This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Ex Libris

Thomas Spencer Jerome

HG
317
.L12

VIE
DE L'EMPEREUR
JULIEN.
PREMIERE PARTIE.

Varia Juliani capita ex nummis antiquis.

In cimel. *Rothel.*

Ductor fortissimus armis,
Conditor et legum celeberrimus; ore manuque
Consultor patriæ; sed non consultor habendæ
Religionis; amans terrentum millia divûm.
Perfidus ille Deo, sed non et perfidus orbi.

Aurel. Prudentius apotheosi.

J. Chereau Sculp.

La Bletterie, Jean Philippe René

VIE
DE L'EMPEREUR
JULIEN.

PREMIERE PARTIE.

A PARIS,
Chez PRAULT, Pere, Quai de Gêvres, au Paradis.

M. DCC. XXXV.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

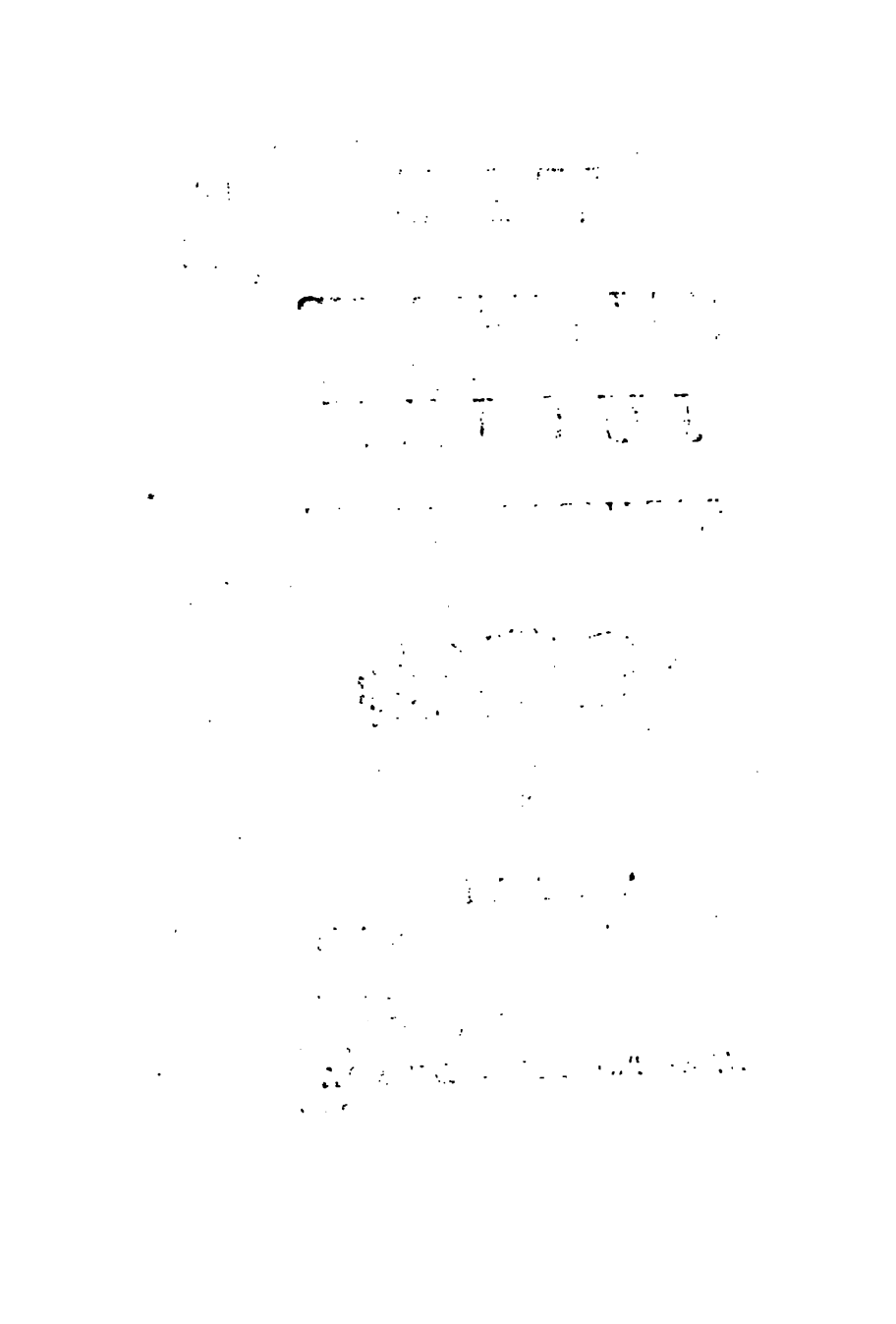

AVERTISSEMENT.

IL eſt juſte, que je rende compte au public de l'occaſion & des motifs qui m'ont engagé à écrire la Vie de Julien. Je tombai, il y a pluſieurs années, ſur ſes ouvrages. Malgré la juſte horreur que m'inſpire ſon apoſtaſie, je le trouvai auſſi éloquent, auſſi ingénieux, & peut-être plus digne d'être lû, que pluſieurs des anciens Ecrivains du Paganiſme. Outre

278760

que ſa morale eſt plus épurée que la leur, parce qu'elle a conſervé une teinture de la nôtre, j'apperçus dans ſes écrits une infinité de choſes utiles pour l'Hiſtoire ; d'autres contre l'intention de l'Auteur très-avantageuſes & très-honorables à la Religion. Il me parut fâcheux que des ſcrupules malfondés empêchaſſent de traduire en notre langue ce qui méritoit de l'être. L'Empereur Jovien, diſois-je en moi-même, tout zélé qu'il étoit pour la foi, ne crut point qu'il fût incompatible avec le véritable eſprit

du Chriſtianiſme, de faire orner le tombeau de Julien, & d'honorer juſques dans les cendres de ce Prince réprouvé la qualité d'homme & d'Empereur. Seroit-ce donc un crime de ne pas négliger les productions de ſon eſprit, & de les tirer de l'obſcurité des langues ſavantes ? L'excellente verſion latine du P. Petau a déjà mis Julien à la portée de ceux qui n'entendent pas aſſez le Grec pour lire l'original ; & la célébre *ſatire des Céſars*, donnée en François par M. Spanheim avec un long & docte commentaire,

a inſtruit les plus habiles ſans ſcandaliſer les plus ignorans.

Je ne rapporterai point toutes les réflexions qui me vinrent à l'eſprit ſur l'utilité des ouvrages de Julien. Je les détaillerai en tems & lieu. Il ſuffit de dire ici, que j'en traduiſis quelques-uns, & que je projettai en même tems de traduire le reſte. Juſqu'à préſent des occupations plus preſſantes ne m'avoient pas permis de ſonger à mettre au jour ce qui eſt en état de paroître. Etant enfin réſolu de le donner au public, j'ai cru qu'il étoit d'une néceſſité in-

diſpenſable, d'y joindre un abrégé du caractère & des actions de Julien, pour ſervir d'introduction à ſes ouvrages. Mais j'ai bientôt ſenti qu'il eût fallu le pinceau de Plutarque, pour peindre Julien tout entier dans une eſpace auſſi borné que celui d'un diſcours préliminaire. J'ai craint de ne faire qu'effleurer un ſujet qui vaut la peine d'être approfondi: & c'eſt ce qui m'a déterminé à écrire plus au long la Vie de ce Prince. Ainſi les traductions ont enfanté naturellement l'idée d'une Préface: & l'impoſſibilité de dire

dans une Préface tout ce que j'avois à dire, a produit un Livre, qui ſera bientôt ſuivi des traductions, dont il eſt l'annonce & l'avant-propos.

Plus j'ai étudié Julien, ſoit dans ſes proptes écrits, ſoit dans les autrés monumens de l'antiquité, plus il m'a paru intèreſſant. Le contraſte de ſes vices réels & de ſes vertus apparentes, joint à la diverſité de ſes ſituations & de ſes avantures, forme un morceau d'hiſtoire, où l'on trouve, avec la plus exacte vérité, le merveilleux des fictions. Si le tableau eſt

amuſant, il n'eſt pas moins inſtructif. On y voit réſulter de l'aſſemblage des qualités les plus éminentes un tout-enſemble défectueux & mal-aſſorti, parce que ce n'eſt point la Religion & la raiſon, mais uniquement la vanité qui les domine & qui les met en œuvre. On y découvre quel eſt le vuide & le danger des talens humains; & de quelles extravagances peut ſe repaître un eſprit dégoûté du vrai & abandonné à ſa propre inquiétude. L'homme eſt deſtiné, quoiqu'il faſſe, à croire & à ſe ſoumet-

tre. S'il ſecouë le joug de la foi, il faut qu'il ſacrifie ſa raiſon à des opinions arbitraires, inſenſées & plus incompréhenſibles, que les Miſtères qu'il rejette. Julien abandonnant la Religion Chrétiéne pour ſe livrer aux illuſions du Paganiſme & de la Théurgie, eſt un exemple dans lequel tout incrédule doit plus ou moins ſe reconnoître. La perſécution que ce Prince fait aux Chrétiens, offre un ſpectacle frappant. Elle force, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, la Majeſté ſuprême à ſortir de ſon ſécret, pour ſoûtenir par de

nouvelles preuves le Chriſtianiſme attaqué d'une maniére nouvelle : & ces preuves ſont ſi éclatantes, que les Païens mêmes les ont tranſmiſes à la poſtérité. En un mot le ſujet eſt heureux, & doit, ce ſemble, réuſſir même entre les mains d'un Auteur médiocre.

Ornari res ipſa negat, contenta doceri.

C'eſt, je l'avouë, ce qui m'a le plus encouragé.

Je n'ai eu vuë que de bien faire connoître celui dont j'écris la Vie. Il y a peu de Princes, ſur leſquels nous aïons plus de Mémoires; mais, qu'il me ſoit per-

mis de le dire, la plûpart de ces Mémoires n'ont pas été écrits avec aſſez de ſang froid. C'eſt le ſort des hommes extraordinaires, d'avoir des admirateurs & des cenſeurs trop prévenus, ſurtout lorſque des intèrêts auſſi vifs que les intèrêts de Religion, empêchent les ſuffrages de ſe réünir. La juſte indignation des Chrétiens contre un Apoſtat, contre un perſécuteur, ne leur a pas toujours permis de faire attention à ce qui pouvoit mériter en lui quelque eſtime. La reconnoiſſance aveugle des Païens envers le

reſtaurateur de l'Idolatrie leur a fermé les ïeux ſur ſes defauts les plus eſſentiels. Sans parler des orateurs, de qui on n'a pas droit d'attendre une exactitude ſi ſcrupuleuſe, les hiſtoriens mêmes ceſſent d'être hiſtoriens, dès qu'ils parlent de Julien, & deviennent des accuſateurs ou bien des panégiriſtes. Il faut pourtant excepter un petit nombre d'Ecrivains de part & d'autre, qui lui ont rendu aſſez de juſtice.

Au fonds, on ne doit pas s'imaginer qu'il ſoit toujours impoſſible de concilier les

Auteurs, qui ont parlé le plus diverſement de Julien. Comme ils ne l'ont pas regardé dans le même point de vuë, ils en diſent, il eſt vrai, des choſes fort différentes, mais qui ne ſont pas toujours oppoſées : & pour l'ordinaire, ſi les Chrétiens & les Païens paroiſſent ſe contredire, c'eſt que Julien étoit lui-même un amas de contradictions. M. Fleury obſerve judicieuſement, qu'*il y avoit dans ce Prince un tel mêlange de bonnes & de mauvaiſes qualités, qu'il étoit facile de le loüer & de le blâmer, ſans altérer la vérité.*

Comme j'ai examiné Julien à charge & à décharge, & que c'eſt le réſultat de cet examen que je préſente à mes Lecteurs, j'en ai dit également le bien & le mal. Je ne crois point que le bien que j'en ai dit doive peiner les conſciences les plus délicates. Ce ſeroit trop priſer les vertus humaines, que de ſe perſuader, contre l'expérience de tous les ſiécles, que Dieu ne les donne jamais à ſes plus grands ennemis. J'ai répréſenté celles de Julien dans le vrai, c'eſt-à-dire, toujours défigurées par quelque défaut : & d'ailleurs il

les a tournées contre leur auteur : ce qui doit nous les rendre odieuſes.

Quelques Lecteurs trouveront peut-être que je coule trop légérement ſur certains endroits de l'hiſtoire de Julien ; que je ne détaille pas toujours les expéditions militaires ; que je ne décris point les batailles, &c. Mais je les ſupplie de vouloir bien ne pas perdre de vuë le but que je me ſuis propoſé, & de ſe rappeller ce ce qu'a dit Plutarque au commencement de la vie d'Alexandre, pour prévenir une ſemblable critique. Je me ſers de la verſion d'A-

myot. „ Les plus hauts &
„ les plus glorieux exploits,
dit-il, „ ne ſont pas tou-
„ jours ceux qui montrent
„ mieux le vice ou la vertu
„ de l'homme, ains bien ſou-
„ vent une légére choſe, une
„ parole ou un jeu, mettent
„ plus clairement en évi-
„ dence le naturel des per-
„ ſonnes, que ne font pas
„ des défaites où il ſera de-
„ meuré dix mille hommes
„ morts, ni les groſſes ba-
„ tailles, ni les priſes des
„ villes par ſiége ni par aſ-
„ ſaut. Tout ainſi donc com-
„ me les peintres qui por-
„ trayent au vif, recherchent
„ les ſemblances ſeulement,

„ou principalement en la
„face & aux traits du viſage,
„eſquels ſe voit comme
„une image empreinte des
„mœurs & du naturel des
„hommes, ſans guéres ſe
„ſoucier des autres parties
„du corps: auſſi nous doit-
„on concéder que nous ail-
„lions principalement re-
„cherchans les ſignes de l'a-
„me, & par iceux formans
„un portrait au naturel de
„la vie & des mœurs d'un
„chacun, en laiſſant aux
„hiſtoriens à écrire les guer-
„res, les batailles & autres
„telles grandeurs.

FIN.

VIE

VIE
DE L'EMPEREUR
JULIEN.

LIVRE PREMIER.

IL n'y a rien de plus oppoſé que les différentes idées qu'on ſe forme de Julien. Pluſieurs, qui ne le connoiſſent que par ſon apoſtaſie, en font un monſtre ſemblable aux Nérons & aux Domitiens. D'autres, ébloüis de ſes qualités brillantes, voudroient l'égaler aux Trajans, aux Anto-

nins & aux Marc-Aureles. Pour moi, ſans être ſurpris de ces deux jugemens, je ne puis approuver ni l'un ni l'autre. Julien a eu ſans doute de grandes qualités: & la Religion qui nous ordonne de prier pour nos perſécuteurs, tandis qu'ils peuvent ſe convertir, ne nous permet pas de noircir injuſtement leur mémoire, lorſqu'ils ont reçu leur condamnation. Mais il eut auſſi de grands défauts: enſorte qu'après avoir diſtingué avec préciſion l'Apoſtat du Philoſophe & de l'Empereur, je trouve qu'il ne fut point un grand homme; mais un homme ſingulier.

Il n'eut point ce fonds de bon ſens, qui doit être le centre & le point fixe des vertus; qui n'en laiſſe briller aucune aux dépens de l'autre; qui ne les outre jamais; qui les régle, les unit, &

par un heureux concert forme l'homme vertueux. Une paſſion déréglée pour la gloire le porta avec une eſpéce de fanatiſme à tout ce qui lui parut eſtimable : & par un goût faux il eſtima tout ce qui pouvoit le ſingulariſer. Exemt des vices groſſiers qui humilient l'orgüeil, il eut les défauts qui le flatent, & ceux que l'amour propre n'apperçoit que dans les autres.

Tandis qu'il fut dans l'obſcurité de la vie privée, ou qu'il n'occupa que le ſecond rang, la crainte de l'Empereur Conſtance régla en lui les bonnes qualités, & réprima les mauvaiſes : mais l'indépendance & le pouvoir ſouverain le développérent tout entier. Je tâcherai de le peindre au naturel, en choiſiſſant parmi ſes actions & ſes paroles ce qui ſera le plus propre à le caractériſer.

Quoique les événemens auxquels il eut part ſoient intèreſſans, & qu'ils ſemblent, par leur variété, aſſortis à la bizarrerie de ſon caractère, je n'y toucherai qu'autant qu'ils ſerviront à faire connoître ſa perſonne, parceque je n'écris pas ſon Hiſtoire, mais ſa Vie.

Liban. Or. X. p. 262. Du Cange Byzant. Fam. Zonar. l. XIII.

L'EMPEREUR CONSTANCE-CHLORE,(*a*) pere du grand Conſtantin, laiſſa entr'autres enfans JULE-CONSTANCE, Prince doux & modéré, qui vit ſans jalouſie le diadème ſur la tête de ſon frere, & l'aima toujours ſincèrement. Jule-Conſtance épouſa d'abord Galla, dont il eut une fille & deux fils. On

(*a*) Conſtance-Chlore étoit fils d'Eutrope, homme de condition, d'une des meilleures Maiſons d'Illirie; & de Claudia fille de Criſpus, frere de l'Empereur Claude II.

ignore le nom du premier. Le ſecond eſt le Céſar Gallus. Après la mort de Galla, Jule-Conſtance ſe remaria avec Baſiline, fille du Préfet Julien, (*a*) qui fut le particulier de ſon ſiécle le plus illuſtre par ſa naiſſance, par ſes richeſſes & par ſon crédit; & peut-être le premier Sénateur de Rome, qui ait fait profeſſion publique du Chriſtianiſme. Il avoit été engagé dans le parti de Maxence: mais Conſtantin après la victoire reſpecta dans ce grand homme des talens ſupérieurs, & une vertu encore

(*a*) On a ſujet de croire que c'eſt *Anicius Julianus*, qui fut Conſul en 322. La Maiſon des Anices étoit la plus illuſtre de Rome dans les IVe. V^e. & VIe. ſiécles. Sa nobleſſe remontoit juſqu'au tems de la République. On trouve un L. *Anicius Gallus* Conſul, l'an de Rome 593. ou 594. Vers le même tems, *Caïus Anicius* eut l'honneur du triomphe, & mena devant ſon char Gentius Roi d'Illirie qu'il avoit vaincu.

ſupérieure aux talens. Il le fit Conſul, Préfet, & enfin ſon beaufrere. Du mariage de Baſiline avec Jule-Conſtance, nâcquit à Conſtantinople le 6. Novembre 331. (a) ſous le Conſulat de Baſſus & d'Ablave, FLAVIUS-CLAUDIUS-JULIANUS, qui fut depuis Empereur. On dit que Baſiline prête d'accoucher, ſongea qu'elle mettoit Achille au monde; (b) & qu'à ſon réveil, pendant qu'elle racontoit ce ſonge, elle enfanta Julien preſque ſans douleur.

AN. de J. C. 331.

(a) M. du Cange fait naître Julien un an plus tard. J'ai ſuivi M. de Tillemont, & je le ſuivrai d'ordinaire. Il mérite la préférence par ſon exactitude infinie & par ſon amour pour la verité, même dans les plus petites choſes. J'en ai tiré de grands ſecours.

(b) Zonaras avoit pris ces particularités vraïes ou fauſſes dans quelqu'Ancien. Il n'y a pas d'apparence que les nouveaux Grecs les aïent inventées.

Julien perdit sa mere (a) étant encore au berceau. Il n'avoit que six ans accomplis, lorsqu'il pensa perir dans la sanglante tragédie, qui suivit de près la mort de Constantin. Sous prétexte d'assurer l'Empire aux enfans de ce Prince, & de prévenir les guerres civiles, l'Armée se souleva contre tout le reste de la Maison impériale. L'Empereur Constance, le seul des trois Augustes qui fût à portée d'arrêter le soulévement, en étoit peut-être auteur. Ses deux oncles, dont l'un, savoir Jule-Constance, étoit aussi son beaupere (b) & ses cousins

Jul. Misopogon. Id. ad Athenienses. Greg. Nazianz. Or. III. p. 58. 90. Hieron. Chron. Zos. l. II.

AN. 337.

(a) Cette Princesse mourut à la fleur de son âge. Elle paroit avoir été Ariéne & persécutrice, ce qui n'est pas étonnant, si elle étoit parente d'Eusébe de Nicomédie. Il est certain que Julien étoit parent éloigné de cet Evéque, dit Ammien : vraisemblablement du côté de Basiline, dont la mere, aïeule maternelle de Julien, pouvoit être d'Ionie ou de Bithinie.

(a) L'Empereur Constance avoit épousé

germains, au nombre de ſept, furent les victimes de ſa politique, ou du moins de ſa foibleſſe. Gallus & Julien auroient eu le même ſort que leur pere & leur frere aîné, ſi des amis fidèles ne les avoient dérobés à la premiére fureur des meurtriers. (*a*) Le célébre Marc Evêque d'Aréthuſe fut un de ceux qui aidérent à ſauver Julien, ſous le regne duquel il fut traité ſi cruellement.

Conſtance ne put long tems ignorer ce qu'étoient devenus les deux Princes. Lorſqu'il le ſut, on dit qu'il délibera s'il les feroit mourir. Mais comme de pareil-

Jul. ad Athen. Id. Miſop. Socr. l. III. c. 1 Amm. Marcell. l. XXII. c. 12.

la fille de Jule-Conſtance. On ne ſait point le nom de cette Princeſſe.

(*a*) Il ſemble qu'on les cacha dans une Egliſe. S. Baſile Prêtre d'Ancire, qui fut martiriſé dans la perſécution de Julien, dit que ce Prince ingrat avoit oublié le S. Autel qui lui avoit ſervi d'aſile. *Non eſt recordatus quomodo eruerit eum (Deus) per ſanctos ſuos Sacerdotes abſcondens eum ſub ſancto & admirabili altari Eccleſiæ ſuæ.* V. Acta ſincera.

les exécutions, faites de ſang froid, n'auroient pû être rejettées ſur la cruauté du ſoldat, il prit le parti de les épargner. D'ailleurs Gallus, qui n'avoit que treize ans, paroiſſoit attaqué d'une maladie mortelle : & Julien n'étoit pas encore en âge de ſe faire craindre. Il ſe contenta donc de les éloigner. Gallus fut relégué en Ionie, & Julien envoïé à Euſébe de Nicomédie ſon parent. Ce fameux Evêque de Cour, le chef & l'ame de l'intrigue Ariéne, étoit peu propre à lui donner une idée juſte de la Religion. Mais il pouvoit être plus capable qu'un autre d'entrer dans les vûës que Conſtance avoit peut-être dès-lors ſur le jeune Prince, en le portant à embraſſer l'état Eccléſiaſtique. Conſtance s'étoit emparé de tous les biens de Julien, & ne lui rendit que ceux de ſa

mere. L'effet le plus précieux de cette ſucceſſion fut un Gouverneur nommé Mardonius. C'étoit un Eunuque, Scithe de nation, que l'aïeul maternel de Julien avoit fait élever avec ſoin, pour expliquer à Baſiline Homére & Héſiode. Mardonius ne ſongea pas moins à former les mœurs de ſon nouvel éleve, qu'à lui cultiver l'eſprit. Il s'appliqua ſur tout à lui inſpirer de la gravité & de la modeſtie, du mépris pour les plaiſirs des ſens, de l'averſion pour le théatre, de l'eſtime pour une vie ſérieuſe & retirée. Il ne lui laiſſa apprendre de chemin, que celui qui conduiſoit chez ſes maîtres. Il l'obligeoit en y allant de marcher les yeux baiſſés. En un mot, il ne lui permettoit d'amuſemens que ceux de la lecture, principalement des belles deſcriptions d'Homére.

Une pareille éducation eût rebuté Julien, s'il eût eu moins de goût & moins de facilité. Mais dès l'enfance une curioſité inſatiable tourna ſon génie vif & ardent du côté des ſciences. Sa pénétration & ſa préſence d'eſprit étoient ſoutenuës par une mémoire prodigieuſe. Il liſoit continuellement, retenoit tout ce qu'il liſoit, & n'oublioit rien de ce qu'il avoit une fois appris; enſorte que ſes maîtres ſe plaignoient de n'avoir plus rien à lui enſeigner. Julien étudia d'abord la Grammaire ſuivant l'uſage des Anciens, qui vouloient que les enfans appriſſent leur langue par régles & la parlaſſent purement. Le Latin étoit toujours la langue de l'Empire. On s'en ſervoit dans les actes publics. Mais depuis la fondation de Conſtantinople, le Grec ſe parloit communé-

Jul. Ep. IX. *Ep.* LVI
Id. Or. III
Eutrop. XVI. c. 5.
Eunap. Vitâ Max. p. 68.
Liban. Or. X. p. 265
Socr. lib. III. c. 1.

ment, même à la Cour. C'étoit en quelque ſorte la langue maternelle de Julien. Il s'appliqua donc extrémement à la lecture des Ecrivains de l'anciéne Gréce; & dans le commerce aſſidu qu'il eut avec ces grands maîtres, il devint lui-même un modelle ſemblable à eux. Il ne négligea pas non plus le Latin, quoiqu'il n'en fît pas la même étude. Environné de Grecs, gens accoutumés à n'eſtimer que leur nation & leur langue, il ſe remplit à cet égard de leurs préjugés & même de leur pédanterie, & ſe piqua toujours d'être Grec plûtôt que Romain. D'ailleurs on ne ſongeoit point à en faire un Empereur, mais ſeulement un homme de lettres: & le Grec ſuffiſoit à ce deſſein. Cependant il apprit le Latin autant qu'il étoit néceſſaire pour le par-

ler avec facilité. Il eut auſſi du goût pour la Poëſie. Nous avons encore de lui une quinzaine de vers, où l'on apperçoit du génie & de la délicateſſe. Lorſqu'il fut Empereur, il montra combien il eſtimoit la Muſique, en aſſignant des fonds pour élever de jeunes muſiciens dans la ville d'Alexandrie, & promettant de grandes récompenſes à ceux qui excelleroient dans cet art, qu'il appelle un art divin. On ne peut lire ſes ouvrages, ſans ſe convaincre qu'il n'ignoroit rien de ce qu'il falloit ſavoir alors pour être un ſavant univerſel.

A l'âge de quatorze ou quinze ans on le retira des écoles, pour le confiner avec ſon frere Gallus, qu'on avoit conduit d'Ionie dans un château de Cappadoce, ſitué au pied du mont Argée. C'étoit une maiſon roïale

Sozomen. l. v. c. 2. Jul. ad Ath.

AN. 345.

appellée Macelle, assez voisine de Césarée capitale de la province. Quoique les deux freres y fussent traités en Princes, ce château n'étoit pour eux qu'une magnifique prison, si l'on en croit Julien.

» Pendant les six années, dit-» il dans son Manifeste aux Athe-» niens, que nous passâmes dans » une terre qui ne nous apparte-» noit point, on nous gardoit » comme si nous eussions été pri-» sonniers dans quelque château » de Perse. Aucun de nos amis » n'avoit la permission de nous » aborder. Nous n'avions la li-» berté ni de rien apprendre qui » en valût la peine, ni de voir les » honnêtes gens. Au milieu d'un » domestique nombreux & ma-» gnifique, nous étions réduits à » n'avoir pour camarades que » nos propres esclaves, & à faire

nos exercices avec eux. Les « jeunes gens de notre âge & « de condition libre ne pou- « voient nous approcher.... Si « mon frere a eu dans l'humeur « quelque choſe de dur & de « ſauvage, il le tenoit en partie « de cette éducation ſolitaire. «

Cependant S. Grégoire de Nazianze aſſure que l'Empereur leur avoit donné à Macelle toutes ſortes de maîtres : mais apparemment que Julien devenu Apoſtat compte pour rien, & même pour mauvaiſe compagnie, ces maîtres qui étoient Chrétiens, & chargés de l'inſtruire lui & ſon frere de la véritable Religion, plus encore que des ſciences humaines. On ne ſe bornoit pas à leur enſeigner les dogmes de cette divine Philoſophie. On les exerçoit à la pratique des œuvres qu'elle preſ-

Greg. Or. III. 58. Eunap. p. Max. 68. Sozom. l. v. 2. Theodor. l. III. 2.

crit. On leur expliquoit avec ſoin les Livres ſacrés: on les accoutumoit aux veilles, aux jeûnes, à la priére, à reſpecter les Eccléſiaſtiques, à fréquenter les tombeaux des Martirs, à faire des préſens aux égliſes. Les deux freres furent même ordonnés Lecteurs, &, en cette qualité, lurent publiquement dans l'égliſe de Nicomédie les divines Ecritures.

Je ne ſai ſi l'on ménageoit aſſez un eſprit capable de grands écarts, comme Julien. En l'aſtreignant à une vie ſurchargée d'éxercices de piété, & affectant de multiplier les engagemens pour l'attacher à la Religion, on contribua peut-être réellement à l'en détacher. Ces nouveaux liens venant en premier de la main de Conſtance, main ennemie & juſtement ſuſpecte de politique, étoient

étoient propres à faire naître dans ſon cœur un fonds d'antipathie contre le Chriſtianiſme, ſans qu'il s'en apperçût lui-même alors. On dit que dès ce tems-là il laiſſoit entrevoir quelque penchant pour l'Idolatrie. Quand on propoſoit à ſon frere & à lui pour ſujet de déclamation la controverſe des Chrétiens & des Païens, il ſe chargeoit de plaider la cauſe Païéne, ſous prétexte qu'elle étoit la plus difficile, & la faiſoit valoir de ſon mieux. On aſſure même que Dieu donna à entendre par un prodige, que le culte de Julien ne lui étoit pas agréable. Les deux Princes avoient entrepris de faire bâtir une égliſe ſur le tombeau de S. Mamas, illuſtre Martir de Céſarée en Cappadoce. Ils avoient partagé l'ouvrage entr'eux, & chacun faiſoit travailler à l'envi à la portion qui

Greg. Or. 11. p. 61. 59. Sozom. l. v. c. 2. Theodor. l. III. c. 2.

lui étoit échûë. Tandis que les travaux de Gallus avançoient, une main inviſible s'oppoſoit, dit-on, à ceux de Julien. Tantôt on ne pouvoit en aſſeoir les fondemens, tantôt la terre rejettoit ceux que l'on avoit poſés : enfin ce qu'on avoit élevé avec bien du tems & de la peine, ſe trouvoit ſoudainement renverſé ; de ſorte qu'il fut impoſſible de finir. S. Gregoire de Nazianze dit qu'il tient ce fait de témoins oculaires, & Sozomene prétend l'avoir oüi dire à ceux qui avoient vû de ces témoins.

Idat. Chron. Alexand. Socr l. 11. c. 28. Eunap. V. M. p. 68.

Il y avoit ſix ans qu'ils étoient dans le château de Macelle, lorſque Conſtance, demeuré ſeul Auguſte par la mort de Conſtantin & de Conſtant ſes freres & ſes collégues, obligé de faire la guerre à Magnence en Occident, menacé en Orient d'une irrup-

tion des Perſes, ſe voïant ſans enfans & ſans neveux, ſe trouva contraint de chercher un appui dans la perſonne de Gallus. Il le créa Céſar (a) le 15. de Mars. AN. 351.

(a) Les Empereurs communiquoient le nom de *Cæſar* à ceux qu'ils deſtinoient à l'Empire : mais ils ne leur donnoient point les titres d'*Imperator*, ni d'*Auguſtus* : c'eût été les aſſocier actuellement. Ces deux derniers titres marquoient la puiſſance ſouveraine. Celui de Céſar n'étoit proprement qu'une déſignation à cette puiſſance, qu'une adoption dans la Maiſon impériale. Avant Dioclétien on avoit déjà vû pluſieurs Empereurs & pluſieurs Céſars à la fois : mais ces Empereurs poſſédoient l'Empire par indivis. Ils étoient maîtres ſolidairement avec leurs collégues de tout ce qui obéiſſoit aux Romains. Dioclétien introduiſit une nouvelle forme de gouvernement, & partagea les provinces Romaines. Chaque Empereur eut ſon département. Les Céſars eurent auſſi le leur : mais ils étoient au-deſſous des Empereurs. Ils étoient obligés de les reſpecter comme leurs peres. Ils ne pouvoient monter au premier rang que par la permiſſion de celui qui les avoit fait Céſars, ou par ſa mort. Ils recevoient de ſa main leurs principaux Officiers. Ordinairement ils ne portoient point le diadéme, que les Auguſtes avoient coûtume de porter depuis Dioclétien.

351. & après lui avoir donné en mariage Conſtantine ſa ſœur, il le fit partir pour Antioche, d'où il devoit gouverner tout l'Orient. La nouvelle fortune de Gallus, & les repréſentations de ceux qui avoient ſoin de Julien, obtinrent à celui-ci la liberté de venir à Conſtantinople perfectionner ſes études. Les écoles étoient floriſſantes dans cette grande ville. On y trouvoit pluſieurs ſophiſtes; c'eſt ainſi qu'on appelloit les profeſſeurs d'Éloquence. Ce nom étoit alors honorable, quoiqu'à dire vrai il convînt à preſque tous ceux qui le portoient, dans le mauvais ſens que nous y attachons aujourd'hui. La Rhétorique qu'ils enſeignoient étoit l'art de déclamer ſur toutes ſortes de ſujets, pour ou contre, d'une maniére plauſible; & de ſéduire l'auditeur par des lieux communs

& des vraiſemblances populaires, ſans ſe ſoucier de la vérité.

Libanius natif d'Antioche, de tous les ſophiſtes de ſon ſiècle, eſtimé le plus éloquent, étoit revenu de Nicomédie dans la capitale à peu près dans le même tems que Julien. Mais malgré ſa réputation, il eut la douleur de voir en d'autres mains le jeune Prince, qu'on n'avoit garde de confier à un Païen déclaré. Ecébole eut la préférence, quoiqu'il ne fût pas ſon métier, ſi l'on en croit Libanius. Mais la Cour voulut récompenſer ſon zèle pour la vraïe Religion; zèle au reſte d'autant plus outré qu'il étoit apparemment contrefait. Car il n'y eut jamais de conſcience plus ſouple que celle de ce ſophiſte, qui fut toujours de la Religion du Souverain, & n'en avoit peut-être aucune. Sous Conſtan-

Liban. de vitâ ſuâ. Id. Or. 2. p. 263. Socr. l. 3. c. 13.

ce il s'étoit mis à la mode par ſes invectives contre les Dieux des Païens. Il déclama depuis pour les mêmes Dieux, & ſon zèle lui tint encore lieu de talens, lorſque Julien ſon diſciple eut rouvert les temples. A la premiere nouvelle de la mort de ce Prince, il joüa le rôle de pénitent. On le vit étendu par terre à la porte de l'égliſe, criant aux Fidèles d'une voix lamentable : *Foulez-moi aux pieds. Je ſuis un ſel affadi.*

Tel étoit le ſophiſte, qu'on choiſit pour être le maître de Julien. Celui-ci, encore Chrétien d'éducation & d'habitude, l'écoutoit ſans peine, & alloit prendre ſes leçons, toujours accompagné du ſage Mardonius, & d'un autre homme de lettres. Il avoit des habits ſimples, un air modeſte & affable, répondoit à ceux qui lui

adreſſoient la parole ſans rebuter les plus pauvres; & ne ſe diſtinguoit des autres étudians, que par ſon eſprit & par ſon travail. Il écoutoit comme eux, ſe tenoit debout comme eux, entroit & ſortoit avec eux. A le voir, on ne l'auroit jamais pris pour le proche parent de l'Empereur ni pour le frere du Céſar.

Son mérite fit du bruit dans Conſtantinople, & l'on commençoit à dire qu'il étoit digne de regner. L'Empereur, qui avoit paru favoriſer ſes études juſqu'à lui donner des ſujets de déclamation, fut allarmé (a) de ces diſcours, & lui commanda de ſe retirer à Nicomédie, ou en tel autre lieu de l'Aſie mineure, qu'il jugeroit à propos. Mais parce-

Liban. Op. t. p. 263. 264. Jul. Ep. XLI. Socrat. l. III. c. 2. Sozom. l. V. c. 2.

(a) Ταῦτ' οὐκ ἐᾶν καθεύδειν Κωνσάντιον. *Hæc non ſinebant dormire Conſtantium.* Liban.

retourné

à Libanius, mais en beau, & de la maniére qu'un homme de qualité, qui parle bien ſans affectation, peut reſſembler à un rhéteur, qui s'étudie à bien parler.

Julien n'étoit pas tellement occupé de ſes études, qu'il n'emploïât à faire du bien la liberté que l'Empereur lui laiſſoit, & l'eſpèce de crédit que lui donnoit l'élévation de Gallus. Il fit pluſieurs voïages en différentes provinces d'Aſie pour aſſiſter ſes amis, quelque fois ſans qu'on l'en priât, & même au dépens de ſa ſanté. Mais l'amitié ne l'aveugloit pas : car en Ionie il travailla contre un de ſes parens, ſon ami intime, qui avoit tort, en faveur d'un ſophiſte étranger, qu'il ne connoiſſoit preſque point. Quoi-

Greg. Or. III. p. 61. Jul. ad Themiſtium. Id. fragm.

opinor, iis quæ poſtea ſcripſit ineſt quiddam noſtro ſtylo affine, ut videatur unus eſſe ex iis qui ſcholas noſtras frequentavére. Liban.

qu'il ne fût pas riche, il étoit très libéral. Voici ce qu'il écrivoit depuis étant Empereur. « Qu'on » me montre un homme qui ſe » ſoit appauvri par ſes aumônes. » Les miénes m'ont toujours » enrichi malgré mon peu d'œ- » conomie..... J'en ai ſouvent » fait l'épreuve lorſque j'étois » particulier. En partageant avec » les pauvres le peu que j'avois, » je retirai des mains des uſurpa- » pateurs la ſucceſſion de mon » aïeule. Donnons donc à tout » le monde; plus libéralement » aux gens de bien; mais ſans re- » fuſer le néceſſaire à perſonne, » pas même à notre ennemi : car » (a) ce n'eſt pas aux mœurs ni au » caractère; c'eſt à l'homme que » nous donnons. Julien fit tou- jours gloire de pratiquer cette

(a) Τῷ γὰρ ἀνθρωπίνῳ καὶ οὐ τῷ τρόπῳ δίδομεν.

maxime : heureux s'il avoit conſervé la véritable Religion où il l'avoit puiſée.

Nous avons déja dit, que dès le tems qu'il demeuroit à Macelle, il laiſſoit entrevoir quelque oppoſition au Chriſtianiſme. Sa haine contre l'Empereur Conſtance, Chrétien très zélé, quoique perſécuteur des Catholiques, en fut peut-être l'origine. Mais d'ailleurs la ſoûmiſſion qu'exige la foi pouvoit révolter un eſprit curieux & enflé des ſciences humaines. Il étoit ſans doute frappé des funeſtes diviſions qui déchiroient l'Egliſe ; ſur tout de cette controverſe ſcandaleuſe, où il s'agiſſoit de ſavoir ſi J. C. eſt le Dieu ſouverain ou bien une créature : du relâchement des Chrétiens, des violences exercées contre les Orthodoxes par la faction Arié-

ne, de la politique & de la foiblesse des principaux membres du Clergé. En liſant nuit & jour les Auteurs Païens, il s'étoit familiariſé avec leur maniére de penſer. L'eſtime outrée, qu'il faiſoit des grands hommes de l'Antiquité, le portoit inſenſiblement à ſouhaiter qu'ils euſſent toujours raiſon. C'eſt ainſi qu'au commencement du ſeiziéme ſiécle quelques-uns des ſavans, qui contribuérent au rétabliſſement des lettres étoient, dit-on, Païens dans le cœur, plus encore par pédanterie, que par libertinage : enſorte qu'il n'eût pas tenu à eux de ramener le culte des Dieux d'Homére & de Virgile.

La tentation étoit bien plus délicate pour Julien. Les édits de Conſtantin avoient ébranlé le Paganiſme, ſans le détruire. Les

ſacrifices étoient interdits ; mais les temples les plus célébres ſubſiſtoient encore. Quoiqu'il ne fût plus permis d'y entrer, leur vûë entretenoit le ſouvenir des fêtes Païénes ; ces fêtes ſi riantes & ſi flateuſes pour l'imagination corrompuë. Ils n'étoient pas même fermés en pluſieurs endroits, ſur tout à Rome, où la majeſté du Sénat autoriſoit les anciénes cérémonies. On voïoit encore des Païens déclarés occuper les prémieres charges de l'Empire. Une infinité de gens de toute eſpéce avoient été entraînés dans l'Égliſe par la foule & par le torrent de l'exemple, ſans quitter leurs préventions. Mais l'Idolâtrie n'avoit point de meilleur appui, que les gens de lettres. Tout ce que Julien eſtimoit, grammairiens, poëtes, ſophiſ-

tes, philosophes, si l'on en excepte un petit nombre, tenoient pour les vieilles superstitions.

Comme ils en sentoient le ridicule, que les Chrétiens leur remettoient incessamment sous les ïeux, ils emploïoient ce qu'ils avoient de littérature & d'esprit, pour donner au Paganisme un tour plausible & en former un sistême moins insensé. Ils avoüoient que la Mithologie étoit insoûtenable prise à la lettre : mais en même tems elle contenoit, selon eux, sous l'emblème des fictions, les profondeurs de la Phisique, de la Morale & de la Théologie. L'absurdité de la lettre (a) montroit as-

(a) Κατὰ μὲν διάνοιαν ἀπεμφαίνοντες ὅταν οἱ μῦθοι γίγνονται περὶ τῶν θείων, αὐτόθεν ἡμῖν ἐπιπεφύκασιν, καὶ διαμφαίνονται μὴ πιστεύειν ἀπεχθῶς, ἀλλὰ τὸ λεληθὸς σκοπεῖν καὶ διερευνᾶσθαι. *Quando dissentantes & abhorrentes secundùm sententiam de divinis rebus fabulæ confingun-*

ſez qu'il falloit aller plus avant ; & percer les enveloppes groſſiéres pour découvrir un ſens plus ſublime. (*a*) Un air de miſtère convenoit à la Vérité. On l'avoit ainſi voilée pour la rendre plus reſpectable à ceux qui la recherchoient, & pour la dérober à ceux qui ne s'en rendoient pas dignes par leurs recherches.

Au reſte, ils faiſoient profeſſion de reconnoître un ſeul Dieu ſuprème, (*b*) ſource & principe

Jul. Ep. LXIII. *Id. apud. Cyrill. l.* II *l.* IV. *l.* VIII. *Id. Or.* VII. *Id. fragm.*

tur, ſtatim nobis quodammodo clamant atque conteſtantur, ne fidem iis quæ dicuntur ſimpliciter habeamus; ſed ut quod latet conſideremus atque ſcrutemur. Jul. Or. VII. p. 222. edit. Lipſienſis.

(*a*) Φιλεῖ γὰρ ἡ φύσις κρύπτεσθαι, καὶ τὸ ἀποκεκρύμμενον τῆς τῶν Θεῶν οὐσίας οὐκ ἀνέχεται γυμνοῖς εἰς ἀκαθάρτους ἀκοὰς ῥίπτεσθαι ῥήμασι *Etenim gaudet natura abſcondi, & arcanam Deorum naturam impuras in aures abjici nudâ oratione non patitur.* Id. ibid. p. 216.

(*b*) Ἀλλ' οὗτοι μὲν ἐν μέρει θεοσεβεῖς ὄντες, καὶ τὰ λοιπά.

Sed illi quidem (nimirum Judæi) *ex*

terre, à la mer, aux roïaumes, aux villes, aux lieux particuliers, aux ſciences, aux arts, aux vertus; chacune ſelon le poſte, que le Maître commun avoit bien voulu lui confier. Les ames vertueuſes après avoir quitté leurs corps étoient admiſes au nombre des Dieux, ſous le nom de Héros ou de demi-Dieux. Il étoit juſte d'honorer les Dieux & les Héros, comme les Lieutenans de la Majeſté ſouveraine & les diſtributeurs de ſes bienfaits.

A l'égard du culte des ſtatuës, (*a*) ils diſoient qu'il n'a-

(*a*) Ἀγάλματα γὰρ, καὶ βωμοὺς, καὶ πυρὸς ἀσβέστου φυλακὴν, καὶ πάντα ἁπλῶς τὰ τοιαῦτα σύμβολα οἱ πάτερες ἔθεντο τῆς παρουσίας τῶν Θεῶν, οὐχ ἵνα ἐκεῖνα θεοὺς νομίσωμεν, ἀλλ' ἵνα δι' αὐτῶν Θεοὺς θεραπεύσωμεν..... Ἡμᾶς ὄντας ἐν σώματι σωματικὰς ἔδει παιεῖσθαι τοῖς Θεοῖς καὶ τὰς λατρείας.... ἐξευρέθη γένος ἀγαλμάτων, εἰς ὃ τὰς θεραπείας ἐκτελοῦντες ἑαυτοῖς εὐμενεῖς τοὺς Θεοὺς καταστήσομεν. Ὥσπερ γὰρ οἱ

voit pour objet ni le bronze ni le marbre ; mais le Dieu à qui la ſtatuë étoit conſacrée. Etant unis à une portion de matiére, il nous falloit des ſimboles corporels, qui fuſſent à portée de recevoir des reſpects & des attentions extérieures, que nous ne pouvions adreſſer immédiatement aux Dieux. Ce culte matériel ne laiſſoit pas de leur plai-

---

τῶν βασιλέων θεραπεύοντες εἰκόνας οὐδὲν δεομένων, ὅμως ἐφέλκονται τὴν εὔνοιαν εἰς εὐαυτοὺς, ὅτῳ καὶ αἱ Θεῶν θεραπεύοντες τὰ ἀγάλματα κ.τ.λ. *Nam ſimulacra ipſa & altaria, nec non æterni cuſtodiam ignis, & ut uno verbo dicam, cætera id genus omnia, Deorum præſentiæ ſigna majores noſtri conſtituerunt, non ut iſta Deos eſſe credamus, ſed ut ipſos per illa veneremur.... Nos in corpore degentes conſentaneum etiam corpori cultum adhibere Diis oportebat..... Simulacrorum genus eſt inventum ad quod cultum noſtrum accomodantes Deos nobis propitios reddemus. Quemadmodum enim qui imperatorum venerantur imagines, & ſi nihil opus iſtis eâ veneratione ſit, eorumdem tamen benevolentiam in ſe ſe provocant, ſic qui Deorum ſimulacris honorem habent &c.* Jul. fragm. Orat. ſive Epiſt. p. 292.

re, parce qu'ils en connoiſſoient le motif. C'eſt ainſi, diſoit-on, que les Empereurs nous ſavent gré des honneurs que nous rendons à leurs images, quoiqu'ils puſſent bien s'en paſſer. On ne manquoit pas d'appuïer ces raiſonnemens d'oracles & de prodiges prétendus, de traditions populaires érigées en faits autentiques, de l'exemple de tant de ſiécles & de tant de nations; enfin de la proſpérité des Romains, qui par leurs conquêtes avoient aſſez juſtifié leur Religion. Telle étoit la méthode, (*b*) qu'on emploïoit pour farder le Paganiſme & pour en déguiſer les égaremens.

(*b*) Cette expoſition du Paganiſme n'étoit pas nouvelle. Il y avoit long-tems, que les philoſophes, ſur tout les Platoniciens, choqués d'une Religion indigne tout à la fois de Dieu & de l'homme, n'en connoiſſant point ou n'aïant pas la force d'en embraſſer la

Julien, ayant en Aſie une entiere liberté de voir toutes ſor-

---

nemens leurs, effaçoient de ſpiritualiſer les opinions dominantes, & de les ajuſter aux idées plus ſaines, qu'ils avoient de la nature divine. Mais leurs efforts faiſoient plus d'honneur à leur eſprit, qu'à leur bonne foi. Car 1°. des reflexions venues après coup ne pouvoient retendre le Paganiſme, qui eſt eſſentiellement mauvais, puiſqu'il conſiſte à rendre à la créature un hommage, qui ne lui eſt pas dû, à la ſubſtituer au Créateur, à la confondre avec elle. Le ſiſtème des philoſophes n'étoit point celui de la multitude, qui ſans parler du culte direct & immédiat qu'elle rendoit aux ſtatues, aux animaux, &c. adoroit des Etres vicieux & abominables, qu'elle reconnoiſſoit pour tels, & prétendoit les honorer par des crimes. Elle attribuoit au Dieu ſouverain dans la perſonne de Jupiter toutes les infamies imaginables. Il n'y avoit rien de ſi obſcéne ni de ſi ſcandaleux dans la Mithologie, qu'elle ne prit au pié de la lettre. Afin de prévenir toute chicane, je prie le Lecteur de bien remarquer, que les philoſophes n'étoient point en état de montrer au peuple, qu'il avoit perdu l'eſprit de ſa Religion, ni que le Paganiſme eût été originairement tel, qu'ils vouloient le repreſenter. Il n'avoit point & n'avoit jamais eu de titres primordiaux, qui en continſſent les principes; point d'inſtituteur, dont on pût compulſer les ecrits,

rps de chimères formé à l'avanture des
élires de l'eſprit humain, & dont l'ori-
n'avoit pas été la même dans tous les
. En général l'amour des objets ſenſi-
avoit fourni le fonds. L'équivoque, le
ntendu, l'ignorance, le caprice, les
ns, la flaterie, le reſpect & la recon-
nce d'une nation pour ſon chef, pour
giſlateur, pour d'autres Morts utiles à la
té pendant leur vie; enfin les fictions des
s avoient élevé cet édifice monſtrueux.
erniéres piéces du ſiſtème étoient auſſi
iſées que les premiéres. Ce n'étoit donc
s les ſubtilités, ni dans les ſouhaits inu-
les philoſophes, qu'on devoit chercher
aïe notion de l'Idolâtrie. Il falloit la
re cette notion & dans la croïance des
es, & dans le culte, qui étoit commun
lgaire & aux ſages prétendus. Ceux-ci
ſophes dans la ſpéculation, ſuivoient le
e dans la pratique & lui donnoient mê-
exemple. 2°. Il s'enſuit de ce que je
de dire, que les apologiſtes du Pa-
ne parloient en l'air, lorſqu'ils avançoient
ute leur Mithologie & tout leur culte
t allégoriques. La lettre eſt incroïa-

avec art, & fortifiées
que l'incrédulité pa-
toit contre notre Re-
La foi s'éteignoit insen-
ment dans ſon cœur. Il étoit

commencez donc par démontrer, que les Auteurs des fables & des cérémonies ont prétendu faire des emblèmes : ou bien prouvez une bonne fois que tout ce qui eſt extravagant eſt ſimbolique & miſtérieux, & qu'il n'y a point de délire qui ne renferme quelque vérité. D'ailleurs, pouvoit-on ajouter, une Religion, qui ne tend point à rendre les hommes meilleurs, porte ſa condamnation ſur le front. Or le Paganiſme, même en le ſuppoſant allégorique, n'eſt propre qu'à entretenir le genre humain dans ſa corruption & à l'y enfoncer de plus en plus. Les hommes ſont pareſſeux & corrompus. Le nombre de ceux qui penſent eſt le plus petit. Tandis que vous leur préſenterez des emblèmes, qui flateront leurs penchans déréglés, ils ſeront toujours litteraux ; ils n'auront garde de s'alambiquer l'eſprit aux dépens de leurs paſſions. La plaiſante maniére d'établir la vertu, que de débiter des fables qui canonitent le vice. Il vaudroit autant donner du poiſon à un malade, parce qu'à l'aide de la Chimie on en peut tirer un bon remede. Je pourrois développer davantage ces réflexions & y en ajouter d'autres ; mais c'en eſt déja trop pour une note.

ſur le bord du précipice : mais il ſe ſoûtint par la force de l'éducation juſqu'à l'âge de vingt ans. Ce fut alors que l'envie de connoître l'avenir lui fit conſulter un devin échappé à la rigueur des loix, qui ſe tenoit caché dans Nicomédie. On ignore ce que le devin lui prédit. On ſait ſeulement, que ſes prédictions le frappérent, & le prévinrent avantageuſement en faveur de l'Idolâtrie. Mais la gloire funeſte de ſéduire entiérement ce malheureux Prince étoit réſervée aux philoſophes Platoniciens.

Le Platoniſme de ce tems-là n'étoit pas la pure doctrine de Platon. On y avoit joint quelques dogmes des autres philoſophes, & ſur tout la cabale des Orientaux. Dans cette ſecte on enſeignoit à tout venant une

Spanhem præf. in Julian. Eunap. V. Æaeſii. p. 33. 63.

Philoſophie ordinaire ; mais on gardoit un ſilence profond ſur la partie miſtérieuſe du ſiſtème, principalement depuis les Empereurs Chrétiens, qui ne faiſoient aucune grace à tout ce qui avoit l'air de Magie. On ne s'ouvroit qu'à des gens d'une fidélité éprouvée, ou dont on étoit aſſûré d'ailleurs. On apprenoit à ceux-ci une Philoſophie occulte ſur les différentes eſpéces de Divination, ſur la nature & la ſubordination des Dieux & des Génies, touchant leur culte ſecret & les cérémonies néceſſaires pour lier commerce avec eux. Car les Platoniciens promettoient de rendre l'homme parfait & heureux, en lui procurant une union intime avec la Divinité : & comme ſelon Platon l'eſpace immenſe, qui nous ſépare de Dieu, eſt rempli d'Etres

tres ſubordonnés les uns aux autres, ils prétendoient, à l'aide d'une longue chaîne de Héros, de Génies & de Dieux, faire arriver l'ame, par dégrés & de proche en proche, juſqu'à la vûë la plus immédiate du Dieu ſouverain, pour y devenir Dieu elle-même, en ſe plongeant & ſe perdant dans l'abîme de l'Etre, du Vrai & du Bien. Leur ſcience s'appelloit Théürgie. Les Chrétiens & les Païens convenoient qu'il y avoit du ſurnaturel dans cette ſecte. Et en effet des hommes ſuperbes, qui dédaignoient l'entremiſe du ſeul & unique Médiateur, méritoient bien de prendre pour guides, ſans le ſavoir, les Puiſſances des ténébres. Si Dieu a permis au pere du menſonge de ſuſciter Jamnès & Mambrès pour réſiſter à Moïſe; s'il doit un jour lui

permettre d'opérer des prodiges par l'Homme-de-péché ; il a pu lui laiſſer faire de ſemblables efforts, pour arrêter la chute de l'Idolâtrie.

Peut-être auſſi que toute la Magie des Platoniciens ſe réduiſoit à la connoiſſance de ſecrets purement naturels, accompagnée de beaucoup d'impoſture & de charlatanerie. Puiſque leurs miſtères Théürgiques tendoient à ſoûtenir le Paganiſme, ces philoſophes étoient ſans doute les inſtrumens du Démon. Mais ſans le faire intervenir en perſonne, il n'eſt pas impoſſible que des fourbes animés de ſon eſprit, ſoient venus à bout d'ébloüir un Prince de vingt ans, que ſon amour pour le merveilleux faiſoit donner de lui-même dans les piéges qu'on lui tendoit.

Edéſius alors chef des Platoniciens, diſciple & ſucceſſeur d'Iamblique, demeuroit à Pergame ville de Miſie. La réputation de ſa doctrine attira Julien, qui vint à Pergame avec la magnificence d'un grand Prince : car il avoit des revenus immenſes, dit Eunape. C'eſt qu'il joüiſſoit depuis peu de la ſucceſſion de ſon aïeule. Edéſius étoit accablé de vieilleſſe & d'infirmités : mais il avoit l'eſprit ſi ſain & ſi vigoureux, que Julien ne pouvoit revenir de ſa ſurpriſe. Ce Prince ne vouloit plus le quitter, & auroit épuiſé dans un moment, s'il avoit pu, toute la ſcience de ce Philoſophe. Il lui envoïoit de grands préſens que le vieillard refuſoit toujours. Edéſius ayant un jour prié Julien de le venir trouver, lui dit : « Aimable enfant de la ſageſſe, *Eunap. p. Iambl. p. 32. V. Max. p. 69. 70.*

» vous connoiſſez par mes diſ-
» cours ce que mon ame ſent pour
» vous ; mais mon corps refuſe
» de la ſervir. C'eſt comme vous
» voïez un vieil édifice qui me-
» nace d'une ruine prochaine. Je
» vous conſeille donc d'aller
» chercher mes véritables en-
» fans. Vous trouverez chez eux
» une ſource inépuiſable de lu-
» miére & de ſageſſe. Si vous
» aviez jamais le bonheur d'être
» initié à leurs miſtères, vous
» rougiriez d'être homme ; vous
» vous ne pourriez plus ſouffrir
» ce nom. Que n'avons-nous ici
» Maxime ! Malheureuſement il
» eſt à Ephéſe, & Priſcus eſt par-
» ti pour la Grece. Il nous reſte
» Euſébe & Chriſanthe. En pre-
» nant leurs leçons, vous ſoula-
» gerez un foible vieillard, qui
» n'eſt plus en état de vous en
» donner.

cha donc à ces d'Edéſius, ſans rtant à le voir lui- ſanthe étoit préve- Maxime en faveur irgie. Euſébe paroiſ- népriſer. Celui ci qui éloquence brilloit en ce de Maxime. Chriſan- applaudiſſoit, & Julien roit extrémement. Euſébe oit d'ordinaire par ces pa- les : *Voilà ce qu'on doit appeller les vérités ſolides : car pour les pro- liges des prétendus faiſeurs de mi- acles, ce ſont des illuſions & des xtravagances, qu'il faut laiſſer ux inſenſés, qui ont commerce vec les Puiſſances matérielles.* Ju- ien, entendant tous les jours a même choſe, prit Chriſanthe n particulier, & lui dit : *Si ous aimez la vérité, mon cher Chriſanthe, expliquez-moi, je vous* Id. ib. p. 71. 72.

en conjure, ces paroles, qu'Euſébe nous repéte éternellement. Vous ferez mieux, repartit Chriſanthe avec un air de miſtère, *de vous adreſſer à lui-même.*

Id. ib. p. 73. Le Prince n'y manqua pas à la premiére entrevûë ; & Euſebe lui répondit : „ Maxime eſt „ un des plus anciens & des plus „ habiles diſciples d'Edéſius ; „ mais il donne dans des folies. „ Il n'y a pas long-tems qu'il „ nous conduiſit tous tant que „ nous étions au temple d'Hé„ cate. Quand nous fûmes arri„ vés, & que nous eûmes ſalué „ la Déeſſe, il nous dit : aſſeïez„ vous, mes chers amis. Vous „ verrez, ſi je ſuis un homme „ ordinaire. Nous nous aſsîmes. „ Il purifia un grain d'encens, „ & récita tout bas je ne ſai quel„ le himne. Auſſitôt la ſtatuë „ de la Déeſſe ſe mit à ſoûrire.

„ Nous fûmes effraïés : mais il
„ nous dit : ce n'eſt qu'une ba-
„ gatelle. Les flambeaux qu'elle
„ tient vont s'allumer. En effet
„ les flambeaux s'allumérent,
„ avant qu'il eût fini de parler.
„ Nous fûmes frappés un inſtant
„ de ces preſtiges : mais il n'y a
„ rien là qui m'étonne, ni qui
„ doive vous étonner. L'eſſen-
„ tiel eſt d'épurer ſa raiſon. *Je vous*
„ *laiſſe avec vos raiſonnemens*, re-
prit bruſquement Julien. *Adieu, vous m'avez montré l'homme que je cherche.* Il embraſſa tendrement Chriſanthe, & prit la route d'Ephèſe. Dans ce détail que j'ai tiré d'Eunape diſciple de Chriſanthe, on voit, ce me ſemble, un complot formé entre ces philoſophes, qui avoient partagé les rôles, pour donner une haute idée de leurs miſtères, ſans ſe commettre. Craignant la légé-

té de Julien, ils ne s'ouvrent
[illegible] sa curio-
[illegible] à bout de le
[illegible] les mains de Ma-
[illegible] qu'eux, & plus
[illegible] achever cette impor-
[illegible]
[illegible] d'Ephèse étoit un
[illegible] déja vieux, qui portoit
[illegible] barbe blanche. Il
[illegible] la naissance & du bien,
[illegible] vif, les ïeux perçans, la
[illegible] forte & insinuante, une
[illegible]uence rapide. Le ton de sa
voix & le mouvement de ses
ïeux étoient si heureusement as-
sortis, qu'il enchantoit ceux qui
l'approchoient, & s'en faisoit
écouter comme un Oracle. Ju-
lien se livra sans reserve à sa con-
duite, & dès qu'il eut pris ses
leçons, il brisa, dit Libanius,
comme un lion en fureur,
tous les liens qui l'attachoient
à

à la Religion Chrétiéne.

Maxime, qui avoit peut-être beſoin d'un ſecond, lui perſuada de faire venir Chriſanthe : & ces deux philoſophes, quelqu'habiles qu'ils fuſſent, ne pouvoient ſuffire qu'avec peine à l'avidité de leur diſciple, qui croïoit n'avoir point rien appris, tant qu'il lui reſtoit quelque choſe à apprendre. Enfin ils l'introduiſirent dans le ſecret de leurs miſtéres. On dit que le philoſophe qui devoit l'initier (c'étoit ſans doute Maxime) l'aïant mené dans un temple, les fit deſcendre dans une grotte ſoûterraine. Quand les évocations furent achevées, on entendit tout à coup un bruit effroïable : on vit paroître des ſpectres de feu. Julien encore novice fut ſaiſi de fraïeur, & fit par habitude le ſigne de la Croix. Tout diſpa-

Theodoret. l. III. c. 3. Greg. N. Or. III. p. 71.

rut à l'inſtant : & la même choſe étant arrivée juſqu'à deux fois, Julien ne put s'empêcher de dire à Maxime, qu'il admiroit la vertu de ce ſigne des Chrétiens. Maxime, qui vit chanceler ſon proſélite, lui dit d'un air d'enthouſiaſte : *Quoi donc, croïez-vous avoir fait peur aux Dieux ? Non, Prince : mais les Dieux ne veulent point avoir de commerce avec un profane comme vous.* Julien ſe païa de cette raiſon, ne troubla plus la cérémonie, & ſe laiſſa initier.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Maxime lui prédit l'Empire ; qu'il fit briller à ſes ïeux le projet ſingulier de détruire la Religion dominante pour rétablir celle de ſes ancêtres ; & qu'à force de prédictions, de flateries & de preſtiges, il le rendit le Païen le plus convaincu & le plus fanatique qui fut

jamais. Si Julien n'adopta les fables populaires qu'en partie ; les choses merveilleuses, qu'il vit effectivement, ou qu'il crut voir sous la direction de Maxime lui firent adopter le culte Païen dans toute son étenduë. Son ame crédule & superstitieuse embrassa ce culte extravagant, comme l'unique qui pût honorer la divinité.

Julien ne se regarda plus que comme un Prince appellé par les Dieux, pour être le restaurateur de leurs autels. Il soûpiroit en voïant l'état du Paganisme, il s'atendrissoit jusqu'aux larmes sur la ruine & l'abandon des temples, dont les dépoüilles étoient en proïe aux favoris de Constance. Il disoit quelquefois à ses amis, que s'il devenoit Empereur le monde seroit heureux : & le fondement du bon-

Liban. O. x. p. 26[illegible] Idem. Pa[illegible] neg. 174. Socr. l. 11 c. 1.

heur qu'il promettoit à l'univers étoit le rétabliſſement de l'Idolâtrie, qu'il appelloit la vraïe piété. Dès lors il commença à regner ſur les cœurs de ceux d'entre les Païens, qui furent ſon changement. Ils offroient pour lui des ſacrifices en ſecret. Quelques-uns entreprenoient des voïages, uniquement pour voir & pour entendre celui qu'ils conſidéroient déja comme leur libérateur.

Cependant Julien gardoit toujours les dehors du Chriſtianiſme; & pour comble d'hipocriſie, ſachant qu'on avoit à la Cour quelques ſoupçon de ce qui s'étoit paſſé, il ſe fit raſer la tête, (a) & embraſſa la vie Monaſtique. Il exerçoit l'office

(a) Ἐν χρῷτε κειρόμενος τὸν τῶν Μοναχῶν ὑπεκρίνετο βίον. *Et ad cutem uſque tonſus monaſticam vitam ſimulavit.* Socrat. Ἐν χρῷ ἐκείρετο καὶ τὸν μοναχικὸν ἐπλάττετο βίον. *Sozom.*

de Lecteur dans l'Egliſe de Nicomédie, fréquentoit les lieux conſacrés à la priére, & ne quittoit plus les tombeaux des Martirs. Par cette diſſimulation profonde, que les Païens même devoient condamner, il réüſſit à tromper Conſtance & Gallus. Celui-ci qui avec beaucoup de vices allioit je ne ſai quelle piété extérieure, qui coûte peu & qui raſſure, allarmé des bruits qui ſe répandoient au ſujet de ſon frere, dépêcha vers lui un célébre Evêque Arien nommé Aëtius, pour l'affermir dans la Religion Chrétiéne. Aëtius revint édifié de Julien, dont il rendit bon témoignage à Gallus. Nous avons encore une lettre de ce Prince à Julien, où il le félicite de ſa perſéverance, & l'exhorte à ne ſe jamais démentir. Au reſte les deux fréres

n'avoient preſque aucune relation enſemble. Ils ne s'écrivoient que rarement & ſur des bagatelles ; non par indifférence l'un pour l'autre (car ils s'aimoient tendrement) mais pour ménager la délicateſſe de Conſtance, Prince ombrageux & timide, toujours prêt de ſacrifier à ſa ſureté le ſang qui lui devoit être le plus cher. Néanmoins il s'en fallut peu, malgré ces précautions, que Julien ne fût enveloppé dans la ruine de ſon frere.

Conſtance avoit commencé de porter envie à Gallus, dès qu'il l'eut fait Céſar. Cette baſſe jalouſie avoit été augmentée par quelques avantages, que le Céſar remporta ſur les Perſes, qui étoient en poſſeſſion de vaincre Conſtance, toujours malheureux dans les guerres étrangéres.

Les Eunuques & les flateurs, qui faiſoient de cet Empereur leur joüet & leur eſclave, aïant connu ſon foible, n'omettoient rien d'un côté pour l'indiſpoſer contre Gallus, & de l'autre pour faire commettre des fautes au jeune Prince, en l'irritant par des lettres & par des avis ſecrets. Gallus naturellement crédule & farouche, encore aigri par Conſtine ſa femme, (a) que les Hiſtoriens nous dépeignent, comme une Furie altérée de ſang, ne ſe prêta que trop aux vuës de ſes ennemis par ſes cruautés & par ſa mauvaiſe conduite. Les Eunuques l'accuſérent alors d'aſpirer à l'indépendance, & de vouloir ſe faire proclamer Auguſte. Sa perte fut réſoluë. Conſtance l'attira par adreſſe en Oc- An. 354

(a) *Megæra quædam mortalis, inflammatrix ſævientis aſſidua, &c.* Amm.

AN. 354. cident, où il lui fit ôter la pourpre, & enfin la vie. (*a*) Ainſi périt Gallus à l'âge de vingt-neuf ans, après avoir plus d'une fois éprouvé la bonne & la mauvaiſe fortune. Il étoit couſin germain de Conſtance, & doublement ſon beau-frere. La nature lui avoit donné un extérieur avantageux & propre à inſpirer du reſpect : mais il fut incapable de regner de l'aveu de ſon frere même. Il avoit porté le titre de Céſar environ quatre ans.

Liban. Or. x. p. 266. 267. Jul. ad Athen. Ammian. l. XXI. c. 16. Zoſim. l. II.

Les auteurs de cette cruelle intrigue riſquoient trop en laiſſant la vie à Julien. Ils l'impliquérent donc ſur les prétextes les plus frivoles dans les crimes de Gallus. Il fut arrêté & livré à des gardes, dont l'inhumanité lui fit ſouhaiter pluſieurs fois d'ê-

(*a*) Il lui fit couper la tête à Flanone en Dalmatie.

tre au fond d'une prison. Ils le traînérent de côté & d'autre pendant sept mois, & le conduisirent enfin à Milan, ou la Cour étoit alors. Il y fut long-tems entre la vie & la mort, accusé par les Eunuques & protegé par l'Impératrice Eusébie. Cette Princesse qui avoit beaucoup d'amour pour les sciences, & un cœur tendre (*a*) pour les malheureux, emploïoit en faveur de Julien tout le pouvoir, que sa beauté & sa sagesse lui donnoient sur l'esprit de l'Empereur. Mais il étoit à craindre, que son crédit ne put tenir contre l'énorme puissance des ennemis de Gallus, & en particulier de l'Eunuque Eusébe, grand Chambellan, le plus dangereux de tous.

AN. 355.

Liban. Or. x. 267. Amm. l. xxv. c. 4. Jul. ad Athen.

Julien étoit soigneusement

(a) *In culmine tam celso humana.* Amm.

dé. On épioit toutes ſes pa-
les : on eût voulu deviner ſes
ıſées pour lui en faire des cri-
s. Il étoit perdu ſans reſſour-
, s'il lui fut échappé quelque
inte. Il falloit qu'il cachât
fond de ſon ame la vive dou-
. qu'il reſſentoit de la perte
n frere, & de ſes propres
eurs : affreuſe ſituation pour
nce (a) qui n'étoit point or-
ai ient maître de ſa langue:
is il le fut en cette occaſion.
lien eut aſſez de courage, pour
ne point faire ſa cour en char-
geant la mémoire de Gallus, &
aſſez de prudence pour ne rien
dire à ſa décharge : ce qui n'eût
pas manqué de mettre Conſtan-
ce en fureur. Au bout de ſix mois
l'Impératrice l'emporta ſur le
favori. Elle obtint une audien-

[a] *Linguæ fuſioris & admodum rarò ſi-lentis.* Id.

ce à Julien, & l'exhorta elle-même à ſe défendre. L'Empereur parut aſſez content, & promit de l'écouter encore une fois. Mais l'Eunuque, qui craignoit que ſon Maître ne goutât Julien, & ne prit quelque confiance en lui, fit manquer cette ſeconde audience. Le Prince fut donc obligé d'achever ſa juſtification par l'entremiſe de ſa protectrice, qui lui obtint la permiſſion de retourner en Aſie. AN. 354.

Pendant qu'on faiſoit les préparatifs de ſon voïage, il alla paſſer quelque-tems dans la ville de Côme, ſoit que l'Eunuque Euſébe lui eût fait ordonner de ſortir de Milan; ſoit que lui-même, de concert avec l'Impératrice, eût pris le parti de s'éloigner de la Cour; de peur d'irriter ſes ennemis en joüiſſant ſous leurs ïeux de l'eſpéce de victoi-

Ammian. l. XV. c. 2. Jul. ad Athen. Id. Or. III. Id. ad Themiſt. Greg. Or. XX. p. 326. Id. Or. IV. 132.

, qu'il venoit de remporter.
is dans cet intervalle l'Em-
eur changea d'avis, & ſur les
ivelles de quelques ſoulève-
ns arrivés dans l'Illirie & dans
Gaules, il ne voulut plus
Julien allât en Aſie. On ne
ic pas comment ces révol-
uvoient influer dans la def-
de Julien, à moins qu'on
crain à l'Empereur,
rince enhardi par les
ices ne ſongeât à for-
un parti dans un païs, où il
doit de grandes terres, & où
il s'étoit fait généralement eſti-
mer. Euſébie, qui ſavoit le goût
de Julien, lui ménagea un ordre
de ſe retirer en Grece. Ce voïa-
ge avoit tout l'air d'un exil, mais
il ſouhaitoit paſſionément de le
faire. Il vola donc à Athènes,
qui depuis tant de ſiécles étoit
le centre de la litterature, & le

rendez-vous de la jeuneſſe la plus brillante. An. 355

Julien y trouva S. Baſile, & S. Gregoire de Nazianze. Celui-ci qui étoit deſtiné à épuiſer contre la mémoire de ce Prince Apoſtat toute la force de l'éloquence dans des diſcours comparables aux Philippiques de Démoſthène & de Cicéron, aſſure qu'en le voïant, il apperçut le déreglement de ſon eſprit dans ſa phiſionomie & dans ſon maintien. En effet lorſqu'on rapproche avec équité les différens traits, que ce Pere, les autres Auteurs & Julien lui-même, nous en ont laiſſés, il faut convenir, que ſa figure & tout ſon extérieur n'étoient pas moins ſinguliers, que ſon caractère. Il avoit une taille médiocre; le corps bien formé, agile & vigoureux; la démarche peu aſ-

Greg. Or. IV. 122. Amm. l. XXII. c. 14. Id. XXV. c. 4. Jul. Miſop.

e ; des épaules larges qui ſe
ſoient & ſe baiſſoient tour
ur ; le coû fort gros & pen-
; la tête toujours en mou-
ent, les cheveux naturelle-
t arrangés : les ſourcils & les
x parfaitement beaux ; le re-
rd d'un feu ſurprenant : mais
n y liſoit de l'inquiétude & de
la légereté : le nez droit, la lé-
vre inférieure allongée, l'air rail-
leur, une barbe hériſſée qui fi-
niſſoit en pointe. C'eſt ainſi du
moins qu'il l'a porta lorſqu'il fut
Empereur. Il parloit & rioit avec
excès. Comme ſa langue, toute
rapide qu'elle étoit, ne pouvoit
pas toujours ſuivre ſes penſées ;
ſon diſcours étoit quelquefois
entrecoupé, & ſa parole héſi-
tante. La vivacité lui faiſoit ſou-
vent faire des queſtions & des
réponſes hors de propos, ou qui
manquoient de juſteſſe.

Ceux qui n'avoient pas les mêmes lumiéres que S. Gregoire ne faiſoient attention qu'à ce qu'ils voïoient, ou croïoient voir d'eſtimable dans Julien. Ils admiroient ſa pénétration, l'étenduë & la variété de ſes connoiſſances, la douceur de ſon commerce. Ils lui trouvoient une éloquence modeſte, qui perſuadoit l'auditeur en paroiſſant le reſpecter; car, ſi nous en croïons Libanius, il ne pouvoit parler ſans rougir. Sa naiſſance, ſa jeuneſſe, les malheurs de ſa Maiſon, ſa fortune préſente jointe à la qualité d'héritier préſomptif de l'Empire, donnoient du relief à ſes talens & à ſon mérite. Les préjugés de la Religion les groſſiſſoient encore dans l'eſprit des Païens, qui ſavoient ou qui devinoient ſes ſentimens. On voïoit ſans ceſſe autour de lui une foule

An. 355.

Liban. Or. X. p. 269. Greg. Or. IV. 121. Jul. Miſ. Eunap. V. Max. 74. 75.

AN. 355. de jeunes gens & de vieillards, d'orateurs & de philoſophes, de maîtres & de diſciples confondus dans la foule de ſes admirateurs. Mais ce n'étoit pas uniquement pour conferer avec des gens de lettres, ni pour voir les antiquités de la Grèce, ni même pour fréquenter les Païens les plus ſuperſtitieux de tout l'Empire, que Julien avoit entrepris le voïage d'Athènes. Il y venoit chercher le Pontife d'Eleuſine, qui paſſoit pour être encore plus profond que Maxime dans la ſcience de la Théurgie. Julien forma une liaiſon étroite avec ce Pontife, & ſe remplit avidement de ſa ſageſſe prétenduë. Il s'ouvrit encore à d'autres Païens, qu'il jugea dignes de ſa confiance.

On comprend aiſément quels charmes devoit avoir pour lui le ſéjour

séjour d'Athènes. Il chérissoit cette Ville comme sa véritable patrie : il eût voulu s'y fixer pour toujours : mais son bonheur fut bientôt troublé par un ordre qui le rappelloit à la Cour. Constance se rendoit enfin une justice qu'il ne s'étoit jamais renduë ; & avoüoit qu'il n'étoit plus capable de gouverner seul. L'Empire étoit attaqué de toutes parts. Les Gaules ravagées par les Barbares demandoient la présence d'un Prince ; & l'Empereur croïoit avoir de bonnes raisons pour ne pas quitter alors l'Italie. L'Impératrice n'omettoit aucune occasion de parler en faveur de Julien. Constance n'avoit d'héritiers que lui, & n'étoit pas sans remors sur la maniére dont il avoit traité les Princes de la Maison impériale. Ne pouvant avoir d'enfans mâles, il regardoit ce

AN. 355.

Lib. ibid. & Or. Conſ. 23. *Jul. ad Athen.* *Zoſim. l.* III. *Amm. l.* XV. *c.* 8. *Id. l.* XVI. *c.* 1. *Jul. ad Athen.*

AN. 355. malheur comme une juſte puni-
tion de Dieu. Il lui vint donc en penſée d'élever Julien à la dignité de Céſar. S'il croïoit que ce Prince n'avoit pas ſujet de l'aimer ; au moins eſperoit-il que la pourpre lui feroit oublier le paſſé. Il comptoit ſur la modération de Julien, dont les inclinations différentes de celles de ſon frere faiſoient dire qu'il reſſembloit à Titus, comme Gallus avoit reſſemblé à Domitien. A tout événement Conſtance ſe promettoit de prendre de ſi juſtes meſures & de faire ſi bien obſerver le nouveau Céſar, qu'il ne pourroit ſortir du ſecond rang, ni ſe faire Empereur malgré lui. Libanius prétend que Julien, en recevant l'ordre qui le rappelloit à la Cour, apprit auſſi les vuës qu'on avoit ſur lui ; mais il n'en regarda pas moins cet ordre comme un ar-

rêt de mort. L'image ſanglante de Gallus ſe preſenta d'abord à ſes ïeux. Il leva les mains vers le temple de Minerve, qui étoit la citadelle d'Athènes. Il y alla lui-même avant que de partir, & en préſence de quelques Païens ſe tenant attaché à la baluſtrade ſacrée, qu'il arroſoit d'un torrent de larmes, il ſupplia la Déeſſe de ne point abandonner le plus fidèle de ſes ſerviteurs. AN. 355.

A peine fut-il arrivé à Milan, que l'Empereur propoſa dans ſon Conſeil le deſſein où il étoit de le faire Céſar. Les favoris mirent en œuvre toutes les reſſources de la flaterie, pour parer ce coup. Mais Euſébie appuïa le ſentiment de l'Empereur avec tant de force & d'adreſſe, que la promotion de Julien fut réſoluë. Il apprit cette nouvelle avec une extrême douleur; & comme l'Im- *Amm. l. XV. c. 8. Jul. ad Ath. Zoſ. l. III.*

AN. 355. pératrice lui avoit permis & même ordonné de s'adreſſer à elle avec une entiére confiance, il lui écrivit pour la conjurer par tout ce qu'elle avoit de plus cher au monde, de lui obtenir la permiſſion de retourner dans ſa (*a*) patrie. Quand il eut écrit ſa lettre, il craignit qu'elle ne fut interceptée, & pria ſes Dieux de lui faire connoître s'il étoit à propos de la riſquer. Les Dieux, à ce qu'il aſſure, le menacérent, s'il le faiſoit, de la mort, & de la mort la plus honteuſe. Il la ſupprima donc, & commença cette même nuit à faire de profondes réflexions. » Quelle eſt ma penſée, » diſoit-il ? Je voudrois réſiſter » aux Dieux & régler ma deſtinée » plus ſagement que ceux à qui » rien n'eſt inconnu. C'eſt aſſez

(*a*) Julien appelle ainſi l'Aſie mineure où il avoit été élevé.

» pour la prudence humaine de AN. 351
» ne point trop s'égarer dans le
» petit cercle des objets qui l'en-
» vironnent. Elle n'apperçoit que
» ce qu'elle tient dans ſes mains,
» & tout au plus un avenir pro-
» chain qui commence à ſe déve-
» lopper. Les conſeils des Dieux
» embraſſent tout. Auteurs de l'a-
» venir le plus éloigné, comme
» du preſent, ils connoiſſent éga-
» lement l'un & l'autre. Ils nous
» conſeillent & font toujours ce
» qui nous eſt le plus utile. Tu te
» mettrois en colère, ſi quelque
» choſe de ce qui t'appartient ſe
» vouloit ſouſtraire à ton uſage,
» ſi ton cheval, par exemple,
» refuſoit de te porter. Et toi, qui
» prétens être un homme, (&
» quel homme encore!) tu te dé-
» robes aux Dieux. Ils ont des deſ-
» ſeins ſur toi: & tu refuſes de t'y
» prêter. C'eſt une folie: c'eſt une

AN. 355. » injuſtice. Te voilà donc prêt à « flater, & à faire des baſſeſſes » pour éviter la mort, quand tu » dois à l'exemple de Socrate te » livrer à la Providence, faire ce » qui dépend de toi; & lui laiſſer » faire le reſte! Il ne s'agit point » d'uſurper la pourpre, ni de faire » des pas pour l'obtenir; mais » de la recevoir de la main des » Dieux qui te la préſentent. Il ſe rendit à ces réflexions. Il vit l'Empereur & l'Impératrice, qui l'encouragérent de plus en plus. En attendant le jour deſtiné pour la proclamation, quelques Officiers du Palais s'aſſemblérent autour de lui, le raſérent, lui arrachérent le manteau de Philoſophe, & l'habillérent en homme de guerre. Ce nouvel équipage lui alloit tout-à-fait mal. Il ne pouvoit prendre les airs de la Cour, & marchoit les yeux baiſ-

ſés, comme s'il eût encore été ſous la diſcipline de Mardonius. Sa métamorphoſe fut une eſpèce de maſcarade, qui divertit la Cour pendant quelque tems. AN. 355

Enfin le ſixiéme de Novembre 355. ſous le Conſulat d'Arbétion & de Lollien, l'Empereur ſortit du Palais, pour ſe rendre au lieu où il avoit fait aſſembler les ſoldats. Là ſur un tribunal élevé, environné des Aigles Romaines, & tenant par la main Julien, qui entroit ce jour-là même dans ſa vingt-quatriéme année, après avoir parlé en peu de mots des beſoins de l'Empire & du mérite du jeune Prince, il déclara, qu'il avoit réſolu de le créer Céſar, ſi l'armée le jugeoit à propos. Sur quoi aïant été interrompu par un murmure d'approbation, il le revêtit de la pourpre & le proclama Céſar. Jamais

Amm. l. xv. c. 8. Soc. l. 11 c. 1. Sozom. l. c. 2.

AN. 355. promotion ne fut plus univerſellement applaudie. On fit des acclamations à la loüange de l'Empereur : on en fit à la loüange de Céſar : mais on ménagea tellement celles-ci, qu'elles firent honneur à Julien, ſans déſobliger Conſtance. La joïe éclatoit dans toute l'aſſemblée. Julien même, qui avoit paru rêveur & embaraſſé pendant la cérémonie, ne put s'empêcher d'être ſenſible à des démonſtrations ſi ſincères. Son viſage s'ouvrit (*a*) & ſes regards s'animérent. On vit dans ſes ïeux une noble fierté, mêlée de douceur, qui parut annoncer un grand Prince, & un Prince aimable. Conſtance le fit monter dans ſon char & le conduiſit au Palais, où Julien ne put ſe voir qu'avec horreur au milieu

(*a*) *Oculos cum venuſtate terribiles vultumque excitatiùs gratum.* Amm.

milieu des meurtriers de tous ses parens. Il répétoit de tems en tems un vers d'Homére (a) qu'il appliquoit à sa nouvelle dignité, donnant à entendre qu'il regardoit la pourpre comme une destination à la mort, ou plutôt comme la mort même.

AN. 355.

A dire vrai, la conduite qu'on tenoit à son égard n'étoit pas propre à dissiper ses fraïeurs. Sous prétexte de lui faire sa Maison, on ne lui permit de retenir que quatre de ses anciens domestiques, Evémérus son bibliothécaire, & Oribase de Pergame son médecin, qui étoient les confidens de son apostasie, & deux autres, qui n'étoient que des enfans. Ses gardes furent plus chargés d'observer ses démarches, que de veiller à la sureté

Jul. ad Athen. Id. Or. IV. Eunap. V. M. 76. Id. V. Oribe 140. Amm. l. XXVI. c. 5. Id. l. XV. c. 8.

(a) Πολλάξε πορφύρεος θάνατος καὶ μοῖρα κραταιή

ſa perſonne. Conſtance prit peine d'écrire de ſa propre in une inſtruction très détail- pour régler ſes moindres ac- ns. Il y ſpécifioit le nombre & la qualité des plats qu'on ſerviroit à la table du Céſar ; enſorte qu'on eût pris Julien, dit un Auteur original, pour un jeune homme, que ſon beau-pere (*a*) envoïoit aux écoles. Auſſi l'Empereur n'en vouloit-il faire autre choſe qu'un fantôme revêtu de pourpre, qui pût figurer à la tête des armées, & promener de ville en ville l'image du Souverain. Il ne devoit agir que dépendemment des Officiers qui commandoient dans les Gaules : & ceux-ci eurent ordre de s'en défier comme de l'ennemi même. Cependant Conſtance vou-

(*a*) *Ut privignum ad ſtudia mittens*, Amm.

lut qu'il épouſât Héléne ſa ſœur, AN. 355
& le déſigna ſon collégue dans le Conſulat pour l'année ſuivante. L'Impératrice de ſon côté lui donna une belle & nombreuſe bibliothéque d'Auteurs Grecs. Ce préſent l'empêcha de regreter celle qu'il avoit laiſſée en Aſie, & lui fit retrouver la Grece au milieu des Gaules. C'eſt ainſi qu'il s'exprime dans l'Eloge de ſa bienfaictrice; diſcours moins étudié peut-être, mais certainement plus ſincère, que ſes deux Panégiriques (*b*) de Conſtance.

(*a*) Ces deux Panégiriques contiennent beaucoup de faits & d'excellens principes de gouvernement. On croit que Julien n'étoit pas encore Céſar lorſqu'il compoſa le premier. Il fit le ſecond dans les Gaules. On y trouve quelques phraſes païénes : ce qui feroit croire qu'il les auroit retouchés depuis qu'il ſe fut déclaré Païen.

VIE DE L'EMPEREUR JULIEN.

LIVRE SECOND.

An. 355. JULIEN partit de Milan le premier de Décembre, & paſſa les Alpes, accompagné ſeulement de trois cens ſoixante ſoldats. C'étoit la coutume aux réceptions ſolemnelles des Princes, & dans les autres réjoüiſſances publiques, de ſuſpendre au milieu des ruës des couronnes de feüillage. Dans une petite

Amm. XV. c. 8. *Jul. ad Athen.* *Lib. Or.* X. *p.* 270. 271. *Socr.* III. c. 1.

ville des Gaules, la premiére que Julien trouva ſur ſa route, une de ces couronnes ſe détacha d'elle-même, & ſe poſa ſur ſa tête : ce qui parut un préſage des victoires qu'il alloit remporter. On prétend auſſi, que lorſqu'il faiſoit ſon entrée à Vienne, une vieille femme aveugle s'écria qu'il rétabliroit les temples des Dieux. Quoiqu'il en ſoit, il arriva dans cette ville avant la fin de Décembre, & y fut reçu avec une joïe inexprimable. Toute la ville courut fort loin à ſa rencontre, ſans diſtinction d'âge, de ſexe, ni de rang. On croïoit voir en ſa perſonne un Génie tutélaire, dont la préſence alloit mettre fin aux malheurs publics. AN. 355.

Je ne ſai ſur quel fondement on pouvoit appuïer de ſi grandes eſpérances. Dès le tems où Ma- *Liban. Or. X. p. 269. Secr. ibid. Jul. ad Athen.*

An. 355. gnence avoit uſurpé la pourpre dans les Gaules, Conſtance, par une politique avantageuſe à l'Empereur, mais funeſte à l'Empire, avoit écrit aux * Allemans, pour les engager à faire une diverſion en ſa faveur. Ils paſſérent volontiers le Rhin; mais après la défaite du tiran, ils ne voulurent plus le repaſſer. Lorſque Julien vint dans les Gaules, ils avoient ruiné environ quarante-cinq villes, ſans compter ni les châteaux ni les bourgs. Ils occupoient la largeur de quinze lieuës le long du Rhin, depuis la ſource de ce fleuve juſqu'à ſon embouchure; & ravageoient impunément trois fois autant de païs. Les Gaulois échappés à la mort ou à la ſervitude, éprouvoient dans les villes toutes les horreurs de la captivité. L'ennemi venoit en-

* Alamani.

lever ſous leurs ïeux leurs trou- AN. 355.
peaux & leurs moiſſons, & les réduiſoit à vivre du peu de blé qu'ils ſemoient dans l'enceinte de leurs murailles. La fraïeur avoit rendu déſertes pluſieurs villes encore éloignées des Barbares. Dans de pareilles circonſtances, que devoit-on ſe promettre d'un jeune Prince, élevé à l'ombre des écoles, qui n'avoit jamais vû d'épée nuë, ni connu la guerre que dans les livres? Mais la lecture lui tint lieu d'exercices, comme autrefois à Lucullus; enſorte qu'il juſtifia bientôt les preſſentimens des Gaulois.

Dans les Gaules la campagne *Amm.* ne commençoit pas avant l'été. XVI. 2. XVII. 8. Julien emploïa donc au prépa- AN. 356. ratifs néceſſaires l'hiver & le printems; & ſans écouter les conſeils des flateurs & des Officiers de Conſtance, qui ne ſon-

ɔient qu'à lui inſpirer l'amour
ɛs plaiſirs & leur propre lâche-
il partit de Vienne pour al-
ɹer chercher les Allemans, qui venoient de lever le ſiége d'Autun, & couroient encore le païs. Le Céſar arriva dans Autun le vingt-quatriéme de Juin, montrant toute la réſolution & toute la ſageſſe d'un vieux Capitaine, dit Ammien. Cependant il y eut peut-être plus d'intrépidité que de ſageſſe à s'opiniatrer, comme il fit, à choiſir des deux chemins, qui conduiſoient d'Autun à Auxerre, celui qui étoit le plus court, mais le plus dangereux. Sur la route d'Auxerre à Troïes, il fut ſouvent attaqué par différens Corps de Barbares: mais quoiqu'ils fuſſent ſupérieurs en nombre, il en tua une partie, fit les autres priſonniers, & mit tout le reſte en fuite. De

Troïes aïant pris par Reims le chemin du païs, que nous appellons aujourd'hui la Lorraine; les ennemis, embuſqués dans une forêt, penſérent à la faveur d'un broüillard lui enlever ſon arriére-garde. Cette ſurpriſe l'obligea à marcher avec plus de précaution, & lui apprit qu'une ſage défiance eſt la qualité la plus eſſentielle à un Général. AN. 351

Quelque tems après, il ſe vangea proche de Brumat.* S'étant ouvert les chemins par la victoire, il pénétra juſqu'aux ruines de Cologne, que les Barbares avoient détruite dix mois auparavant: car ils ruinoient les places; quand ils les avoient priſes, au lieu de s'y fortifier; ne voulant point demeurer dans les villes qu'ils appelloient des tombeaux & des priſons. Julien après avoir rétabli les murs de Cologne, & contraint par la terreur de ſes ar- *Amm. xvi. c. 3. 4.

* Brocomagus.

AN. 356. mes quelques Rois des François à faire tréve avec les Romains, vint paſſer le reſte de l'hiver à Sens, où il ſe vit auſſitôt aſſiégé par une multitude de Barbares. Il avoit peu de monde avec lui, parce qu'il comptoit ſur Marcellus, Généraliſſime de la cavalerie, qui avoit ſon quartier dans le voiſinage. Marcellus, qui avoit reçu ordre de ſe défier de Julien, crût que cet ordre diſoit plus qu'il ne ſembloit dire, & n'envoïa point de ſecours. Ce Prince enfermé dans la ville, travailloit à reparer les murailles. Il étoit nuit & jour ſur les remparts, frémiſſant de colére de ſe voir abandonné, prêt à repouſſer l'ennemi en cas d'attaque; mais trop foible pour tenter une ſortie. Enfin les Barbares, qui ne s'étoient pas attendus à trouver tant de réſiſtance, ſe retirérent au bout d'un mois.

AN. 357.

Telle fut la premiére campagne de Julien, qui devoit lui être encore plus glorieuſe. Mais il étoit ſous la tutèle de ceux qui commandoient les ſoldats. Ils ne ſongeoient qu'à le traverſer, & par leur jalouſie & leurs contradictions, ils donnoient plus d'exercice à ſa patience, qu'ils n'en laiſſoient à ſa valeur. Le trait de Marcellus étoit ſi noir, que l'Empereur n'oſa le diſſimuler. Sévére fut mis à ſa place pour la remplir dépendemment de Julien, qui obtint enfin le commandement des armées par le crédit de l'Impératrice. Sévére étoit un Officier plein d'honneur & de déſintéreſſement. Ses longs ſervices ne lui avoient inſpiré ni hauteur, ni eſprit de déciſion. Il étoit capable d'exécuter les projets de Julien avec l'habileté d'un Ca-

Liban. Or. Conſ. p. 237. Amm. XVI. 7. 12. Zoſim. l. III.

An. 357. pitaine & l'obéiſſance d'un ſoldat, d'auſſi bonne foi que s'il en eût été l'auteur. Julien ne penſa donc plus qu'à ſeconder les efforts, que Conſtance vouloit faire contre les Barbares. Le plan de l'Empereur étoit juſte. Le Céſar devoit marcher vers le haut Rhin, & Barbation, partant d'Italie à la tête de vingt-cinq mille hommes, devoit s'avancer à ſa rencontre. Il falloit que l'ennemi, ſerré & renfermé de la ſorte, périt ou repaſſât en Allemagne.

Les deux armées Romaines s'approchoient déja, lorſque les Létes, (*a*) s'étant gliſſés entre les deux camps, pénétrérent juſqu'à Lion, qu'ils penſérent ſur-

Ann.

(*a*) Si, comme le penſe un habile critique, on appelloit *Læti*, non un peuple particulier, mais les Barbares à qui les Romains avoient aſſigné des terres; cette peuplade de Létes, qu'Ammien appelle *Germani*, s'étoit jointe aux Allemans contre les Romains.

prendre. La ville ſe défendit: mais ils pillérent & brûlérent les environs. A la premiére nouvelle, Julien envoïa pour ſe ſaiſir des chemins, par où ces avanturiers devoient s'en retourner, trois détachemens de cavalerie, qui tuérent tout ce qui ſe préſenta de leur côté. Les autres paſſerent impunément à la vuë de Barbation, qui ſembloit n'être venu dans les Gaules, que pour faire échoüer les entrepriſes de Julien. Une partie des Allemans ſe tenoit retranchée dans le païs qu'ils occupoient en deça du Rhin. Ils avoient abbatu les arbres ſur tous les chemins, pour les rendre impraticables. Les autres cantonnés dans les îles, que le fleuve forme aux environs de Bâle, faiſoient retentir le rivage d'heurlemens & d'imprécations contre le Céſar & contre les Ro- AN. 357.

AN. 357. mains. Julien voulut attaquer ces derniers. Mais Barbation aima mieux brûler tout ce qu'il avoit de bâteaux, que d'en prêter ſept, qu'on lui demandoit pour cette expédition. Le Céſar fit donc paſſer quelques troupes, moitié à gué, moitié à la nage dans l'île la plus voiſine. Les Romains maſſacrérent tout ce qui s'y rencontra, ſans épargner ni les femmes ni les enfans. Les Barbares voïant que rien n'étoit inacceſſible aux ſoldats de Julien, abandonnérent les autres, & tranſportérent leurs effets au delà du Rhin. Il réſolut alors de rebâtir le fort de Saverne, place importante, capable d'empêcher l'ennemi de pénétrer dans les Gaules. L'ouvrage avança plus qu'il n'eût oſé l'eſperer. Il y mit garniſon avec du blé pour un an, que les ſoldats avoient recüeilli dans les terres

enſemencées par les Allemans. Ces moiſſons étoient l'unique reſſource de Julien. Car des convois arrivés depuis peu pour la ſubſiſtance des deux armées, Barbation avoit pris ce qui lui convenoit, & brûlé le reſte ; ſoit par extravagance ; ſoit par jalouſie ; ſoit enfin qu'il ne ſe pût ôter de l'eſprit, qu'il feroit ſa cour à l'Empereur en laiſſant périr le Céſar. En effet on s'obſtinoit toujours à dire, que l'Empereur l'avoit envoïé dans les Gaules chercher la mort ; ſans que la punition de Marcellus trop légére, & méritée par d'autres endroits, eût fait taire des bruits ſi dangereux pour Julien. AN. 357.

Pendant que le Prince fortifioit * Saverne, Barbation, craignant qu'il ne partageât avec lui la défaite des Alle- *Amm. ib. Lib. Or. x. 273. 274. & ſeqq.*

* *Tres-Tabernæ.*

AN. 357. lemans, que le concert des deux chefs auroit renduë infaillible, entreprit de faire un pont ſur le Rhin, & de porter ſeul la guerre en Allemagne. Mais les ennemis l'attaquérent lui-même, rompirent le pont, le mirent en fuite, lui enlevérent ſon bagage, & le réduiſirent à retourner auprès de l'Empereur faire la guerre à Julien par ſes calomnies. Les Allemans enflés de cette victoire réunirent toutes leurs forces pour accabler le Céſar. On vit paroître tout-à-coup ſept de leurs Rois à la tête de trente-cinq mille combattans. Parmi ces Rois Barbares Chnodomaire avoit la principale autorité; Chnodomaire accoutumé à vaincre les Romains & à déſoler leurs provinces, également hardi dans les conſeils & heureux dans l'exécution. Son air & ſa taille répondoient

doient à ſa valeur. La confiance, An. 359
que lui donnoit une longue ſuite d'exploits, n'avoit point ralenti ſon activité naturelle, qui le multiplioit, pour ainſi dire, & le rendoit préſent tout à la fois dans chaque partie du vaſte corps dont il étoit l'ame, pour y inſpirer ſon courage & ſa haine contre les Romains. Il avoit autrefois défait en bataille rangée le Céſar Décentius, frere de Magnence; & brûloit de remporter ſur Julien une ſemblable victoire. Il envoïa ſommer ce Prince de ſortir d'un païs, qui appartenoit, diſoit-il, aux Allemans à double titre; par le droit de l'épée, & par la ceſſion que Conſtance leur en avoit faite. Le héraut qui portoit la parole produiſoit les lettres, que cet Empereur avoit écrites aux Barbares du tems de Magnence. Ju-

An. 357. lien, ſans témoigner ni crainte ni colère, répondit avec un ſourris mépriſant : que les Envoïés ne pouvoient être que des eſpions & des gens ſans aveu, puiſqu'il n'y avoit point au monde de Prince aſſez hardi, pour lui faire une pareille ſommation. Sous ce prétexte, mais en effet de peur qu'ils ne rendiſſent compte de l'état de ſon armée, qui n'étoit que de treize mille hommes, il les retint juſqu'après la bataille, & marcha dès le lever du ſoleil vers l'ennemi, dont le camp n'étoit éloigné que de huit lieuës.

Amm. lib. Lib. lib. Julien avoit fait une partie de ce chemin ; & comme on étoit dans les plus grandes chaleurs, il appréhenda, que les troupes, fatiguées d'une longue & pénible marche, n'attaquaſſent à leur deſavantage une armée trois fois plus nombreuſe. Il voulut les fai-

re camper, & leur expoſer les motifs qui l'obligeoient à remettre la bataille au lendemain. Mais il fut interrompu par les cris des ſoldats, qui frappant leurs boucliers de leurs piques, grinçant les dents, & écumant de colère, demandoient qu'on les menât droit à l'ennemi. Un Enſeigne entr'autres s'écria : *Marchez, Céſar, où la victoire vous appelle. Nous ſentons que vous avez pour guides la prudence & la valeur. Vous verrez ce que peuvent de braves ſoldats, ſous les ïeux d'un Général, qui eſt le témoin & le compagnon de leurs travaux.* Il étoit à craindre qu'ils n'en vinſſent à la ſédition, ſi, ce qui n'étoit pas ſans exemple, les ennemis à l'approche de l'armée Romaine ſe diſſipoient pendant la nuit. Ces circonſtances & l'avis des principaux Officiers déter- AN. 877

AN. 357. minérent Julien à preſſer ſa marche vers les Allemans, qui loin de ſonger à fuir s'apprêtoient à le recevoir, ſe tenant aſſurés de vaincre. Je ne ferai point le détail de cette journée qu'on peut voir au long dans Ammien, & qui eſt mieux placée dans une Hiſtoire que dans une Vie. Je dirai ſeulement que Julien, trouva dans Chnodomaire & dans les Rois ſes alliés des ennemis dignes de leur réputation: & que ce jeune guerrier montra de ſon côté une valeur & une conduite comparable à celle des Héros de l'anciéne Rome. Le combat fut opiniâtre, & la victoire longtems balancée. La cavalerie Romaine plia. Elle avoit déja tourné le dos, lorſque le Céſar vint lui couper le chemin en ſe préſentant ſur ſon paſſage, comme une barriére qu'elle n'oſa fran-

chir. Il la ramena par ſes paroles & par ſon exemple au ſecours de l'infanterie, qui ſe voïant ſoutenuë, redoubla ſes efforts, enfonça les bataillons Allemans, & les mit en fuite. Six mille reſtérent ſur la place. Les autres furent pourſuivis juſqu'au Rhin, où il en perit une multitude innombrable. Les Romains étoient ſi acharnés à la pourſuite, qu'ils ſe jettoient dans le fleuve pêle-mêle avec les fuïards. Julien, qui étoit accouru ſur les bords, avoit beſoin de toute ſon autorité, pour arrêter ceux que leur ardeur entraînoit à une perte certaine. AN. 357

Cette bataille qui fut donnée à quelques lieuës de * Straſbourg, chaſſa les Allemans de toutes les Gaules, & rétablit la réputation des armes Romaines. Elle ne coûta cependant à Julien que *Amm. ib. Lib. Or. x. 276. Jul. ad Athen.*

* *Argentoratum.*

AN. 356. deux cens quarante-trois ſoldats & quatre Officiers. L'armée le proclama Auguſte : mais il proteſta avec ſerment, qu'il ne s'écarteroit en rien de l'obéiſſance qu'il devoit à l'Empereur. En même tems, pour combler la joïe de cette journée, il ſe fit amener Chnodomaire. Ce Roi avoit été pris dans ſa fuite, & reconnu aux marques de ſa dignité. Tandis qu'il montra de la fierté, & qu'il ne rendit au Céſar que les reſpects, qui ſont dûs au vainqueur & ne deshonorent point le vaincu, Julien ſentit pour lui ce que l'admiration & la pitié inſpirent pour la vertu malheureuſe. Mais lorſqu'il le vit ſe proſterner à ſes piés, & lui adreſſer des priéres rempantes, il le mépriſa dans ſon cœur. Toutefois faiſant réfléxion au néant des grandeurs humaines, & à ce

qu'étoit Chnodomaire quelques heures au paravant, il n'inſulta point à ſon malheur. Il le traita bien & l'envoïa à Conſtance, qui le fit mener à Rome, où ce Roi mourut peu de tems après. AN. 358

Tant de preuves de courage, de modération, de fidèlité, que donnoit Julien, ne lui attirérent aucune conſidération à la Cour. Les flateurs traitérent la bataille de Straſbourg, de bagatelle & de jeu d'enfant. Par dériſion ils le ſurnommérent Victorin : froide plaiſanterie, qui couvroit beaucoup de malignité, parce-qu'elle rappelloit le ſouvenir d'un Général de ce nom, célébre par ſes victoires ſur les Allemans & ſur les François; mais qui uſurpa l'Empire dans les Gaules du tems de Gallien. Comme l'Empereur goûtoit ces mauvais bouffons, Julien fut toujours Amm. l. XVI. c. 12. XVII. c. 11.

An. 357. l'objet de leurs railleries, ſans que ni la ſageſſe de ſes meſures ni le bonheur de ſes armes pût l'en garantir. Ecrivoit-il à la Cour pour rendre compte de quelque ſuccès? « On n'y peut plus „ tenir (a) s'écrioient les courti- „ ſans, Nous étourdira-t'il tou- „ jours de ſes victoires préten- „ duës? Il n'a pas figure humaine. „ C'eſt une chévre, un ſinge vê- „ tu de pourpre, un pédant herif- „ ſé de Grec, qui n'a pas étudié „ la Rhétorique pour rien, & „ nous en fait bien accroire. Mais ces mêmes exploits qu'on mépriſoit tant pour décrier Julien, Conſtance ſe les approprioit avec une vanité ridicule à la face de tout l'Empire. Il étoit

(a) *In odium venit cum victoriis ſuis capella, non homo; ut hirſutum Julianum carpentes, appellantesque loquacem talpam, & purpuratam ſimiam, & litterionem Græcum: &c.*

à quarante journées de Straſbourg le jour de la bataille. Néanmoins dans un édit où il donnoit avis de la victoire, il parloit comme s'il eût été préſent à l'action. » Nous rangeâmes, di-» ſoit-il, nos troupes de telle & tel-» le maniére... Nous combattions » aux premiers rangs... On nous » préſenta Chnodomaire. Dans toute cette piéce on ne liſoit pas ſeulement le nom de Julien : mais le ſilence de l'Empereur n'étoit propre qu'à faire parler du Céſar. AN. 357.

Julien, après avoir fait enterrer les morts par principe d'humanité, ſans diſtinction d'amis ni d'ennemis, paſſa le Rhin à Maïence. Ses troupes auroient mieux aimé jouïr de leur victoire : mais gagnées par ſon éloquence & par ſes maniéres elles ſuivirent avec joïe un chef qui leur donnoit l'exemple en tout, *Amm. l.* XXVII. *c.* 2. *Liban. Or.* X. 278.

& faiſoit plus lui-même qu'il
An. 358. n'exigeoit du dernier ſoldat. Les Romains brûlérent & ſaccagérent le païs, & contraignirent les Barbares de ſe ſauver au-delà du Mein. Julien pour profiter de leur épouvante, malgré l'incommodité de la ſaiſon (car on avoit déja paſſé l'équinoxe & la terre étoit couverte de neige) rebâtit à la hâte un fort autrefois conſtruit par Trajan. A la vuë de cette fortereſſe, qui alloit les tenir en bride les Barbares demandérent humblement la paix: mais ils furent obligés de ſe contenter d'une tréve de dix mois. Pour couronner une campagne ſi glorieuſe, Julien revenant à ſon quartier d'hiver, rencontra un parti de François, nation qui ſe fait un jeu, dit Libanius, d'affronter les glaces & les neiges. Ce parti, croïant les

Romains au fond de l'Allemagne, avoit couru les bords de la Meuſe. A leur arrivée ils ſe fortifiérent comme ils purent, dans deux châteaux ſitués ſur cette riviere, & s'y défendirent vaillament près de deux mois. Le Céſar eſtima la réſiſtance de ces braves gens, les reçut à compoſition & les jugea dignes d'être incorporés dans les troupes Romaines: mais pour les dépaïſer, il les envoïa à l'Empereur, & vint achever l'hiver à Paris. AN. 357. AN. 358.

Cette ville qui ne s'étendoit pas au-delà de ce qu'on appelle la Cité, avoit pourtant ſoit dans ſes déhors, ſoit dans ſon enceinte, tous les accompagnemens néceſſaires, pour recevoir un Empereur avec ſa ſuite. On y voïoit un Palais, des bains publics, un amphithéatre, un champ de *Vide Had. Valeſ. notas in Amm. Edit. Par. An. 1681. p. 240. Jul. Miſop.*

AN. 358. Mars, un fauxbourg conſidérable du côté du midi. On croit communément, que Julien bâtit le Palais des Thermes, dont on montre encore les reſtes, ſous le nom de bains de Julien. Il étoit naturel, que ce Prince laiſſât quelque monument de ſa magnificence & de ſon ſéjour dans une ville qu'il chériſſoit, & où il paſſa du moins deux hivers. Dans le Miſopogon il l'appelle ſa chére Lutéce, & en parle avec une effuſion de cœur, qui fait ſentir qu'il s'y étoit plû, & que le ſouvenir lui en étoit précieux. En général il aima beaucoup les Gaulois & n'en fut pas moins aimé. La ſimplicité, la franchiſe & les mœurs auſtéres de ces peuples s'impathiſoient extrémement avec ſon humeur affable, populaire, ennemie du faſte & des plaiſirs.

En changeant d'habit, il n'avoit point changé de caractère. A l'exemple de M. Auréle, il vivoit en Philoſophe au milieu de ſa Cour & à la tête de ſes armées. Comme il avoit pour maxime ce mot du vieux Caton : qu'une ame occupée de la bonne chere s'occupe peu de ſes devoirs ; il enchérit encore ſur les leçons de frugalité, que l'Empereur lui avoit données, & bannit abſolument de ſa table les faiſans & les autres mets délicats & recherchés. Il ſe contentoit de la nourriture du ſimple ſoldat. Quelquefois il la prenoit debout & même en ſi petite quantité, qu'on diſoit qu'il vivoit d'air comme les cigales. Il rougiſſoit des beſoins inſéparables de l'humanité, juſqu'à dire, qu'un philoſophe auroit dû ne pas reſpirer. Il dormoit peu,

AN. 358.

Amm. l. XVI. c. 5. 7. Id. XXV. 4. Liban Or. Conſ. 249. Zonar. l. XIII. Eutrop. l. X.

AN. 351. & s'éveilloit à l'heure qu'il vouloit. Son lit étoit un tapis, & ſa couverture une ſimple peau. Il ſe lévoit toujours à minuit : & après avoir fait ſecrétement ſa priére à Mercure, il travailloit aux affaires, il alloit viſiter les ſentinelles. Sa ronde finie, ſi les affaires le permettoient, il étudioit juſqu'au jour. Il s'appliquoit avec une ardeur infatigable à la Philoſophie, dont il rapportoit l'étude principalement aux devoirs de ſon état. On ne peut douter, qu'il ne ſe ſoit rendu très-habile dans cette Science, ni qu'elle n'ait influé ſur ſes mœurs. Mais elle ne le guérit jamais d'un fonds de legéreté & de vanité, reconnu des Païens même, qui gâta toujours ſes actions les plus brillantes. C'eſt qu'il n'appartient qu'à la véritable Réligion de produire de vé-

rables vertus. Il n'en faut point chercher dans ceux qui l'ignorent ; beaucoup moins dans ceux qui l'ont abandonnée. AN. 358.

La Philoſophie n'épuiſoit pas tellement ſon application, qu'il ne donnât du tems aux autres ſciences, ſurtout à l'Hiſtoire qu'il regardoit comme une méthode abrégée pour acquerir l'expérience, que l'âge ne nous donne qu'en détail, à nos dépens, & quelquefois lorſqu'il n'eſt plus tems d'en faire uſage. Dans toutes ſes expéditions, il portoit toûjours avec lui, comme une proviſion néceſſaire à un Général, quelques hiſtoriens choiſis. On ſent à la lecture de ſes ouvrages qu'il poſſédoit l'Hiſtoire des Romains, & celle des autres nations. Nous le compterions lui-même parmi les hiſtoriens célébres, ſi ſes Mémoires

Amm. l. XVI. c. 5. Jul. Or. IV. Libanius Panég. 148

An. 358. de la guerre des Gaules avoient paſſé juſqu'à nous. Mais revenons à ſa maniére de vivre.

Jul. Misop. Amm. ib. 4.

Quoique les Gaules fuſſent un païs froid en comparaiſon de l'Aſie mineure & de la Gréce, où il avoit toujours vécu, il s'obſtinoit à lutter contre la rigueur de nos hivers. Voici ce qu'il raconte lui-même dans le Miſopogon.

» J'étois, dit-il, en quartier » d'hiver dans ma chére Lute- » ce : c'eſt ainſi qu'on appelle » dans les Gaules la petite ca- » pitale des Pariſiens. Elle oc- » cupe une île peu conſidéra- » ble, environnée de murailles, » dont la riviére baigne le pié. » On y entre de deux côtés » par des ponts de bois. Il eſt ra- » re que la riviére ſe reſſente » beaucoup des pluïes de l'hi- » ver, ou de la ſéchereſſe de

» l'été. Ses eaux pures ſont a- AN. 359.
» gréables à la vuë & excel-
» lentes à boire. Les habitans
» auroient de la peine à en avoir
» d'autres, étant ſitués dans une
» île. L'hiver y eſt aſſez doux.
» ..... On y voit de bonnes vi-
» gnes, & des figuiers même,
» depuis qu'on prend ſoin de
» les revêtir de paille, & de
» tout ce qui peut garantir les
» les arbres des injures de l'air.
» Pendant le ſéjour que j'y fis,
» un froid extraordinaire cou-
» vrit la riviere de glaçons....
» Je ne voulus point qu'on é-
» chauffât la chambre où je
» couchois, quoiqu'en ce païs-
» là on échauffe par le moien
» des fourneaux la plûpart des
» appartemens, & que tout fût
» diſpoſé dans le mien pour me
» procurer cette commodité...
» ... Le froid augmentoit tous

» les jours. Cependant ceux qui
An. 351. » me ſervoient ne purent rien ga-
» gner ſur moi.... Je leur ordon-
» nai ſeulement de porter dans
» ma chambre quelques char-
» bons allumés. Le feu, tout mé-
» diocre qu'il étoit, fit exhaler
» des murailles une vapeur qui
» me donna à la tête, & m'en-
» dormit. Je penſai être étouffé.
» On m'emporta dehors; & les
» médecins m'ayant fait rendre
» le peu de nourriture que j'a-
» vois pris ſur le ſoir, je me ſen-
» tis ſoulagé. J'eus une nuit tran-
» quille, & fus dès le lende-
» main en état d'agir. C'eſt ainſi
que ſa dureté pour lui-même, penſa lui coûter la vie.

Lorſque Julien n'étoit pas à la guerre, il emploïoit la journée à rendre la juſtice, & à s'exercer avec ſes ſoldats : quoiqu'il eût peu de goût pour cette der-

niere occupation, & qu'il n'y apportât qu'un air emprunté. On l'entendoit alors regreter ſon cabinet & ſes livres. Un jour qu'on lui montroit à danſer au ſon des fifres une danſe appellée la Pirrhique, qui faiſoit partie des exercices militaires chez les Grecs & chez les Romains : *Ah ! Platon, Platon*, s'écrioit-il, *quel métier* (a) *pour un Philoſophe !* AN. 358.

Il ſe trouvoit moins déplacé ſur ſon tribunal, où il décidoit avec beaucoup de juſtice, penchant néanmoins du côté de la douceur. Avant que de ſe mettre en campagne, il renvoïoit les parties devant les Gouverneurs des provinces, pour y être ju-

(a) *Vetus illud proverbium, clitellæ bovi impoſitæ ſunt ; planè noſtrum non eſt onus, Platonem crebro nominans exclamabat.* Je me ſuis contenté de rendre le ſens du proverbe,

AN. 358 gées à la rigueur. Mais ces Officiers avoient ordre de différer juſqu'à ſon retour l'exécution de leurs ſentences, qu'il réformoit ſuivant les principes de l'équité naturelle. Les parens d'une fille enlevée pourſuivoient la mort du raviſſeur. Julien aïant fait ſans doute attention à quelques circonſtances particuliéres, qui diminuoient l'énormité du crime, ſe contenta de bannir le coupable. Les parens crioient, que c'étoit une choſe indigne, & que le Céſar étoit trop indulgent. *Oüi, je le ſuis trop*, repartit Julien, *à ne conſidérer que la diſpoſition des loix.* (b) *Mais un Prince eſt une loi vivante, qui doit temperer par ſa clémence ce que les loix mortes ont de trop rigoureux.*

(a) *Incuſent jura clementiam: ſed Imperatorem miſſimi animi legibus præſtare cæteris decet.*

AN. 358.

Avec de pareilles maximes, il étoit bien éloigné de condamner ceux qui n'étoient pas convaincus par des preuves juridiques. Numérius, qui avoit gouverné peu auparavant la Gaule Narbonnoiſe, étoit accuſé de l'avoir pillée. Comme Numérius ſe tenoit ſur la négative & déconcertoit ſes accuſateurs, Delphidius de Bordeaux, Avocat célébre & plein de feu, crut ſuppléer au défaut de preuves par une exclamation véhémente. *Céſar*, s'écria-t-il, (a) *qui ſera coupable; s'il ſuffit de nier ſes crimes? Et s'il ſuffit d'être accuſé, qui ſera innocent?* répondit Julien. Il ne donnoit rien à la faveur, ni au crédit. Une province, pillée par celui qui la

Amm. l. XVIII. c. 1. Liban. Or. x. 281.

(a) *Ecquis, florentiſſime Cœſar, nocens eſſe poterit uſquam, ſi negare ſuffecerit? ..... Ecquis innocens eſſe poterit, ſi accuſaſſe ſufficiet?*

An. 358. gouvernoit, avoit porté ſes plaintes à Florentius Préfet du Prétoire, & jettoit dans un étrange embarras Florentius lui même, qui ſe ſentant complice des crimes du Gouverneur dont il avoit profité, fut quelque tems ſans oſer ni le condamner ni l'abſoudre. Enfin la reconnoiſſance, & peut-être la crainte que le coupable ne le chargeât, l'emportérent dans l'eſprit du Préfet ſur toute autre conſidération. Il le déclara innocent : & parce qu'on murmuroit de cette injuſtice, il s'aviſa de le renvoïer à Julien. Le Céſar avoit grand intérêt de ménager le Préfet, que ſa charge mettoit à la tête de la Juſtice & des finances, & qui dans cette double adminiſtration ne dépendoit preſque que de l'Empereur. Ainſi Florentius ſe fla-

toit, que Julien entreroit dans ſes vuës. Il ſe trompa. Le jeune Prince, après avoir inutilement refuſé de ſe charger d'une affaire ſi délicate, forcé d'en prendre connoiſſance, déclara le Gouverneur convaincu de péculat. AN. 358.

Ce ne fut pas l'unique occaſion où il eut aſſés de fermeté, pour prendre le parti de la juſtice contre ceux même, qui prépoſés pour la rendre en violoient toutes les loix, & ne ſe ſervoient de leur pouvoir, que pour enlever aux peuples ce que les Barbares leur avoient laiſſé. Si-tôt qu'il voulut reprimer ces brigands, ils éclatérent en plaintes, & inventérent contre lui des calomnies atroces. Ceux dont la malice étoit plus rafinée & plus réfléchie, faiſoient de lui de grands éloges, *Amm. l. XVIII. 1. Mamertin. Paneg.*

An. 358. pour exciter la jalouſie de Conſtance. Julien n'ignoroit pas les dangers qui l'environnoient : mais il ne penſoit qu'à ſon devoir, ſans craindre les ſuites.

Amm. l. XVII. 3. Dès le premier quartier d'hiver que Julien paſſa dans Paris ; quoique ce quartier fût fort court, & que le Prince fût accablé d'affaires, il ne laiſſa pas d'examiner les états de dépenſe & de recette du tréſor public, dans la vuë de ſoulager les propriétaires des fonds. Le Préfet du Prétoire aïant, diſoit-il, tout bien ſupputé, prétendoit, qu'on avoit beſoin d'une ſubvention extraordinaire, pour remplacer les non-valeurs de la capitation (*a*). Julien qui regar-

(*a*) Le tribut proprement dit, qu'on païoit dans les provinces Romaines, conſiſtoit dans une taxe réelle à raiſon de tant par arpent, & d'une taxe perſonnelle à raiſon de tant par

doit

doit les nouvelles taxes comme la ruine des Provinces, & qui d'ailleurs ſe reprochoit d'avoir diſſimulé trop long-tems les vexations de Florentius, lui réſiſta en face, proteſtant qu'il perdroit plûtôt la vie, que de ſouffrir cet impôt. Là-deſſus le Préfet ſe mit à crier, qu'il étoit étrange qu'on ſoupçonnât ſa fidèlité, & que ces ſoupçons rejailliſſoient ſur l'Empereur, qui l'avoit mis en place. Le Céſar ſans autre diſcuſſion fit ſur le champ un calcul net & précis, par lequel il démontra, que le ſeul produit de la capitation ſuffiſoit & au-delà pour tous les frais de la guerre. AN. 358.

chef de famille. On appelloit la prémiére *Jugeratio*, & la ſeconde, *Capitatio*. Voïez cette matiére traitée à fonds dans l'excellent Livre intitulé, *Hiſtoire critique de l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, par M. l'Abbé du Bos.* Tom. 1. l. 1.

AN. 358. Sa vigueur arrêta pour lors le Préfet, qui ne laiſſa pas de revenir à la charge quelque tems après, & de lui envoïer un ordre tout dreſſé, pour exiger une ſubvention. Julien loin de le ſigner, n'en voulut pas même entendre la lecture, & le jetta par terre, diſant tout haut devant des gens qu'il ſavoit devoir le rapporter à Florentius : *Aſſurément il réformera ce qu'il a fait : la choſe eſt trop criante.* » Mais » Florentius, au lieu de profi- » ter de cet avis, ſe porta, dit » Julien lui-même, à des excès » qu'on n'eût pas dû attendre » d'un tiran, qui auroit eu » quelque reſte de pudeur ; & » cela preſque ſous mes yeux. » Cependant qu'avois-je fait, » continue ce Prince, que ce » que devoit faire en pareil cas » un diſciple de Platon & d'A-

Jul. Ep. XVII.

» riſtote ? Falloit-il laiſſer de pau- AN. 358.
» vres peuples à la merci de ces
» voleurs, qui par leurs indignes
» manœuvres les ont réduits
» aux derniéres extremités ?
» Nous puniſſons de mort un
» Tribun : nous lui refuſons mê-
» me la ſépulture, pour avoir
» abandonné un poſte, qu'il ne
» pouvoit garder ſans perdre la
» vie : & nous aurions la lâche-
» té de quitter le notre, en ceſ-
» ſant de défendre ceux qu'on
» ne ceſſe d'opprimer. Dieu nous
» y a placés, & combat lui-mê-
» me avec nous. Si notre fer-
» meté nous attire quelque diſ-
» grace, c'eſt une grande reſ-
» ſource que le témoignage d'u-
» ne bonne conſcience. Je prie
» les Dieux de me donner un
» homme de bien tel que Sal-
» luſte. Si l'on m'envoïe un ſuc-
» ceſſeur, je n'en ſerai peut-être

« pas fâché. Il vaut mieux faire « bien un peu de tems, que de « faire long-tems mal. »

Salluſte, dont parle Julien, étoit un Officier de grand mérite, Gaulois de nation. On ne ſait pas bien quel emploi Conſtance lui avoit donné dans les Gaules ; mais il eſt ſûr qu'il en eut un conſidérable. Il étoit Païen, homme de lettres, très-habile dans les affaires, & d'une probité reconnuë. C'étoient bien des titres pour prétendre à l'amitié de Julien. Salluſte avoit le talent rare de donner des avis ſans humeur, & ſans un air de confiance, qui ne révolte que trop ſouvent contre la vérité, & toujours contre ceux qui la diſent. La liberté avec laquelle il reprenoit le Prince étoit affaiſonnée d'égards, de cordialité & de tendreſſe. Julien le ref-

pectoit comme ſon pere, & l'on attribuoit à Salluſte tout ce que Julien faiſoit de bon, ſans que Julien en fût jaloux. Les intrigues de Florentius & des autres Officiers engagérent l'Empereur à rappeller Salluſte ſous un prétexte qui lui étoit honorable : mais en effet, pour mortifier Julien, qui demeuroit à la diſcretion de gens indignes de leurs places, & ſes ennemis déclarés. Rien n'eſt plus glorieux pour lui, que d'avoir fait avec de ſi mauvais Miniſtres de ſi grandes choſes dans le civil & dans le militaire. Que n'eût-il point fait, s'il avoit été mieux ſervi ? Mais ou Conſtance ſe trompoit dans le choix, ou par une baſſe politique, il craignoit que le Céſar n'exécutât tout le bien, dont il étoit capable. Julien fut très-ſenſible à la AN. 355

An 358. perte de Salluſte. Pour ſoulager ſa douleur, il lui adreſſa un diſcours, où il lui dit adieu d'une maniére touchante avec les témoignages de l'amitié & de l'eſtime la plus ſincère. Depuis, lorſqu'il fut Empereur, il le fit Préfet des Gaules.

Amm. xvii. 3. xvi. 5. Cependant Florentius avoit écrit en Cour au ſujet de ce qui s'étoit paſſé entre le Céſar & lui. Conſtance manda à Julien de ménager davantage le Préfet, & de lui montrer moins de défiance. Julien répondit, qu'on devoit être content, ſi les Gaulois, abîmés par les Barbares & par les gens d'affaires, païoient les anciens tributs; & qu'exiger quelque choſe au-delà, c'étoit demander l'impoſſible. L'Empereur n'inſiſta pas; & le projet de Florentius n'eut point lieu. Dans la ſuite même

Julien diminua les anciénes impoſitions ; en ſorte que de vingt-cinq piéces d'or qu'on donnoit par tête (*a*) à ſon arrivée dans les Gaules, on n'en donnoit plus que ſept, lorſqu'il les quitta. S'il étoit ennemi des AN. 358

(*a*) La piéce d'or du tems de Julien vaut environ 15. l. de notre monnoïe. Ainſi la capitation, même ſur le pié de la réduction qu'en fit Julien, paroît d'abord exorbitante. Mais il faut conſidérer, qu'il n'y avoit que les chefs de famille qui la paiaſſent. En ſuppoſant que les Gaules, priſes dans leur anciéne étenduë étoient auſſi peuplées à proportion que l'eſt aujourd'hui la France, elles devoient contenir dix-ſept millions d'ames. De ces dix-ſept millions, ſi l'on retranche les eſclaves, les enfans, les femmes en pouvoir de mari, la moitié des veuves (car deux veuves ſelon les loix ne faiſoient qu'une téte, en un mot tous ceux qui étoient exempts par leur dignité, par leur profeſſion &c. il n'y avoit peut-être pas dans les Gaules cinq cent mille Citoïens contribuables. Aujourd'hui que la ſociété eſt toute compoſée d'hommes libres, il eſt comme impoſſible que pluſieurs chefs de famille ne ſoient dans l'indigence. Mais alors il ne devoit point y avoir de citoïen qui ne pût ſubſiſter commodément par ſon induſtrie comme par le travail de ſes

AN. 358. nouvelles taxes, il ne l'étoit gueres moins des remiſes que l'on faiſoit quelquefois d'une partie de ce qui étoit échu, parce qu'il n'ignoroit pas, qu'on forçoit d'abord les pauvres à païer; & qu'ainſi les aiſés, qu'on ne preſſoit pas de la même maniére, profitoient ſeuls des remiſes dont ils n'avoient pas beſoin. La ſeconde Belgique (*a*),

eſclaves, & païer au moins la capitation modérée par Julien. Si la mauvaiſe conduite ou le malheur des tems réduiſoit quelque citoïen à la mendicité, il ceſſoit bien-tôt de l'être Les loix ordonnoient en pluſieurs cas, que le débiteur inſolvable devînt l'eſclave de ſes créanciers. Je ne fais qu'abréger ici ce que dit mieux & plus au long M. l'Abbé du Bos, dans le livre que j'ai déjà cité. Je renvoïe le lecteur à l'ouvrage même, l'un des plus curieux & des plus réfléchis qui aïent paru depuis long-tems.

(*a*) La ſeconde Belgique avoit Reims pour capitale. Elle comprenoit à peu près ce qui fait aujourd'hui les provinces Eccléſiaſtiques de Reims & de Cambrai, & une partie de celle de Malines.

qui

qui étoit encore dans un état plus pitoïable que les autres provinces, le toucha de compaſſion. Il ſe chargea d'y lever les impôts, & tira parole du Préfet, qu'il n'y enverroit aucun Officier pour contraindre. Les peuples s'acquittérent avant le tems de l'échéance, & leur promptitude montra, que la maniére dont on leve les tributs eſt ſouvent plus odieuſe & plus à charge que les tributs même. AN. 358

Julien étoit fort prévenu contre une ſorte d'Officiers répandus dans tout l'Empire, qu'on nommoit les *Agens de l'Empereur* ou les *Curieux*. C'étoient à proprement parler des délateurs en titre d'office, chargés d'obſerver ce qui ſe faiſoit ou ſe diſoit contre le ſervice du Prince. Tout le monde gémiſſoit ſous leur tirannie. Ces hom- *Liban. Or.* X. 294. 295. *Amm. l.* XVI. 5.

mes, qui prétendoient être [illegible] qui étoient en effet les [illegible] de l'Empereur, lui faisoient voir où ils vouloient le crime de Lèze-Majesté. En suscitant aux gens de bien des affaires, dont on ne se tiroit qu'à force d'argent, & vendant aux scélérats l'impunité de leurs crimes, ils faisoient en peu de tems des fortunes prodigieuses. Un jour de cérémonie auquel l'Empereur, ou celui qui tenoit sa place, devoit leur donner une certaine somme, ils se présenterent devant Julien. C'étoit la coûtume, qu'ils reçussent cet argent dans un pan de leur robe. Un d'entr'eux, au lieu de tendre sa robe, tendit les deux mains. *Je vois ce que c'est*, dit Julien. *Les Agens de l'Empereur savent fort bien comme on prend*: (a)

(a) *Rapere non accipere sciunt Agentes in-[illegible]*

mais ils ne ſavent point comment on reçoit. Un de ſes premiers ſoins, lorſqu'il ſe vit maître de l'Empire, fut de ſupprimer un Office ſi dangereux. AN. 358.

Après avoir pourvû au ſoulagement des provinces, il travailloit à leur ſûreté. Il partit avant le tems deſtiné pour l'ouverture de la campagne : & comme les convois, qui devoient venir d'Aquitaine, n'étoient pas encore arrivés, il fit prendre à chaque ſoldat ſa proviſion de biſcuit pour trente jours. Les ſoldats s'en chargérent avec plaiſir, comptant marcher à une victoire certaine. En attendant que la tréve faite avec les Allemans fût expirée, il tourna ſes armes contre les Saliens, nation Françoiſe, chaſſée de ſon propre païs par les Saxons. Les Saliens avoient

Amm. l. XVII. 8. *Zoſim. l.* III. *Jul. ad Athen.*

passé le Rhin, & prétendoient
An. 358. se maintenir indépendans des Romains dans la Toxiandrie (*a*) & dans le païs des (*b*) Bataves. Leurs députés, qui alloient chercher Julien à Paris, furent étonnés de le trouver à Tongres. Il les traita avec bonté: mais il les renvoïa sans réponse positive: & fondant avec la rapidité d'un éclair sur toute la nation, qui n'eut pas seulement le tems de se reconnoître, il l'obligea de se donner aux Romains. Le César attaqua avec la même célérité les Chamaves,

(*a*) La Toxiandrie ou Toxandrie est à peu près le Brabant. On prétend que son nom se conserve encore dans un bourg du païs de Liége, appellé *Tessender-loo*.

(*b*) L'île des Bataves contenoit tout ce qui est renfermé entre l'ancien lit du Rhin & le vahal depuis le Fort de Skenk jusqu'à la mer. Ainsi le Comté de Hollande ne répond pas exactement à la Batavie, dont le Betau a gardé le nom.

autre peuple François, qui s'étoit auſſi emparé de quelque contrée des Gaules vers l'embouchure du Rhin. Il en défit une partie, prit les autres, & força le reſte de ſe jetter à ſes piés pour lui demander la paix. AN. 351

Julien de ſon côté leur demanda des ôtages : & ils lui offrirent les priſonniers qu'il avoit entre les mains. Sur quoi ce Prince aïant repliqué, qu'on ne lui offroit rien qui ne fût à lui par le droit de la victoire, les Barbares le ſuppliérent humblement de lui marquer ceux qu'il ſouhaitoit. « Je veux le fils du « Roi, (a) répondit-il. A ces mots, le Roi & toute ſa ſuite, proſternés contre terre, pouſſérent des gémiſſemens & des cris lamentables, diſant : qu'on leur de- *Excerpta ex Eunap. ad calcem VV. Soph. p. 161. & tom 1. Hiſt. Byzant.*

(a) Ce Roi ou ſon fils s'appelloit Nébiſgaſte ou Nébiogaſte.

mandoit l'impoſſible, & qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de ſatisfaire les mânes. L'excès de leur douleur fit ſuccéder un profond ſilence à leurs cris : & le Roi hauſſant une voix entrecoupée de ſanglots, « Plût à » Dieu, Céſar, dit-il, que » j'euſſe encore mon fils, pour » en faire votre eſclave! Une pa- » reille ſervitude ſeroit préféra- » ble à ma couronne. Mais he- » las! il s'eſt expoſé aux dangers » de la guerre ; & ſans doute » parce qu'on ne la pas connu, il » eſt tombé ſous vos armes victo- » rieuſes, il n'eſt plus ce jeune » Prince, que vous eſtimez aſ- » ſés pour en faire le prix de la » paix : & c'eſt cette eſtime mê- » me qui met le comble à ma » douleur, en me faiſant ſentir » toute la perte que j'ai faite. » Je perds & mon fils, & l'eſpé-

» rance de la paix. Si vous ajou- AN. 358.
» tiez foi à mes paroles, j'au-
» rois la conſolation de devoir
» à mon infortune le repos de
» mes ſujets. Mais puiſque vous
» refuſez de me croire ; Roi &
» pere déplorable, je ſerai pri-
» vé de la conſolation qui m'eſt
» duë. Mes malheurs domeſti-
» ques entraîneront la ruine de
» de ma nation : & tout ce que
» j'aurai gagné à être Roi, ce
» ſera de ne pouvoir pas être ſeul
» malheureux.

Ce diſcours attendrit Julien, *Ib. pag.* 162. 163. qui ne put retenir ſes larmes. Alors, comme dans les piéces de théatre, lorſque l'intrigue eſt la plus mêlée, ſurvient un perſonnage imprévu, qui éclaircit tout & procure le dénoûment, il produiſit au fort de la conſternation & du déſeſpoir des Chamaves, le fils de leur Roi, qu'il

An. 362. faiſoit traiter ſelon ſa condition. Il lui ordonna de parler à ſon pere, étant très-attentif lui-même à ne rien perdre d'un ſpectacle ſi intéreſſant. Les Barbares accablés de douleur & de ſurpriſe, perſuadés de bonne foi de la mort du jeune Prince, le prenoient pour un fantôme, & n'en vouloient pas croire leurs yeux. Julien, les voïant muets & immobiles, leur dit avec gravité: « N'en doutez point: c'eſt » celui-là même que vous pleu» rez. Vous l'avez perdu par » votre faute. Dieu & les Rois » mains vous le font retrouver. » Quoiqu'il ſoit mon priſonnier, » je le reçois pour ôtage, & pré» tens le rendre heureux. Pour » vous ſi vous me manquez de » parole, attendez-vous aux der» niers malheurs. Je ne le puni» rai point de votre infidélité. Il

» n'appartient qu'aux bêtes féro- AN. 358.
» ces, que l'on pourſuit, de ſe
» jetter ſur le premier qu'elles
» rencontrent, ſans qu'il leur ait
» fait de mal. Mais ſouvenez-
» vous que les aggreſſeurs in-
» juſtes ſont écraſés tôt ou tard;
» & que vous aurez pour enne-
» mis les Romains & moi, qui
» vous avons vaincus, & qui
» vous accordons la paix par pi-
» tié.

C'eſt ainſi que Julien leur donna avec dignité, & à titre de grace, une paix qui lui étoit néceſſaire, & que Florentius vouloit acheter. En effet, les Gaules incultes & ravagées ne produiſant pas aſſez de blé, & les Chamaves empêchant qu'il n'en vint de la Grande-Bretagne par le Rhin, (a) le Préfet, à la

Jul. ad Athen. Zoſim. l. III.

(a) L'embouchure du Rhin n'exiſte plus. L'an 860. ſelon l'opinion la plus commu-

An. 359. leurs ruines & s'élever aux frais de ces mêmes peuples, qui croïoient les avoir détruites pour jamais. Une des conditions, qu'il avoit impoſées à ſes nouveaux alliés, étoit de fournir, à leurs dépens & rendus ſur les lieux, tous les matériaux néceſſaires. Les Barbares les voituroient : & les Romains les mettoient en œuvre ; les premiers par la crainte de Julien ; les ſeconds par affection pour lui ; tous avec un empreſſement égal. Il n'y eut pas juſqu'aux troupes auxiliaires, qui ſignalérent leur zèle, quoiqu'elles ſe fuſſent toujours prétenduës exemptes de ces ſortes de travaux. Elles ſe faiſoient un jeu de porter ſur leurs épaules des poutres de plus de cinquante piés, qu'auparavant elles n'euſſent pas touché du bout du doigt : tant Julien avoit

maves, il fit partir pour la Grande-Bretagne quatre cens barques qu'il avoit fait conſtruire, & repara trois forts ſur la Meuſe. Mais les vivres lui manquérent tout-à-coup, parce que les moiſſons des Chamaves, ſur leſquelles il avoit compté, ne ſe trouvérent pas ſitôt mûres, qu'il l'avoit crû. Cette diſette excita dans le camp une violente ſédition: & comme la faim ne raiſonne point, tout y retentiſſoit d'injures & de menaces contre ce même chef, qui étoit quelques jours auparavant l'objet de la tendreſſe & de l'admiration de ſes ſoldats. Ce n'étoit plus qu'un Aſiatique, (a) qu'un Grec, qu'un trompeur, qu'une tête que la Philoſophie avoit renverſée. « Le Ciel nous AN. 358.

(a) *Aſianum, Græculum fallacem, & ſpecie ſapientiæ ſtolidum.*

sans rames, & abordérent à l'insçu des Barbares. Cette nuit-là même, tous les Rois & les Seigneurs confédérés revenoient fort tard d'un grand festin, que leur avoit donné Hortaire, qui, quoique soumis à l'Empire, ménageoit ses voisins, & vivoit en bonne intelligence avec eux. Les Romains attaquérent ces Princes, qui n'étant point en garde contre une pareille avanture, se sauvérent avec peine à la faveur des ténébres, & perdirent une partie de leurs gens. Leur fuite mit l'épouvante dans le camp des Barbares; qui, s'imaginant que l'armée Romaine avoit passé le fleuve, se dissipérent pour mettre en lieu de sureté leurs femmes & leurs enfans. Julien entra donc en Allemagne, sans trouver de résistance; ravagea les terres des six Rois

fendu ; juſques-là qu'aiant une fois donné une bagatelle à un ſoldat, un eſpion de l'Empereur en prit occaſion de le calomnier à la Cour. AN. 358.

Julien, n'étant pas maître des récompenſes, n'avoit preſque pas droit de punir : & la ſévérité n'auroit ſervi qu'à pouſſer à bout une multitude affamée, peu ſuſceptible de crainte. Il emploïa donc les careſſes pour appaiſer les mutins, & réüſſit enfin quoiqu'avec peine. Alors ſans perdre de tems, il paſſa le Rhin ; & vit bientôt à ſes piés deux Rois Allemans, nommés Hortaire & Suomaire. Il leur pardonna le paſſé, à condition qu'ils rendroient tous les priſonniers, qu'ils avoient faits dans les Gaules. Mais Hortaire tint mal ſa parole, & ne rendit qu'un petit nombre des ſiens. Julien avoit *Amm. lib. Zoſ. ibid. Jul. ibid.*

AN. 358. pris des meſures pour n'être pas trompé. Il avoit cherché des gens de chaque ville ou bourgade ruinée, & pris d'eux la liſte des perſonnes de leur connoiſſance, qui avoient été emmenées en ſervitude. Lors donc que les Allemans ramenoient de ces captifs; aſſis ſur ſon tribunal, il ſe faiſoit dire leurs noms. Des Sécretaires cachés derriére le tribunal, lui nommoient tout bas ceux qui manquoient encore: & Julien déclaroit d'un ton menaçant, qu'on eût à lui remettre tels & tels de telle ville ou de tel village, ſinon qu'il feroit la guerre à outrance. Ce ſtratagème étoit un miſtère pour les Barbares, qui, croïant Julien inſpiré & à l'épreuve de toute ſurpriſe, rendoient de bonne foi ceux qui étoient encore en vie. Enfin, au bout de ſix mois, il re-

vint accompagné d'une multitude incroïable de gens de tout âge & de tout ſexe, qu'il avoit délivrés des fers. Il ſe vante lui-même d'en avoir délivré vingt mille: ſans doute en différentes campagnes.

L'année ſuivante, ſur quelques avis généraux qu'il ſe formoit en Allemagne une ligue contre les Romains, Julien dépêcha, vers le Roi Hortaire, le Tribun Hariobaud avec le caractère d'Ambaſſadeur & des ordres ſecrets de découvrir ce qui ſe paſſoit dans les Etats voiſins. En attendant ſon retour, il rebâtit diverſes places ſur le Rhin, & les greniers publics deſtinés à mettre les blés qu'il faiſoit venir de la Grande-Bretagne. C'étoit un ſpectacle digne de la grandeur Romaine, de voir tant de villes ſortir de AN. 359. *Amm. l. XVIII. c. 2. XVII. 10.*

AN. 359. leurs ruines & s'élever aux frais de ces mêmes peuples, qui croïoient les avoir détruites pour jamais. Une des conditions, qu'il avoit impoſées à ſes nouveaux alliés, étoit de fournir, à leurs dépens & rendus ſur les lieux, tous les matériaux néceſſaires. Les Barbares les voituroient : & les Romains les mettoient en œuvre ; les premiers par la crainte de Julien ; les ſeconds par affection pour lui ; tous avec un empreſſement égal. Il n'y eut pas juſqu'aux troupes auxiliaires, qui ſignalérent leur zèle, quoiqu'elles ſe fuſſent toujours prétenduës exemptes de ces ſortes de travaux. Elles ſe faiſoient un jeu de porter ſur leurs épaules des poutres de plus de cinquante piés, qu'auparavant elles n'euſſent pas touché du bout du doigt : tant Julien avoit

avoit ſu vaincre la délicateſſe des étrangers. AN. 358.

Le Céſar apprit enfin par le retour de ſon Tribun, que ſix Rois avoient uni toutes leurs forces pour lui diſputer le paſſage du Rhin. Il lui étoit aiſé de le paſſer à Maïence. Mais craignant que les Etats de Suomaire ſon allié ne ſouffriſſent de la marche de ſes troupes, il cherchoit ailleurs un lieu propre pour conſtruire un pont. Comme les Allemans, de l'autre côté du fleuve, ſuivoient pas à pas tous ſes mouvemens. Julien s'aviſa d'un ſtratagème qui lui réuſſit. Il cacha trois cens hommes dans un vallon, & marchant vers un autre endroit, il y attira les ennemis, qui ne le perdoient jamais de vûë. Ces trois cens hommes deſcendirent le fleuve pendant la nuit, dans quarante batteaux Amm. XVIII. 2. Lib. Or. X. 2. 282.

ſoldats, qui n'étoient bons, dit
An. 360. ce Prince, qu'à faire des vœux pour les combattans. A l'égard des auxiliaires, il ne put s'empêcher de repréſenter qu'on leur manquoit de parole; qu'ils étoient entrés au ſervice à condition de ne point paſſer les Alpes; & qu'à l'avenir les étrangers ne voudroient plus prendre parti chez les Romains. Mais Julien ne fut point écouté. Il eſt impoſſible d'exprimer le mécontentement des troupes & la conſternation des peuples. On n'entendoit que plaintes & que gémiſſemens, comme ſi le païs eût été déjà en proïe aux Barbares. On ſe croïoit replongé dans les malheurs, dont on étoit à peine ſorti. Les femmes des ſoldats, (car il y en avoit pluſieurs de mariés) leur préſentoient leurs petits enfans à la ma-

melle

melle, & les conjuroient de ne les pas abandonner. An. 3

Dans une ville voiſine de Paris, qui ſervoit de quartier aux Pétulans & aux Celtes (c'étoient deux Corps de troupes qu'on devoit emmener) un inconnu, Zoſime prétend que ce furent des Officiers, laiſſa tomber un billet, qui courut bientôt parmi les ſoldats. Entr'autres plaintes on y liſoit ces propres paroles: *On nous bannit comme des criminels aux extrémités de la terre. Nos femmes & nos enfans vont retomber dans la ſervitude, dont nous les avons délivrés au péril de notre vie.* Décentius & ceux qui étoient attachés à Conſtance, prirent l'allarme, & preſſérent vivement Julien de faire partir les troupes. *Si vous perſiſtez*, lui dirent-ils, *à attendre Lupicin & le Pré-* Jul. Am Zoſim. ib Liban. x. 284.

AN. 360. ſoldats, qui n'étoient bons, dit ce Prince, qu'à faire des vœux pour les combattans. A l'égard des auxiliaires, il ne put s'empêcher de repréſenter qu'on leur manquoit de parole; qu'ils étoient entrés au ſervice à condition de ne point paſſer les Alpes; & qu'à l'avenir les étrangers ne voudroient plus prendre parti chez les Romains. Mais Julien ne fut point écouté. Il eſt impoſſible d'exprimer le mécontentement des troupes & la conſternation des peuples. On n'entendoit que plaintes & que gémiſſemens, comme ſi le païs eût été déjà en proïe aux Barbares. On ſe croïoit replongé dans les malheurs, dont on étoit à peine ſorti. Les femmes des ſoldats, (car il y en avoit pluſieurs de mariés) leur préſentoient leurs petits enfans à la mamelle

melle, & les conjuroient de ne les pas abandonner. An. 360.

Dans une ville voiſine de Paris, qui ſervoit de quartier aux Pétulans & aux Celtes (c'étoient deux Corps de troupes qu'on devoit emmener) un inconnu, Zoſime prétend que ce furent des Officiers, laiſſa tomber un billet, qui courut bientôt parmi les ſoldats. Entr'autres plaintes on y liſoit ces propres paroles: *On nous bannit comme des criminels aux extrémités de la terre. Nos femmes & nos enfans vont retomber dans la ſervitude, dont nous les avons délivrés au péril de notre vie.* Déventius & ceux qui étoient attachés à Conſtance, prirent l'allarme, & preſſérent vivement Julien de faire partir les troupes. *Si vous perſiſtez*, lui dirent-ils, *à attendre Lupicin & le Pré-* *Jul. Amm. Zoſim. ibid. Liban. Or. x. 284.*

AN. 360. *fet, vous vous perdez dans l'eſprit de l'Empereur ; vous réaliſez tous ſes ſoupçons. Il n'aura d'obligation qu'à ces deux Officiers : au lieu qu'en les prévenant, vous aurez tout le mérite de l'obéiſſance.* Il ſe rendit. Mais en expédiant les ordres qu'on demandoit, il eut ſoin de faire donner aux ſoldats mariés des chariots pour tranſporter leur famille.

On délibéra ſi on les feroit paſſer par Paris. Le Prince y trouvoit de l'inconvénient. Décentius au contraire craignit, que s'ils partoient ſans dire adieu à Julien, ce ne fût un nouveau ſujet de mutinerie. Cet Officier voulut même que le Céſar allât au-devant ſelon la coutume. Julien ſortit hors de la ville, & les reçut avec beaucoup de bonté, adreſſant la parole à tous ceux qu'il connoiſſoit, leur rap-

pellant leurs exploits, & les exhortant à aller trouver l'Empereur, qui avoit la volonté & le pouvoir de récompenser le mérite. Il monta sur son tribunal, & leur fit à ce sujet une assez longue harangue, à laquelle ils ne répondirent que par un morne silence : tandis que le peuple, accouru en foule, les supplioit de ne pas livrer aux Barbares un païs qu'ils en avoient délivré par leur valeur.

AN. 160.

Julien donna à diner aux officiers, qui se retirérent dans leur camp, inconsolables de quitter à la fois leur patrie & un si bon prince. Les soldats n'étoient pas moins affligés. L'heure du soupé étant venue, ils s'entretiennent de leur malheur. Les murmures éclattent, ils s'animent les uns les autres, & le vin aiant échauffé leur [illegible]

Amm. [illegible]

ſoldats, qui n'étoient bons, dit
AN. 360. ce Prince, qu'à faire des vœux pour les combattans. A l'égard des auxiliaires, il ne put s'empêcher de repréſenter qu'on leur manquoit de parole; qu'ils étoient entrés au ſervice à condition de ne point paſſer les Alpes; & qu'à l'avenir les étrangers ne voudroient plus prendre parti chez les Romains. Mais Julien ne fut point écouté. Il eſt impoſſible d'exprimer le mécontentement des troupes & la conſternation des peuples. On n'entendoit que plaintes & que gémiſſemens, comme ſi le païs eût été déjà en proïe aux Barbares. On ſe croïoit replongé dans les malheurs, dont on étoit à peine ſorti. Les femmes des ſoldats, (car il y en avoit pluſieurs de mariés) leur préſentoient leurs petits enfans à la mamelle

tems, Julien, que je me tiens caché à ta porte, & que je m'occupe de ton élévation. Tu m'as forcé pluſieurs fois de me retirer. Si même à préſent, contre l'avis de tout le monde, tu refuſes de me recevoir, je m'en irai triſte & abbatu. Mais au reſte ſouviens-toi bien, que j'ai peu de tems à être avec toi. AN. 360

Julien entendant les cris des ſoldats, prie Jupiter, de lui faire connoître ſa volonté. Il crut en recevoir un préſage qui lui ordonnoit d'accepter l'Empire : mais il ne pouvoit s'y réſoudre : tant il apprehendoit de paſſer pour un uſurpateur. Il ſoutint le ſiége toute la nuit, ſans que les ſoldats ſe rebutaſſent. Le matin ils briſérent les portes, & le forcérent de paroître. En le voïant, ils criérent plus fort qu'auparavant : JULIEN AUGUSTE. Ce Prince leur réſiſtoit à tous en *Idem. ibid*

général, & à chacun en particulier, careſſant, menaçant, montrant de l'indignation, & les ſuppliant de ne point flétrir leurs lauriers par une démarche imprudente, qui ſeroit ſuivie d'une guerre civile. Il leur donna même parole, qu'ils ne paſſeroient point les Alpes : & ſe chargea de faire goûter leurs raiſons à l'Empereur. Tout fut inutile. Ils redoublérent leurs empreſſemens & leurs cris, qu'ils commençoient à mêler d'injures, de reproches & de menaces. Julien qui avoit tenu ferme juſqu'à neuf heures du matin, voïant que ſa vie étoit en danger, & qu'après ſa mort, ils éliroient un Empereur, les laiſſa faire ce qu'ils voulurent. Ils l'élevérent ſur un bouclier, & le déclarérent Auguſte. Il manquoit un diadème pour rendre la céré-

monie complette. Julien proteſta qu'il n'en avoit jamais eu. On vouloit qu'il empruntât de ſa femme un collier ou quelque ornement de tête. Il répondit que cela ſeroit de mauvaiſe augure. Faute de mieux, on cherchoit une (a) aigrète de cheval : mais il y trouva de l'indécence. Alors un enſeigne, nommé Maurus, s'arracha le collier qu'il portoit enrichi de pierreries, & le mit ſur la tête de Julien, qui promit à chaque ſoldat cinq piéces d'or & une livre d'argent. C'eſt ainſi qu'il fut élevé à l'Empire vers le mois de Mars ou d'Avril, à l'âge de vingt-huit ans & demi, étant lui-même Conſul pour la troiſiéme fois, & Conſtance pour la dixiéme. AN. 36

(a) *Equi phalera.*

AN. 360. général, & à chacun en particulier, careſſant, menaçant, montrant de l'indignation, & les ſuppliant de ne point flétrir leurs lauriers par une démarche imprudente, qui ſeroit ſuivie d'une guerre civile. Il leur donna même parole, qu'ils ne paſſeroient point les Alpes : & ſe chargea de faire goûter leurs raiſons à l'Empereur. Tout fut inutile. Ils redoublérent leurs empreſſemens & leurs cris, qu'ils commençoient à mêler d'injures, de reproches & de menaces. Julien qui avoit tenu ferme juſqu'à neuf heures du matin, voïant que ſa vie étoit en danger, & qu'après ſa mort, ils éliroient un Empereur, les laiſſa faire ce qu'ils voulurent. Ils l'élevérent ſur un bouclier, & le déclarérent Auguſte. Il manquoit un diadème pour rendre la céré-

monie complette. Julien proteſta qu'il n'en avoit jamais eu. On vouloit qu'il empruntât de ſa femme un collier ou quelque ornement de tête. Il répondit que cela ſeroit de mauvaiſe augure. Faute de mieux, on cherchoit une (*a*) aigrète de cheval : mais il y trouva de l'indécence. Alors un enſeigne, nommé Maurus, s'arracha le collier qu'il portoit enrichi de pierreries, & le mit ſur la tête de Julien, qui promit à chaque ſoldat cinq piéces d'or & une livre d'argent. C'eſt ainſi qu'il fut élevé à l'Empire vers le mois de Mars ou d'Avril, à l'âge de vingt-huit ans & demi, étant lui-même Conſul pour la troiſiéme fois, & Conſtance pour la dixiéme. AN. 360.

(*a*) *Equi phalera.*

AN. 360. général, & à chacun en particulier, careſſant, menaçant, montrant de l'indignation, & les ſuppliant de ne point flétrir leurs lauriers par une démarche imprudente, qui ſeroit ſuivie d'une guerre civile. Il leur donna même parole, qu'ils ne paſſeroient point les Alpes : & ſe chargea de faire goûter leurs raiſons à l'Empereur. Tout fut inutile. Ils redoublérent leurs empreſſemens & leurs cris, qu'ils commençoient à mêler d'injures, de reproches & de menaces. Julien qui avoit tenu ferme juſqu'à neuf heures du matin, voïant que ſa vie étoit en danger, & qu'après ſa mort, ils éliroient un Empereur, les laiſſa faire ce qu'ils voulurent. Ils l'élevérent ſur un bouclier, & le déclarérent Auguſte. Il manquoit un diadème pour rendre la céré-

monie complette. Julien proteſta qu'il n'en avoit jamais eu. On vouloit qu'il empruntât de ſa femme un collier ou quelque ornement de tête. Il répondit que cela ſeroit de mauvaiſe augure. Faute de mieux, on cherchoit une (*a*) aigrète de cheval : mais il y trouva de l'indécence. Alors un enſeigne, nommé Maurus, s'arracha le collier qu'il portoit enrichi de pierreries, & le mit ſur la tête de Julien, qui promit à chaque ſoldat cinq piéces d'or & une livre d'argent. C'eſt ainſi qu'il fut élevé à l'Empire vers le mois de Mars ou d'Avril, à l'âge de vingt-huit ans & demi, étant lui-même Conſul pour la troiſiéme fois, & Conſtance pour la dixiéme. AN. 360.

(*a*) *Equi phalera.*

VIE DE L'EMPEREUR JULIEN.

LIVRE TROISIE'ME.

AN. 360.

Jul. ad Athen. Lib. Or. x. 285. Amm. xx. 5.

LE nouvel Empereur ſe retira au fond de ſon Palais, accablé de chagrin & d'inquiétude. Il ne porta point de diadème, ni ne donna ordre aux affaires les plus preſſées ni ce jour-là ni le ſuivant. L'air d'embarras & de triſteſſe qui regnoit à ſa Cour, enhardit les créatures de Conſtance, à répan-

dre de l'argent, pour corrompre les ſoldats, & même, ſelon Libanius, à ſuborner un eunuque pour attenter à ſa vie. · Il fut averti de leur intrigue par un Officier de l'Impératrice ſon épouſe, qui n'étant pas autrement écouté, hors de lui-même, courut à la place publique, criant de toutes ſes forces: *Soldats, étrangers, citoïens, ne trahiſſez pas votre Empereur.* Les ſoldats accourrent en armes au palais, & comme on ne ſait ce qui les amene, jettent l'épouvante parmi les Gardes de l'Empereur. Le trouvant en vie, dans les tranſports de leur joïe, ils l'embraſſent, le ſerrent, le portent ſur leurs épaules avec une eſpéce d'enthouſiaſme & de fureur. Ils l'environnent de toutes parts; demandant qu'on leur livre les amis de Conſtan- AN. 360.

Tous les Dieux ſavent, dit Julien dans ſon Manifeſte, quels aſſauts j'eus à ſoutenir pour leur ſauver la vie. " Il pardonna auſſi à l'eunuque, qui avoit promis de l'aſſaſſiner.

La premiére fois qu'il parut ſur ſon tribunal avec l'appareil de la majeſté impériale, il déclara, que ſans égard aux recommandations, il donneroit au ſeul mérite les emplois civils & militaires. Cette déclaration flatta beaucoup l'amour propre des ſimples ſoldats, qui ſe crurent deſormais en droit de prétendre à tout. Mais dans le moment même les Pétulans & les Celtes demandérent des gouvernemens, pour les Intendans des vivres ce qui paroît aſſez ſingulier : & ce qui ne l'eſt pas moins, c'eſt que Julien oſa les refuſer, &

qu'ils ne le trouvérent point mauvais. AN. 360.

Sur ces entrefaites, il envoïa une ambaſſade ſolemnelle à Conſtance. Il lui écrivit d'un ſtile ferme & cependant moderé, comme un homme, qui, ſans appréhender ſa colére, ſouhaitoit ſincèrement ſon amitié. Dans cette lettre, où il ne prenoit que le titre de Céſar, après avoir rappellé ſa fidèlité & ſes ſervices, il diſoit: » Qu'on ne » devoit pas s'en prendre à lui, » ſi des ſoldats ſans païe, ſans » récompenſe, à demi-nus; mé» contens de longue main de » gagner des batailles en pure » perte pour eux, ſous un Gé» néral, qui ne pouvoit leur » faire de bien, avoient été » pouſſés à bout par un ordre » qui les arrachoit à leur pa» trie, à leurs femmes, à leurs Amm. ibid. c. 8.

» enfans, pour les tranſplanter
» ſous un climat ſi différent du
» leur: Que pour lui, il n'avoit
» fait que céder aux violences
» les plus marquées, dont il ex-
» poſoit le détail: Que les flat-
» teurs intéreſſés à brouiller les
» princes tiendroient un autre
» langage: mais qu'il le ſup-
» plioit de conſidérer, que le
» bien de l'Empire & celui des
» deux Empereurs, demandoit
» qu'ils fuſſent unis par l'ami-
» tié comme ils l'étoient par le
» ſang: Qu'il le prioit d'excu-
» ſer les conſeils, que prenoit
» la liberté de lui donner un
» homme, qui ſe feroit toujours
» un plaiſir de recevoir ſes or-
» dres: Qu'il lui enverroit tous
» les ans des chevaux d'Eſpa-
» gne & des ſoldats étrangers
» pour incorporer dans les trou-
» pes Romaines: Qu'il recevroit

» de ſa main des Préfets du pré- AN. 360.
» toire, ſe réſervant le droit de
» nommer aux autres emplois:
» Qu'au reſte, dans l'état où
» étoient encore les Gaules, on
» ne devoit pas ſe flater, qu'il
» fût poſſible d'engager ni de
» contraindre l'armée à quitter
» ſon propre païs, toujours me-
» nacé des Barbares, pour mar-
» cher au ſecours de l'Orient. Amm. ib.

A cette lettre oſtenſible, faite pour devenir publique, il en joignit un autre qui devoit être ſecréte, pleine d'injures & d'invectives. Ammien-Marcellin, tout favorable qu'il eſt à ce Prince, dit qu'il n'a pu la voir; mais que s'il l'avoit vuë, il n'auroit eu garde d'en faire part au public: tant elle deshonoroit ſon auteur. Julien n'étant plus comptable de ſes actions commence ici à démaſquer ſes travers. Quoi-

AN. 360. qu'il ait tout l'intérêt du monde de ſouhaiter la paix, il ſe livre à ſon reſſentiment, & pique au vif celui qu'il a le plus d'intérêt de ménager; en ſorte qu'il ne tient pas à ce philoſophe, qu'il n'excite une guerre civile.

Amm. ib. c. 10. Zonar. l. XIII. Les Ambaſſadeurs trouvérent Conſtance à Céſarée en Cappadoce. A la lecture des lettres dont ils étoient chargés, ce Prince entra dans une colère effroïable; & les aïant regardés d'un air à les faire trembler pour leur vie, il leur commanda de ſortir, ſans vouloir ni les queſtionner ni les entendre. Peu s'en fallut qu'il ne quittât la guerre de Perſe, pour marcher droit à Julien. Toutesfois il lui dépêcha ſeulement un Queſteur nommé Léonas avec une lettre menaçante; & comme s'il eût

ſuffi de commander pour être obéï, il révoqua les principaux Officiers de Julien, & en nomma d'autres à leur place. Léonas aïant été reçu dans Paris avec les égards dus à ſon caractère & à ſon mérite, Julien lui donna audience, aſſis ſur ſon tribunal, environné des ſoldats & du peuple, qu'il avoit aſſemblés au champ de Mars. Le Queſteur lut à haute voix la lettre de Conſtance, qui reprochoit à Julien entr'autres choſes: qu'étant orphelin, il avoit trouvé dans ſa perſonne un pere tendre, qui avoit pris ſoin de ſon enfance & de ſon éducation. Sur quoi Julien s'écria: *Si j'étois orphelin, comment l'étois-je devenu? Eſt-ce au bureau de mon pere & de toute ma Maiſon à m'en faire le reproche? La plaïe eſt toute ſaignante. C'eſt lui* AN. 360

[AN. 360. *qui l'a faite : veut-il encore l'aigrir ?* A l'endroit de la lettre où Conſtance déclaroit qu'il ne reſtoit à Julien pour mettre ſa vie & celle de ſes amis en ſureté, que de rentrer dans ſon devoir & de quitter le diadème. *Je ſuis prêt à le quitter*, dit-il, *ſi ceux de qui je le tiens y conſentent.* Les ſoldats & le peuple lui confirmérent à grands cris le titre d'Auguſte. Des nouveaux Officiers nommés par Conſtance, il ne reçut que le Préfet du prétoire, appellé Nébridius, & diſpoſa des autres emplois, comme il jugea à propos.

Amm. XX. 10. XXI. 1. Après avoir congédié Léonas, & envoïé une nouvelle ambaſſade à la Cour d'Orient : afin de tenir ſes troupes en haleine & de conſerver ſa réputation, il paſſa le Rhin pour la quatriéme

AN. 360

quatriéme fois, domta les Attuariens, peuple François, qui faiſoit encore des courſes dans les Gaules ; repaſſa le Rhin, acheva de reprendre & de viſiter toutes les places frontieres juſqu'au païs des Rauraques (*a*) ; d'où il ſe rendit à Beſançon, & de-là à Vienne où étoit ſon quartier d'hiver. Il y ſolemniſa par des jeux publics la cinquiéme année de ſon regne à compter depuis qu'il étoit Céſar. Au lieu d'un vil diadème, qu'il avoit porté juſqu'alors, il prit le diadème orné de perles & de pierreries, tel que les Empereurs le portoient depuis Conſtantin.

Plus Julien ſentoit ſa foibleſſe en

(*a*) Aujourd'hui le Canton de Bâle. Augſt (*Auguſta Rauracorum*) colonie Romaine étoit la capitale des Rauraques. Cette ville n'eſt plus aujourd'hui qu'un village ſitué deux lieuës au-deſſus de Bâle.

AN. 360. comparaiſon de Conſtance, qui étoit maître de toutes les troupes de l'Empire, plus il affectoit de ſe relever aux yeux des peuples, & de montrer un air d'aſſurance, qui ſert quelquefois plus que des forces effectives. Quand il penſoit au bonheur de ce Prince dans les guerres civiles, & à la réputation qu'il avoit d'y être invincible, il étoit porté à redoubler ſes inſtances pour s'en faire reconnoître. Mais il ſavoit en même tems, que Conſtance n'étoit rien moins qu'eſclave de ſa parole; & qu'il n'en obtiendroit tout au plus qu'une paix ſimulée, plus dangereuſe qu'une rupture ouverte. Le moïen de ſe fier à ſes ſermens, après ce qui étoit arrivé à Gallus! D'ailleurs les préſages, les ſonges, les opérations Théurgiques qu'il faiſoit ſecré-

Amm. XXI. 1. Zoſim. l. III. Zonar. l. XIII. Eunap. p. 76.

tement avec Oribaſe & Evémere, ſous la direction d'un Pontife qu'il avoit mandé de Grece, lui promettoient les ſuccès les plus heureux, entr'autres la mort prochaine de Conſtance. Une nuit etant à demi éveillé, il crut voir un fantôme brillant de lumiere, qui repeta pluſieurs fois quatre vers Grecs dont voici le ſens : *Lorſque Jupiter ſera à l'extrémité du Verſeau, & que Saturne entrera dans le vingt-cinquiéme dégré de la Vierge* (a), *Conſtance, Empereur d'Aſie, finira triſtement ſes jours.* Cependant la crainte de paſſer pour ingrat l'empêchoit de ſe déclarer encore ſon ennemi; comme celle d'aliéner l'eſprit des ſoldats & des peuples d'Occident, Chrétiens pour la plûpart, l'obligeoit de AN. 361

(a) Ceci déſigne, dit-on, le mois de Novembre.

AN. 361. diſſimuler ſon apoſtaſie, juſqu'à ce qu'il fût aſſez affermi pour ſe découvrir impunément. Le jour de l'Epiphanie, ce Prince hipocrite vint en pompe à l'Egliſe, où il fit ſemblant d'adorer J. C. tandis qu'il méditoit d'éteindre ſa Religion.

Amm. l. XXI. c. 1. XVI. 10. XXV. 4. Jul. Miſop. Id. Ep. XL.

Vers le même tems il perdit Héléne ſa femme, dont l'Hiſtoire ne nous apprend ni bien ni mal. Il n'en avoit eu d'autres enfans qu'un Prince, que la ſage-femme (*a*), gagnée par Euſébie, avoit fait périr en naiſſant. Depuis la même Impératrice aiant engagé ſa belle-ſœur à la venir voir à Rome, elle lui donna un breuvage qui l'empêcha de porter d'enfant à terme. Cette eſpéce de poiſon lui

(b) *Obſtetrix corrupta mercede mox natum præfecto pluſquam convenerat umbilico necavit.*

abrégea peut-être les jours. On a peine à concevoir cette noirceur de la part d'Eusébie, l'insigne bienfaictrice de Julien. Mais elle étoit stérile, & au désespoir de l'être. N'avoit-elle que de l'amitié pour Julien, & n'étoit-elle point jalouse de lui? Prévoïant que tôt ou tard il seroit Empereur, ne songeoit-elle pas à conserver sur son esprit un pouvoir, que la fécondité d'Héléne auroit pû lui enlever? Julien ne se remaria point, voulant à la fleur de l'âge, renoncer aux plaisirs permis. Les Auteurs Païens font de sa chasteté (*a*) un éloge complet, auquel on ne peut rien ajouter que le silence des Chrétiens. Il AN. 361

(a) *Ita inviolatâ castitate enituit, ut post amissam conjugem nihil unquam venerium agitaret .... ut ne suspicione quidem tenus libidinis ullius vel citerioris vitæ ministris incusaretur.*

AN. 361. diſoit ſouvent, après un poëte Grec, que la chaſteté eſt en fait de mœurs ce que la tête eſt dans une belle ſtatuë : & que l'incontinence ſuffit pour dépa-rer la plus belle vie. Cepen-dant les habitans d'Antioche dans le Miſopogon, l'accuſant d'être inſenſible à la volupté, lui reprochent de ne partager d'ordinaire ſon lit avec perſon-ne : ce qui ſuppoſe qu'il le par-tageoit quelquefois. Il parle en un autre endroit du nourricier de ſes enfans : & certainement il n'en avoit point de légitimes. Etoit-il hipocrite en fait de mœurs ? S'il l'étoit, pourquoi ſe trahit-il lui-même ? Et comment ces aveux ont-ils échapé aux chrétiens ?

Amm. XXI. 5. 4. Lib. Or. X. 236. 288. Jul. ad Athen.

Avant la fin de l'hiver, il ap-prit une nouvelle capable de renverſer ſes projets. Les Alle-

mans, contre la foi des traités, AN. 361.
recommençoient à courir & à piller (*a*) la Rhétie. L'Officier qu'il avoit envoïé contre eux, les aïant indiſcrétement attaqués, reſta ſur la place. L'auteur de ces mouvemens étoit, à ce qu'on croit, le Roi Vadomaire, qui s'entendoit ſous main avec Conſtance pour arrêter Julien dans les Gaules, en lui ſuſcitant de nouvelles guerres. Vadomaire étoit un eſprit fourbe & dangereux, qui tandis qu'il prodiguoit au nouvel Empereur les noms d'Auguſte, de Seigneur, & même de Dieu, manœuvroit ſourdement & écrivoit à Conſtance contre lui. On ſurprit une de ſes lettres, où entr'autres choſes déſavantageuſes à Julien il diſoit: *Votre Cé-*

[a] C'eſt aujourd'hui le païs des Griſons.

AN. 161. *ſar s'émancipe : il n'eſt plus poſſible de le retenir.* (a) Cette lettre deſſilla les ïeux à Julien, qui diſſimulant de ſon côté, & oppoſant l'adreſſe à l'artifice, l'attira en deçà du Rhin, le fit enlever, & le relegua en Eſpagne. Il prétendit auſſi avoir trouvé des lettres de Conſtance, par leſquelles cet Empereur invitoit les Barbares à ſe jetter dans les Gaules : expédient qui lui avoit autrefois réuſſi. Julien fit courir les anciénes lettres écrites contre Magnence, & les nouvelles écrites contre lui. Ces piéces vraïes ou ſuppoſées contribuérent beaucoup à détacher les peuples d'un Prince toujours prêt à ſacrifier, pour ſes intérêts particuliers, les plus belles provinces de l'Empire. Dès qu'il fut

(b) *Cæſar tuus diſciplinam non habet.*

maître

maître de Vadomaire, il passa le Rhin pendant la nuit pour la cinquiéme & derniére fois, surprit les Barbares, & les força de lui jurer une paix qu'ils n'osérent plus violer, tant qu'il vécut. AN. 361.

Les intrigues de Constance lui firent connoître de plus en plus, quel succès il devoit attendre de la négociation qu'il entretenoit toujours à la Cour de Constantinople. Constance songeoit à se mettre en état de ne plus craindre les Perses, pour venir en Occident prendre Julien, disoit-il : car il parloit de cette expédition comme d'une promenade, & d'une partie de chasse. Il lui avoit envoïé en dernier lieu un Evêque des Gaules nommé Epictéte, qui se trouvoit alors en Orient, pour lui promettre la vie & rien autre *Amm. XXI 7. 5. Jul. ad Athen. Zosim. III. Liban. Or. X. 286.*

An. 361. choſe. La patience échapa à Julien. Il leva tout-à-fait le maſque, & dit publiquement: qu'il remettoit le ſoin de ſa vie, non pas à Conſtance, mais AUX DIEUX. Enſuite il offre à la Déeſſe de la guerre un ſacrifice, où il crut appercevoir des préſages favorables. Il aſſemble ſes ſoldats, leur expoſe le deſſein qu'il a de s'emparer de l'Illirie, pour faire la guerre avec des forces plus égales, ou la paix à de meilleures conditions. Il les conjure ſur toutes choſes de n'oublier jamais, que leur ſage diſcipline, & leur attention à ne point fouler les peuples, les ont couverts de plus de gloire que la défaite de tant de milliers d'ennemis. A peine eut-il ceſſé de parler, que ces mêmes ſoldats, qui un an auparavant avoient une répugnance

invincible à quitter les Gaules, AN. 361.
mêlant leurs acclamations au bruit de leurs piques & de leurs boucliers, proteſtent qu'ils ſont prêts à ſuivre Julien au bout du monde ; & portant leurs épées à leurs gorges, s'engagent avec des imprécations terribles à verſer pour lui juſqu'à la derniére goute de leur ſang. Les Officiers & toute la Cour prêtérent auſſi le ſerment, excepté Nébridius, Préfet du prétoire, créature de Conſtance & comblé de ſes bienfaits, qui eut aſſez de généroſité pour être fidèle à ſes premiers engagemens. Les ſoldats le vouloient mettre en piéces : mais Julien le couvrit de ſes habits, & le déroba à leur fureur. Lorſque ce Prince revint au Palais, il trouva Nébridius, qui avoit pris les devans, & le ſupplioit à genoux de vou-

leur la donner la main à baiſer, afin de le mettre par-là en ſureté. *Si je vous donne ma main, répondit-il, que garderai-je donc pour ceux que me ſont attachés? Mais vous n'avez rien à craindre : retirez-vous en, il vous plaira.*

Son armée n'étoit que de vingt mille hommes : mais une entrepriſe comme la ſienne veut être bruſquée, & dépend moins du nombre que de la célérité. Il partage l'armée en trois corps, pour couvrir ſa foibleſſe & répandre la terreur en plus d'endroits. Il leur marque différentes routes, & donne le rendez-vous général à Sirmium (*a*), capitale de l'Illirie. Lui-même à la tête du corps le moins nom-

(*a*) Aujourd'hui Sirmiſch ou Sirmich, petite ville preſque ruinée dans la baſſe Hongrie.

en partit le troiſiéme jour pour aller ſe ſaiſir du pas de Sucques. AN. 361.
C'eſt un défilé très-étroit & très-eſcarpé entre deux chaînes de montagnes, appellées *Hémus* & *Rhodope*, qui ſéparent la Thrace de l'Illirie. Julien s'étant rendu maître de ce poſte, revint dans la ville de Naïſſe attendre ſes troupes & lever de nouveaux ſoldats. Pendant ce ſéjour, il écrivit à pluſieurs villes de Gréce, entr'autres à Athènes, à Lacédémone & à Corinthe; non-ſeulement pour les attirer à à ſon parti, mais encore pour juſtifier ſes démarches. Il ne pouvoit ſe diſſimuler que ſa conduite avoit un air d'ingratitude & de révolte, qui peinoit extrémement un Prince, qui de l'aveu de ſes admirateurs faiſoit tout pour la réputation: trés-jaloux en particulier de l'eſtime

& l'Empereur, pour le raſſurer, lui permit de baiſer ſa pourpre. Le Comte aſſez remis de ſa fraïeur pour pouvoir parler, mais non pour meſurer ſes termes, ſe hazarda de lui dire : *Seigneur, il y a de l'indiſcrétion & de la témérité à vous jetter avec ſi peu de monde au milieu de vos ennemis.* Julien lui répondit avec un ſoûris amer : *Gardez pour Conſtance vos conſeils prudens & diſcrets. Je ne vous ai pas donné ma pourpre à baiſer pour recevoir vos avis, mais pour vous guerir de la peur.* (a)

Il fut reçu le lendemain en triomphe dans Sirmium, dix ou douze jours depuis qu'il étoit parti. Après avoir ſolemniſé par des courſes de chevaux ſon entrée dans cette grande ville, il

Amm. XXI. 10.
Zoſ. III.
Liban. Or. Conſ. 242.
Liban. Or. X. 288.

[a] *Majeſtatis inſigne non ut conſiliario tibi, ſed ut deſinas pavere porrexi.*

en partit le troiſiéme jour pour aller ſe ſaiſir du pas de Sucques. C'eſt un défilé très-étroit & très-eſcarpé entre deux chaînes de montagnes, appellées Hémus & Rhodope, qui ſéparent la Thrace de l'Illirie. Julien s'étant rendu maître de ce poſte, revint dans la ville de Naïſſe attendre ſes troupes & lever de nouveaux ſoldats. Pendant ce ſéjour, il écrivit à pluſieurs villes de Gréce, entr'autres à Athènes, à Lacédémone & à Corinthe; non-ſeulement pour les attirer à ſon parti, mais encore pour juſtifier ſes démarches. Il ne pouvoit ſe diſſimuler que ſa conduite avoit un air d'ingratitude & de révolte, qui peinoit extrémement un Prince, qui de l'aveu de ſes admirateurs faiſoit tout pour la réputation: trés-jaloux en particulier de l'eſtime AN. 361.

bole ou du Criobole, inconnuë dans l'ancien Paganiſme, & ce ſemble uniquement inventée pour l'oppoſer au baptême des Chrétiens. Du moins elle s'appelloit auſſi régénération ; & les Païens lui attribuoient l'efficace de nôtre divin Sacrement. Celui qui devoit être régénéré de la ſorte, deſcendoit dans une eſpéce de foſſe ou de puits. Là, au travers d'un couvercle percé de pluſieurs trous, ſur lequel on égorgeoit un taureau ou un bélier, le proſélite recevoit le ſang de la victime ſur toutes les parties de ſon corps. Il en ſortoit dans l'état qu'on peut s'imaginer : mais auſſi c'étoit, diſoient les Païens, un nouvel homme : il n'y avoit point de ſoüillure, qui fût à l'épreuve d'une expiation (*a*) ſi puiſſante.

(*a*) Quoiqu'ils l'appellaſſent régénération

Ce fut ainſi ou de quelqu'autre maniére ſemblable, que Julien s'efforça d'annéantir ſon baptême; & lava dans le ſang des animaux *ſes mains*, qu'il croïoit ſoüillées pour y avoir reçu dans l'Egliſe, ſelon la coûtume des premiers ſiécles, le ſacrifice non-ſanglant. Il le fit néanmoins en ſecret, ſoit parce qu'il ne s'étoit pas encore déclaré Païen; ſoit parce qu'une telle démarche, ſembloit ajouter à ſon apoſtaſie un nouveau dégré de noirceur. AN. 361.

Je ne ſai s'il ne faut point placer dans le même tems un fait très-ſingulier, que Saint Grégoire de Nazianze rapporte ſur des bruits publics, & Sozoméne ſans en paroître douter. Julien aſſiſtoit à un Sacrifice. On trouva empreinte dans les en- Greg. N. ib. Sozom. v. 20.

pour l'Eternité, ils ne laiſſoient pas de la renouveller au bout de vingt ans.

AN. 361 robole ou du Criobole, inconnuë dans l'ancien Paganiſme, & ce ſemble uniquement inventée pour l'oppoſer au baptême des Chrétiens. Du moins elle s'appelloit auſſi régénération ; & les Païens lui attribuoient l'efficace de nôtre divin Sacrement. Celui qui devoit être régénéré de la ſorte, deſcendoit dans une eſpéce de foſſe ou de puits. Là, au travers d'un couvercle percé de pluſieurs trous, ſur lequel on égorgeoit un taureau ou un bélier, le proſélite recevoit le ſang de la victime ſur toutes les parties de ſon corps. Il en ſortoit dans l'état qu'on peut s'imaginer : mais auſſi c'étoit, diſoient les Païens, un nouvel homme : il n'y avoit point de ſoüillure, qui fût à l'épreuve d'une expiation (*a*) ſi puiſſante.

(*a*) Quoiqu'ils l'appellaſſent régénération

Ce fut ainſi ou de quelqu'autre maniére ſemblable, que Julien s'efforça d'annéantir ſon baptême; & lava dans le ſang des animaux ſes mains, qu'il croïoit ſoüillées pour y avoir reçu dans l'Egliſe, ſelon la coûtume des premiers ſiécles, le ſacrifice non-ſanglant. Il le fit néanmoins en ſecret, ſoit parce qu'il ne s'étoit pas encore déclaré Païen; ſoit parce qu'une telle démarche ſembloit ajouter à ſon apoſtaſie un nouveau dégré de noirceur. AN. 361.

Je ne ſai s'il ne faut point placer dans le même tems un fait très-ſingulier, que Saint Grégoire de Nazianze rapporte ſur des bruits publics, & Sozoméne ſans en paroître douter. Julien aſſiſtoit à un Sacrifice. On trouva empreinte dans les en- Greg. N. ib. Sozom. VI. 2.

pour l'Eternité, ils ne laiſſoient pas de le renouveller au bout de vingt ans.

An. 361. trailles de la victime, une croix environnée d'un eſpéce de cercle ou de couronne. Ce prodige déconcerta les aſſiſtans, qui le regardérent comme un préſage du triomphe & de la durée perpétuelle de la Religion Chrétiéne; parce que la couronne eſt le ſimbole de l'Empire, & le cercle, celui de l'Eternité. Mais le Sacrificateur donna ſur le champ une autre explication au prodige. *Vous n'y entendez rien*, dit-il. *Le cercle qui enferme la croix, montre que le Chriſtianiſme ne peut plus s'étendre, & que ſon terme fatal eſt arrivé. Voilà les Chrêtiens inveſtis. Ils ne nous échapperont pas.*

Amm. l. XXI. 7. & 10. L'Illirie, la Macédoine & la Gréce ne furent pas les ſeules provinces, qui ſe déclarérent pour Julien. Au bruit de ſa marche, l'Italie avoit tremblé & s'étoit

ſoumiſe à lui, avec la Sicile. Il adreſſa au Sénat de Rome une ſanglante invective contre Conſtance. Le Préfet Tertullus la liſant en plein Sénat, cette auguſte compagnie montra un reſte de liberté, qui fit honneur à ſon courage & à ſa reconnoiſſance. Tous s'écriérent d'une voix, en apoſtrophant Julien comme s'il eût été préſent : NOUS VOUS PRIONS (*a*) DE TRAITER AVEC PLUS DE RESPECT CELUI A QUI VOUS DEVEZ CE QUE VOUS ESTES. Ne gardant plus de meſures avec Conſtance, Julien n'épargnoit pas la mémoire de Conſtantin, qu'il accuſoit d'a- AN. 361.

(a) *Quæ cum Tertullo adminiſtrante adhuc præfecturam recitarentur in Curiâ, eminuit Nobilitatis cum ſpecioſâ fiduciâ benignitas grata. Exclamatum eſt enim, in unum cunctorum ſententiâ congruente :* AUCTORI TUO REVERENTIAM ROGAMUS.

An. 361. [illegible] les anciénes loix ; [illegible] de nouvelles. [illegible] assez quelle innova- [illegible] Constantin lui tenoit le [illegible] cœur. Cependant il lui [illegible] choit d'autres, comme [illegible] le premier ouvert aux [illegible] l'entrée des dignités [illegible] même du Consulat. Ce re- [illegible] pouvoit être fondé : mais [illegible] servit bien-tôt après à faire connoitre la légéreté & l'incon- séquence du censeur, qui éle- va au Consulat un de ses Géné- raux nommé Névitta, encore plus barbare de mœurs que de naissance, & fort inférieur à ceux en faveur de qui Constantin avoit dérogé à l'ancien usage.

Au reste, les prospérités de Julien, qui le faisoient parler avec si peu de ménagement, fu- rent tout-à-coup interrompuës par un événément imprévu, qui

pouvoit le perdre ſans reſſource. AN. 361.
Il avoit trouvé dans Sirmium deux Légions trés-affectionnées à Conſtance; & pour cette raiſon même, il avoit voulu les écarter, en les envoïant dans les Gaules. Sur la route ces mécontens complotérent de ſe rendre maîtres de la ville d'Aquilée, & s'en emparérent en effet de concert avec les habitans, donnant ainſi à toute l'Italie le ſignal d'une révolte contre Julien. La ville ſituée au fond du Golfe de la mer adriatique, étoit du côté de l'Illirie la clef de l'Italie & des Gaules. Elle avoit ſoutenu pluſieurs ſiéges & n'avoit jamais été priſe. Si les deux Légions, qui s'y étoient cantonnées, ſe ſaiſiſſoient des défilés des Alpes, (a) Julien perdoit

(a) Les Alpes s'appelloient en cet endroit *Alpes Juliæ*, parce que Jules Céſar s'y étoit fraïé un paſſage. C'eſt cette portion des Alpes,

AN. 361. toute communication avec le reſte de l'Occident, (*a*) d'où il attendoit du ſecours. Que n'avoit-il pas à craindre du côté de l'Orient ? Déjà le Comte Marcien, aïant raſſemblé les ſoldats qui étoient dans la Thrace, s'avançoit vers le pas de Sucques. Julien ſe voïoit à la veille d'être enfermé en Illirie. A la premiére nouvelle du ſoulévement d'Aquilée, il avoit fait retourner ſur leurs pas une partie de ſes troupes, pour en former le ſiége. Mais cette diverſion l'affoibliſſoit ; & les aſſiégés ſe défendoient (*b*) avec une vigueur incroïable.

qui ſépare la Carniole de l'Iſtrie & du Frioul.

(*a*) S. Gregoire de Nazianze a parlé en orateur du ſoulevement d'Aquilée, lorſqu'il a dit que Julien avoit derriére lui une armée de Conſtance, qui lui coupoit la retraite.

(*b*) Ils ne ſe rendirent qu'avec peine, même après la mort de Conſtance.

Julien

Julien ſans perdre courage, continuoit de lever des ſoldats en Illirie. Cette province frontiére, & par-conſéquent aguerrie, lui en fourniſſoit de tout formés. Au milieu de ces allarmes & de ces préparatifs, il trouvoit du tems & conſervoit aſſez de ſang froid pour juger des procès. Il donnoit ordre au ſoulagement & au rétabliſſement des villes & des provinces. Il pourvut aux beſoins de Rome, où la diſette de blé ſe faiſoit ſentir. Lucius-Aurelius-Symmachus, dont le fils, ſous le regne de Théodoſe, plaida la cauſe du Paganiſme avec tant d'éloquence & ſi peu de ſens; & un autre Sénateur nommé Maxime, allérent trouver Julien à Naïſſe. Ils revenoient d'Orient, où le Sénat de Rome les avoit députés à Conſtance. Julien AN. 361. Amm. XXI. 12.

An. 361. reçut ces deux Magiſtrats avec diſtinction, & donna la Préfecture de Rome à Maxime. Simmaque étoit plus capable de remplir ce poſte éminent. Il venoit de s'attirer les ïeux & l'admiration de tout Antioche: mais Julien préfera Maxime, parce qu'il étoit, ce ſemble, parent du Céſar Gallus. En même tems, pour montrer qu'il ſe regardoit comme maître de l'Empire, ce Prince déſigna Conſuls Mamertin, Préfet du prétoire d'Illirie, & Névitta dont nous avons parlé.

Amm. l. XI. c. 1. Cependant il avoit beau diſſimuler ſes inquiétudes; elles n'en étoient pas moins réelles. Il obſervoit aſſiduëment le vol des oiſeaux & les entrailles des victimes, emploïant tous les moiens par leſquels la crédulité Païéne s'imaginoir percer l'avenir. Sou-

vent il recevoit des préſages ambigus, qui le plongeoient dans de plus cruelles incertitudes. Comme il n'y avoit qu'une liaiſon arbitraire entre ce qu'il plaiſoit aux Païens de prendre pour des ſignes des événemens futurs & les événemens même, les ſignes étoient d'ordinaire à pluſieurs ententes, enſorte qu'avec un peu d'eſprit, on pouvoit leur faire ſignifier le pour & le contre. Enfin Aprunculus, orateur Gaulois, profond dans la ſcience des Haruſpices, lui fit ſavoir qu'il avoit trouvé le foïe d'une victime enveloppé d'une double graiſſe. C'étoit un ſigne heureux ſelon les régles de l'art : mais Julien douroit du fait, craignant qu'on ne voulût le flater. Tandis qu'il étoit dans ces agitations, un jour le ſoldat qui venoit de lui aider à monter à che- AN. 361.

An. 361. val, fit une chute, (a) & le Prince s'écria: *Voilà par terre celui qui m'a élevé.* Cette parole, jointe à l'accident du ſoldat, parut à tout le monde & à Julien même annoncer clairement la mort de Conſtance. Néanmoins il ne ſe détermina pas encore à ſortir d'Illirie. C'eſt que les Païens les plus attachés à la divination en général, croïoient que dans le détail il étoit aiſé de prendre le change, non par l'inſuffiſance de l'art en lui-même, mais par la mépriſe de ceux qui en appliquoient mal les régles. Un grammarien, diſoient-ils, parle quelquefois peu correctement; un médécin ne connoît pas une maladie, un muſicien fait de faux tons,

(a) *Lapſo milite, qui ſe inſeſſurum equo dextrâ manu erexit, humique proſtrato, exclamavit illicò, audientibus multis, cecidiſſe qui eum ad culmen evexit.*

ſans que cela tire à conſéquence contre la Grammaire, la Médecine & la Muſique. C'étoit ainſi qu'ils tâchoient de répondre aux faits qu'on leur objectoit pour prouver la vanité & le ridicule de cette ſcience prétenduë: & leur réponſe eût été ſatisfaiſante, s'ils avoient pû montrer, que la divination étoit appuïée ſur quelque fondement ſolide. Mais au moins de leur propre aveu il s'y trouvoit beaucoup d'incertitude. Julien n'oſant donc riſquer une démarche déciſive ſur ce qui pouvoit n'être après tout qu'une vaine conjecture, (a) attendoit en deça du pas de Sucques des nouvelles de Conſtance, qui par une combinaiſon d'évenemens fort ſurprenante, ſi elle eſt vraïe, avoit fini ſes jours,

AN. 362.

(b) *Nec enim eautum ducebat conjecturis credere forſitan in contrarium erupturis.*

An. 361. trailles de la victime, une croix environnée d'un eſpéce de cercle ou de couronne. Ce prodige déconcerta les aſſiſtans, qui le regardérent comme un préſage du triomphe & de la durée perpétuelle de la Religion Chrétiéne; parce que la couronne eſt le ſimbole de l'Empire, & le cercle, celui de l'Eternité. Mais le Sacrificateur donna ſur le champ une autre explication au prodige. *Vous n'y entendez rien*, dit-il. *Le cercle qui enferme la croix, montre que le Chriſtianiſme ne peut plus s'étendre, & que ſon terme fatal eſt arrivé. Voilà les Chrêtiens enveſtis. Ils ne nous échapperont pas.*

Amm. l. XXI. 7. & 10. L'Illirie, la Macédoine & la Gréce ne furent pas les ſeules provinces, qui ſe déclarérent pour Julien. Au bruit de ſa marche, l'Italie avoit tremblé & s'étoit

petite fiévre qu'il crut dissiper par le voïage. Etant arrivé par des chemins difficiles dans un lieu nommé Mopsucrènes, à l'extremité de la province, il voulut en partir le lendemain: mais la fiévre l'obligea de s'arrêter, & devint si brûlante, qu'on ne pouvoit le toucher. Les remedes furent inutiles. Il perdit enfin la parole, & mourut après une longue & pénible

AN. 361.

Amm. l. XXI. 13. 15.

férent le mensonge à la vérité, n'a t'il donc jamais fait connoître aux puissances des ténébres quelques événemens futurs, sans leur dévoiler l'avenir tout entier & leur ouvrir, pour ainsi dire, les trésors de sa Toute-science? Le démon pouvoit donc prévoir la mort de Constance, & ignorer celle de Julien. Mais d'ailleurs l'ignoroit-il tout-à-fait? Le Génie de l'Empire avoit prédit à Julien qu'il ne seroit pas longtems avec lui. Personne ne respecte plus sincèrement que moi S. Grégoire de Nazianze: mais je crains qu'il n'ait trop chargé la mémoire de Julien, comme on ne peut douter qu'il ne soit trop favorable à Constance, dont il fait le plus grand Prince qui ait jamais été, & même un Saint.

[illegible], le troisiéme de No-
[illegible] âgé de quarante-
[illegible], dont il avoit regné
[illegible] depuis la mort du
grand Constantin son pere. Cons-
tance étoit un très-petit génie,
qui avec quelques vertus de
particulier n'eut presque aucu-
ne qualité de Prince. Sans être
naturellement cruel, & dési-
rant même de passer pour hu-
main, il commit des cruautés
[illegible] par timidité & par foi-
blesse. Il fut paresseux & inap-
[illegible] vain & avide de loüan-
ges, sans se soucier de les mé-
riter : maître fier & presque
tirant de ses sujets ; esclave de
ses eunuques, qui conservérent
toujours l'ascendant qu'ils a-
voient pris sur son enfance, &
lui firent exercer en faveur de
l'hérésie un pouvoir despotique
sur l'Eglise ; sans qu'on puisse
dire

dire autre chose à sa décharge, si- An. 361.
non qu'il agit toujours par des impressions étrangéres. On prétend qu'au lit de la mort il nomma Julien son successeur, voulant sans doute se faire un mérite de lui donner ce qu'il ne pouvoit plus lui ôter, & l'engager ainsi à protéger Faustine, qu'il avoit épousée après la mort d'Eusébie (a), & qu'il laissoit enceinte d'une Princesse, qui fut depuis mariée à l'Empereur Gratien.

Julien, en apprenant la mort de Constance, versa quelques larmes, qui furent bientôt essuïées, & prit avec une extrême diligence la route de Constantinople. La nouvelle de son arrivée fit éclater la joïe dans cette capitale, qui l'avoit

Lib. Or. X. 289. Amm. l. XXII. II. Greg. N. Or. IV. p. 119.

(a) Eusébie étoit morte en 360.

maître. Un foule de gens de tout âge & de tout ſexe courut au-devant de lui, dès qu'on ſut qu'il étoit à Héraclée. Il entra dans Conſtantinople le onzième de Décembre, accompagné du Sénat, des ſoldats & du peuple. On regardoit comme un ſonge de voir ce Prince ſi jeune encore, & d'une taille ſi inférieure à ſa réputation, qui après avoir dompté les Rois & les nations barbares, parti du fond des Gaules, avoit ſoumis en courant tout ce qui s'étoit trouvé ſur ſon paſſage; & lorſqu'il ſe croïoit à la veille d'une guerre civile, où il eſt preſque auſſi malheureux de vaincre que d'être vaincu, demeuroit maître de l'Empire par le droit de ſucceſſion, ſans avoir verſé une goute de ſang. Peu de jours après, le corps de Conſtan-

ce fut apporté dans la ville impériale. Julien l'alla recevoir. AN. 363
En le voïant, il parut s'attendrir, & pleura même encore, ſelon Libanius. Il toucha ſon cercueil avec reſpect, & lui fit une pompe funébre digne d'un Empereur. Il ſuivit le convoi à pié, vétu d'une ſimple caſaque de pourpre, & ſans diadème, juſqu'à la baſilique des Saints Apôtres, lieu de la ſépulture de Conſtantin & des Princes de ſa Maiſon.

Dans le même tems, rempli de grandes idées de réforme, à la ſollicitation de pluſieurs perſonnes, & ſans doute n'étant pas fâché de ſatisfaire ſon propre reſſentiment en travaillant à la vengeance publique, il créa une chambre de Juſtice contre ceux qu'on diſoit avoir abuſé de leur crédit, ſous Amm. XXII. 3. C 7.

An. 361. le regne précédent. Les membres de cette aſſemblée, qui ſe tenoit à Calcédoine, ne faiſoient pas tous honneur au choix de Julien. Tel étoit à la tête des Juges, qui eût été mieux parmi les accuſés. Ils procédérent avec une rigueur exceſſive; enſorte que bien des demi-coupables, ou même des innocens furent confondus avec les grands criminels. Taurus, Conſul alors en charge, fut banni à Verceil, quoiqu'il n'eût d'autre crime que de s'être enfui de l'Italie, lorſqu'elle s'étoit déclarée pour Julien. Les actes de ſon procès étoient dattés de ſon Conſulat même, & commençoient ainſi. *Sous le Conſulat de Taurus & de Florentius* (a), *Taurus cité par les crieurs pu-*

(a) *Conſulatu Tauri & Florentii, inducto ſub præconibus Tauro.*

blics a comparu. Ce qu'on trouva fort étrange, la choſe étant peut-être ſans exemple. Le Conſulat de Taurus alloit expirer ; car ceci ſe paſſoit au mois de Décembre. Qu'en eût-il coûté d'attendre quelques jours, pour ne pas deshonorer la premiére dignité de l'Empire, qui, quoiqu'elle ne fût qu'un titre ſans réalité, étoit encore l'objet de l'ambition des particuliers, & ſervoit de décoration aux Empereurs ? Florentius ſon collégue, ci-devant Préfet des Gaules, qui n'en eût pas été quitte pour l'exil, ſe cacha ſi bien qu'il ne reparut plus ; & fut condamné à mort par contumace. Quelque tems après Julien aïant caſſé les Curieux ou les Agens de l'Empereur, deux de ces Agens lui offrirent de découvrir la retraite de Flo- An. 361.

[illegible]rentius, si le Prince vouloit les [illegible]. Mais Julien les traita [illegible] délateurs, disant qu'il étoit [illegible] d'un Empereur d'em[illegible] [illegible] voies détournées, [illegible] des malheureux [illegible] du supplice ré[illegible] [illegible] cacher.

[illegible] même tribunal fit périr le [illegible] Trésorier Ursulus, hom[illegible] de mérite, devenu odieux [illegible] soldats de Constance, par[illegible] qu'il parloit de leur lâcheté [illegible] indignation qu'elle mé[illegible] [illegible] semble, dit Am[illegible] [illegible] que la Justice elle[illegible] [illegible] cette mort, repro[illegible] [illegible] son ingratitude.

[illegible] *Comi*[illegible] *Imperato*[illegible] *Quo extincto* [illegible] *multorum* [illegible] *impurgabile* [illegible] *que cons*[illegible] [illegible] *sum.*

Car lorsqu'il étoit César, Ursulus avoit permis au Trésorier des Gaules, de lui fournir l'argent qui lui seroit nécessaire, contre l'intention de Constance, qui vouloit le laisser manquer de tout. Cette injustice attira beaucoup de malédictions à Julien. Il donna à la fille de cet Officier la meilleure partie de la confiscation de son pere, & prétendit que l'exécution s'étoit faite à son insçû : mais cette foible excuse ne le justifia point même dans l'esprit de ceux qui lui étoient le plus attachés. Tout le monde au contraire vit avec plaisir la punition de quelques fameux délateurs. Ils furent brûlés vifs : & cependant on trouvoit, que leur supplice étoit moindre que leurs crimes, aussi-bien que celui de l'eunuque Eusébe, grand Chambellan,

An 361. qui d'eſclave de Conſtance s'étoit rendu ſon maître, & ne lui avoit commandé que du mal.

Julien, en entrant dans le Palais, avoit été frappé de la multitude de bouches inutiles, dont il étoit rempli. On y comptoit mille Officiers de cuiſine, autant de barbiers, beaucoup plus d'échanſons. Pour les eunuques, il n'étoit pas poſſible de les compter. En donnant une ſomme d'argent on devenoit Officier & penſionaire de l'Empereur, dont la maiſon ſervoit d'aſile à l'oiſiveté, & les revenus s'épuiſoient à nourrir des faineans, qui fouloient les peuples ſans ſervir le Prince. Julien aïant demandé un barbier pour lui faire les cheveux (car depuis qu'il étoit Empereur il laiſſoit croître ſa barbe) il en vint un

Jul. Or. p. 292. Amm. l. XII. 4. vers. l. III. 1. Zonar.

si magnifiquement vêtu, que ce Prince dit d'un air étonné : *Ce n'eſt pas un Sénateur que je demande, mais un barbier.* Il queſtionna cet homme, & apprit que ſon emploi lui valoit par jour vingt rations de pain, & de quoi nourrir vingt chevaux, une groſſe penſion annuelle avec beaucoup de gratifications. L'Empereur jugea par cet échantillon, qu'il en coûtoit plus pour les domeſtiques du Palais, que pour la ſubſiſtance des armées. Il les congédia tous, en diſant, qu'un barbier ſuffit à pluſieurs perſonnes; que n'aïant point de femme ni d'envie de ſe remarier, il n'avoit pas beſoin d'eunuques; non plus que de cuiſiniers, parce qu'il ne mangeoit que pour la néceſſité. Outre cette eſpece d'Officiers, il caſſa indiſtinctement, ſelon AN. 361.

An. 361. Ammien, tous ceux qui ſervoient à la Cour de Conſtance.

Socrat. ubi ſup. Cette conduite donna lieu à des jugemens fort oppoſés. La plûpart trouvoient, que Julien étoit trop philoſophe pour un Prince, qu'il ne ſavoit pas tenir le juſte milieu, & qu'il outroit la ſimplicité, comme ſon prédéceſſeur avoit outré la magnificence; qu'il aviliſſoit la majeſté impériale, en la dépoüillant d'un extérieur, qui frappe les peuples & les tient dans le reſpect: enfin qu'une modeſtie ſi déplacée étoit un rafinement d'orgüeil, pire que le luxe & le faſte de Conſtance. D'autres, mais en petit nombre, diſoient qu'un Prince qui ſait gouverner, & qui a des qualités brillantes, peut ſe paſſer quand il veut de tout éclat emprunté; qu'il ne peut s'élever, que lorſ-

qu'il paroît fouler aux piés la grandeur ; que ſes ſujets lui tiennent compte de la magnificence dont il ſe prive, parce qu'il peut toujours ſe la procurer à leurs dépens ; & que de toutes les eſpéces de vanité, dont un Prince eſt ſuſceptible, l'orgüeil philoſophique eſt la moins blâmable, parce qu'il va au bien public, & qu'il imite la vertu. Mais la haine de l'Empereur contre la Religion Chrétiéne, dont toute la Cour de Conſtance faiſoit profeſſion, eut auſſi beaucoup de part à la réforme du Palais. An. 361.

L'extinction du Chriſtianiſme étoit le grand deſſein de Julien, auquel il ſubordonnoit ſes autres vuës. C'étoit, comme nous avons dit, l'œuvre à laquelle il ſe croïoit deſtiné. Si le projet de relever l'idolatrie, qui tom-

AN. 161. boit de jour en jour, le piquoit par ſa ſingularité, il avoit trop d'eſprit pour ne pas ſentir combien l'entrepriſe étoit délicate. Toute la puiſſance Romaine y avoit échoüé pendant trois ſiécles, & l'Egliſe depuis ſon origine étoit en poſſeſſion de ſe maintenir contre les loix pénales, & contre les exécutions ſanglantes, qui n'avoient abouti qu'à lui donner une nouvelle fécondité. » Il trouvoit, dit Li-
Lib. Or. X. 190. » banius (*a*), qu'on ne gagne » rien à vouloir forcer les conſ- » ciences. » Car, ajoûte le même

(*a*) Τοὺς μὲν γὰρ τὰ σώματα νοσοῦντας, φάρμακοις ἐστὶν ἰάσασθαι καὶ τ. λ.

Nam qui corpore ægrotant, eos vinculis conſtrictos interdum ſanare queas: at minùs veram de Diis perſuaſionem neque ferro neque igne expuleris. Si manus immolet, animus manum arguit, & corporis infirmitatem accuſat, & eadem quæ prius admiratur; atque hæc non opinionis mutatio, verum imago quædam & umbra mutationis eſt &c.

l'Auteur, parlant en Païen, mais en homme ſenſé, » il n'en eſt » pas des fauſſes idées de Reli- » gion, comme des maladies. » On guérit quelquefois celles- » ci malgré les malades, en leur » faiſant une violence ſalutaire: » mais ni le fer, ni le feu ne fe- » ront jamais paroître vrai ce » qu'on juge faux. Si la main ſa- » crifie, le cœur la déſavoüe. » L'ame déplore la foibleſſe de » ſon corps, & demeure atta- » chée au premier objet de ſon » culte. C'eſt une feinte & non » pas un changement. Qu'arri- » ve-t-il enſuite? Ceux qui ont » cedé vont demander grace au » parti, qu'ils n'ont abandonné » qu'en apparence. On leur par- » donne une faute involontaire; » & les autres, qui ont péri » dans les ſupplices, ſont hono- » rés comme des Dieux. » AN. 362.

AN. 361. Julien en emploïant la violence, eût risqué quelque chose de plus, que de faire une tentative inutile. Dans la multitude innombrable de Chrétiens de toute espéce & de toutes Communions, qui couvroient alors la face de l'Empire, auroit-il trouvé cette patience sans bornes, qui enhardissoit les anciens persécuteurs ? Tous n'étoient pas disposés à se laisser égorger. Une longue paix au-dehors, de cruelles divisions au-dedans, avoient éteint ou affoibli dans plusieurs le véritable esprit de l'Evangile. Les Ariens en particulier, qui avoient regné sous Constance, & qui paroissoient le parti le plus nombreux, savoient trop bien faire des Martirs, pour être d'humeur à le devenir impunément. Et quand Julien n'eût point craint de

compromettre ſon autorité, en nous déclarant une guerre ouverte, il eût été retenu par le ſoin de ſa réputation, qui étoit ſa premiére Idole. Quelques-uns ont cru, que ſon naturel le portoit à la cruauté ; mais au moins il étoit humain par réflexion. Il avoit à tems & à contre-tems des maniéres populaires, & toutes républicaines, quelquefois juſqu'à la baſſeſſe. C'étoit lui faire ſa cour, que de ne le point appeller *Seigneur*, quoiqu'il ne fût pas nouveau de donner ce nom aux Empereurs. Il ſembloit que le diadême lui fût à charge. On le vit ſouvent à la veille de quitter cette marque du pouvoir ſuprême : & peut-être qu'on ne hazarderoit pas en diſant, que ſi les Romains de ſon ſiécle avoient été capables d'être libres, il eût ré-

AN. 361.

Amm l. XXII. 4. Jul. Miſop. Liban. or. 305.

An. 361. tabli quelques jours la République. Ce qu'on peut assurer, c'est que la chose du monde qu'il appréhendoit le plus, c'étoit de passer pour un tiran. Enfin il savoit, que le Paganisme étoit décrié par les cruautés qu'on avoit exercées pour le soutenir, & que la violence est au moins un préjugé très-puissant contre le parti qui s'en sert; parce qu'il ne sied point à la Vérité de contraindre, ni d'avoir d'autres armes que la persuasion. Il envioit aux premiers Chrétiens, & à ceux qui étoient animés de leur esprit, cette douceur & cet amour envers tous les hommes, qui avoit fait fleurir l'Evangile au milieu des contradictions. Il eût souhaité que la Religion Païéne tâchât au moins d'en copier l'air & les maniéres, si elle n'en pouvoit atteindre la réalité.

Ep. V. 37. & 4.

Il crut donc, que l'unique moïen de concilier la politique, les intérêts de ſa gloire & ceux de ſa Religion, avec le deſſein de faire périr le nom Chrétien, étoit de s'y prendre d'une maniére moins odieuſe, que n'avoient fait ſes prédéceſſeurs; & tandis qu'il emploïeroit toute ſa puiſſance à remettre en honneur le culte Païen, d'épuiſer l'artifice à ſapper le Chriſtianiſme ſourdement & ſans éclat. Affectant de ne point punir les Chrétiens préciſément comme Chrétiens, Julien entreprit de les pervertir par les careſſes & les avantages temporels, par des vexations obſcures & inquiétantes, & par des rigueurs même, lorſqu'elles pouroient être colorées de quelque prétexte étranger. Si par cette méthode il ne venoit pas entiérement à AN. 361.

bout de son dessein, on prétend qu'il étoit résolu de se porter aux derniéres extrémités, lorsque les Chrétiens seroient réduits à un petit nombre, & qu'il sembleroit que sa longue patience l'eût mis en droit d'user de séverité. Il reservoit les grands coups, jusqu'à ce qu'il fût assuré d'achever par la force ce qu'il auroit commencé par l'adresse, & de ne laisser personne au monde qui pût décrier sa mémoire : mais auparavant il vouloit tenter toutes les voïes imaginables, qui ne seroient pas incompatibles avec une apparence d'équité & des grimaces de tolérance, faisant semblant de n'être pas persécuteur. Cependant c'est l'être en effet, dit judicieusement Socrate (*a*),

An. 361.

Greg. N. Or. IV. 114. Or. III. 93.

(*a*) Καὶ τὴν μὲν ὑπερβαλλουσαν ἐπὶ Διοκλητιανοῦ ὠμότητα ὑπερέθετο. Οὐ μὴν πάντῃ τοῦ διώκειν

que d'inquiéter en quelque maniére que ce soit des gens qui se tiennent en repos, & ne troublent point la societé. Tel étoit le plan de Julien, plan assés bien formé suivant la prudence de la chair. Mais IL N'Y A POINT DE CONSEIL CONTRE LE SEIGNEUR. Il ne fut même donné à cet Apostat, que d'essaïer la premiére partie de son projet; Dieu, qui avoit tant de fois défendu sa Vérité contre la fureur du lion rugissant, ne la voulant alors faire triompher, que de la souplesse & de la ruse du serpent.

AN. 361

Avant la mort de Constance

ἀπέσχετο· διωγμὸν δὲ λέγω τὸ ὁπωσοῦν ταράττειν τοὺς ἡσυχάζοντας

Et nimiam quidem illam, quæ Diocletiani temporibus viguerat, crudelitatem declinavit; nec tamen à persecutione prorsus abstinuit: persecutionem enim appello, cùm homines quietè & pacatè degentes qualicumque modo infestantur. Socrat. l. III, c. 13.

Julien avoit déja permis aux Païens de Gréce, & des provinces voiſines, le libre exercice de leur Religion. En arrivant à Conſtantinople il ordonna par un édit général d'ouvrir les temples, de les reparer & de les rebâtir par tout l'Empire, enjoignant à chaque ville de renouveller ſes fêtes & ſes cérémonies particuliéres. Il aſſigna des revenus pour l'entretien des temples, des Pontifes & des Prêtres, & rendit aux Miniſtres des Dieux les honneurs, les exemptions & les prérogatives dont ils avoient été privés ſous Conſtantin & ſous ſes enfans. On vit auſſi-tôt couler de toutes parts le ſang des victimes. Les villes & les campagnes furent infectées de l'odeur des ſacrifices. Les devins, ci-devant proſcrits, reparurent avec diſtinc-

Ann. 361.

Sozom. l. v. 3. Socrat. l. III. 11. Lib. Or. x. 291. &c. Or. Conſ. 245. Amm. l. XXII. 5. Theodort. l. III. 6.

tion. Julien profanoit lui-même la nouvelle Rome, conſacrée au vrai Dieu par ſon fondateur, & juſqu'alors exemte des abominations Païénes, en faiſant revivre le culte des Dieux tutélaires de Bizance. Dans le Palais il dédia un temple au Soleil, proche de ſon appartement, ou pour mieux, dire ſon Palais ne devint qu'un vaſte temple, auſſi-bien que ſes jardins. Tous les Dieux y avoient leurs ſtatuës. On trouvoit un autel dans chaque boſquet. AN. 362

Depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à la converſion de Conſtantin, la qualité de Souverain Pontife avoit été annexée à la puiſſance ſuprême. Les Princes Chrétiens étoient bien éloignés de ſe regarder comme les chefs d'une

AN. 361. Religion, qu'ils déteſtoient. (a) Mais les Idolatres s'obſtinoient à leur donner ce titre dans les inſcriptions. Julien au contraire s'en étoit reſſaiſi avec joïe; & ne l'eſtimant pas moins que celui d'Auguſte, comme il gouvernoit l'Empire par lui-même, il exerçoit en perſonne les fonctions du ſacerdoce Païen. Le matin il immoloit une victime au Soleil, pour honorer ſon retour : le ſoir il lui diſoit adieu par un ſecond ſacrifice. Il rendoit de ſemblables hommages à la Lune & aux Etoiles pendant la nuit. Il ſacrifioit encore tous les jours à quelque autre Dieu dans ſon Palais, ſi les affaires ne lui permettoient pas de ſortir ; en public, lorſqu'on célé-

Liban. Or. Conſ. 245. 246. *Greg. N. Or.* IV. 121.

(a) Voïez M. de Tillemont, Hiſtoire des Empereurs, tom. 4. p. 139. & le P. Pagi, ſur l'an 312.

broit une fête. Alors rien ne AN. 362
l'arrêtoit, il couroit au lieu de la ſolemnité. On l'y voïoit ſe proſterner devant l'Idole, lui baiſer les piés, aller & venir d'un air inquiet & empreſſé, fendre le bois, pour l'autel, attiſer le feu, le ſouffler avec la bouche juſqu'à perdre haleine, égorger la victime, lui foüiller dans les entrailles, y chercher l'avenir d'un œil avide, en retirer enſuite ſes mains dégoutantes de ſang; vôulant être à la fois & le Sacrificateur & les Miniſtres.

Parmi les Païens auſquels il ſe donnoit en ſpectacle, les gens ſenſés avoient peine à tenir leur ſérieux. Mais le peuple étoit charmé de trouver dans le Prince ſon propre goût pour les minuties & pour la ſuperſtition. Au reſte Julien n'obligeoit perſonne de prendre part à ſes ſa-

AN. 361. crifices. » Qu'on appaiſe d'a-
» bord les Dieux, diſoit-il, ſi
Jul. Ep. III. » l'on ſouhaite d'être admis à
» nos ſaintes cérémonies. Gar-
» dons-nous de penſer ſeule-
» ment qu'on pût y admettre
» ceux qui n'auroient pas eu
» ſoin de purifier leurs cœurs
» par de ferventes priéres, &
» leurs ames par les expiations
» convenables. Je ne veux point
» qu'on traîne aux autels les Ga-
» liléens (c'eſt ainſi qu'il appel-
» loit les Chrétiens) ni qu'on
» leur faſſe le moindre tort. Ils
» ſont plus inſenſés que mé-
» chans. Tâchons, s'il eſt poſſi-
» ble, de leur faire entendre rai-
» ſon, & de les gagner par la
» douceur. Nous ne devons pas
» les haïr, mais les plaindre. Ils
» ne ſont déjà que trop malheu-
» reux de ſe tromper dans la
choſe

« choſe du monde la plus eſſen- AN. 361.
« tielle.

La compaſſion inſultante & les railleries de l'Empereur, ſes exhortations, ſes careſſes & ſes bienfaits démaſquérent une foule de prétendus Chrétiens, qui n'aïant embraſſé le Chriſtianiſme, que comme on prend une mode, le quittérent avec la même facilité. Quelques-uns par bienſéance attendirent les premiéres ou les ſecondes ſollicitations. D'autres, ſans aucune pudeur, ſe firent un mérite de prévenir les volontés d'un Prince, dont la jeuneſſe ſembloit leur aſſurer une fortune brillante & ſolide. Ces vils eſclaves de la faveur ne prévoïoient pas, que Dieu confondroit bien-tôt leur malheureuſe politique, & qu'en moins de deux ans ils tomberoient dans la diſgrace,

Greg. N. Or. III. 53. 54. Liban. Or. X. 291. Socr. l. III. c. 13. Aſterius Or. III.

AN. 361. qu'ils regardoient comme le plus grand des malheurs. Des conquêtes ſi aiſées devoient peu flater Julien : mais la paſſion de faire des proſelites le rendoit moins délicat. Il les accabloit d'honneurs & de dignités. L'apoſtaſie conduiſoit à tout ; elle tenoit lieu de mérite ; elle couvroit les fautes paſſées, & donnoit droit d'en commettre de nouvelles. Il fit une loi pour exclure les Chrétiens des gouvernemens de provinces, & des emplois militaires, diſant qu'ils ne pouvoient en conſcience remplir ces charges, parce que l'Evangile défend de tirer l'épée. La plûpart de ceux qui étoient en place s'accommodérent au tems : mais au milieu d'une prévarication ſi univerſelle, il y eut dans tous les états des Chrétiens généreux, qui ſi-

gnalérent leur courage.

Jovien & Valentinien (a) furent les plus diſtingués. Ils ſuccédérent depuis à Julien l'un après l'autre, & retrouvérent au centuple, même dans cette vie, ce qu'ils avoient perdu pour J. C. Le premier étoit alors Tribun. Il quitta le ſervice ſans balancer: mais Julien, qui avoit beſoin de cet Officier, ne laiſſa pas de l'emmener en Perſe, & de lui donner de l'emploi. La diſgrace du ſecond ſemble avoir précédé la loi, dont nous venons de parler. Etant Capitaine d'une compagnie des Gardes, il ne faiſoit point ſcrupule

An. 363.

Socr. lib. ſup. Theod. l. III. c. 16. Sozom. V. c. 17.

(a) Quelques Auteurs joignent à Valentinien, Valens ſon frere, qui fut auſſi Empereur. Mais la perſécution que celui-ci excita contre les Catholiques, a rendu ſa mémoire ſi odieuſe, qu'on a preſque oublié l'attachement qu'il témoigna pour le Chriſtianiſme ſous Julien.

AN. 361. d'accompagner Julien juſques dans les temples, attentif ſans doute à ne prendre aucune part aux actes de Religion. Un jour donc que l'Empereur arrivoit en grande cérémonie au temple de la Fortune, les Miniſtres de la Déeſſe, rangés en haïe de côté & d'autre dans le veſtibule, firent les aſperſions ordinaires ſur le Prince & ſur ſon cortége. Une goute d'eau luſtrale tomba ſur l'habit de Valentinien. Le Capitaine des gardes s'écrie qu'il eſt ſoüillé par cette eau impure, & dans le tranſport d'un zèle militaire, donne un coup de poing au Miniſtre qui lui en avoit jetté. Valentinien fut banni & enfermé dans une fortereſſe, d'où il ne ſortit que ſous le regne de Jovien.

Je joindrai Céſarius à ces il-

luſtres Confeſſeurs, quoiqu'il n'ait peut-être quitté la Cour qu'aſſez long-tems après eux. Il étoit d'une des meilleures Maiſons de Cappadoce, & frere de S. Grégoire de Nazianze. S'étant rendu très-habile dans la Médecine, il étoit venu dans la capitale, où il effaça bien-tôt les médecins les plus célébres. Conſtance le combla d'honneurs & de biens, l'éleva à la dignité de Sénateur, & le fit, ce ſemble, ſon premier médecin. Céſarius exerçoit ſon art à la Cour gratuitement & avec beaucoup de ſuccès. Ses talens n'étoient pas bornés à ſa profeſſion. Aucune ſcience ne lui étoit étrangére, & il en poſſedoit pluſieurs. Il avoit beaucoup d'eſprit, une modeſtie & une ſimplicité charmantes; une ame noble, déſintéreſſée, ten-

An. 361.

Greg. Or. 2.

AN. 361. dre pour les malheureux. Ces qualités, eſtimables en elles-mêmes, étoient ſanctifiées par un Chriſtianiſme ſolide & pratique. Quoiqu'il ne fût encore que Cathécuméne, au milieu d'une Cour Ariéne & très-corrompuë, il avoit conſervé la pureté de ſa foi, & l'innocence de ſes mœurs. Julien, qui ſouhaitoit paſſionnément de le retenir à ſon ſervice, n'omit rien pour lui faire changer de Religion. Il eut même avec lui une eſpéce de diſpute reglée en préſence de pluſieurs témoins. Je voudrois, qu'une plume énergique comme celle de S. Grégoire de Nazianze, de qui j'emprunte ces particularités, nous eût détaillé cette conférence. Il s'y dit de part & d'autre des choſes ſpirituelles, vives, intéreſſantes. L'Empereur avoit l'a-

vantage de la ſupériorité, qu'un Souverain a toujours ſur ſon ſujet, lors même qu'il ſemble que la diſpute les rend égaux. Céſarius défendoit la Verité, qui ne connoît point de ſupérieur. Julien fortifioit ſes ſophiſmes de careſſes & d'offres magnifiques, qui pour bien des gens euſſent été des démonſtrations. Mais Céſarius, armé de ſa foi, ſe joüa d'une vaine dialectique, & ne fut point ébloüi par les promeſſes les plus flateuſes. Il proteſta qu'il étoit Chrétien, & qu'il le ſeroit toujours. Alors l'Empereur retrouvant dans Céſarius le mérite & le zèle de Grégoire ſon frere, qu'il avoit vû à Athènes, ne put s'empêcher de faire leur éloge, en déplorant leur opiniâtreté prétenduë. Il s'écria devant tout le monde : *Heureux pere ! malheureux enfans* ! Il ne AN. 362.

AN. 361. congédia point Céſarius, ne déſeſpérant pas de le gagner tôt ou tard. Mais celui-ci s'exila de lui-même, & ſe retira dans ſa famille.

Socr. l. III. c. 12. Sozom, l. V. c. 4. Les Catholiques ne furent pas les ſeuls, qui montrérent de la fermeté. Maris Evêque de Calcédoine, l'un des principaux Ariens, aveugle & courbé ſous le poids des années, ſe fit conduire au temple de la Fortune, lorſque Julien y ſacrifioit, & lui réprocha publiquement ſon impiété dans les termes les plus durs. Julien l'appella aveugle, & lui dit avec ſon air moqueur : *Ton Dieu le Galiléen ne te rendra pas les yeux.* *Je le remercie*, repartit l'Evêque, *de m'épargner la douleur de voir un Apoſtat comme vous.* L'Empereur ne répondit rien, faiſant parade d'une patience héroï-

que, dont il ſut bien ſe dédommager. Car il fit punir dans la ſuite très-ſévérement cet Evêque. Mais Julien vouloit alors par des traits marqués de douceur & de clemence ſurprendre les Chrétiens, qui le voïant monter ſur le trône, s'étoient figuré, de l'aveu de Libanius, qu'il alloit renouveller les cruelles tragédies des Maximiens & des Dioclétiens, & même enchérir ſur leurs cruautés. AN. 361. *Lib. Or.* X. 290.

Il rappella les Evêques Orthodoxes, & ceux des ſectes perſecutées, qui avoient été bannis ſous Conſtance, & leur rendit leurs biens confiſqués. Il leur permit de retourner dans leur patrie, ſans faire mention de leurs Egliſes, afin ſans doute de ſe ménager un prétexte, pour inquiéter ceux qu'il jugeroit à propos, (& nous voïons *Sozom. l.* V. *c.* 5. *Jul. Ep.* XXVI. *Amm. l.* XXII. *c.* 5.

qu'il s'en ſervit pour exiler S.
An. 361. Athanaſe) mais ſon intention étoit qu'ils rentraſſent tous dans leurs ſiéges. Par ce rappel il prétendoit oppoſer ſa modération à l'intolérance de ſon prédéceſſeur, & mortifier les Ariens; ſecte impérieuſe & perſécutante, qu'il haïſſoit encore plus que le reſte des Chrétiens, parce qu'elle avoit été chérie de Conſtance : & ce qui le touchoit davantage, il croïoit avancer la ruïne de notre Religion. Comme il n'en jugeoit que ſur le pié d'un établiſſement humain, il ſe flatoit, qu'en tenant la balance égale entre les Catholiques & les Ariens, il entretiendroit une guerre implacable entre ces deux puiſſantes Communions : qu'au lieu de ſe réunir contre l'ennemi commun, elles travailleroient à leur

deſtruction mutuelle ; que les autres partis déja ſubſiſtans, ou qui ſe formeroient à la faveur de la liberté, augmenteroient la confuſion ; que le Chriſtianiſme déchiré par ſes propres mains, tomberoit dans le décri ; que les mœurs s'y corromperoient, & qu'on s'en dégoûteroit enfin, pour retourner au Paganiſme. C'étoit par les mêmes vuës, (a) qu'il faiſoit venir ſouvent dans ſon Palais les Evêques & les laïques diviſés ſur la doctrine, & qu'il les exhortoit à terminer leurs différents à l'amia- AN. 361.

(a) *Utque diſpoſitorum roborares effectum, diſſidentes Chriſtianorum Antiſtites, cum plebe diſciſſa, in Palatium intromiſſos monebas, civilius, ut diſcordiis conſopitis quiſque nullo vetante Religioni ſuæ ſerviret intrepidus. Quod agebat ideo obſtinatè, ut diſſenſiones augente licentiâ non timeret unanimantem poſtea plebem ; nullas infeſtas hominibus beſtias, ut ſuis ſibi ferales plerique Chriſtianorum, expertus, ſæpeque dictitabat : Audite me quem Alamanni audierunt & Franci.* Amm.

ble, pour ſuivre leur Religion
AN. 361. en paix & en liberté. Il les faiſoit conférer en ſa préſence, joüant le rôle de conciliateur & d'arbitre: & comme ces conférences dégéneroient en diſputes très-vives, il leur crioit: *Ecoutez-moi: les Allemans & les François m'ont bien écouté.* Ce pacificateur dangereux eut été bien fâché d'être pris au mot. L'union des Chrétiens l'eut fait trembler. Il regardoit leurs diſcordes comme la reſſource du Paganiſme; parce qu'aïant été témoin de la perſécution Ariéne, il ſavoit, dit Ammien-Marcellin, que les bêtes féroces ſont moins acharnées contre les hommes, que la plûpart des Chrétiens contre les Chrétiens qui ne penſent pas comme eux.

Fin de la premiere Partie.

60.
67.
68.
45
44
43
42
41
31
30
59.
65.
R
EAIN
e pphe
ur
PEN
Cyr. R
Tigre F.
Euphrates Fl.
I E
P

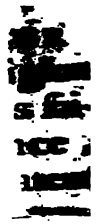

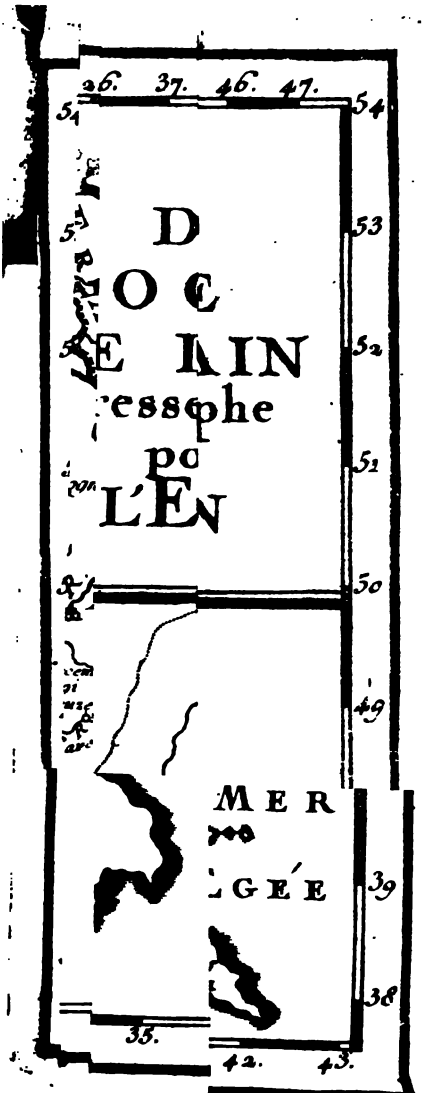
26.
37.
46.
47.
54
53
52
51
50
49
39
38
35.
42.
43.
MER
LGÉ

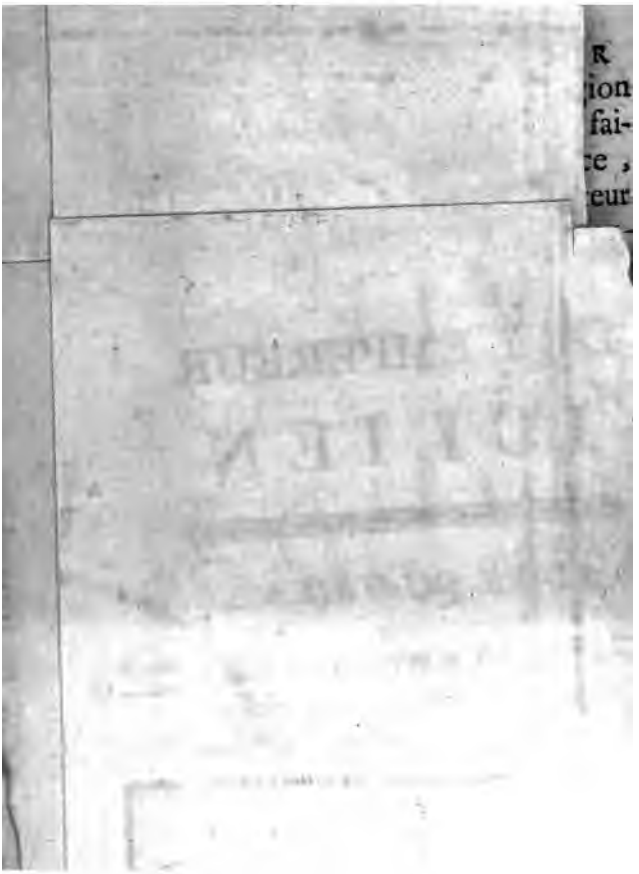

VIE
DE L'EMPEREUR
JULIEN.
SECONDE PARTIE.

VIE

DE L'EMPEREUR

JULIEN.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,
Chez PRAULT, Pere, Quai de Gêvres, au Paradis.

M. DCC. XXXV.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

VIE

DE L'EMPEREUR

JULIEN.

SECONDE PARTIE.

VIE
DE L'EMPEREUR
JULIEN.

LIVRE QUATRIE'ME.

TANDIS que Julien commençoit à rétablir l'Helléniſme, c'eſt-à-dire, la Religion Gréque (car on donnoit ce nom à l'Idolatrie, & aux Païens celui d'Hellènes ou de Grecs) les calendes de Janvier arrivérent. AN. 362.

AN. 362. C'étoit la coûtume, que les Conſuls, qui entroient en charge, vinſſent au Palais prendre l'Empereur, qui les accompagnoit enſuite au Sénat. Mamertin & Névitta vinrent dès l'aurore, craignant que l'Empereur ne les prévînt. Il courut au-devant d'eux; & ſe faiſant jour au travers du peuple qui les environnoit, il les embraſſa, & les ſalua avec des termes reſpectueux. Il fit avancer leurs litiéres juſque dans l'intérieur du Palais, les força d'y remonter en ſa préſence, & ſe mêlant à la foule de leurs amis & de leurs cliens, les conduiſit à pié au Sénat, où Mamertin prononça le Panégirique, que nous avons encore. Deux jours après le même Conſul donnant au peuple les jeux du cirque, on amena les eſclaves qui devoient, ſuivant

Mamert. Paneg. Amm. l. XXII. c. 7.

l'ancien uſage, être mis ſolemnellement en liberté. Julien, qui étoit préſent, les affranchit. Sur quoi quelqu'un l'aïant averti, que cette fonction appartenoit au Conſul, à l'inſtant il ſe condamna lui-même à païer dix livres d'or : amende impoſée par les loix à tout Magiſtrat, qui entreprenoit ſur la Juriſdiction d'un autre. AN. 362.

Conſtance avoit traité le Sénat avec hauteur. Il mandoit les Sénateurs, non pour les conſulter, mais pour leur déclarer ſéchement ſes volontés. Jamais il ne les faiſoit aſſeoir, ni n'alloit à leurs aſſemblées. Julien au contraire s'y rendoit aſſidument, vouloit que chacun opinât avec pleine liberté : & comme il avoit du goût & du talent pour haranguer, il parloit ſur les affaires qui ſe préſen- *Liban. Or. x. p. 298, 299.* *Socr. l. III. c. 1.* *Amm. ubi ſup.* *Jul. Ep. XV.*

AN. 362. toient, tantôt avec le laconiſme & la gravité d'un Prince, tantôt avec l'étenduë & les mouvemens d'un orateur, s'exerçant & réuſſiſſant en tout genre d'éloquence. Il paſſoit les nuits à compoſer ſes diſcours. Depuis Jules-Ceſar, c'eſt le premier & le dernier des Empereurs, qui ait fait communément des harangues dans le Sénat. Un jour qu'il étoit dans le feu de l'action (*a*), on lui annonça l'arrivée de Maxime. Dans le moment il ſaute de ſon ſiége (*b*), & court de toutes ſes forces à la rencontre de ce Philoſophe, qui étoit encore loin, l'embraſſe avec mille démonſtrations

(a) Λέγοντος αὐτῷ. Liban.

(b) *Exſiluit indecorè: & qui eſſet oblitus effuſo curſu à veſtibulo longè progreſſus, exoſculatum ſuſceptumque reverenter ſecum induxit; per oſtentationem intempeſtivam nimius captator inanis gloriæ.* Amm.

de tendreſſe, & l'amène au Sénat, quoiqu'il ne fût pas Sénateur. Mais Julien croïoit lui lui être redevable de l'Empire, & ne pouvoir ſe paſſer de ſes conſeils. Etant encore dans les Gaules, il l'avoit ſouvent invité à ſe rendre auprès de lui. » Ecrivez-moi, lui dit-il dans une » lettre, dont il ſeroit difficile » de fixer l'époque : mais écrivez-moi continuellement, ou » plûtôt venez me trouver. Sachez, que pendant votre abſence, je ne vis que dans le » tems où je lis vos lettres. » Il ne fut pas plûtôt Empereur, qu'il lui dépêcha une eſcorte honorable pour le conduire à la Cour. An. 362.

Maxime étoit alors à Sardes, capitale de Lidie, avec Chriſanthe cet autre diſciple d'Edéſius, dont nous avons déjà parlé. La lettre d'invitation étant Eunap. V. Maximo. p. 77. & ſeq. Idem. V. Chryſanthii. pag. 147. & ſeqq.

AN. 362. commune pour l'un & pour l'autre, ils emploïérent les miſtéres de la Théurgie pour ſavoir, s'ils devoient entreprendre le voïage. Aïant procédé dans l'opération avec toute la méthode & toute la circonſpection poſſibles, ils virent les ſignes les plus effraïans : & ces ſignes étoient ſi clairs, dit Eunape, qu'un homme de la lie du peuple les eût compris. Chriſanthe changea de viſage & fut conſterné : *Cher ami*, dit-il à Maxime, *je ne dois pas ſeulement demeurer ici, mais encore me cacher dans les entrailles de la terre.* Maxime ſe raſſurant lui répondit: *Chriſanthe, je ne vous reconnois plus. Avez-vous oublié nos grands principes? Des Hellènes parfaits comme nous ne doivent pas s'arrêter aux premiers ſignes, qui ſe préſentent. Il faut faire violence aux Dieux & les forcer de*

vouloir ce que nous voulons. Vous êtes peut-être assez hardi pour le tenter, & assez habile pour réüssir, reprit Chrisanthe. *Pour moi, je trouve, que leur volonté est trop marquée : je n'oserois y résister.* Aïant parlé de la sorte, il quitta Maxime. Celui-ci ne se rebuta point, & s'opiniâtra à fatiguer ses Dieux, jusqu'à ce qu'il crût en recevoir des réponses favorables à son ambition. Mais ces préfages mandiés & extorqués par importunité, ne firent aucune impression sur Chrisanthe. Il laissa partir Maxime, & dans la suite il demeura toujours inébranlable, malgré les instances réïtérées de Julien. Ce Prince voïant que les lettres, qu'il écrivoit & à Chrisanthe & à Mélite (*a*) sa femme, étoient inutiles, ne le pressa plus : il se

AN. 362

(*a*) Mélite étoit cousine d'Eunape.

AN. 362. contenta de le faire ſouverain Pontife de Lidie, & Mélite Grande-Prêtreſſe. Mais ſoit que ce philoſophe eût effectivement découvert par le moïen de la Théurgie, comme le prétend Eunape, que le Chriſtianiſme remonteroit bien-tôt ſur le trône; ſoit qu'à tout évenement il crût qu'il étoit plus ſûr de ménager les Chrétiens; il ne ſe laiſſa pas entraîner au zèle fougueux de tant d'autres, qui ſe repentirent peu de tems après de n'avoir pas imité ſa politique. Chriſanthe uſa ſi ſobrement du pouvoir que lui donnoit ſa dignité; que dans la province on ne s'apperçut preſque d'aucun changement par rapport à la Religion, ni pendant la vie, ni après la mort de Julien.

Le départ de Maxime mit toute l'Aſie en mouvement.

Les Magiſtrats & les perſonnes les plus qualifiées couroient avec le peuple rendre leurs hommages à ce favori. Quand il entroit dans une ville, les ruës & les places publiques étoient ſi remplies, qu'il avoit peine à percer la foule. On lui prodiguoit les applaudiſſemens, les acclamations & tout ce qui étoit d'uſage dans les receptions ſolemnelles. Tandis que les hommes complimentoient Maxime; la femme de ce philoſophe recevoit les viſites des femmes, qui venoient lui faire leur cour par une porte dérobée. Elles la félicitoient ſur ſon bonheur, & la conjuroient de vouloir bien ſe ſouvenir d'elles. En un mot, depuis Sardes juſqu'à Conſtantinople, le voïage de Maxime fut un triomphe continuel. AN. 362.

AN. 362.

Maxime parut à Conſtantinople avec éclat. Il ne quittoit point Julien, & tous deux paſſoient enſemble les jours & les nuits à conſulter les Dieux. Il gouvernoit & l'Empereur & l'Empire ; mais ſa prétenduë philoſophie ne tint pas contre la faveur. On lui vit bien-tôt des airs de hauteur & des habits trop recherchés. Julien ſeul ne s'appercevoit pas d'un changement qui choquoit les Païens mêmes. Ce fut à la ſollicitation de Maxime que l'Empereur fit venir de Gréce un autre Platonicien, ſorti de la même école, nommé Priſcus. C'étoit un homme peu communicatif, & miſtérieux ſur ce qu'il ſavoit, juſqu'à traiter de prodigues & de profanateurs ceux qui aimoient à faire part de leurs lumiéres. Mais lorſqu'il daignoit

Eunap. V. Max. 79. & ſeqq. V. Chriſ. 148. & ſeqq. V. Priſci. 91. & ſeqq.

Liban. de vita ſuâ. 52.

s'ouvrir, on trouvoit en lui une profonde connoiſſance des ſiſtêmes des Anciens. La Cour ne le gâta point, & loin de devenir courtiſan, il tâcha de rendre les courtiſans philoſophes. AN. 362.

La ſuite fit voir que Chriſanthe avoit pris le meilleur parti. Maxime & Priſcus furent inquiétés ſous le regne de Valens. L'innocence du ſecond fut auſſi-tôt reconnuë. Mais on redemandoit au premier des ſommes immenſes, qu'on l'accuſoit d'avoir volées. Il languit longtems dans les priſons, où il ſouffrit, ſelon Eunape, les outrages & les tourmens les plus cruels. Sa femme, dont le même hiſtorien fait un grand éloge, juſqu'à dire, qu'elle étoit infiniment plus habile & plus philoſophe que ſon mari, étoit témoin de ſes malheurs. Il la

AN. 362. pria un jour d'aller lui acheter du poiſon. Elle le fit, & prépara le breuvage. Lorſque Maxime le demanda, elle en but elle-même & mourut. Maxime jugea à propos de lui ſurvivre, & fut mis peu après en liberté. Il reparut dans le monde avec quelque crédit. Mais aïant été impliqué dans une affaire de Magie, le Proconſul d'Aſie, nommé Feſtus, ne lui donna pas le tems de mourir d'une maladie, dont il ne pouvoit réchapper, & lui fit trancher la tête à Ephèſe. Tel fut la *fin* de cet homme pernicieux, qu'on doit regarder comme le principal auteur de l'apoſtaſie de Julien.

Greg. N. Or. IV. 120. 121. *Eunap. V. M.* 81. *Socrat. l.* III. *c.* I.

Ce Prince ne ceſſoit d'écrire à tous les philoſophes, qu'il connoiſſoit de réputation ou autrement, des lettres pleines de reproches

reproches obligeans (*a*), ſur ce qu'ils différoient à le venir joindre. Ils accouroient avec de grandes idées de fortune. L'Empereur les careſſoit, les faiſoit manger avec lui, buvoit à leur ſanté, les appelloit ſes camarades. Mais cet accüeil n'étoit ſouvent qu'une comédie. Pluſieurs, lorſqu'ils s'imaginoient être au comble de la faveur, ſe AN. 362.

[*a*] On compte d'ordinaire S. Baſile entre les ſavans que Julien appella à ſa Cour: & l'on ajoute que ce Saint rejetta les offres de l'Empereur. On trouve en effet parmi les lettres de ce Prince une lettre d'invitation très-preſſante, écrite à un nommé Baſile, dont Julien paroît faire beaucoup de cas. Mais le nom de Baſile n'étoit pas rare: & dans toute la piéce il n'y a pas un mot qui porte à croire qu'elle eſt adreſſée à Baſile le grand. Quant aux lettres de Julien à S. Baſile & de S. Baſile à Julien, qui ſont imprimées parmi les ouvrages de ce Pere, elles ſont indignes de l'un & de l'autre, & par le ſtile, & par les choſes qu'elles contiennent. La ſuppoſition ſaute aux ïeux. Ainſi je n'en ai fait aucun uſage.

AN. 362. voïoient congédiés tout à coup, ſans ſavoir de quoi ſe plaindre davantage, ou de leur crédulité, ou du caprice de Julien. D'autres plus heureux étoient mis en place, ou reſtoient à la ſuite de l'Empereur, qu'ils enivroient de leurs flateries, & qui les flatoit lui-même. Ils s'autoriſoient de ſes éloges à ne plus tarir ſur leurs propres loüanges. La plûpart n'avoient rien de philoſophe que la barbe & l'habit, ni d'autre mérite qu'une haine implacable contre les Chrétiens.

Greg. N. Or. III. 96. 97. &c.

On ne peut douter, que leurs conſeils n'aïent influë dans la perſécution, & en particulier dans le deſſein, que forma l'Empereur de condamner les Chrétiens à l'ignorance, en les empêchant d'étudier ou d'enſeigner les ſciences des Grecs. Le complot de concentrer

Theodort. l. III. c. 18.

Sozom. l. V. c. 18.

Socr. l. III. c. 1. Ruſin. l. X.

Aug. de Civitate Dei. l. XVIII. c. 52.

dans le Paganisme toute la littérature, & de posséder exclusivement avec ceux de leur Religion le bel esprit & la pureté du langage, étoit digne d'une cabale de faux savans & de sophistes, qui se voïoient effacés par S. Basile, S. Grégoire de Nazianze, Diodore de Tarse, les deux Apollinaires, & quelques autres. Julien, très-capable de cette sorte de jalousie, étoit encore plus sensible à l'usage que faisoient les Chrétiens de l'étude de l'antiquité, de l'Eloquence & de la Dialectique, pour réfuter l'erreur & établir la Vérité. » On nous combat (*a*), disoit-

(*a*) Τοῖς οἰκείοις γάρ, φησι, πτεροῖς κατὰ τὴν παροιμίαν βαλλόμεθα, καὶ τ. λ.
Nostris enim, aiebat, pennis, ut est in proverbio configimur. Quippe nostrorum scriptorum armis instructi, bellum contra nos gerunt. Theodorit.

AN. 362. » il, par nos Auteurs. Nous laiſ-
» ſerons-nous égorger de notre
» épée ? » Il fit donc une loi, par
laquelle, après avoir tâché de
repréſenter comme une dupli-
cité honteuſe, & comme un
trafic contraire à l'honnêteté pu-
blique, la conc[illegible]ite de ceux qui
font métier d'expliquer Ho-
mére, Démoſ[illegible]ène & les au-
tres Anciens, dont ils déſa-
prouvent la R[illegible]ligion ; il leur
donne [illegible] d'adorer les
» mêm[illegible], » ou de ſe bor-
» ner, dit-il, à expliquer Luc &
» Mathieu dans les égliſes des
» Galiléens. Il ajoute, qu'il n'in-
» terdit pas l'entrée des écoles à
» ceux qui les voudront fré-
» quenter, parce qu'il ne ſeroit
» pas raiſonnable de fermer le
» bon chemin (*a*) à de jeunes

(*a*) Οὐδὲ γὰρ οὐδὲ εὔλογον ἀγνοοῦντας ἔτι τοὺς παῖδας ἐφ' ὅτι τρέπωνται τῆς βελτίστης ἀπο-

» gens incertains de la route AN. 363.
» qu'ils doivent tenir, ni de les
» contraindre par la terreur à
» suivre la Religion de leurs
» ancêtres. » Mais par ces jeunes gens incertains de la route qu'ils doivent tenir, il faut entendre ceux qui seroient parfaitement indécis, & qui ne professant point l'Idolatrie, ne professeroient pas non plus le Chris-

---

κλείειν ὁδοῦ, φόβῳ δὲ καὶ ἄκοντας ἄξειν ἐπὶ τὰ πάτρια. *Iniquum si quidem fuerit pueros, adhuc ignaros quò se vertant, ab optimâ viâ rejicere, ac metu coactos ad patria instituta deducere.*

C'est sur ce texte de l'édit, & sur quelques témoignages ou équivoques ou négatifs, que d'habiles Modernes ont cru, que Julien n'avoit point défendu aux Chrétiens de fréquenter les écoles, mais seulement de professer. Le judicieux M. de Tillemont les a réfutés solidement. Voïez les Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastiques. III. Note sur la persécution de Julien. Tom. VII. Parmi les arts dont Julien interdit l'exercice aux Chrétiens, S. Chrisostôme [Homél. 40.] fait mention de la Médecine. Ce qui prouve que cet Empereur

nifme : ou Julien fit une au-
loi pour défendre les études
x Chrétiens. Rien n'eſt mieux
eſté dans l'Hiſtoire que cette
fenſe. On ſçait les motifs qu'il
alléguoit, n'oſant pas peut-
dire les véritables. » Il n'ap-
qu'aux Grecs de par-
urement la langue Gréque,
il, a it de la double
ation mot d'Hellè-

---

léfenſes, que celles qui
a loi que nous avons.
out Idolatre qu'il eſt,
duremen conduite de Julien,
L. XXII. c. 10. *Illud autem erat inclemens, obruendum perenni ſilentio, quod arcebat docere magiſtros rhetoricos & grammaticos ritûs Chriſtiani cultores.* Et L. XXV. c. 4. *Jura condidit non moleſta..... præter pauca. Inter quæ erat illud inclemens, quod docere vetuit magiſtros rhetoricos & grammaticos Chriſtianos, ni tranſiſſent ad numinum cultum.*

Ces deux paſſages ſont équivoques, & l'Hiſtorien, comme le remarque M. de Tillemont, s'eſt peut-être exprimé d'une maniere ambigue pour épargner un peu la mémoire de Julien.

nes, qui ſignifioit & les Païens & les Grecs. « Les Galiléens, » qui ont pour principe de croi- » re à l'aveugle, doivent ſe te- » nir dans l'ignorance, & dans » la barbarie de leur origine. » Mais les ſectateurs de cette doctrine Barbare & ruſtique, comme il l'appelloit, poſſédoient dans leur ſociété toutes les vertus, ſoutenuës par une ſage diſcipline : & le contraſte de leurs mœurs avec celles des Idolatres décréditoit plus l'Helléniſme, que Julien avec toute ſa puiſſance ne pouvoit l'accréditer. AN. 1681

Il le ſentit ; & voïant que c'étoit peu que de relever les temples, il projetta d'oppoſer vertus à vertus & diſcipline à diſcipline. Perſonne n'avoit encore ſongé à s'ériger en réformateur d'une Religion, où la Morale avoit toujours été étrangére & du ref- *Greg. N Or. III 101. & ſeqq. Sozom. l. V c. 16.*

AN. 362. ſort de la Philoſophie ; d'une Religion, dis-je, dépourvuë de motifs pour le bien, pleine d'exemples pour le mal ; dont la lettre étoit ſcandaleuſe, & les allégories poſtiches, arbitraires & forcées. C'étoit vouloir faire porter à la Folie les livrées de la Sageſſe. Cependant il s'y prit d'une maniére ſenſée pour exécuter ce deſſein. Car comme dans toute Religion la ferveur & le relâchement des peuples ont leur principale ſource dans le bon ou le mauvais exemple de ceux qui en ſont les *Miniſtres*, il établit pour fondement de la réforme, celle des Pontifes & des Prêtres. Voici quelques-unes des régles qu'il fit à ce ſujet, ou pour mieux dire, qu'il voulut dérober aux Chrétiens.

» On ne doit, dit-il, élever au » Sacerdoce que les plus gens

» de bien de chaque ville. Dans AN. 362.
» ce choix on n'aura d'égard ni
» à la naiſſance, ni aux richeſſes.
» On ne cherchera que les quali- *Jul. Frag. Orat. ſive Epiſtolæ.*
» tés eſſentielles, qui ſont l'amour *Ep.* XLIX.
» des Dieux & celui des hom- *Ep.* LXII.
» mes. On connoîtra que celui 62.
» qu'on veut choiſir, aime les
» les Dieux, s'il imprime ce
» même amour à ceux qui l'en-
» vironnent. Il aime les hom-
» mes, s'il tâche de faire du bien
» à tous; s'il donne gaïement de
» ſon indigence même. Un Prê-
» tre doit ſervir les Dieux comme
» étant toujours en leur préſen-
» ce & ſous leurs ïeux, qui pé-
» nétrent le fond des cœurs. Il
» faut que ſa vie ſoit un inſtruc-
» tion continuelle, & la preuve
» de ce qu'il enſeigne. C'eſt peu
» pour lui de s'abſtenir des ac-
» tions honteuſes. Sa langue &
» ſes oreilles doivent être en

AN. 362. » garde contre ce qui allarme la
» pudeur. Il doit bannir toute
» raillerie indécente & tout diſ-
» cours libertin. Qu'il n'aille ni
» au cabaret ni aux ſpectacles.
» Que la porte de ſa maiſon ſoit
» fermée aux comédiens, aux
» danſeurs, aux pantomimes, à
» ceux qui conduiſent les chars
» dans le cirque. La ſeule étu-
» de qui convienne à ſon état eſt
» la Philoſophie, non celle des
» Epicuriens & des Pirrhoniens,
» dont, graces aux Dieux, les
» Livres ſont perdus pour la
» plûpart; mais cette Philoſophie
» qui poſe pour principes: qu'il
» y a des Dieux; qu'ils pren-
» nent ſoin des choſes humaines;
» qu'ils ne ſont ni malfaiſans, ni
» jaloux, ni ſujets aux paſſions,
» que les poëtes leur ont attri-
» buées, en ſe déshonorant eux-
» mêmes. On peut encore lire

» l'Hiſtoire, mais nullement AN. 361.
» ces fictions dangereuſes, qui
» roulent ſur des intrigues d'a-
» mour. Un homme conſacré
» aux Dieux ne peut trop veiller
» ſur ſes penſées. Il eſt obligé
» d'apprendre les divins Canti-
» ques, qui ont été compoſés
» par inſpiration, & de prier plu-
» ſieurs fois le jour en public &
» en particulier. Il ſeroit dans
» l'ordre qu'il ſacrifiât tous les
» jours. Dans les ſacrifices pu-
» blics il ne faut rien innover,
» mais s'en tenir ſcrupuleuſe-
» ment aux rites anciens. Quand
» les Prêtres ſont de ſervice dans
» les temples, ils doivent vivre
» avec une pureté encore plus
» grande, demeurer dans l'en-
» ceinte ſacrée le nombre de
» jours marqué, pratiquer tou-
» tes les nuits les purifications
» ordonnées, méditer la ſageſſe,

» prévoir & préparer ce qui con-
cerne le culte divin. Lorſqu'ils
» ſont retournés à la vie com-
» mune, ils peuvent voir leurs
» amis & ſe trouver à des feſtins,
» pourvû que ce ſoit chez des
» perſonnes diſtinguées par leur
» vertu. Ils peuvent paroître dans
» les places publiques, mais ra-
» rement ; voir le Gouverneur
» & les Magiſtrats ; mais pour
» parler en faveur des malheu-
» reux. Il convient qu'ils ſoient
» vétus magnifiquement dans les
» temples ; ſimplement par tout
» ailleurs. Qu'ils aïent ſoin d'inſ-
» truire les peuples ſur l'obliga-
» tion de faire l'aumône : car
» il eſt honteux que les Gali-
» léens nouriſſent leurs pauvres
» & les nôtres. Les Prêtres indi-
» gnes ſeront dépoſés ; mais tant
» qu'ils ſont en place, il faut les
» reſpecter quels qu'ils ſoient. »

C'eſt ainſi que Julien s'exprime dans le long fragment, qui nous reſte d'une lettre qu'il écrivoit à un Pontife, & dans une autre lettre adreſſée au Grand-Prêtre de Galatie, nommé Arſacius. Nous avons encore quelques lignes d'une troiſiéme, par laquelle, en qualité de ſouverain Pontife, il ſuſpend pour trois mois un Prêtre, qui avoit commis une faute. Il étoit réſolu d'introduire dans les temples, des inſtructions réglées ſur les miſtères & ſur la morale; des formules de priéres, qu'on réciteroit à deux chœurs, pour certaines heures & pour certains jours; la diſcipline de la pénitence; en un mot toute la police de l'Egliſe. On dit que de nos anciens uſages, il n'y en avoit point qu'il admirât plus, que celui des let-

AN. 362.

Greg. N. & Sozom. ubi ſup.

AN. 362. tres Eccléſiaſtiques, à la faveur deſquelles tout Chrétien étoit reçu comme frere, & défraïé en quelqu'endroit du monde qu'il allât, s'il s'y trouvoit des Chrétiens. Julien vouloit auſſi fonder des monaſtères de l'un & de l'autre ſexe, & ſur tout des hôpitaux. Car il étoit forcé d'avoüer, que rien n'avoit donné plus de luſtre & d'avantage au Chriſtianiſme, que l'hoſpitalité & le ſoin des pauvres; devoirs ſi négligés des Païens, qu'il eſt aiſé de juger combien l'étoient d'autres vertus moins éclatantes & moins naturelles. Tous ces projets s'évanoüirent à la mort de Julien. Les Païens n'eurent pas le loiſir de s'exercer à contrefaire les vertus Chrétiénes. La copie fût demeurée fort au-deſſous de l'original: & quand elle auroit reſſemblé juſqu'à cer-

tain point, ce n'eût jamais été qu'une copie. Les Chrétiens n'eurent pas le tems non plus de tomber dans l'ignorance. Mais le Chriſtianiſme avoit fait ſes preuves. Il s'étoit établi ſans le ſecours des lettres profanes : & l'expérience avoit dû convaincre, qu'il pouvoit également s'en paſſer & en ſanctifier l'uſage. AN. 362.

Parmi les profeſſeurs qui fermérent leurs écoles à l'occaſion de l'édit de Julien, on diſtingue le ſophiſte Prohéréſius, qui enſeignoit à Athènes, & dont la réputation s'étendoit par tout l'Empire. La ville de Rome lui avoit élevé une ſtatuë de grandeur naturelle, avec cette inſcription : LA REINE DES VILLES AU ROI DES ORATEURS. Il avoit reçu de l'Empereur Conſtant, frere

Eunap. V. Prohæreſ. p. 123. 126. Hieronymi Chronic. Suidas. Sozom. l. VI. c. 18.

AN. 362. de Conſtance, le titre honoraire (*a*) de Général des armées Romaines. Julien qui eſtimoit ſa probité (*b*) & comparoit ſon éloquence à celle de Périclès, cet Athénien ſi connu dans l'Hiſtoire de l'anciéne Gréce, l'excepta, dit-on, de la loi générale, & lui permit de conſerver ſa chaire ſans changer de Religion. Prohéréſius eut la délicateſſe de ne point uſer d'un privilege qui pouvoit rendre ſa foi ſuſpecte. Eunape admirateur & diſciple de ce ſophiſte, mais grand ennemi des Chrétiens, raconte la choſe autrement. Il dit que Prohéréſius n'aïant plus la liberté d'enſeigner, parce qu'il paſſoit pour être Chré-

(*a*) Προσέθηκε τὸ μέγιστον τῶν ἀξιωμάτων στρατοπεδάρχην ἐπιτρέψας καλεῖσθαι.

(*b*) Τί δὲ οὐκ ἔμελλον ἐγὼ Προαιρέσιον τὸν καλὸν προσπαιδεύειν ; καὶ τ. λ.

pria

tien (*a*), pria un Pontife, c'étoit sans doute celui d'Eleusine, de consulter les Dieux, pour savoir si la prospérité des Grecs seroit de longue durée. Le Pontife lui répondit qu'il ne falloit pas s'en flater; ce qui fit que Prohéresius se tint en repos, dans l'attente d'une révolution prochaine. Julien pour le mortifier affectoit depuis de le mettre au-dessous de Libanius, quoique divers connoisseurs appellassent de ce jugement de l'Empereur en présence de l'Empereur même. On rapporte que ce Prince

AN. 362.

Cur ego Prohæresium optimum virum non salutabo? hominem, ita in dicendo copiosum & abundantem, ut flumina, cum in patentes campos influunt: hominem æmulantem eloquentiâ Periclem, nisi quod Græciamnec conturbat nec permiscet. Jul. Ep. 11. ad Prohæres.

(a) Τοπων τοῦ παιδεύειν ἐξειργόμενος, ἐδόκει γὰρ εἶναι χριστιανός.

Docendi munere exclusus, Christianus enim habebatur. Eunap.

AN. 362. envoïa aux plus illuſtres des Evêques l'ouvrage de Diodore de Tarſe, compoſé en faveur de la Religion Chrétiéne, & qu'il y joignit ces trois mots, *anegnon, egnon, categnon.* (a) *J'ai lû, j'ai compris, j'ai condamné.* Quelqu'un, on dit que ce fut S. Baſile, lui repliqua ſur le même ton : (b) *Vous avez lû, mais vous n'avez pas compris : car ſi vous aviez compris, vous n'auriez pas condamné.* Tels étoient les préliminaires de la perſécution, qui devenoit de jour en jour plus marquée. J'en vais raſſembler les principaux traits, ſans m'aſſervir à l'ordre du tems.

Greg. N. Or. III. p. 83. & 84. Sozom. l. V. c. 17.

On rendoit aux images des Empereurs, auſſi-bien qu'à leurs perſonnes, des hommages qu'on

(a) Ἀνέγνων ἔγνων, κατέγνων.

(b) Ἀνέγνως, ἀλλ' οὐκ ἔγνως· εἰ γὰρ ἔγνως, οὐκ ἂν κατέγνως.

appelloit adoration. Ce n'étoit AN. 361
point un culte religieux : & les Chrétiens ne faiſoient pas difficulté de s'y aſſujettir. Julien, qui mettoit tout à profit pour le Paganiſme, ſe fit repréſenter avec ſes Dieux. Dans un de ſes tableaux, par exemple, on voïoit Jupiter ſortant d'un nuage lui offrir le diadème & la pourpre. Mars & Mercure regardoient le Prince avec complaiſance, & paroiſſoient applaudir à ſon éloquence & à ſa valeur. Les Chrétiens étoient ainſi dans la triſte alternative de paroître ou adorer les Dieux ou manquer de reſpect pour l'Empereur. Ces images étant expoſées à la vénération publique, le peuple, ſans faire réflexion à leurs accompagnemens dangereux, leur rendoit les honneurs accoutumés : & Julien ſe

AN. 362. savoit bon gré de le familiariſer inſenſiblement avec les Idoles. Ceux qui avoient aſſez de lumiére, pour voir le piége, & de conſcience, pour refuſer d'y donner, étoient traités de rebelles, & punis comme criminels de leze-majeſté.

Julien emploïa un artifice à peu près ſemblable, pour faire tomber ou dans l'Idolatrie, ou dans la déſobéiſſance, ceux de ſes ſoldats, que ſon exemple n'avoit point entraînés. Il avoit ôté du principal des drapeaux, nommé *Labarum* (*a*), le monogramme de J. C. qu'on y voïoit depuis Conſtantin. Il ne s'étoit pas con-

Greg. N. ibid. p. 99. & ſeqq
Sozom. ibid.
Theodort. L. III. c. 15. 16.

(*a*) On ignore l'étimologie du mot *Labarum* ou *Laborum*. Le monogramme de Chriſt eſt un chiffre, ou un unique caractère formé des deux lettres Grèques X. & P. C'eſt l'abrégé de ΧΡΙΣΤΟΣ. Julien remit dans les drapeaux les anciénes lettres Latines, S. P. Q. R.

tenté de rétablir le *Labarum* dans ſa premiére forme; il avoit mis dans les autres drapeaux la figure de quelque Dieu. Pour tirer parti de ce changement, un jour qu'il devoit diſtribuer de l'or à ſes troupes, il parut aſſis ſur ſon tribunal, environné de ſes profanes drapeaux, aïant à côté de lui des charbons allumés & de l'encens. Chaque ſoldat venoit à ſon tour baiſer la main de l'Empereur, & recevoir ſa liberalité; mais auparavant on l'obligeoit à jetter dans le feu quelques grains d'encens. Il y en eut, ſelon Sozomene, qui refuſérent hautement d'acheter à ce prix la largeſſe qu'on leur vouloit faire. D'autres, aïant été avertis à tems, feignirent d'être malades, & s'abſentérent. La plûpart ébloüis de l'éclat de l'or, & interdits par la pré- AN. 362.

AN. 362. ſence de l'Empereur, n'eurent pas la force de reculer, & contractérent un engagement funeſte, qu'ils n'oſérent rompre depuis. Pluſieurs, par un excès de ſimplicité, crurent de bonne foi ce que leur diſoient des gens apoſtés: que ce feu & cet encens étoient un ancien cérémonial qu'on renouvelloit, & qui ne tiroit point à conſéquence pour la Religion.

Quelques-uns de ceux qu'on avoit ainſi trompés, s'étant mis à table, invoquérent ſelon la coutume le nom de Jeſus-Chriſt, & firent le ſigne de la croix ſur leurs coupes, avant que de boire. Leurs camarades leur dirent, qu'ils trouvoient étrange de les entendre invoquer celui qu'ils venoient de renoncer. Ces paroles leur deſſillérent les yeux. Pénétrés de la plus vive dou-

leur, ils s'arrachent les cheveux, & courent à la place publique, proteſtant à la face du ciel & de la terre, qu'ils ſont Chrétiens : qu'on les a ſurpris ; mais que leur ame n'eſt point complice de la faute de leur main. Ils entrent dans le Palais, tiennent à Julien le même langage, & le conjurent de laver dans leur ſang le crime qu'il leur a fait commettre. Ils lui jettent ſon or, exhortant les autres ſoldats à les imiter. L'Empereur dans un premier mouvement commande qu'on les mene au ſupplice ; mais voïant qu'ils ſeroient honorés comme Martirs, il leur fit grace de la vie, & les relegua aux extrémités de l'Empire. An. 362

Julien priva les Eccleſiaſtiques des immunités, que Conſtantin & ſes enfans leur avoient ac-

Sozom. l. VI. c. 5. Greg. N. Or. III. 86. 87. Jul. Ep. XXIII.

rdées, & dépoüilla les Egli-
; des revenus, que ces mê-
es Princes avoient aſſignés
ur la ſubſiſtance du Clergé
des pauvres. Il ordonna que
ux qui avoient vêcu de ces
euſes liberalités rendiſſent ce
avoient reçu. Ni les veu-
s ni les vierges n'étoient à
ri de ces odieuſes pourſui-
. Ceux qui avoient eu part
la deſtruction des temples
ient condamnés à les réta-
ir ou bien à en païer le prix.
Une infinité de gens, Evêques,
clercs & laïques, ſe trouvoient
coupables de ce crime préten-
du ; & ne pouvant ni ne vou-
lant le réparer, étoient appli-
qués à des tortures affreuſes, &
jettés dans des priſons, d'où
ils ſembloient ne pouvoir ſor-
tir, que par la mort qu'on leur
refuſoit, ou par l'apoſtaſie, qui
eſt

eſt plus terrible à un Chrétien, que la mort même ; en ſorte que ſi cette perſécution n'étoit pas ſi générale, que les précedentes, elle pouvoit paſſer pour plus cruelle à certains égards. Si l'on y verſoit moins de ſang, la patience des perſécutés étoit expoſée à de plus longues épreuves. On s'efforçoit de leur ravir la conſolation & la gloire de ſouffrir comme Chrétiens. On mettoit à la queſtion les Miniſtres des égliſes, pour les obliger d'en découvrir les richeſſes & les vaſes ſacrés. Car l'Empereur les faiſoit enlever dès qu'il trouvoit des prétextes, & les Chrétiens abuſant, ſelon ſes intentions, de la liberté, qu'il leur avoit laiſſée comme un piège, lui en fourniſſoient quelquefois de plauſibles. *Leur admirable loi*, diſoit-il, *promet aux pauvres le*

AN. 363.

AN. 362. *roïaume des cieux, il eſt juſte de leur en faciliter la route. La pauvreté les rendra ſages en ce monde, & les fera regner en l'autre.*

Quelques-uns, animés d'un zèle exceſſif, abattoient les autels, briſoient les ſtatuës, renverſoient l'appareil des ſacrifices, & les temples mêmes, ſans ſonger que les tems & les loix avoient changé; & que ce qui avoit été permis ſous Conſtance étoit ſous Julien une entrepriſe contre l'ordre public & contre la Religion regnante, qu'il n'eſt jamais permis d'attaquer par voïes de fait. D'autres au milieu des fêtes Païénes déclamoient contre les Dieux, & tenoient des diſcours hardis, qu'on ne manquoit pas d'empoiſonner pour leur en faire des crimes d'Etat. Ils périſſoient dans les ſupplices. Leur conſtance à

Socr. l. III. c. 15. Sozom. l. V. c. 11. Greg. N. Or. IV. Acta S. Baſil. Anc. apud Ruinart.

les endurer, quoiqu'ils puſſent s'en garantir en renonçant à la foi, effraïoit les perſécuteurs, & rectifioit la conduite extraordinaire de ces Martirs. AN. 362.

En divers endroits, ſur-tout en Orient où le climat échauffe plus les eſprits, les Païens enflés de leur fortune préſente inſultoient publiquement les Chrétiens; qui de leur côté ſe ſouvenant moins des régles de l'Evangile, que de leur proſpérité paſſée, rendoient injure pour injure, & inſulte pour inſulte. Des paroles on en venoit aux coups, & des coups à la ſédition. Pluſieurs Chrétiens demeuroient morts ou bleſſés ſur la place. Les égliſes étoient pillées, brûlées, démolies ou profanées; les tombeaux des Saints renverſés; leurs os jettés au feu avec des oſſemens d'animaux, & *Theodort. l. III. c. 6.* 7. *Greg. N. Or. III. Sozom. l. V. c. 9.*

leurs cendres diſperſées. Les
AN. 362. Idolatres de Paleſtine & de Phénicie commirent des cruautés, qu'on auroit peine à croire, même ſur la foi des Auteurs originaux, ſi l'on ne ſavoit d'ailleurs de quoi eſt capable une populace irritée, chez qui le zèle de Religion s'eſt tourné en rage, & étouffe tout ſentiment humain. Ils ouvrirent le ventre à des Prêtres & à des Vierges; & jettant de l'orge ſur leurs entrailles, ils prenoient plaiſir à les faire dévorer par les animaux qu'on nourrit de cette eſpece de grain. A Héliopolis, ville ſituée au pié du Liban, on vit des hommes goûter aux entrailles des Vierges ſacrées, arracher le foïe à un Diacre nommé Cirille, & en manger en public. On peut lire dans les hiſtoriens Eccléſiaſtiques le détail

de ces horreurs. Mais je ne dois pas omettre ce qu'ils atteſtent, AN. 362. que la vengeance divine éclata bientôt ſur ces monſtres. Les dents leur tombérent toutes à la fois, la langue & les yeux leur pourrirent. Ils moururent après avoir ſouffert mille morts, & montré par un long ſupplice, qu'il eſt un Dieu protecteur du Chriſtianiſme & de l'humanité.

Julien environné de Païens pouvoit ignorer une partie de leurs fureurs: mais il excuſoit l'autre ſur le zèle & ſur l'intention de ceux qui alloient au-delà de ſes ordres. Quelquefois même il devenoit leur apologiſte. Les habitans de Gaza en Paleſtine avoient mis en piéces quelques Chrétiens, & exercé ſur les reſtes de leurs corps les barbaries, qu'on exerçoit ailleurs ſur les reliques des Martirs. Le Gou-

Greg. N. Sozom. ub. ſup. Socr. l. III. c. 14.

AN. 362. verneur de la province étoit un de ces hommes indécis entre leur devoir & leur fortune, qui voudroient allier l'un & l'autre; & qui ſous le regne de l'injuſtice croïent en faiſant beaucoup de mal acquérir le droit de faire un peu de bien impunément. Il avoit mis en priſon un petit nombre des Païens les plus ſéditieux, après avoir condamné à mort pluſieurs Chrétiens. La ville de Gaza, qui attendoit de la part de l'Empereur les châtimens les plus ſévéres, fut agréablement ſurpriſe, en apprenant que le Gouverneur étoit diſgracié & banni pour avoir maltraité les Païens. *Falloit-il*, lui dit Julien, *empriſonner des Grecs pour s'être vengé de quelques Galiléens, qui avoient outragé tant de fois leurs perſonnes & leurs Dieux ?* C'eſt ainſi qu'il ſe dé-

poüilloit de la qualité de pere commun, & armoit ſes ſujets les uns contre les autres, au hazard d'ébranler tout l'Empire. Lorſque les Chrétiens lui repréſentoient les véxations auſquelles ils étoient expoſés; *avez-vous ſujet de vous plaindre? Tout Chrétien eſt appellé à la ſouffrance*, leur répondoit-il, rendant inutiles par le déni de juſtice, & par ſes railleries amères, les défenſes générales de perſécuter & de contraindre. En effet la volonté du Prince eſt toujours mieux exécutée que ſes loix: & ce n'eſt point à un langage de cérémonie qu'on reconnoît ſa volonté, mais à certains traits qui partent du fond du cœur. AN. 362.

Cependant en d'autres rencontres il ſentoit lui-même l'inconvénient d'une partialité trop viſible, & ſe trouvoit forcé *Amm. l. XXII. c. 11. Theodor. l. III. c. 25. Jul. Ep. 2.*

de réprimer les Païens. La ville
An. 362. d'Alexandrie étoit la plus ſéditieuſe de l'Empire. Ses habitans réuniſſoient au ſuprême dégré la légéreté Gréque avec l'emportement & la cruauté des Africains. On les voïoit ſouvent aux mains, ſans qu'ils ſuſſent eux-mêmes pourquoi. Un rien ſuffiſoit pour exciter dans cette grande ville des mouvemens convulſifs, capables de la renverſer. Les places publiques devenoient tout à coup autant de champs de bataille, le ſang couloit dans les ruës, & les flammes voloient de toutes parts. Artémius (*a*) Duc d'Egipte (on donnoit alors le nom de Ducs à ceux qui commandoient les troupes d'une province) étoit

(*a*) La mort d'Artémius & celle de George n'arrivérent que lorſque Julien étoit à Antioche.

accuſé de s'être conduit en tiran. Il avoit, dit-on, cruellement traité les Catholiques ſous la direction de George, Evêque Arien d'Alexandrie. Mais ſon crime irrémiſſible, aux ïeux de Julien étoit d'avoir briſé les Idoles & dépouillé les temples. En partant pour aller vers l'Empereur, il avoit menacé les Alexandrins ſes accuſateurs de les faire repentir de l'affaire qu'ils lui ſuſcitoient, s'il revenoit en Egipte. Mais quand on ſut que Julien l'avoit condamné à mort, les Païens tournérent leur fureur contre George. AN. 362.

C'étoit un homme de la lie du peuple, d'abord paraſite, emploié depuis dans les fermes imperiales, où il déroba l'argent qu'il avoit entre les mains; enfin après bien des avantures, jugé digne par la cabale Ariéne

d'occuper le ſecond ſiége de
An. 362. l'Egliſe. Il n'avoit ni vertus épiſ-
copales, ni aucune eſpece de
mérite. Mais il étoit hardi, en-
Amm. ib. Athanaſ. ad ſolit. treprenant, ſans pudeur, ſans
entrailles, & les Ariens avoient
Greg. N. Or. XXI. p. 382. plûtôt cherché un perſécuteur
qu'un Evêque. Quand il fut en
Epiph. hæreſ. 76. c. 1. place, ſon faſte, ſa cruauté &
ſes brigandages l'auroient fait
Socrat. l. III. c. 10. paſſer pour Païen, s'il n'eût pillé
Sozom. l. V. c. 7. les temples. Car ſon Chriſtia-
niſme ſe réduiſoit à cette dé-
votion lucrative. Les Catholi-
ques le déteſtoient comme un
ennemi ſanguinaire ; les Païens
comme le deſtructeur de leurs
Dieux ; & tout le monde com-
me un partiſan, un concuſſion-
naire, un brigand. L'Egipte
trembloit devant lui. Les gens
en place étoient réduits à ſe faire
les miniſtres de ſa tirannie, de-
peur d'en être les victimes. Non

content d'envahir des ſucceſſions, & de mettre à contribution les vivans & même les morts, il vouloit attirer à lui tout le commerce de la province, & avoit déja réuſſi en partie. Il perdoit dans l'eſprit de Conſtance quiconque avoit le malheur de lui déplaire; & deshonoroit par le métier infâme de délateur (a) un état qui n'inſpire, dit Ammien-Marcellin, que des ſentimens de douceur & d'équité. On diſoit qu'il avoit donné l'idée d'une nouvelle taxe ſur Alexandrie, en remontrant, qu'Alexandre fondateur de la ville l'avoit bâtie à ſes dépens, & qu'ainſi toutes les maiſons appartenoient au do- AN. 361.

(a) *Profeſſioniſque ſuæ oblitus, quæ nihil niſi juſtum ſuadet & lene, ad delatorum auſa feralia deſciſcebat.* Amm.

d'occuper le ſecond ſiége de
An. 362. l'Egliſe. Il n'avoit ni vertus épiſ-
copales, ni aucune eſpece de
mérite. Mais il étoit hardi, en-
Amm. ib. Athanaſ. ad ſolit. treprenant, ſans pudeur, ſans
entrailles, & les Ariens avoient
Greg. N. Or. XXI. p. 382. plûtôt cherché un perſécuteur
qu'un Evêque. Quand il fut en
Epiph. hæreſi. 76. c. 1. place, ſon faſte, ſa cruauté &
ſes brigandages l'auroient fait
Socrat. l. III. c. 10. paſſer pour Païen, s'il n'eût pillé
Sozom. l. V. c. 7. les temples. Car ſon Chriſtia-
niſme ſe réduiſoit à cette dé-
votion lucrative. Les Catholi-
ques le déteſtoient comme un
ennemi ſanguinaire ; les Païens
comme le deſtructeur de leurs
Dieux ; & tout le monde com-
me un partiſan, un concuſſion-
naire, un brigand. L'Egipte
trembloit devant lui. Les gens
en place étoient réduits à ſe faire
les miniſtres de ſa tirannie, de-
peur d'en être les victimes. Non

content d'envahir des ſucceſſions, & de mettre à contribution les vivans & même les morts, il vouloit attirer à lui tout le commerce de la province, & avoit *déja réuſſi* en partie. Il perdoit dans l'eſprit de Conſtance quiconque avoit le malheur de lui déplaire; & deshonoroit par le métier infâme de délateur (*a*) un état qui n'inſpire, dit Ammien-Marcellin, que des ſentimens de douceur & d'équité. On diſoit qu'il avoit donné l'idée d'une nouvelle taxe ſur Alexandrie, en remontrant, qu'Alexandre fondateur de la ville l'avoit bâtie à ſes dépens, & qu'ainſi toutes les maiſons appartenoient au do- AN. 362.

(a) *Profeſſioniſque ſuæ oblitus, quæ nihil niſi juſtum ſuadet & lene, ad delatorum auſa feralia deſciſcebat.* Amm.

vé depuis peu dans la Monnoïe :
AN. 362. le ſecond, parce qu'il coupoit de ſon autorité privée les cheveux des enfans, à qui les Païens les laiſſoient croître en l'honneur de quelque Divinité. La populace s'acharna ſur ces trois cadavres, & ne ceſſa de les inſulter, qu'après les avoir réduits en cendres, & avoir jetté les cendres dans la mer : depeur, diſoient ces inſenſés, que les Chrétiens ne les recüeillent, & ne bâtiſſent des égliſes à ces nouveaux Martirs. Ce n'étoit rendre juſtice ni à George ni aux Chrétiens. Ceux-ci, loin d'être diſpoſés à honorer ſa mémoire, n'avoient pas ſeulement ſongé à le défendre des Païens, & croïoient avoir donné une grande preuve de modération, en ne ſe joignant pas à ſes boureaux.

Julien fut très-irrité en apprenant cette nouvelle. Ce n'étoit pas un évenement obſcur qu'il pût paroître ignorer, ni que la politique lui permît de diſſimuler dans une ville déjà trop portée à la ſédition. Les Païens étoient ſeuls coupables, & s'il toléroit leur crime, la honte en rejailliſſoit ſur ſa perſonne & ſur le Paganiſme même. Il en eût fait un châtiment exemplaire, s'il n'avoit été fléchi par les priéres de Julien ſon oncle maternel, & apoſtat comme lui; alors Comte d'Orient, & autrefois Préfet d'Egipte. Il pardonna donc aux Alexandrins: mais il leur écrivit une lettre où il témoigne ſa juſte indignation, repréſente la noirceur de leur attentat, & fait beaucoup valoir la grace qu'il leur accorde. En parlant de George, il ne dit rien

AN. 362.

Amm. ub. ſup.
Sozom. ub. ſup.
Jul. Ep. x.
Id. Ep. ix.

AN. 362. des deux Officiers qui avoient été maſſacrés avec lui. C'eſt que ne voulant pas venger leur mort qui étoit la plus criante, il rougit de la pardonner. Sa lettre eſt pleine de ſentimens & de nobleſſe. Je ne voudrois pas repondre, qu'après l'avoir écrite, il n'en ſut bon gré au fond de ſon cœur à ceux qui lui en avoient fourni le ſujet. George avoit une fort belle bibliotheque, même avant ſon épiſcopat, quoiqu'il ne fût point homme de lettres. A ſa mort elle avoit été pillée avec le reſte de ſes biens. Julien ſe donna des ſoins pour la raſſembler. Voici ce qu'il écrit à Ecdicius Préfet d'Egipte. *Les hommes ont des goûts différens. Le mien depuis mon enfance a été d'avoir des livres. . . . . Vous me rendrez un ſervice d'ami, de retrouver tous ceux*

qui appartenoient à George. Il en avoit beaucoup de Philoſophie & de Rhétorique; beaucoup qui traitoient de la doctrine impie des Galiléens. Je voudrois qu'on eût perdu l'eſpéce de ces derniers. Mais de peur qu'on n'en ait détourné avec ceux-là d'autres plus utiles, qu'on les faſſe auſſi chercher. . . . Je connois la bibliothéque de George. Lorſque ſa demeurois en Cappadoce, il m'en a prêté pluſieurs volumes pour faire copier, & je les lui ai rendus. An. 362.

Julien ne témoigna point aux habitans d'Aréthuſe en Sirie la même indignation qu'aux Alexandrins: & cependant elle eût été du moins auſſi-bien placée. Marc Evêque de cette petite ville, l'un de ceux qui lui avoient ſauvé la vie pendant ſon enfance, s'étoit attiré la haine des infidèles, en travaillant à leur conver- *Greg. Nor. III. 88. & ſeq. Theodort. l. III. c. 7. Sozom. l. V. c. 10.*

AN. 362. sion avec trop (*a*) de vivacité ; & surtout en détruisant sous Constance un temple des plus célébres. Sous Julien on voulut l'obliger à le rebâtir ou à le païer. Toute la ville soulevée, depuis les femmes & les enfans jusqu'aux Magistrats, épuisa sur ce vieillard respectable des rafinemens de cruauté, dont on trouve peu d'exemples dans l'Histoire ; sans pouvoir lui arracher ni un obole ni un soupir, sans pouvoir altérer même la sérénité de son visage ni la gaïeté de son humeur. Il lassa les Païens, & les força d'admirer sa constance & de lui laisser la vie. Le Préfet d'Orient Sallustе-Second, qu'il ne faut pas confondre avec Sallustе Préfet des Gaules, ne put s'empêcher de dire à l'Em-

(*a*) Περθυμότερον ἢ κατὰ πιθώ. *acriùs quàm eos decet qui verbis suadent*, Sozom.

percur au ſujet de l'émeute d'Aréthuſe: *Il nous eſt bien honteux d'être vaincus par un vieillard, dont la défaite ne nous feroit pas honneur. Je crains que tout ceci ne tourne à notre confuſion & à la gloire des Chrétiens.* An. 362.

On ne voit pas que ces paroles aïent rapellé à Julien l'obligation qu'il avoit à l'Evêque d'Aréthuſe: & cependant il ſemble que les préjugés n'étouffoient pas toujours en lui les ſentimens de reconnoiſſance. Car il écrivit à l'Evêque Aëtius ſon ancien ami, & celui de Gallus, pour l'appeller à la Cour. Il lui fournit des voitures pour s'y rendre, & lui fit preſent d'une belle terre dans l'île de Leſbos. Mais cet Aëtius, ſurnommé l'Athée avoit formé une nouvelle ſecte parmi les Ariens, & dans le ſiſtème de Julien les Philoſtorg. l. VI. c. 7. Jul. Ep. XXXI. XXVI. LI. LII. Chryſoſt. contr. Gent. Theodoret. l. III. c. 5. &c.

AN. 362. chefs de parti lui étoient prétieux. Il protégeoit les mécontens, les broüillons, les ſchiſmatiques, ceux qui avoient été dépoſés pour leurs crimes. En un mot, tous ceux qu'il jugeoit propres à troubler l'Égliſe, il les appuïoit dans la pourſuite de leurs prétentions. Au contraire, il haïſſoit les eſprits pacifiques, & les Evêques capables de contenir les peuples, & de leur épargner des fautes ſi aiſées à commettre dans un tems critique, où la Religion partageoit toutes les villes en deux factions. Il les menaçoit de les rendre reſponſables des mouvemens qui pouvoient arriver. S'ils lui écrivoient pour lui repréſenter, que loin de porter leur peuple à la ſédition, ils le retenoient dans leur devoir par leurs exhortations : ce Prince malin trouvoit dans leurs paro-

les de quoi les calomnier auprès du peuple même. Il lui écrivoit, que l'Evêque, se donnant tout l'honneur de leur modération, vouloit les faire passer pour des séditieux, capables des plus grands excès, si on ne les tenoit en bride: qu'ils se hâtassent donc de chasser un délateur & un ennemi dangereux. Il étoit encore plus animé contre ceux qui par la conversion des infidèles réparoient les bréches qu'il faisoit à l'Eglise. Saint Athanase, qui depuis la mort de Géorge étoit rentré dans son Siége, aïant batizé quelques femmes de condition, Julien le bannit de l'Egipte, & donna des ordres secrets pour lui ôter la vie. Mais la Providence déroba ce grand homme aux recherches des meurtriers, & le réserva pour de nouveaux combats. AN.

AN. 362. A voir Julien ſe livrer au détail de la perſécution, on eût cru qu'elle l'occupoit tout entier : mais en voïant l'application qu'il donnoit aux affaires, on devoit être ſurpris qu'il eût le tems de perſécuter. Il renouvelloit les anciénes loix, les corrigeoit (a) & les éclairciſſoit pour ôter tout prétexte à la chicanne, ou en faiſoit de nouvelles, dont le caractère étoit la clarté & la préciſion. Il diminuoit les impôts, il refuſoit ou modéroit ce que ſes prédéceſſeurs avoient exigé ſous le titre ſpécieux de preſens. Lorſque les Empereurs montoient ſur le trône, ou qu'ils avoient remporté quelque victoire, ou enfin lorſqu'ils célébroient la cinquié-

Amm. l. XXII. *c.* 10. XXV. *c.* 4. *Lib. Or.* X *p.* 305.

(a a *Juxta quædam correxit in melius ambagibus circumciſis indicantia liquidè quid juberent fieri vel vetarent.* Amm.

me & la dixiéme année de leur regne, les provinces & les villes leur envoïoient des couronnes d'or. Le poids n'en étoit pas fixe; mais comme celles qui péſoient le plus étoient les mieux reçuës, il y en avoit ſouvent de mille onces, & quelquefois de plus de deux mille. Il parut indigne à Julien, qu'un hommage volontaire dans ſon origine fût exigé comme une dette; & qu'un preſent deſtiné à honorer les Princes, & à montrer la joïe du peuple, ſervît à ſatisfaire leur avarice, & fût arroſé des larmes de ceux qui l'offroient. Il déclara donc, que ſi l'on vouloit lui faire un honneur, qu'il ne demandoit point, il ſeroit auſſi flaté de la plus petite couronne que de la plus grande; mais qu'il n'en recevroit aucune, qui paſſât le poids de ſoixante-dix AN. 362.

AN. 362. onces. Jamais Prince ne ſongea moins à s'enrichir. Il avoit ſouvent à la bouche un mot d'Alexandre le Grand, qui avoit coutume de dire, que ſes tréſors étoient en dépôt chez ſes amis. Julien croïoit l'argent plus en ſureté entre les mains de ſes ſujets qu'entre les ſiénes; ſemblable en ce point à Conſtance Chlore (*a*) ſon aïeul, que ſon deſintéreſſement avoit fait ſurnommer LE PAUVRE : titre plus glorieux pour un Empereur, que celui de Conquérant. On avoit une entiére liberté de ſe pourvoir contre le domaine ; & le fiſc, dont le droit eſt toujours bon ſous un Prince avare, perdoit ſouvent ſa cauſe ſous Julien.

[*a*] Conſtance-Chlore avoit ſi peu d'argenterie & de meubles précieux, que lorſqu'il donnoit quelque fête, il étoit obligé d'en emprunter.

Il

Il travailloit à rétablir les villes dans leur anciéne ſplendeur. Deux cauſes principales les en avoient fait décheoir : la diverſion des fonds néceſſaires pour les reparations publiques, & la vénalité des exemtions. Comme les Offices municipaux obligeoient à de grandes dépenſes (*a*), chacun tâchoit de ſe mettre à couvert de ces honneurs ruineux. Les eunuques de Conſtance avoient fait publiquement trafic d'immunités, & par cet indigne négoce le Conſeil des villes étoit demeuré déſert. Les citoïens, qui par leur naiſſance, leur mérite & leurs richeſſes auroient été le plus en état de ſervir utilement leur patrie, ou

AN. 361.

Liban. Or. X. 296. 297. 308. *& Panegyr.* 182. *Amm. l.* XXI. *c.* 12. XXII. *c.* 9. XXV. *c.* 4.

(*a*) Les Officiers municipaux [*Curiales*] entr'autres commiſſions onéreuſes étoient chargés tour à tour de lever les impoſitions dans le diſtrict de leur cité, & d'en faire les deniers bons.

AN. 362. la quittoient abſolument, ou ne reſtoient dans ſon ſein, que pour faire le perſonnage d'étrangers ou d'indifferens. Julien remit chaque ville en poſſeſſion des terres (*a*) que les Empereurs avoient uſurpées; & contraignit à prendre place dans le Conſeil, ceux qui s'en étoient écartés. Mais ſes idées de bien public, trop pouſſées & peu réfléchies, le rendoient injuſte à l'égard de pluſieurs particuliers. Les priviléges les plus anciens & les mieux acquis étoient conteſtés, & bientôt déclarés nuls. Il ne reſtoit d'autre reſſource, que d'engager ſous main les Corps des villes à ſe déſiſter de leurs pourſuites, ou d'intéreſſer ceux

(a) *Poſſeſſiones publicas civitatibus jubemus reſtitui, ita ut juſtis æſtimationibus locentur, quò cunctarum poſſit civitatum reparatio procurari. P. P. Id. Mart. C. P. Mamertino & Nevitta Coſſ.* Cod. Theod.

qui approchoient l'Empereur. AN. 3
En effet parmi cette troupe de Philoſophes, dont il étoit obſédé, tous n'étoient pas à l'épreuve de l'argent. Julien avoit reconnu l'avidité de quelques-uns d'entr'eux ; mais il aimoit mieux les raſſaſier, s'il étoit poſſible, en les comblant de bienfaits, que de les écarter, au riſque de paſſer pour un Prince qui donnoit ſon amitié ſans diſcernement, ou qui la retiroit par caprice.

Lorſqu'il ne s'agiſſoit point d'exemtions, on trouvoit en lui, ſelon Ammien, l'intégrité des Caſſius & des Licurgues. Son Tribunal acceſſible à tout le monde étoit l'aſile des innocens & l'écueil des coupables. Toutes les fois qu'il alloit aux temples (ce qui arrivoit fort ſouvent) il écoutoit avec bonté

Amm. XXII. c. 9. Lib. x. 384 Suidas.

AN. 362. ceux qui reclamoient ſa juſtice. Il n'y avoit point d'affaire qu'il crût au-deſſous de lui. Il laiſſoit aux Avocats une extréme liberté ; mais il ſouffroit qu'elle allât juſqu'à la licence & au manque de reſpect. Souvent au milieu d'une cauſe, il demandoit tout à coup de quelle Religion étoient les Parties. Ces queſtions odieuſes n'étoient peut-être qu'un effet de légéreté, ou d'intemperance de langue. Peut-être auſſi que Julien s'imaginoit montrer ſon impartialité, en rendant quelquefois juſtice à des gens qu'il connoiſſoit pour Chrétiens: mais il eût mieux réuſſi à la prouver, en réprimant une curioſité juſtement ſuſpecte, & tout au moins déplacée. Au reſte, on aſſure, que dans la déciſion des affaires jamais ni la Religion (*a*) ni au-

(a) *Et quamquam in diſceptando aliquoties*

un motif étranger ne lui firent pancher la balance. Une femme avoit un procès contre un domestique de l'Empereur (*a*). Cet Officier avoit été cassé, & c'étoit peut-être ce qui donnoit à cette femme la hardiesse de l'attaquer. En entrant à l'Audience, elle est surprise de le revoir avec la ceinture militaire; & désespérant d'obtenir justice contre un homme, qui avoit eu le crédit de rentrer dans le Palais, elle commence à déplorer son malheur. Julien l'entendit, & la rassura. *Faites valoir vos prétentions* (*b*), lui dit-il, *& ne* AN. 362.

erat intempestivus, quid quisque jurgantium coleret, tempore alieno interrogans: tamen nulla ejus definitio litis à vero dissonans reperitur: nec argui unquam potuit ob Religionem vel quodcumque aliud ab æquitatis rectæ tramite deviasse. Amm.

(*a* Ceci se passa à Antioche.

(b) *Prosequere, mulier, si quid te læsit.*

AN. 362. *craignez rien. Il a cette ceinture pour marcher plus vîte dans les mauvais chemins; mais il n'a pas le crédit de vous faire perdre votre procès.*

Suidas in voce l'ουλιανός. Am. ub. s. Greg. Naz. Or. IV. p. 120.

Julien voïoit avec peine les formalités du Barreau, inventées pour être la sauvegarde de la justice & de l'innocence, servir de faux-fuïans à la chicane & à la mauvaise foi. Il avoit surtout en vuë l'équité naturelle, s'attachant plûtôt à l'esprit qu'à la lettre de la loi. La maxime étoit excellente pour un Souverain versé comme lui dans la jurisprudence. Mais il avoit trop de vivacité, pour ne pas prendre de tems en tems son esprit pour l'esprit de la loi, & son idée pour l'équité naturelle.

---

existimas: hic enim sic cinctus est ut expeditiùs per lutum incedat: at parum nocere tuis partibus potest. Amm.

Heureuſement il ſentoit, dit Ammien (a), ſa légéreté & ſa promptitude, & ce ſentiment le diſpoſoit à entendre raiſon. Il permettoit aux Préfets du Prétoire, & à ceux qui l'approchoient, d'arrêter ſes ſaillies, & de le remettre dans le bon chemin. C'eſt apparemment ce qui a donné lieu de dire de lui, que ſes arrêts n'avoient point de conſiſtance, & qu'il défaiſoit le matin ce qu'il avoit fait le ſoir précédent. Mais après tout, il eſt moins rare de trouver des Princes qui décident avec trop de précipitation, que d'en voir qui aïent le courage de revenir ſur des déciſions bruſquées. Ce AN. 362.

(a) *Levitatem agnoſcens commotioris ingenii ſui, Præfectis proximiſque permittebat, ut fidenter impetus ſuos aliorſus tendentes, ad quæ docebas monitu opportuno frænarent: monſtrabatque ſubindè ſe dolere delictis, & gaudere correctione.* Amm.

AN. 362. n'eſt pas que Julien ne s'opiniâtrât quelquefois à ſoutenir des jugemens de fantaiſie : mais pour l'ordinaire, il étoit fâché de ſes fautes, & ſavoit bon gré à ceux qui les lui faiſoient remarquer. Il croïoit s'aſſurer ainſi de la ſincérité des loüanges, que lui donnoient les mêmes perſonnes. Un jour les Avocats (*a*) élevoient au Ciel la ſupériorité de ſon génie & de ſa raiſon. *Que j'aimerois vos éloges* (*b*), leur dit-il avec émotion, *ſi je vous croïois aſſez hardis pour me blâmer quand je le mérite !*

Amm. l. XXII. c. 10. XXV. c. 4. *Greg. N. Or.* IV. Julien haïſſoit les méchans, & en étoit haï ; mais il faiſoit gloire de leur haine & de leurs

(*a*) Ceci arriva à Antioche.

(b) *Gaudebam planè præ méque ferebam, ſi ab his laudarer, quos & vituperare poſſe adverterem, ſi quid factum ſit ſecus aut dictum.* Amm.

injures. Il les châtioit avec une sévérité mêlée de clémence, aimant mieux menacer que punir, & corriger les hommes que les perdre. L'eſpéce de ſcélérats, contre leſquels il s'élevoit avec le plus de vigueur, étoient ceux qui, couvrant leurs inimitiés particuliéres d'une apparence de zèle pour la perſonne du Prince, accuſoient leurs ennemis du crime de lèze-majeſté. Les accuſations les plus inſenſées en ce genre avoient ſi bien réuſſi auprès de Conſtance, qu'au péril de ſuccomber à la preuve, on oſoit les hazarder devant Julien, qu'elles avoient penſé faire périr. Sa Philoſophie l'abandonnoit alors(a): il frappoit AN. 362.

(a) Saint Gregoire de Nazianze dit que Julien chaſſoit à coups de pié & de poing de pauvres gens qui venoient lui demander des graces. Ces pauvres gens pouvoient bien

du Danube: rien n'échappoit à ſes ſoins ni à ſon eſprit de détail. Son avénement à l'Empire avoit imprimé le reſpect & la terreur aux Barbares. Les Indiens même (*a*), & les habitans de l'île de Tapobrane, connuë aujourd'hui ſous le nom de Ceïlan, lui envoïoient des Ambaſſadeurs chargés de préſens, briguant à l'envi ſon amitié, & offrant de lui païer tribut. Les Perſes ſeuls faiſoient encore quelques hoſtilités vers la Méſopotamie, plûtôt par bienſéance; que dans le deſſein de continuer une guerre déja trop longue, dans laquelle ils n'avoient ſû profiter ni du malheur ni des

(a) *Abuſque Divis & Serendivis.* Ce ſont les habitans des îles de Diù & de Ceïlan. Ceïlan qui eſt l'anciéne Tapobrane, comme l'a prouvé Bochart, eſt appellé *Sérandib* par les Arabes.

fautes de Conſtance. Ils n'étoient pas encore déterminés à demander la paix ; mais diſpoſés à l'accepter. Il n'eût donc tenu qu'à Julien de joüir paiſiblement de ſes victoires. Mais ce Prince étoit jeune, incapable de repos, ne connoiſſant d'autres plaiſirs que ceux de la gloire, & voulant de la gloire de toute eſpéce. Celle qu'il avoit juſtement acquiſe dans les Gaules avoit plûtôt irrité ſa paſſion, qu'elle ne l'avoit ſatisfaite. C'étoit peu pour lui d'avoir rendu à l'Empire ſes anciénes limites, il vouloit les reculer, & ajouter de nouveaux titres à ceux de vainqueur des Allemans & des François. AN. 361.

On propoſa à Julien de marcher contre les Gots, peuple trompeur & perfide, qui, ce ſemble, incidentoit ſur quelque clauſe des traités. Mais il les

An. 362. mépriſa, croïant qu'après les Chrétiens, il n'y avoit dans le monde d'ennemis dignes de lui que les Perſes. Il ne projettoit rien moins, que de ſoumettre cette nation indomtable, qui d'abord, ſous le nom de Parthes, enſuite ſous celui de Perſes, dans une alternative preſque égale de victoires & de défaites, luttoit depuis quatre cens ans contre la fortune des Romains: & non contente de partager l'Aſie avec eux, leur diſputoit ce qu'ils y poſſédoient, portant quelquefois ſes conquêtes au-delà de l'Eufrate, & toujours ſes prétentions juſqu'à l'Helleſpont. On dit que Julien ſe tenoit d'autant plus aſſuré d'abbatre cette Puiſſance formidable, que croïant la métempſicoſe de Pithagore, ou plûtôt le retour des ames dans d'autres corps

umains, tel que l'enſeigne Pla- An. 362.
ton, il s'imaginoit avoir l'ame d'Alexandre le grand, être Alexandre lui-même. Comme l'on peut juger ſans témérité, que parmi les flateries des philoſophes celle-ci n'avoit pas été oubliée, il faudroit auſſi quelque choſe de plus que l'autorité de Socrate, pour ſe perſuader que l'Empereur y ajoutoit foi. Sans croire avoir l'ame d'Alexandre, il ſe ſentoit le courage de ce Conquérant. C'en étoit aſſez pour eſpérer ſon bonheur.

Aïant réſolu d'attaquer les Perſes l'année ſuivante, & dès-lors de s'approcher de la frontiére, Julien partit pour Antioche, après avoir demeuré environ cinq mois à Conſtantinople ſa patrie, où il laiſſa diverſes marques de ſon affection. Car il égala les Sénateurs de la nouvelle Rome à

Amm. l. XXII. c. 9. Zoſim. l. III. Jul. Ep. LVIII.

AN. 362. mépriſa, croïant qu'après les Chrétiens, il n'y avoit dans le monde d'ennemis dignes de lui que les Perſes. Il ne projettoit rien moins, que de ſoumettre cette nation indomtable, qui d'abord, ſous le nom de Parthes, enſuite ſous celui de Perſes, dans une alternative preſque égale de victoires & de défaites, luttoit depuis quatre cens ans contre la fortune des Romains: & non contente de partager l'Aſie avec eux, leur diſputoit ce qu'ils y poſſédoient, portant quelquefois ſes conquêtes au-delà de l'Eufrate, & toujours ſes prétentions juſqu'à l'Helleſpont. On dit que Julien ſe tenoit d'autant plus aſſuré d'abbatre cette Puiſſance formidable, que croïant la métempſicoſe de Pithagore, ou plûtôt le retour des ames dans d'autres corps

umains, tel que l'enſeigne Platon, il s'imaginoit avoir l'ame d'Alexandre le grand, être Alexandre lui-même. Comme l'on peut juger ſans témérité, que parmi les flateries des philoſophes celle-ci n'avoit pas été oubliée, il faudroit auſſi quelque choſe de plus que l'autorité de Socrate, pour ſe perſuader que l'Empereur y ajoutoit foi. Sans croire avoir l'ame d'Alexandre, il ſe ſentoit le courage de ce Conquérant. C'en étoit aſſez pour eſpérer ſon bonheur. An. 362.

Aïant réſolu d'attaquer les Perſes l'année ſuivante, & dès-lors de s'approcher de la frontiére, Julien partit pour Antioche, après avoir demeuré environ cinq mois à Conſtantinople ſa patrie, où il laiſſa diverſes marques de ſon affection. Car il égala les Sénateurs de la nouvelle Rome à *Amm. l. XXII. c. 9. Zoſim. l. III. Jul. Ep. LVIII.*

AN. 362. ceux de l'anciéne. Il fit conſtruire un port où les vaiſſeaux étoient à couvert du vent du midi, & en face de ce port une galerie magnifique en forme de croiſſant. Il bâtit dans le Palais un portique pour placer ſa bibliothéque, & donna des ordres pour tranſporter d'Egipte un obeliſque, que ſon prédéceſſeur dans la même vuë avoit déja fait conduire ſur le rivage. Conſtance, diſoit Julien, aimoit Conſtantinople comme ſa ſœur : & moi je l'aime comme ma mere & ma nourrice.

Fin du quatriéme Livre.

VIE

VIE
DE L'EMPEREUR
JULIEN.

LIVRE CINQUIE'ME.

L'EMPEREUR paſſa le détroit vers le quinziéme de Mai 362. & arriva bientôt après à Nicomédie. Le Sénat & le peuple vinrent au-devant de lui avec l'air d'abbatement & de pauvreté, qui convenoit à la fortune préſente de la ville. Cette capitale de Bithinie, que la beauté de ſa ſituation, la magnifi- AN. 362. *Amm. l. XXII. c. 9. Liban. Or. Conſ. 247. Or. X. 300. Jul. Or. V. & VI. Greg. Naz. Or. 133.*

AN. 362. cence de ſes bâtimens, ſa grandeur & ſes richeſſes, faiſoient regarder comme la cinquiéme ville du monde, avoit été renverſée quatre ans auparavant par un tremblement de terre, ſuivi d'un incendie qui dura cinquante jours. Ce n'étoit plus qu'un monceau de cendres & de ruines. Julien en traverſa les débris le cœur ſerré, & les ïeux baignés de larmes, ſans dire une ſeule parole. Il ſe ſouvenoit d'y avoir paſſé une partie de ſon enfance entre les mains de l'Evêque Euſébe. Il y avoit demeuré depuis, & la vuë de pluſieurs perſonnes de ſa connoiſſance contribuoit encore à l'attendrir. Sa compaſſion ne fut pas ſtérile. L'Empereur ne partit de Nicomédie, qu'après avoir pourvû libéralement à tout ce qui étoit néceſſaire pour la rebâtir. Arrivé aux

confins de Galatie, Julien quitta AN. 362
ſa route, & s'en alla voir à Peſſinonte en Phrigie le temple de Cibèle, dont la ſtatuë avoit été tranſportée à Rome par Scipion Naſéca, pluſieurs ſiecles auparavant. Il fut choqué de l'indifférence des Peſſinontins pour leur anciéne protectrice, & déchargea ſa colere ſur deux Chrétiens, dont l'un avoit abbatu l'autel de la Déeſſe. Ce fut à Peſſinonte même, & apparemment pour ranimer le zèle du peuple, qu'il compoſa à l'honneur de la mere des Dieux le diſcours que nous avons encore. Cet inpromptu qui ne lui coûta pas une nuit entiére (car il a ſoin d'en avertir) contient une explication allégorique de la fable d'Atis, & du culte de Cibèle. C'eſt un échantillon ennuïeux, mais remarquable, des efforts d'imagina-

AN. 362. tion, que faiſoient alors les Païens, pour couvrir le ridicule de leurs fables. Il prit en même tems la plume contre un Cinique voluptueux, qui critiquoit la conduite de Diogène. Julien, qui étoit intéreſſé à défendre les gens ſinguliers, entreprit l'apologie de cet ancien philoſophe auſſi-bien que de ſes principes, & l'acheva, dit-il, en deux jours à ſes heures perduës. En liſant les loüanges exceſſives qu'il lui donne, on entrevoit, qu'enchériſſant ſur la penſée d'Alexandre, il auroit pour le moins autant aimé être Diogène, qu'être Julien.

Amm. ibid. *Lib. Or. x. 300.* A l'entrée de la Cilicie, il fut reçu par Celſus, autrefois ſon condiſciple à Athènes, & alors Gouverneur de la province. Après que Julien eut offert un ſacrifice, & lorſqu'il étoit en-

core à l'autel, Celſus prononça ſon panégirique. On lui faiſoit par tout de pareilles réceptions ; & c'étoit ſans doute en partie pour ſe ménager de belles harangues, qu'il donnoit les gouvernemens à des gens de lettres, exercés dans l'art de parler. Au lieu des préſens ordinaires, il vouloit que les Gouverneurs ſe miſſent en frais ſeulement d'érudition, d'eſprit & d'éloquence. Il témoigna beaucoup d'eſtime & d'amitié à Celſus, l'embraſſa, le fit monter avec lui dans ſon char, & le ramena juſqu'à Tarſe, capitale de Cilicie. AN. 362.

L'Empereur entra dans Antioche avant la fin de Juillet, dans le tems où les Païens célébroient la mort d'Adonis ; enſorte que les marques de douleur & les gémiſſemens uſités *Amm. ibid. Vide notas Valeſ. ad hunc locum.*

AN. 362. les lui rendit bien-tôt après. Un moderne croit, que Thalaſſius acheta par l'apoſtaſie l'amitié de Julien : mais je ne trouve rien dans les Anciens, qui favoriſe cette conjecture.

Jul. Miſop. *Amm.* XXII. c. 14. Au mois d'Août il alla ſacrifier à Jupiter ſur le mont Caſius, montagne très-élevée, qui bornoit Antioche au midi. C'étoit un voïage ; mais Julien le fit pluſieurs fois pendant ſon ſéjour en cette ville. Rien ne lui coûtoit pour viſiter un lieu révéré par les Païens. Un jour, tandis qu'il y ſacrifioit, il vit à ſes pieds un homme étendu par terre, qui le ſupplioit humblement de lui accorder la vie. Il demanda qui c'étoit. *C'eſt Theodote ci-devant chef du Conſeil d'Hiéraple*, lui répondit-on. *En reconduiſant Conſtance, qui ſe préparoit à vous attaquer, il le complimentoit par*

avance

avance ſur la victoire, & le conjuroit avec des gémiſſemens & des larmes, d'envoïer promptement à Hiéraple la tête de ce rebelle, de cet ingrat : c'eſt ainſi qu'il vous appelloit. Je ſavois tout cela, il y a long-tems, dit l'Empereur, *& je le ſavois de plus d'un endroit.* Puis adreſſant la parole à Théodote, qui étoit à demi mort de fraïeur, il ajoûta : *Retournez (a) chez vous ſans rien craindre. Vous vivez ſous un Prince, qui, ſuivant la maxime d'un grand philoſophe, cherche de tout ſon cœur à diminuer le nombre de ſes ennemis, & à groſſir celui de ſes amis.* AN. 362.

Il ſe contenta de bannir Romain & Vincent, Capitaines des Ecuïers de la Garde, quoiqu'ils *Amm. l. XXII. c. 11. Suidas in Euſeb. Liban. Or. X. 307. Or. Conſ. 246.*

(a) *Abi ſecurus ad lares, exutus omni metu, clementiâ Principis, qui, ut prudens definivit, inimicorum minuere numerum augeréque amicorum ſponte ſuâ comendis ac libens.*

An. 362. fuſſent convaincus d'avoir aſpiré à l'Empire. Il eſt vrai qu'il condamna au dernier ſupplice pour un pareil attentat le fils de ce même Marcellus, qui, commandant autrefois ſous lui les troupes dans les Gaules, l'avoit traité d'une manière ſi indigne, que Conſtance n'avoit pû la diſſimuler. Mais loin d'envelopper Marcellus dans le crime de ſon fils, il tâcha de le conſoler par des honneurs & des diſtinctions marquées. Dix de ſes Gardes aïant conſpiré contre ſa perſonne, & s'étant trahis dans le vin, il ne les punit qu'en leur reprochant leur perfidie. Mais ſi la douceur de Julien étoit quelquefois exceſſive, comme on le peut juger par ce dernier trait; ſa ſévérité n'étoit pas toujours méſurée. On vit arriver à Antioche chargés de fers, &

périr peu après par la main du bourreau Gaudentius, Sécrétaire d'Etat, & un autre Officier, qui avoit été Vicaire des Préfets. Tous deux avoient montré beaucoup de chaleur pour les intérêts de Conſtance : & Julien, qui haïſſoit perſonnellement peut-être l'un & l'autre, certainement le premier, ne rougit pas de leur faire un crime d'une fidélité, que la politique, au défaut de l'équité & de la clémence, devoit au moins pardonner. C'eſt ainſi que Julien donnoit tour à tour dans les excès contraires ; plus ſouvent dans celui qui flatoit ſa vanité ; plus volontiers peut-être dans celui qui ſatisfaiſoit ſa vengeance ; n'étant point capable de ſaiſir le juſte milieu, ſinon à force de réflexions : encore les réflexions ne ſervoient-elles quel-

AN. 3

AN. 362. quefois, qu'à le jetter dans l'extrémité oppoſée à celle qu'il vouloit éviter.

J'ai déja dit, que l'Empereur s'étoit formé l'idée la plus agréable du ſéjour d'Antioche. Cette grande ville étoit preſque toute Chrétiéne, & partagée en trois Communions, deux deſquelles, (*a*) déſunies ſeulement par un malentendu profeſſoient la foi Catholique; la troiſiéme ſuivoit l'héréſie d'Arius. Julien ne croïoit peut-être pas, que les Païens y fuſſent en ſi petit nombre: & la diviſion des Chrétiens, jointe à des mœurs aſſez généralement corrompuës, & à un goût dominant pour le plaiſir, lui perſuadoit qu'ils n'avoient pour le Chriſtianiſme, qu'un attachement ſuperficiel. Il s'imaginoit

(*a*) Celles de S. Méléce & de Paulin.

les attirer inſenſiblement au Paganiſme par l'appât des fêtes Païénes inſéparables du ſpectacle & de la licence, & gagner les cœurs par cette affabilité, qui lui avoit réuſſi dans les Gaules & ailleurs. Mais il n'avoit aſſez réfléchi ni ſur ſon propre caractère, ni ſur le génie de cette capitale de l'Orient. Le parti des Ariens le plus puiſſant, & ſans doute le plus nombreux, formoit une claſſe particuliére de mécontens, incapable de goûter le ſucceſſeur & l'ennemi de Conſtance. D'ailleurs tout ce grand peuple, quoiqu'amolli par la douceur du climat, & paſſionné pour les théatres, faiſoit gloire de porter le nom Chrétien, qui avoit pris naiſſance dans ſes murailles. Julien auſſi peu conſéquent, mais d'une maniére dif-

AN. 3

An. 362. férente, Païen avec des mœurs ſévéres, ſuperſtitieux & philoſophe tout-à-la fois, ne pouvoit manquer de déplaire & comme reſtaurateur du Paganiſme, & comme inſenſible à la volupté. Il ne toléroit la débauche, & ne ſe prêtoit aux plaiſirs, qu'autant qu'ils faiſoient partie des fêtes Païénes : Antioche ne haïſſoit de divertiſſemens, que ceux qui avoient rapport au culte des Dieux. En un mot, toute la ville oppoſée à Julien & dans le bien & dans le mal, n'avoit de commun avec lui qu'un génie cauſtique & railleur : & cette unique conformité devenoit encore une nouvelle ſource d'antipathie. Enfin les maniéres populaires de ce Prince, n'étant pas toujours accompagnées de dignité ni de prudence, devoient tôt ou tard le

faire mépriſer d'un peuple ſujet à manquer de reſpect pour ſes ſouverains. Auſſi Julien ne fut-il pas long-tems à ſentir qu'il s'étoit mépris. AN. 362.

Aſſez près de la ville, dans un lieu nommé Daphné, il y avoit un temple d'Apollon, célébre dans tout l'Orient par ſon antiquité, ſa magnificence, ſes priviléges, & par les oracles qui s'y étoient rendus. Il étoit ſoutenu de pluſieurs colomnes d'une rare beauté. L'or & les pierreries y brilloient avec profuſion, & néanmoins avec goût. Au fond de ce vaſte édifice, entre les ſtatuës de Diane & des Muſes, s'élevoit celle d'Apollon, qui étoit de marbre (*a*), & ſi finie, qu'on la

Sozom. l. v. c. 19. Liban. Monodiâ. 187. Idem. Antiochich. p. 349. 350. Theodort. l. III. c. 1. Anm. Chryſoſt. de S. Babyla.

(*a*) Théodoret dit qu'elle n'étoit que de bois doré. Mais Libanius, qui l'avoit vuë pluſieurs fois, & qui la décrit, aſſure qu'elle

comparoit au Jupiter de Phi-
p. 362. dias. Le Dieu tenoit ſa lire d'une main, & de l'autre une coupe d'or, avec laquelle il ſembloit faire une libation à la Terre. On eût dit à l'attitude d'Apollon, qu'il vouloit fléchir la Déeſſe, & l'engager à lui rendre Daphné, qu'elle avoit reçuë dans ſon ſein, & changée en laurier, pour la dérober aux pourſuites de ce Dieu, ſelon la fable. Le Roi Séleucus, fondateur du temple, avoit voulu faire croire, que la métamorphoſe de Daphné étoit arrivée dans ce lieu-là même, qui ne cédoit en rien à la vallée délicieuſe de Tempé en Theſſalie, où d'autres plaçoient la même avanture. Un bois im-

étoit de marbre. Cependant Ammien ſemble auſſi donner à entendre qu'elle étoit de bois.

menſe de ciprès & de lauriers, où jamais le ſoleil ne pénétroit, AN. 3
des eaux pures & abondantes, la beauté du ciel, le parfum & l'émail des fleurs, tout y flatoit les ſens : & comme l'événement fabuleux, qu'on y célébroit, étoit propre à exciter & à excuſer les déſirs criminels; il ne faut pas s'étonner, qu'au milieu de la corruption du Paganiſme, la débauche ſe fût emparée de ce ſéjour enchanté. Elle y avoit regné impunément juſqu'au tems du Céſar Gallus. On y alloit honorer Apollon en l'imitant. Pour l'exemple de Daphné, il n'étoit ſuivi de perſonne. Un homme grave & de mœurs réglées, eût rougi d'y paroître. On l'auroit montré au doigt comme un ſtupide, un profane, & une eſpéce de monſtre, dont la rencontre pou

AN. 362. toit malheur. Gallus, voulant remédier à ce déſordre, avoit fait transférer au bourg de Daphné le corps de S. Babilas, autrefois Evêque d'Antioche, & avoit conſacré une égliſe au vrai Dieu, ſous l'invocation de cet illuſtre Martir. Depuis, le lieu fut moins fréquenté par les Idolatres. Le concours ainſi changé d'objet devint plus modeſte. On eût dit, qu'une vertu inviſible, ſortie des cendres du S. Martir, arrêtoit la fougue de la jeuneſſe la plus libertine. Quelques-uns venus ſeulement pour prendre l'air, ou même à mauvais deſſein, entrant par curioſité dans l'égliſe, ſe ſentoient touchés, & retournoient à la ville pénétrés de Religion. Mais ce qui n'étoit pas moins frappant, c'eſt qu'à l'arrivée de S. Babilas, Apollon ceſſa de

rendre des oracles, ſoit que Dieu, pour honorer ſon ſerviteur, impoſât ſilence au Démon, ſoit que les Prêtres du temple, ſe voïant éclairés de trop près par les Chrétiens, n'oſaſſent plus riſquer leurs fraudes accoutumées. AN. 362.

Les choſes étoient en cet état depuis environ onze ans, lorſque Julien vint à Antioche; & bientôt après arriva le jour où l'on devoit célébrer la fête d'Apollon à Daphné. Ce Prince y accourt l'imagination remplie, comme il dit lui-même, de victimes, de libations, de danſes, de parfums, de jeunes gens habillés de blanc & ſuperbement parés, en un mot de toute la magnificence, dont Antioche étoit capable. Mais quelle fut ſa ſurpriſe de ne trouver dans le temple que le Sa- *Jul. Mi. ſopog.*

crificateur, pas un gâteau, pas
An. 362. un grain d'encens, une oïe pour toute victime; encore le Sacrificateur l'avoit-il apportée de chez lui! Julien ſentit alors le progrès qu'avoit fait le Chriſtianiſme dans Antioche, & l'indifférence du peu de Païens qui pouvoient encore y reſter. Dans l'amertume de ſon cœur, il fit au Sénat une reprimande digne d'un apôtre du Paganiſme.

» C'eſt un grand ſcandale, » dit-il, qu'une ville comme » la vôtre traite les Dieux avec » plus de mépris, que ne fe» roit la plus chétive bourgade » des extrémités du Pont. Une » ville qui poſſéde un territoire » ſi vaſte, dans un tems où les » Dieux ont diſſipé les ténébres » de l'athéïſme, voit tranquille» ment arriver la fête du Dieu » de ſes peres, ſans faire la dé-

» penſe d'un oiſeau, elle qui de-
» voit immoler un bœuf par An. 362
» tribu. Si l'on craignoit la dé-
» penſe, la ville entiére ne de-
» voit-elle pas ſacrifier un tau-
» reau? Ne le pouvoit-elle pas?
» Quand vous donnez un feſtin,
» & en d'autres occaſions, vous
» répandez l'argent à pleines
» mains. Aujourd'hui que l'on
» doit faire des vœux pour le
» ſalut public, & pour celui des
» particuliers, nul ſacrifice au
» nom de la ville, nulle offrande
» au nom des citoïens. Le Prê-
» tre, au lieu d'emporter ſa part
» des ſacrifices, eſt le ſeul qui
» ait ſacrifié. Mener une vie ir-
» réprochable, pratiquer la ver-
» tu, s'acquitter dignement des
» fonctions du miniſtère, c'eſt
» tout ce que les Dieux exigent
» des Prêtres. Le devoir des peu-
» ples eſt de préſenter des victi-

AN. 362. » mes. Mais non; vous permet-
» tez à vos femmes de vous rui-
» ner en faveur des Galiléens. El-
» les font admirer l'impieté à une
» foule de miſérables, qu'elles
» nourriſſent à vos dépens. Vous
» donnez vous-mêmes à vos fem-
» mes l'exemple de mépriſer les
» Dieux, & vous oſez vous croi-
» re innocens! C'eſt peut-être
» parce que vous êtes dans l'in-
» digence que vous n'avez rien
» apporté..... Eh! quel eſt ce-
» lui d'entre vous qui ne trouve
» de quoi célébrer ſplendide-
» ment le jour de ſa naiſſance?
» Dans une ſi grande ſolemni-
» té, perſonne n'a offert un peu
» d'huile pour la lampe, une li-
» bation, un grain d'encens. Je
» ne ſai ce que les gens de bien,
» s'il en eſt parmi vous, peuvent
» penſer d'une telle conduite:
» mais je ſai que les Dieux en
» ſont indignés.

Perſonne ne fut touché de ce diſcours, que Julien prononça dans le temple même, & aux piés de la ſtatuë. Car les Magiſtrats & une partie du peuple ſe rendoient quelquefois au temple, lorſque l'Empereur y alloit. Mais ils y venoient rarement & les mains vuides. Loin de participer aux ſacrifices, ils les troubloient par des applaudiſſemens & des acclamations tumultueuſes en l'honneur de Julien. C'étoit tenter ce Prince par ſon foible, & compromettre ſa vanité avec ſa ſuperſtition. Cependant il ne prenoit point le change. Il traitoit leurs acclamations de flateries profanes, & les cenſuroit vivement. » Ce n'eſt point pour les » Dieux, s'écrioit alors Julien, » c'eſt pour moi que vous ve- » nez dans les temples. Vous » les rempliſſez de tumulte & An. 362.

AN. 362. » de confuſion par vos indignes » flateries.... Vils mortels que » nous ſommes, vous nous met- » tez à la place des Dieux. Vous » nous proſtituez un encens que » vous dérobez à leurs autels. » Les Dieux mêmes ne veulent » point qu'on les honore par des » adulations. Ils ne demandent » qu'un culte ſage & des priéres modeſtes. C'eſt ainſi qu'il débitoit ſur la maniére dont on doit prier la Divinité des maximes tres-vraïes en elles-mêmes, mais ridicules par l'application qu'il en faiſoit.

Amm. l. XXII. c. 12. 14. XXV. c. 4. *Chryſoſt. contr. Gent. Greg. Naz. Or.* IV *p.* 121. Moins Julien trouvoit de complaiſance ſur l'article de la Religion, plus ſon zèle fanatique s'allumoit; plus il travailloit à dédommager ſes Dieux. Il égorgeoit des centaines de bœufs à la fois, & des troupeaux entiers d'autres victimes. Il faiſoit chercher

cher par mer & par terre des oiseaux rares, qu'il mettoit en piéces de ses propres mains. On craignoit (*a*) que l'espéce des bœufs ne manquât, s'il revenoit victorieux de la guerre de Perse. La dépense, qu'il faisoit pour les sacrifices, étoit excessive au jugement des Païens même; les soldats se remplissant presque tous les jours de la chair des animaux immolés, & buvant avec excès, devenoient insolens & querelleurs. Il falloit les emporter ivres, surtout les Gaulois (*b*). Ceux-ci

AN. 362.

(a) *Ut æstimaretur, si revertisset de Parthis, boves jam defuturos.* Amm.

(b) *Adeo ut in dies pæne singulos milites carnis distentiore saginâ victitantes incultiùs, potûsque aviditate corrupti humeris impositi transeuntium per plateas.... ad sua diversoria portarentur; Petulantes ante omnes & Celtæ, quorum eâ tempestate confidentia creverat ultra modum. Augebantur cerimoniarum ritus immodicè cum impensarum amplitudine antehac inusitatâ & gravi. &c.* Amm.

se croïoient tout permis, ſous un
An. 362. Empereur qui étoit leur ouvrage. Mais rien n'approchoit des fêtes de Vénus & d'autres ſemblables, où refuſant de donner audience aux Officiers & aux Magiſtrats, Julien promenoit par la ville les femmes proſtituées & les autres victimes de l'incontinence publique. Les femmes alloient les premiéres; les jeunes efféminés venoient après elles. Entre ces deux troupes infames, qui pouſſoient de grands éclats de rire, & diſoient tout ce qu'inſpire la débauche, marchoit le réformateur du Paganiſme avec une gravité comique (*a*), rehauſſant le

(a) *Homo brevis, humeros extentans anguſtos, & barbam præ ſe ferens hircinam, grandiaque incedens, tanquam Oti frater & Ephialtis, quorum proceritatem Homerus in immenſum tollit.* Amm.

mieux qu'il pouvoit ſa petite taille, préſentant une longue barbe pointuë, & affectant la démarche d'un géant. Son cheval ſuivoit d'aſſez loin, & toute ſa garde fermoit cette pompe extravagante (*a*). Dans les feſtins AN. 36

(*a*) Saint Jean Chriſoſtome après avoir fait cette deſcription, ajoute: „ Je ſai que la „ poſtérité refuſera de croire ce que je rap„ porte: tant il eſt étrange. En effet, com„ ment s'imaginera-t-on, qu'un Empereur ſe „ ſoit donné en ſpectacle avec une indécen„ ce, dont le dernier des particuliers auroit „ rougi? Mais ceux qui vivent aujourd'hui „ me diſpenſent de leur en fournir des preu„ ves.... Il y a parmi ceux qui m'écoutent „ des vieillards, & méme des jeunes gens, „ qui ont été les ſpectateurs de ces infamies. „ Je les conjure de me démentir, ſi j'ajoute „ quelque choſe à la vérité. Mais non; loin „ de craindre qu'on ne m'accuſe d'en avoir „ trop dit, je crains plûtôt qu'on ne me re„ proche de n'en avoir pas dit aſſez. " Ainſi parloit Saint Chriſoſtome devant toute la ville d'Antioche. Ammien indique tout cela en un mot: *Oſtentationis gratiâ vehens licenter pro Sacerdotibus ſacra, ſtipatuſque mulierculis latabatur.*

An. 362. qui ſuivoient les ſacrifices, il mangeoit avec ces miſérables, (*a*) buvoit à leur ſanté, & vouloit qu'ils buſſent à la ſienne. Une telle compagnie étoit plus digne d'Elagabale, que d'un Prince qui ſe donnoit pour un nouveau Marc-Aurele. Mais il ne la fréquentoit qu'en public, & par principe de Religion. Ainſi faiſant un mêlange monſtrueux de folie & de ſageſſe, il honoroit la débauche en Païen, & s'en abſtenoit en Philoſophe.

Greg. Naz. Or. III. 91. *Theodort. l.* III. *c.* 26. 27. *Chryſoſt. cont. Gent.*

Tout le monde étoit témoin de ce que je viens de rapporter : mais on prétend, qu'à la faveur des ténébres Julien commettoit des abominations plus capables de flétrir ſa mémoire, que ne l'auroit été la débauche la plus infâ-

(*a*) Δημοσίᾳ ταῖς πόρναις παρῴνει τε καὶ ἀντιπαροίνετο. *Poculis meretrices publicè provocabat, viciſſimque provocabatur.* Greg. Naz.

me. On assure que dans des sacrifices nocturnes & des opérations de Magie, il faisoit périr grand nombre de jeunes enfans pour consulter leurs entrailles, ou pour évoquer les ames des morts; que le tems révéla ces affreux mistères (a), & qu'après la mort de Julien on trouva des coffres remplis de têtes, & plusieurs cadavres dans les puits, dans les égoûts, & dans les endroits les plus écartés du Palais. On ajoute, que lorsqu'il eut pris la route de Perse, étant à Carres en Méso- AN. 362.

(a) Théodoret parle de cette découverte comme d'une chose incertaine. (Φασι. *On dit.*) Il est vrai que ce Pere s'exprime d'une maniére positive au sujet du sacrifice de Carres. Saint Grégoire, avant que de parler des corps qui furent trouvés dans des puits, dit que Julien faisoit mourir de nuit plusieurs personnes, & qu'on en jetta dans l'Oronte un si grand nombre, que le lit de ce fleuve étoit resserré. Ce qu'on ne doit pas sans doute prendre à la lettre.

An. 362. potamie, il s'enferma dans le temple de la Lune, & qu'après y avoir fait ce qu'il voulut avec les complices de ſon impieté, il ſcella les portes, & y poſa une garde, qui ne devoit être levée qu'à ſon retour. Ceux qui entrérent dans le temple, ſous le regne de Jovien ſon ſucceſſeur, virent une femme pendüe par les cheveux, les mains étenduës & le ventre ouvert; Julien aïant voulu chercher dans ſon foïe quel ſeroit le ſuccès de la guerre.

Si ces faits ſont véritables; Julien étoit deſtiné par la Providence à donner les derniers traits au tableau de l'Idolâtrie & de la curioſité, qui porte les hommes à vouloir percer l'avenir. L'une & l'autre avoient ſouvent exigé des ſacrifices humains, & fait voir par leur cruauté, qu'el-

les ont pour auteur celui qui fut homicide dès le commencement. Cependant rien ne les caractériſe mieux, que d'avoir inſpiré cette barbarie à un Prince tel que Julien, qui ne manquoit ni de principes ni de ſentimens d'humanité, & qui ne pouvoit commettre de pareilles horreurs, que dans le délire du fanatiſme & de la ſuperſtition. Mais les a-t-il effectivement commiſes? L'équité nous oblige d'être reſervés à le décider, parce que les accuſations de cette nature ont été plus ſouvent hazardées que prouvées. On doit tenir pour ſuſpectes des découvertes divulguées après la mort de Julien, dans un tems où la haine publique n'étoit pas encore rallentie: & quelquefois des bruits populaires produiſent des hiſtoires ſi bien circonſtanciées, qu'el- AN. 362.

An. 362. les trompent les Auteurs les moins capables de vouloir tromper. Rien ne ſembloit incroïable d'un Païen, d'un apoſtat, d'un perſécuteur, d'un homme à expériences; curieux de tout eſſaïer, de tout approfondir; qui ſe croïoit ſûr du ſecret, & qui au pis aller l'étoit de l'impunité. On le voïoit environné d'Augures, d'haruſpices, d'aſtrologues, d'interprétes de ſonges, de magiciens, de charlatans & d'impoſteurs de toute eſpéce. Quiconque avoit l'effronterie de ſe donner pour habile dans l'art de deviner, étoit cru ſur ſa parole & mis en œuvre. Des ſcélérats, qui pour divers maléfices avoient langui dans les mines & dans les cachots, de vils artiſans, qui ne pouvoient vivre de leur métier, étoient tout à coup érigés en Prophétes & en Pontifes

tifes vénérables. Tous cherchoient, ou faiſoient ſemblant de chercher l'avenir, & joüiſſoient du préſent. AN. 362.

A Daphné étoit une fontaine nommé Caſtalie auſſi-bien que celle de Delphes. Les Païens en publioient les mêmes merveilles. Ils diſoient qu'Adrien encore particulier l'étoit venu conſulter ſur ſa deſtinée, & qu'après avoir trempé dans l'eau une feüille de laurier, il avoit lu diſtinctement ſur la feüille qu'il ſeroit un jour Empereur. La prédiction aïant été ſuivie de l'évenement, il fit boucher & couvrir d'une maſſe énorme de pierres cette ſource trop dangereuſe dans un Etat monarchique. Julien auſſi crédule, & moins politique, entreprit de la déboucher, donnant volontiers carriére à la curioſité de ſes ſu-

Amm. l. XXII. 12. Greg. Naz. Or. IV. 127. Sozom. l. V. c. 19. Theodort. l. III. c. 21. 10. Socr. l. III. c. 18. Liban. Monod. 185. Chryſoſt. cont. Gent.

AN. 362. jets, pourvu qu'il pût ſatisfaire la ſienne. Il envoïoit des Députés à Dodone, à Delphes, à Délos, en un mot à tous les Oracles de l'Empire. Tous lui promettoient la victoire. Mais quelques-unes de leurs réponſes étoient ſi mal verſifiées, que les railleurs avoient ſujet de dire, qu'Apollon avoit deſappris à faire des vers. C'étoit bien pis à Daphné. Ce Dieu y étoit muet, malgré les empreſſemens & les inſtances de Julien. Enfin après bien des ſacrifices, Apollon ne rompit ſon ſilence que pour en déclarer la raiſon. *Je ſuis entouré de cadavres*, dit-il: *je ne parlerai point qu'on ne les ait enlevés.* Julien entendit à demi-mot; & entre pluſieurs corps enterrés au voiſinage du temple, tous également impurs & profanes, ſelon l'idée des Païens,

il démêla du premier coup d'œil, le mort vraiement incommode (*a*) le mauvais voiſin, comme l'appelle Libanius, pour lequel, ſans l'oſer nommer, on faiſoit une mauvaiſe querelle à tous les autres. Ainſi, quoique l'Empereur, pour ſauver tant ſoit peu les apparences, ordonnât de purifier les environs du temple, comme les Athéniens avoient autrefois purifié l'île de Délos, & d'exhumer tous les corps; l'ordre ne fut exécuté qu'à l'égard des reliques de Saint Babilas. Un Auteur contemporain prétend que Julien eût volontiers anéanti le ſacré dépôt, qu'il l'eût fait jetter dans la mer, réduire en cendres, ou tranſporter dans

AN. 362.

(*a*) Πονηρῷ γειτονήματος.... νεκρῷ τινος ἐνοχλοῦντος ἐγγύθεν. *Malæ viciniæ.... cujuſdam mortui, qui de proximo negotium faceſſebat.* Liban.

An. 362. un lieu inacceſſible à la dévotion des Fidèles, s'il n'eût été retenu par la crainte de la vengeance divine. Cette crainte paroît d'abord peu vrai-ſemblable dans un Païen ſi décidé : mais les ennemis de la Vérité ſont rarement auſſi hardis qu'ils croïent l'être. Dans certains momens, il s'éleve au fond de leur cœur je ne ſai quels ſentimens confus de timidité & de doute, qui ſans diminuer leur malice en arrêtent quelques effets.

Sozom. l. v. c. 19. 20. *Socrat. l. III. c. 18. 19.* *Theodor. l. III. c. 11.* Les Chrétiens allérent en foule à Daphné chercher le cercüeil du ſaint Martir, & le mirent ſur un char pour le conduire comme en triomphe à la même Egliſe d'Antioche, d'où Gallus l'avoit transferé. Dans la marche, qui étoit longue, quelques-uns chantérent des Pſeaumes, & toute la multitude répé-

toit en forme de refrain ces paroles du Pſeaume 96. *Que tous ceux qui adorent les ouvrages de ſculpture, & ſe glorifient dans leurs Idoles, ſoient couverts de confuſion.* AN. 362.

Julien piqué au vif donna ordre dès le lendemain au Préfet Salluſte d'informer contre les principaux auteurs de l'inſulte faite à ſes Dieux. Ce Magiſtrat fit arrêter pluſieurs Chrétiens, & mettre à la queſtion un jeune homme nommé Théodore. Celui-ci, étendu depuis le matin juſqu'au ſoir ſur le chevalet, fut déchiré à coups de foüets & avec les ongles de fer, ſans rien répondre, ſans changer de viſage, chantant toujours le même verſet du Pſeaume, qui avoit fait ſon crime. Salluſte ne s'étoit chargé de cette odieuſe commiſſion, qu'après bien des repréſentations. La fermeté de Théo-

An. 362. dore lui donna lieu de les renouveller avec tant de force & de ſuccès, que les Chrétiens priſonniers, & Théodore lui-même, furent mis en liberté.

Theodor. l. III. c. 15. Chryſoſt. Ce fut, je penſe, vers ce tems-ci, & pour ſe venger d'une autre maniére, que Julien imagina de jetter dans les fontaines de la ville & des environs quelque choſe de ce qui avoit été offert en ſacrifice, & d'arroſer d'eau luſtrale tout ce qui ſe vendoit au marché. Les Chrétiens, ſuivant la déciſion de l'Apôtre, continuérent d'uſer des choſes néceſſaires à la vie; mais ils gémiſſoient de cette profanation. Juventin & Maximin, Ecuïers de la Garde, s'en plaignirent hautement dans un feſtin: & la douleur, dont ils étoient pénétrés, leur mit à la bouche ces paroles des trois jeunes Hébreux pri-

ſonniers à Babilone : *Vous nous avez livré* (Seigneur) *à un Prince Apoſtat* (a), *plus ennemi de votre loi que toutes les nations de la terre.* Ils furent dénoncés à Julien & conduits en ſa préſence. La liberté pleine de reſpect, avec laquelle ils lui parlérent, ne ſervit qu'à l'irriter. Il les fit battre de verges & mettre en priſon, après avoir confiſqué leurs biens. Enfin, n'aïant pu les attirer au Paganiſme par des émiſſaires chargés ſous main de leur offrir ſes bonnes graces, il leur fit trancher la tête en priſon pendant la nuit. Ils furent à juſte titre regardés comme Martirs, quoique Julien affectât de publier, qu'ils n'avoient été punis, que pour avoir tenu des diſcours in-

AN. 363

(a) Παραδωκας ἡμᾶς βασιλεῖ παρανόμῳ ἀσεβεστάτῳ παρὰ πάντα τὸν ἄδικον ἐπὶ πάσης γῆς. *Daniel* III. 32.

jurieux contre ſa perſonne.

An. 362. Ce Prince traita moins ſévérement une veuve nommée Publie, dont le courage trouveroit aujourd'hui bien des cenſeurs. Cette femme reſpectable par ſon âge & par ſa vertu, étoit à la tête d'une Communauté de vierges Chrétiénes, & chantoit aſſiduement avec elles les loüanges de Dieu. Lorſque l'Empereur paſſoit près de leur maiſon, toutes élevoient la voix, chantant les Pſeaumes qui font le mieux ſentir le ridicule & la foibleſſe des Idoles. Julien leur ordonna de ſe taire, quand il paſſeroit. Mais à la premiere occaſion, Sainte Publie dans le tranſport d'un zèle extraordinaire, inſpire une nouvelle hardieſſe à ſes filles, & leur ordonne de commencer le Pſeaume ſoixante-ſeptiéme: *Que Dieu*

Theodort. l. III. c. 14.

ſe leve, & que ſes ennemis ſoient diſſipés. Julien ſe la fait amener, & commande à un de ſes Gardes de lui donner des ſoufflets. Publie ſe tint honorée de cet affront; & depuis elle continua de chanter comme auparavant, lorſqu'elle voïoit paſſer l'Empereur. Celui-ci rougiſſant de ſon emportement, & plus modéré que bien d'autres perſécuteurs, aima mieux diſſimuler, que d'ajouter à un trait de vivacité, peu digne d'un philoſophe des véxations réfléchies, qui ne convenoient qu'à un tiran. AN. 362

Depuis l'exhumation de Saint Babilas, Apollon rendoit des oracles : & Julien faiſoit élever un ſuperbe périſtile autour de ſon temple. Mais le 22. d'Octobre, pendant la nuit, le feu conſuma la charpente de cet *Amm. XXII. c. 13. Sozom. l. V. c. 20. Theodort. III. c. 11. Chryſoſt.*

AN. 362. ancien édifice, & la ſtatuë même ; ſans que Julien, qui étoit accouru ſur le lieu, pût y apporter aucun remede. Les Chrétiens attribuérent cet incendie à la vengeance céleſte ; & Julien, au reſſentiment & à la jalouſie des Chrétiens. Il ſoupçonna le Sacrificateur & les Miniſtres qui gardoient le temple, d'avoir été d'intelligence avec eux. Mais les Idolatres étant appliqués à la queſtion, ne chargérent perſonne. Au contraire, ils ſoutinrent toujours que le feu avoit pris par enhaut : & des païſans qui cette nuit-là étoient en chemin pour ſe rendre à la ville, diſoient avoir vu tomber le feu du Ciel ſur le temple, quoique le tems fût fort ſerein, & qu'il n'y eût aucune apparence d'orage. Cependant Julien, ſoit par repré-

failles, ſoit pour empêcher les Chrétiens de triompher, ordonna qu'on fermât la grande Egliſe d'Antioche, & qu'on en portât les richeſſes au tréſor impérial. AN. 362.

Il en donna la commiſſion à Julien ſon oncle, Comte d'Orient. Celui-ci qui partageoit le maniement des affaires avec le Préfet Salluſte, étoit d'un caractère bien différent. Le Préfet fort attaché au Paganiſme, mais preſque Chrétien de mœurs, & comparable aux grands hommes de l'Antiquité (a), ſe prê- *Greg. N. Or. III. 90. Sozom. l. V. c. 10. 7. 8. Eunap. V. Max. 85. Theodort. III. c. 12. Paſſio S. Theodorit. inter Acta ſin. Amm. nb. ſup. Philoſt. l. VII. c. 10. Chryſoſt. cont. Gent. &c.*

(a) Le mérite & la probité de Salluſte ont réuni les ſuffrages des Païens & des Chrétiens. Il honora les emplois qui lui furent confiés, & mit le ſeau à ſa réputation en refuſant l'Empire, qui lui fut offert après la mort de Julien. Quelques Païens lui reprochoient de la foibleſſe, βλακείαν. *Eunap.* Ce reproche s'entend, & fait honneur à ſa modération. Saint Grégoire l'appelle, ἀνδρὸς Ἕλληνα μὲν τὴν θρησκείαν, τὸν τρόπον δὲ ὑπὲρ

AN. 362. toit à regret à la perſécution, & tâchoit d'en adoucir la rigueur. Le Comte devenu Idolatre par complaiſance & par ambition, haïſſoit les Chrétiens en Apoſtat, mais avec moins de ménagement que ſon neveu. Il étoit altéré de leur ſang; & s'il eût été le maître, il n'auroit cherché ni détour ni prétexte pour le répandre. Salluſte retenoit ſouvent l'Empereur : le Comte échappoit quelquefois à l'Empereur même. On eût dit qu'il ſe hâtoit d'étouffer ſes remords ſous les ruines de la Religion, qu'il avoit abandonnée. Sa com-

---

Ἕλλην, καὶ κατὰ τὰς ἀρίστους τῶν πάλαι ἢ νῦν ἐπαινουμένων *virum Religione quidem Græcum, moribus tamen Græco ſublimiorem, ac optimis quibuſque & laudatiſſimis tam veteris quàm noſtræ memoriæ comparandum.* Sozoméne qui écrivoit environ un ſiécle après Saint Grégoire, dit que la réputation de Salluſte duroit encore.

miſſion ne regardoit que la grande égliſe alors poſſédée par les Ariens ; mais il étoit ſi accoutumé à prévenir ou à étendre les ordres du Prince, qu'il fit fermer toutes les autres, ſi même il ne l'avoit pas fait avant que l'Empereur vint à Antioche. Il ſe ſaiſit du Prêtre Theodoret Œconome d'une égliſe Catholique ; & n'aïant pû l'obliger par les tourmens à renoncer Jeſus-Chriſt, il le condamna à perdre la tête. Le même jour il ſe rendit à la principale égliſe, accompagné de deux autres Apoſtats, Felix Surintendant des Finances, & Elpidius Tréſorier du domaine. A la vuë des vaſes précieux, que Conſtance & Conſtantin avoient donnés : *Voïez*, s'écria Felix, *avec quelle magnificence eſt ſervi le fils de Marie !* Le Comte s'aſſit ſur les AN. 362.

AN. 362. vaſes ſacrés, & les profana auſſi-bien que l'autel d'une maniere (*a*) également indécente & impie. Euzoïus, Evêque Arien, aïant voulu l'empêcher en reçut un ſoufflet. *Qu'on croïe maintenant*, diſoit ce profanateur, *que le Ciel ſe mêle des affaires des Chrétiens.* Ils ſe retirérent après avoir tout enlevé, & condamné les portes de l'égliſe.

Paſſio. S. Theodorit. inter Acta ſincer. Theodort. l. III. *c.* 13. *Sozom. l.* V. *c.* 8. *Philoſt. l.* VII. *c.* 10. 12. *Chryſoſt. cont. Gent. Paſſio SS. Bonoſ. & Max. inter Acta ſinc.*

Le lendemain, lorſque Julien apprit la mort du Prêtre Theodoret, executé préciſément comme Chrétien: *Eſt-ce ainſi*, dit-il au Comte avec chaleur, *que vous entrez dans mes vuës? Tandis que je travaille à ramener les Galiléens par la douceur & par la raiſon, vous faites des Martirs ſous mon regne & ſous mes ïeux. Ils vont me flétrir dans leurs écrits,*

(b) Οὗτοι μὲν κατὰ τῆς ἱερᾶς τραπέζης ἐξέκλινε. *Sacram menſam perminxit.* Theodort.

comme ils ont flétri leurs plus odieux AN. 362.
perſécuteurs. Je vous défends d'ô-
ter la vie à perſonne pour cauſe de
Religion, & vous charge de faire
ſçavoir aux autres ma volonté. Ces reproches furent un coup de foudre pour le Comte, qui ſe ſentit dès le ſoir même attaqué d'une colique violente, & frappé bientôt après dans les entrailles d'une plaïe incurable. Les chairs extérieures les plus voiſines ſe corrompirent, & engendrerent une quantité prodigieuſe de vers. Il s'en formoit auſſi au dedans, qui le rongeoient peu à peu malgré tous les ſecours de la Médecine, & ſortoient par cette bouche ſoüillée de tant de blaſphèmes avec les alimens, qui ne trouvoient plus d'autre iſſuë. Pendant le cours de ſa maladie, qui dura environ deux mois, le Comte traînoit

un reſte de vie pire que la mort,
AN. 362. dans une affreuſe alternative de fureur contre les Chrétiens, & de ces remords infructueux qu'enfante la ſeule crainte, & qui produiſent le déſeſpoir. Tantôt ébranlé par les diſcours de ſa femme qui étoit Chrétiéne & zèlée, il envoïoit prier l'Empereur de rouvrir les égliſes, en lui repréſentant, que c'étoit ſa complaiſance pour lui, qui l'avoit précipité dans cet état déplorable. Mais l'Empereur lui faiſoit un crime de ſon repentir. *Je n'ai point fermé les Egliſes*, répondoit ce Prince, *je ne les ouvrirai pas non plus. Ce n'eſt point votre complaiſance pour moi; c'eſt votre infidélité pour les Dieux qui vous attire ce malheur.* Tantôt le Comte ranimoit ſes forces & ſon incrédulité, pour condamner au dernier ſupplice Bonoſe, Maximilien,

ximilien, & quelques autres Officiers, qui refuſerent conſtamment d'ôter de leurs drapeaux le monogramme de Jeſus-Chriſt, & d'y mettre des Idoles. D'autres fois il preſſoit ſa femme d'aller à l'Aſſemblée des Chrétiens prier pour lui, & le recommander aux Fidèles. Cette femme, dont la pieté mâle & éclairée ne voïoit dans ce faux Pénitent qu'un nouvel Antiochus, lui refuſant cette grace, depeur, diſoit-elle, que la Juſtice divine ne l'écraſât elle-même, il conjuroit le Dieu des Chrétiens de lui ôter promtement la vie. Ce Dieu l'exauça dans ſa colère, & le tira du monde, au moment qu'on lui faiſoit lecture de divers oracles, qui lui promettoient qu'il n'en mourroit point. Tout Antioche regarda cette mort comme une punition vi- AN. 363.

le. Julien tenoit auſſi le mê-
langage dans un ſens bien
férent.

Amm. l. XXII. *c.*

Ce Prince venoit de commencer ſon quatriéme Conſulat, dans lequel il avoit pris pour collegue Salluſte Préfet d'Orient. La mort funeſte de ſon oncle augmentoit l'inquiétude, que lui cauſoient d'autres événemens, qui paſſoient pour des préſages. Le premier jour de Janvier, lorſqu'il montoit au temple du Génie pour ſacrifier, ſelon la coutume, le plus âgé des Prêtres Païens, ſe laiſſa tomber ſur les degrez, & ſe tua. On avoit ſenti un tremblement de terre à Conſtantinople & à Nicée. Ce qui reſtoit de Nicomédie avoit été abimé. A Rome on croïoit avoir trouvé dans les livres de la Sibille une défenſe expreſſe faite à l'Empereur de

Theodort. l. III. *c.* 13.

Philoſt. l. III. *c.* 10.

sortir des terres de l'Empire. La mort du Comte Julien avoit été précedée de celle de Felix le Surintendant, qui sans faire aucun effort, s'étoit rompu une veine, & avoit vomi tout son sang. Le peuple voïant dans les inscriptions publiques ces trois mots, JULIANUS FELIX AUGUSTUS, c'est-à-dire, *Julien, heureux, Auguste*, en tiroit une augure, & disoit, que puisque le Comte Julien & Felix avoient pris les devans, l'Empereur iroit bientôt les rejoindre. Cette remarque frivole allarmoit Julien. Elle devoit au moins le chagriner, étant une preuve de la haine du Public. An. 363.

Plus il séjournoit à Antioche, plus il se repentoit d'avoir choisi, comme un théatre propre à étaler ses vertus, une ville où elles n'étoient pas mieux reçuës que *Jul. Misopog. Amm. l. XXII. c. 12. Greg. N. Or. IV. 114.*

AN. 363. ſes défauts. Sa maniere de vivre, appliquée, ſérieuſe, partagée entre le civil & le militaire, les affaires de l'Etat, celles des particuliers & l'étude, paroiſſoit une cenſure affectée & maligne de la diſſipation & de la molleſſe publique. Son averſion pour les ſpectacles faiſoit languir les plaiſirs. A peine avoit-il daigné ſe montrer au cirque une ſeule fois. Il n'avoit vu que ſix courſes de chevaux, & cela d'un air diſtrait, mécontent, & qui ſembloit reprocher ſa condeſcendance. C'étoit, diſoit-on, un ſauvage, un miſanthrope que rien ne pouvoit apprivoiſer. Les politiques le voïant ſe préparer à la guerre, demandoient s'il étoit ſuffiſamment affermi pour entreprendre des conquêtes, & s'il ne s'étoit pas fait aſſez d'ennemis au dedans, ſans en chercher

au dehors. Il a mis tout l'Empire en combuſtion, diſoient-ils, AN. 362. en perſécutant les Chrétiens. Il l'expoſe à une ruine certaine par une expédition imprudente & prématurée. C'eſt un jeune temeraire enivré de ſon bonheur. Il abuſe de la proſpérité, & mérite qu'un revers lui faſſe perdre le goût des avantures.

Ces diſcours étoient au moins l'éloge de la clémence de l'Empereur, puiſqu'on les tenoit à deſſein en préſence de ceux qu'on croïoit devoir les rapporter. Il les ſavoit, & n'en paroiſſoit pas plus ému : perſuadé ſans doute, que ceux mêmes qui le taxoient d'imprudence, euſſent été les premiers à l'accuſer de nonchalance & de foibleſſe, s'il ſe fût tenu en repos. Son exceſſive ſuperſtition, les marques d'Idolatrie empreintes ſur

Amm. l. XXII. c. 12. 14. *Zoſim. l.* III. *Jul. Miſop. Socrat. l.* III. c. 17. *Sozom. l.* V. c. 19. *Liban. Or.* X. 306.

monnoïe & ſur ſes médail-
s, ſa barbe, ſa démarche, ſa
erſonne, ce qu'il faiſoit, ce
qu'il ne faiſoit pas, les malheurs
ublics, la ſéchereſſe, la ſtéri-
té de la terre, tout étoit pour
n peuple déchaîné un fonds
puiſable de railleries, de chan-
ns, de ſatires & d'injures. On
obſervoit que la famine l'avoit
ſuivi de Conſtantinople à An-
tioche, & que les fontaines
étoient taries depuis qu'il les
avoit profanées. Pour la famine,
Julien l'avoit augmentée par un
deſir mal-entendu de gagner l'af-
fection du peuple. En effet il fixa
le blé & les autres denrées à un
prix fort au-deſſous du courant,
ſans déférer aux judicieuſes re-
montrances des Magiſtrats, qui
prévirent les inconvéniens de ce
rabais. Il s'imagina ſans doute,
qu'en diſtribuant à perte quatre

cens mille boiſſeaux de blé, qu'on lui avoit amenés d'Egipte, ſon exemple ouvriroit les greniers des riches, & les rendroit auſſi bons citoïens qu'il l'étoit lui-même. Mais ceux-ci achetoient le blé de l'Empereur au prix fixé pour ſurvendre le leur en cachette. Les Marchands ne vendirent plus & déſertérent la ville. On n'apporta rien de dehors; en ſorte qu'Antioche, qui juſques-là manquoit ſeulement de pain, ſe trouva dépourvuë de tout le reſte; & l'Empereur plus haï que jamais de la populace même, qui ne juge que par le ſuccès. AN. 362

Dans les deſordres occaſionnés par la diſette, Julien perſuadé que les Magiſtrats ne faiſoient pas leur devoir, déja irrité de la juſte oppoſition qu'ils avoient montrée à ſes volontés, *Liban. Or. X. 306. 307. Id. de vitâ ſuâ. 43. 44. Amm. l. XXII. c. 14. Zoſ. Socrat. Soz. ubi ſup.*

AN. 363. & aigri par les flateurs, commanda qu'on mît en priſon le Sénat tout entier. Libanius voulant parler en faveur de ſes concitoïens, un courtiſan lui dit, qu'il étoit bien près du fleuve Oronte pour parler ſi hardiment. Ces menaces n'étoient propres, dit Libanius, qu'à deshonorer celui dont on prétendoit relever la puiſſance. L'Empereur fut plus humain; il tâcha de convaincre Libanius, que les Sénateurs avoient mérité ſon indignation. Mais le ſophiſte plaida ſi bien leur cauſe, que Julien révoqua l'ordre qu'il avoit donné, & n'en aima que plus Libanius. Il comprit qu'il étoit allé trop loin à cet égard; & quand il appercevoit ſes fautes, il n'avoit point la délicateſſe de la plûpart des Princes, qui ne reviennent à la raiſon que par des circuits,

circuits, & par dégrès, s'efforçant en vain de faire croire qu'ils ne s'en ſont jamais écartés. Mais il n'étoit pas aiſé de lui ouvrir tout-à-fait les ïeux. Julien s'opiniatra, comme auparavant, à ſoutenir la fixation des vivres, & montra en cette rencontre, dit Ammien, que s'il n'avoit pas la cruauté de Gallus ſon frere (*a*), il en avoit l'entêtement. Il ſe roidiſſoit contre le ſoulévement général, & vouloit paroître le mépriſer : mais dans le cœur (*b*), il étoit outré de colère. Peut-être l'auroit-il fait éclater, ſi les raiſons d'Etat ne fuſſent venuës au ſecours de la Philoſophie. A la veille d'une guerre importante, que faire à tout AN. 3

(a) *Nuſquam à propoſito declinabat, Galli ſimilis fratris, licet incruentus.* Amm.

(b) *Coactus diſſimulare pro tempore, iræ ſuffabatur internæ.* Id.

AN. 363. un grand peuple animé par la famine & par la Religion ? Au lieu de l'épée il prit la plume, & ſe contentant d'une vengeance philoſophique, il compoſa la célébre ſatire intitulée *Miſopogon*, c'eſt-à-dire, l'ennemi de la barbe : manifeſte unique, & auſſi ſingulier que ſon Auteur. On voit dans cet ouvrage un Souverain, qui prenant le ton ironique pour décrier ſes ſujets, fait ſemblant de ſe jetter à leurs piés, de les combler de loüanges, & de s'accabler d'injures avec beaucoup d'eſprit & d'élegance, peu de dignité, & bien plus de vérité qu'il ne s'imagine. Ammien, qui étoit d'Antioche, trouve qu'il charge trop (*a*) le portrait des habitans de cette

(a) *Probra civitatis infenſâ mente dinumerans, addenſque veritati complura.* Id.

ville. Mais les ſermons de Saint Chriſoſtome compatriote d'Ammien, prononcés vingt ans après, ſervent de ſupplément & d'apologie au texte de Julien. AN. 36

On croit qu'il fut aidé dans ſa compoſition de cette ſatire par Libanius ſon ancien ami, dont il eſtimoit également l'eſprit & le cœur. Il ſoumettoit à ſa critique ſes actions & ſes écrits. Libanius, diſoit-il, m'aime plus que n'a jamais fait ma mere; il n'eſt point attaché à ma fortune, mais à ma perſonne. Ce ſophiſte ſe donne lui-même pour un homme ſi déſintéreſſé, qu'au lieu de rien demander à un Prince, de qui il étoit ſûr de tout obtenir, il n'en voulut jamais recevoir le moindre préſent. En quoi, ſi je ne me trompe, on doit plus admirer Julien que Libanius. Car refuſer les *Liban. vitâ ſuâ.* 41. 42. 44.

préſens de l'Empereur, c'étoit en quelque ſorte ſe mettre à ſon niveau, & faire un acte d'indépendance auſſi flateur pour la vanité du ſujet, que mortifiant pour celle du Souverain : d'autant plus que Libanius vouloit être païé de ſon déſintéreſſement par toutes les attentions qu'un ami formaliſte pourroit exiger de ſon égal.

Julien, en arrivant à Antioche, lui avoit marqué une grande impatience de le voir & de l'entendre. Depuis ce moment, il parut le perdre de vuë : & Libanius ſe tenant ſur la reſerve, ne ſe montra point à la Cour. C'eſt, dit-il, que j'étois ſon ami, & nullement ſon courtiſan. Un matin, l'Empereur allant au temple de Jupiter Philien, vit le ſophiſte dans la foule ſans empreſſement pour la percer, quoi-

qu'apparemment il eût été bien fâché de n'être point apperçu. AN. 365
Sur le ſoir, Julien lui écrivit un billet, pour lui demander ce qui l'empêchoit de l'aborder, le raillant d'une maniere aſſez piquante. Libanius répondit ſur la même tablette & du même ton, & n'alla pas plus au palais qu'auparavant. Enfin le philoſophe Priſcus ménagea une invitation en forme. Libanius eſt mandé. Il vient, & Julien avec un air embarraſſé entre en éclairciſſement, s'excuſe ſur la multitude des affaires, & prie Libanius à dîner. Le ſophiſte répondit, qu'il ne dînoit point. *Eh bien! nous ſouperons enſemble*; reprit l'Empereur. *J'ai trop mal à la tête*, dit Libanius: *je ne puis pour aujourd'hui. Mais au moins*, continua Julien, *venez me voir ſouvent*. Libanius repartit: *Je vien-*

An. 363. *drai quand vous me ferez appeller: je n'aime point à me rendre importun.* L'Empereur promit, tint parole, & eut à ce prix les viſites, la converſation, les loüanges & les reprimandes de Libanius. L'aïant choiſi pour Panégiriſte au commencement de l'année, il applaudit à l'orateur pendant & après l'action avec des démonſtrations & des tranſports, où l'on eût trouvé de la petiteſſe & de l'indécence, quand même il n'eût pas été le ſujet du Panégirique. Il diſoit ſouvent à Libanius: *Vous n'avez rien voulu recevoir de moi, mais j'y mettrai bon ordre avant mon départ. Je vous deſtine un préſent, auquel vos refus ne ſauroient parer. Il eſt tems d'accomplir ma promeſſe*, dit-il un ſoir après le ſoupé: *Voici mon préſent. Je vous déclare que vos actions vous aſſu-*

rent parmi les philoſophes le rang que vos diſcours vous donnent parmi les orateurs. Le ſophiſte n'avoit certainement pas attendu cet oracle, comme il l'appelle, pour ſe former une haute idée de ſon éloquence & de ſa ſageſſe; mais il fut ravi d'être confirmé dans la poſſeſſion par une autorité reſpectable. Julien crut avoir beaucoup donné, & Libanius avoir beaucoup reçu. AN. 363

On peut juger que ce rhéteur & les philoſophes qui accompagnoient Julien, eurent part aux livres contre la Religion Chrétiéne, que ce Prince compoſoit pendant les longues nuits de l'hiver. C'étoit un précis de ce que les incrédules oppoſoient au Chriſtianiſme, & ſurtout des objections de Celſe, d'Hiérocle & de Porphire. Quoique l'ouvrage fût foible & peu Socr. III 23. VII. 27. Cyrill. Alex. præ in Jul.

AN. 363. méthodique, la délicateſſe & l'enjoûment du ſtile lui donnerent une grande vogue, auſſi-bien que la pourpre de l'Auteur. Les Païens le mettoient au-deſſus de tout, & leur Julien à la main alloient aſſaillir les Chrétiens. Les eſprits ſuperficiels prenoient à leur ordinaire des bons mots pour des raiſons, des ſophiſmes uſés pour des argumens inſolubles, & les fréquentes citations de l'Ecriture, dont l'Auteur faiſoit parade, pour une preuve qu'il étoit profond dans les lettres ſaintes, & qu'il n'avoit ceſſé d'y croire qu'avec connoiſſance de cauſe. Les Chrétiens diſtraits par des controverſes domeſtiques négligerent d'y répondre : car l'incrédulité gagne toujours à nos diſputes. Ils avoient un prétexte ſpécieux. Origène, Euſébe de Céſarée,

Méthodius & Apollinaire avoient répondu par avance. Mais les ſimples étoient ſcandalizés ; & ne pouvant diſcerner par eux-mêmes ſi le ſilence d'une des Parties intéreſſées venoit d'impuiſſance ou de mépris, ils étoient tentés d'attribuer la victoire à celui qui avoit parlé le dernier. Vers l'an 400. Philippe de Side en Pamphilie, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople ſous S. Chriſoſtome (*a*), eſſaïa de venger l'honneur de la Religion. La réponſe de Philippe eſt perduë : & le jugement que porte Socrate d'un autre ouvra- AN. 36

(*a*) Philippe étoit Prêtre de la même Egliſe ſous Atticus, à qui il tâcha de ſuccéder. On peut ce ſemble tirer de Socrate, qu'il n'étoit encore que Diacre lorſqu'il réfuta Julien. Il avoit compoſé une Hiſtoire Eccléſiaſtique qui contenoit près de mille volumes : ouvrage, dit Socrate, également inutile aux ſavans & aux ignorans.

AN. 363. ge du même Auteur n'eſt pas propre à nous la faire regretter. Enfin cinquante ou ſoixante ans après la mort de Julien, Saint Cirille d'Alexandrie, quoique fort inférieur à ce Prince dans l'art d'écrire, attaqua la reſſource du Paganiſme expirant, & la détruiſit. Ce Pere nous a conſervé une partie de l'ouvrage qu'il réfutoit. Ces morceaux ſont moins précieux pour les incrédules qu'ils ne ſe figurent peut-être. Ils y trouveront des aveux très-accablans (*a*). Les théologiens

(*a*) En voici, par exemple, un conſidérable. Julien voulant mettre les Dieux & les Héros du Paganiſme au-deſſus de Jeſus-Chriſt, parle ainſi aux Chrétiens. „ Il y a „ un peu plus de trois cens ans, que Jeſus eſt „ renommé pour avoir perſuadé parmi vous „ quelques miſérables. Pendant ſa vie, il n'a „ rien fait qui mérite qu'on en parle : à „ moins qu'on ne compte pour de grandes „ actions d'avoir guéri les aveugles & les „ boiteux, & conjuré les démoniaques dans

Cyrill. cont. Jul. l. VI.

y remarquent des témoignages non ſuſpects de l'ancienéteté de quelques (a) dogmes, de quelques uſages & de quelques expreſſions. AN. 363.

Tandis que Julien combat-

„ les bourgades de Bethſaïde & de Béthanie. Malgré l'injuſtice de cet expoſé, où l'on affecte de ne faire mention que des moindres miracles rapportés dans l'Evangile; la vérité force Julien d'avoüer que Jeſus-Chriſt a guéri des aveugles, des boiteux. Après quoi, comme dit judicieuſement M. Fleury, il importe peu qu'il juge ces guériſons merveilleuſes ou mépriſables. On peut encore remarquer que Julien ſuppoſe par tout, que les Evangiles ſont des Auteurs dont ils portent le nom, &c. *Cyrill. cont. Jul. l. x.*

(a) Julien convient, par exemple, que Saint Jean a enſeigné clairement la divinité de Jeſus-Chriſt. Il croit qu'on honoroit les tombeaux de Saint Pierre & de Saint Paul dès le tems de Saint Jean. Il ſe plaint du culte que les Chrétiens rendent aux morts & à la croix. Il leur reproche de donner continuellement à Marie le nom de mere de Dieu, θεοτοκον. Ce qui prouve l'ancienéteté du mot *théotocos*, qui fit tant de bruit dans le ſiécle ſuivant, &c. *Ibid.* *L. 8.*

AN. 363. toit la Religion en controverſiſte, il emploïoit la puiſſance impériale pour en détruire une des preuves les plus frappantes, entreprenant de rebâtir le temple de Jéruſalem, ruiné par Titus plus de trois cens ans auparavant. Mais pour connoître diſtinctement ſes vuës, il ne ſera pas inutile de développer en peu de mots la preuve que nous fournit la diſperſion des Juifs : preuve ſinguliére, à laquelle la ſuite des ſiécles ne fait qu'ajouter un nouveau dégré de force & d'éclat.

Le peuple Juif autrefois ſi favoriſé du Ciel, maintenant banni de ſon propre païs, diſperſé par tout, & par tout l'objet du mépris & de la haine, inutilement zèlé pour un culte dont la pratique lui eſt devenuë impoſſible, pouſſe vers le Dieu de ſes peres des cris que ce Dieu n'écoute

plus. Cette nation toujours écraſée, & jamais anéantie, ne pouvant réünir ſes propres débris, ni attirer à ſoi les autres peuples, ni ſe confondre avec eux, porte le double caractère d'une réprobation & d'une protection viſibles. Ils n'ont conſervé de l'héritage de leurs ancêtres que leurs titres qui ſont auſſi les nôtres. Ces monumens qu'on ne nous ſoupçonnera pas d'avoir alterés, puiſqu'ils en ſont eux-mêmes les dépoſitaires, prononcent & motivent pluſieurs ſiécles avant l'évenement l'arrêt terrible, dont l'exécution étonne encore. La ruine du temple & de la nation y eſt annoncée. Les Romains exécuteurs de la vengeance divine ſont déſignés. Le crime qui doit l'attirer eſt prédit. Ce crime eſt le meurtre du Meſſie, dont le tems, les qualités & AN. 361.

AN. 363. les fonctions ſont ſi clairement révélés, qu'il faut être auſſi aveugle que les Juifs pour y méconnoître Jeſus-Chriſt. Leur aveuglement même eſt marqué ; leur longue captivité décrite & circonſtanciée. Elle doit ſeulement finir, lorſque ſortant de leur profonde léthargie, ils s'adreſſeront à celui que leurs peres ont crucifié, & deviendront ſes plus fidèles adorateurs. Jeſus-Chriſt s'appliquant les anciénes Prophéties, a prédit lui-même la deſtruction du temple & de la ville, comme le châtiment de l'ingratitude des Juifs, & du refus qu'ils faiſoient de croire en lui. La Religion Chrétiéne peut ſeule rendre raiſon de l'état des Juifs : & leur état rend un témoignage toujours ſubſiſtant à la Religion Chrétiéne.

Julien qui ſentoit toute la

force de ce témoignage, entre- AN. 363.
prit de nous le ravir par le rétabliſſement du temple & le rappel de la nation, qu'il voïoit avec complaiſance auſſi incrédule que jamais, & toujours diſpoſée à ſeconder ou à prévenir la fureur des Idolatres contre les Chrétiens. Cette entrepriſe n'alloit à rien moins qu'à détruire tout à la fois & le Chriſtianiſme & la révélation Judaïque. Si Julien eût réüſſi, Jeſus-Chriſt n'étoit plus l'objet des anciénes Ecritures, leſquelles envisagées ſous tout autre point de vuë, ne pouvoient paroître, ſi ce n'étoit à un Juif, qu'un amas de vaines cérémonies, de fauſſetés, de contradictions, qu'un ouvrage de la politique, du fanatiſme & de la témérité. L'édifice du Chriſtianiſme dénué du fondement de

An. 363. l'anciéne révélation, demeuroit en l'air, & s'écrouloit de lui-même. On dit encore que ſon deſſein étoit, lorſqu'il auroit défait les Chrétiens par les Juifs, d'attaquer ceux-ci à leur tour, & de les contraindre d'aſſocier les Idoles au Dieu d'Iſraël. Mais ſans ſe livrer à des conjectures incertaines, il eſt ſûr que l'Empereur en ſervant les Juifs ſelon leur goût, s'immortaliſoit ſelon le ſien. Le temple ſorti de ſes ruines contre le plan des Ecritures eût été le monument éternel d'une victoire remportée par l'Idolatrie ſur les deux Religions qui faiſoient profeſſion de la combattre.

Jul. Ep. xxv. *& fragm. Idem. apud Cyrill. Chryſoſt. Or.* 11. *in Judæos.*

Julien avoit écrit à toute la nation une lettre fort flateuſe. Il leur donne avis, qu'aïant trouvé dans les papiers de ſon prédéceſſeur divers projets de nouvelles

velles taxes qu'on vouloit leur imposer, il les a jettés au feu, & qu'il les décharge des tributs excessifs qu'ils avoient païés ci-devant; *afin*, leur dit-il, *que goûtant une parfaite tranquillité, vous redoubliez vos vœux pour la prospérité de mon Empire auprès du grand Dieu* (a) *Créateur, qui a daigné me couronner de sa main très-pure..... Obtenez par vos prieres, que je revienne victorieux de la guerre de Perse, pour rebâtir Jérusalem, cette ville sainte, après le rétablissement de laquelle vous soupirez depuis tant d'années; pour l'habiter avec vous, & pour y rendre gloire au* (b) *Tout-puissant.* Ce langage étoit plein d'hipocrisie; car Julien en toute rencontre parle de la Religion des Juifs, & de leurs Prophétes avec un mépris

AN. 363.

Amm. l. XXIII. 1. *Ruf.* I. 37. 38. *Theodort.* III. 20. *Socr.* III. XL. *Sozom.* V. 22. *Philostorg.* VII. 14. *Gregor. Or.* IV. III. *Ambros.* *Ep.* XL.

(a) Τῷ πάντων κρείττονι καὶ δημιουργῷ θεῷ.
(b) Τῷ κρείττονι.

AN. 363. ſouverain; mais ils ne pénétrérent pas ſi avant, & crurent avoir trouvé un nouveau Cyrus.

Ils n'en doutérent plus, lorſqu'ils apprirent, que l'Empereur avoit fait venir les principaux d'entre eux, & leur avoit demandé, pourquoi ils n'offroient point de ſacrifices. Les Juifs aïant répondu, qu'il ne leur étoit pas permis de ſacrifier hors de Jéruſalem & du temple, il leur déclara, qu'en étudiant leurs livres ſacrés, il avoit découvert, que la fin de la captivité, dans laquelle ils gémiſſoient, étoit arrivée : qu'ils devoient donc retourner dans leur patrie, & remettre la loi en vigueur. Ce Prince joignant les effets aux paroles, envoïoit de toutes parts des ouvriers à Jéruſalem, & ordonnoit à ſes Tréſoriers de fournir l'argent néceſſaire pour la

conſtruction du temple, qui devoit coûter des ſommes immenſes. Le Gouverneur de la province étoit chargé d'y donner ſes ſoins. Enfin Alypius, ami intime de l'Empereur, avoit la ſurintendance de l'ouvrage, & étoit ſur les lieux pour en preſſer l'execution.

A cette nouvelle, les Juifs accourent de toutes parts à Jeruſalem. Ils ſe croïent déja les maîtres du monde, & l'inſolence de ce peuple fier & vindicatif, toujours prête à éclater aux premiers raïons de proſperité, menace déja les Chrétiens de les paſſer au fil de l'épée. Dans une conjoncture ſi critique, Saint Cirille Evêque de Jéruſalem fut expoſé à de rudes aſſauts, ſoit de la part des infidèles, ſoit de celle des foibles Chrétiens. Mais au milieu

AN. 363. des inſultes des uns & des alarmes des autres, il ſoutint toujours ſur la foi des oracles de Daniel & de Jeſus-Chriſt, que la tentative des Juifs & des Païens tourneroit à leur propre confuſion. Toutes les apparences étoient contre lui. On aſſembloit une quantité prodigieuſe de matériaux. On travailloit jour & nuit à nettoïer l'emplacement de l'ancien Temple, & à démolir les vieux fondemens. Quelques Juifs avoient fait faire pour ce travail des hoïaux, des pelles & des hottes d'argent. On voïoit les femmes les plus délicates mettre la main à l'œuvre, & emporter les décombres dans leurs robbes les plus précieuſes. Elles avoient donné leurs bijoux & leurs pierreries pour contribuer aux frais de l'entrepriſe.

Idem ubi ſup. La démolition étoit achevée,

& ſans y penſer on avoit accompli dans la derniére rigueur la parole de Jeſus-Chriſt, qu'IL NE RESTEROIT PAS PIERRE SUR PIERRE. On voulut placer les nouveaux fondemens. Mais il ſortit de l'endroit même d'effroïables tourbillons de flammes, dont les élancemens redoublés conſumérent les ouvriers. La même choſe arriva à diverſes repriſes, & l'opiniâtreté du feu rendant la place inacceſſible, obligea d'abandonner pour toujours l'ouvrage (*a*). Ce ſont les An. 363.

(*a*) Le texte d'Ammien eſt trop précieux pour n'être pas ici tranſcrit tout entier. *Ambitioſum quondam apud Hieroſolymam templum, quod poſt multa & interneciva certamina, obſidente Veſpaſiano poſteaque Tito, ægrè eſt expugnatum, inſtaurare ſumptibus cogitabat immodicis : negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochenſi, qui olim Britannias curaverat pro Præfectis. Cùm itaque rei eidem fortiter inſtaret Alypius, juvaretque Provinciæ Rector, metuendi globi flamma-*

AN. 363. propres termes d'Ammien-Marcellin, Auteur du tems, hiſtorien judicieux & fidèle, Païen de Religion, & attaché au ſervice de Julien. Les Auteurs Chrétiens entrent dans un plus grand détail, & rapportent pluſieurs autres circonſtances miraculeuſes. Je les omets, parce que je n'écris point l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. J'obſerverai ſeulement, qu'il n'y a point dans toute l'antiquité de fait qui ſoit plus certain. Sans compter Rufin, Théodoret, Sozoméne, Socrate & Philoſtorge, il eſt atteſté par trois Peres contemporains, Saint Grégoire de Nazianze, Saint Chriſoſtome & Saint Ambroiſe. Le premier le raconte

rum, prope fundamenta crebris aſſultibus erumpentes, fecére locum, exuſtis aliquoties operantibus, inacceſſum: hocque modo, elemento deſtinatiùs repellente, ceſſavit inceptum. Amm. l. XXIII. c. 1.

dans un de ſes diſcours contre Julien compoſé la même année: le ſecond environ vingt ans depuis devant toute la ville d'Antioche; & le troiſiéme (*a*) en parle peu après le ſecond, comme d'une choſe notoire, en écrivant à l'Empereur Théodoſe. Si l'on joint à leur témoignage celui d'Ammien, on ne peut conteſter le fait, ſans établir le pirrhoniſme (*b*) hiſtorique le plus inſenſé. AN. 363

On pourroit peut-être alleguer ſur cette matiére l'autorité de Julien même, puiſqu'il

(a) *Non audiſtis, Imperator, quod cùm juſſiſſet Julianus reparari templum Hieroſolymis, divino qui faciebant repagulum igne flagrarunt?* Ambroſ. Ep. ad Theodoſ. Imp.

(*b*) On ne peut oppoſer à ces témoignages le ſilence de S. Cirille de Jéruſalem; parce que nous n'avons point d'ouvrage de ce Pere, qui ne ſoit écrit long-tems avant le regne de Julien.

AN. 363.

dit (*a*) que le temple des Juifs a été ruiné trois fois, ce qui n'est pas aisé à entendre, s'il ne compte pour une troisiéme destruction la catastrophe arrivée sous son regne. Il dit encore qu'il a voulu le rebâtir : & ces paroles dans la bouche d'un Souverain ressemblent bien à l'aveu d'une entreprise manquée. Au

(a) Τὶ περὶ τοῦ νεὼ φήσουσι, τοῦ παρ' αὐτοῖς τρίτον ἀνατραπέντος ἐγειρομένου δὲ οὐδὲ νῦν; ἐγὼ δὲ εἶπον οὐκ ὀνειδίζων ἐκείνοις. Ὅ γε τοσούτοις ὕστερον χρόνοις ἀναστήσασθαι διενοήθην αὐτὸν, καὶ τ. λ. *Quid de templo suo dicent, quod cùm* TERTIO *sit eversum nondum ad hodiernam usque diem instauratur? Hæc ego, non ut illis exprobrarem in medium adduxi: utpote qui templum illud tanto intervallo à ruinis excitare voluerim..... sed ideo commemoravi, ut ostenderem .... delirasse..... Prophetas istos quibus cum stolidis aniculis negotium erat.* Jul. fragm. Ep.

On voit ici que Julien loin de conclure de ce qui étoit arrivé à Jerusalem la vérité de la Religion Chrétiéne, en inferoit que la révélation Judaïque étoit fausse. Etrange effet de la prévention!

reste,

reſte, ce Prince eut la douleur de voir pluſieurs Juifs convaincus par un miracle ſi déciſif embraſſer le Chriſtianiſme. Quelques-uns au contraire, qui s'étoient imaginés fortement que le tems de leur rappel étoit arrivé, ou qu'il n'arriveroit jamais, ſe firent Païens de déſeſpoir. Le gros de la nation continua de vérifier les prophéties par ſon endurciſſement. On ne dit point que Julien ait été plus ébranlé qu'eux. Deſtiné à réunir tous les extrêmes, il étoit peuple en fait de Théurgie, de préſages & de ſonges, & eſprit fort ſur les miracles. Lui & les philoſophes de ſa Cour mirent ſans doute en œuvre ce qu'ils ſavoient de Phiſique, pour dérober à la divinité un prodige ſi éclatant. La nature fut toujours la reſſource des incrédules. Mais elle ſert la Re- AN. 362.

AN. 363. ligion ſi à propos, qu'ils devroient au moins la ſoupçonner de colluſion.

Amm. l. XXIII. c. 1. XXVII. c. 12. XIX. c. 3. &c. Agathias l. IV. Theodort. l. II. c. 30. Jul. Or. I. Liban. Or. III. 133.

Les grandes occupations de Julien contribuérent à le diſtraire ſur cet événement, & à l'étourdir ſur les conſéquences. Il comptoit ſe mettre en marche avant la fin de l'hiver, prévenir les ennemis, & commencer les opérations de la campagne avant le printems. Dès l'année précedente, on lui avoit écrit de la Cour de Perſe pour entamer une négociation. Celui qui gouvernoit alors ce vaſte Empire étoit Sapor II. l'un des Rois les plus célébres qui aïent porté la couronne des Artaxerxides. Il étoit fils d'Hormiſdas II. & avoit commencé à regner avant que de naître. Car à la mort d'Hormiſdas, étant encore dans le ſein de ſa mere, il fut élu par la fac-

(Voïez M. de Tillemont, Hiſtoire des Empereurs, tom. IV. & Mémoires pour l'Hiſtoire Eccl. tom. VII. ſur S. Simeon de Perſe.

tion des Grands du Roïaume au préjudice de ſon frere aîné, dont je parlerai dans la ſuite. Les Mages aïant aſſuré, que la Reine étoit enceinte d'un enfant mâle, on mit la thiare ſur le ventre de cette Princeſſe, & l'enfant fut proclamé Roi ſous le nom de Sapor. Ce fut un Prince d'une hauteur & d'une cruauté inſupportables, mais ſubordonnées à ſes intérêts. Sa ſoupleſſe égaloit ſa fierté. Il ſavoit faire des avances à ceux qu'il vouloit gagner, & des actions d'humanité pour arriver à ſes fins. L'Hiſtoire lui attribuë une valeur ſans exemple (*a*) parmi les Rois de ſa nation. Dans les combats, dans les ſiéges il païoit de ſa perſonne, & ſe battoit en ſoldat déterminé. Cependant ſa bra- AN 363.

(a) *Novo & nunquam ante cognito more.* Amm.

AN. 163. voure étoit inconſtante & journaliére, s'il eſt vrai qu'il ait fui en quelque rencontre à la vuë de l'ennemi. Mais je croi qu'on a pris mal à propos pour terreur panique & pour lâcheté ce qui n'étoit que ſtratagème. Il fut ſuperſtitieux juſqu'à ſe mêler de magie (*a*), impie juſqu'à tirer (*b*) contre le Ciel: perſécuteur des Chrétiens, mais à découvert, & faiſant gloire de l'être; auſſi prodigue de leur ſang, que Julien en étoit avare. On prétend qu'il en fit périr dans ſes Etats deux cens quatre-vingt-dix mille. Je ne doute pas que le Lecteur n'apperçoive dans ce caractère quelques traits de reſſemblance

(a) *Conſilia tartareis manibus miſcens, & præſtigiatores omnes conſulens.* Idem.

(*b*) Obligé de lever le ſiége de Niſibe, & d'avoüer que Dieu combattoit pour les Romains, il tira une fléche contre le Ciel. *Théodoret.*

avec Julien. Mais la nature ſe montroit toute brute dans ce Roi Barbare né ſur le thrône ; au lieu que l'éducation, l'étude, l'adverſité avoient perfectionné les bonnes qualités du Romain, & corrigé ou fardé les mauvaiſes. Vers la fin du regne de Conſtantin, Sapor entreprit de réunir à la Perſe les cinq provinces ſituées entre le Tigre & l'Eufrate, que l'Empereur Maximien-Galère avoit conquiſes ſur le Roi Narſée ſon aïeul. Conſtance herita de cette guerre. Les deux nations ſe firent inutilement des maux infinis. Il y eut des villes priſes & repriſes, des provinces ſaccagées, des peuples emmenés en captivité. Les Romains, quoique ſouvent vaincus, eurent de tems en tems quelques avantages équivoques. Les Perſes, AN. 361

An. 363. ordinairement victorieux, n'en remportérent point d'abſolument déciſifs. Perſonne ne fit de perte plus réelle que Sapor lui-même. Son fils héritier préſomptif de ſa couronne, aïant été fait priſonnier à la journée de Singare, les Romains qui devenoient de jour en jour moins dignes de porter ce nom, dans la rage de ſe voir enlever une victoire, dont ils ſe croïoient aſſurés, le maſſacrérent indignement. Sapor vécut, & regna ſoixante-dix ans. Il devoit en avoir environ cinquante-trois, lorſque Julien l'attaqua.

Ce Monarque malgré ſa haine contre les Romains, & la ſupériorité qu'il avoit conſervée ſur eux depuis le commencement de la guerre, prévenoit Julien, conſentoit à faire la paix, & le laiſſoit maître des conditions.

Mais Julien étoit poſſédé de l'eſprit de conquête, & reſolu d'ajouter aux Princes qu'il avoit vaincus (a) le Roi des Rois, placé parmi les aſtres, frere du Soleil & de la Lune. Ce ſont les titres que Sapor ſe donnoit lui-même. L'Empereur rejetta donc avec mépris la lettre qu'on lui préſenta, diſant qu'il iroit négocier en perſonne. Comme il avoit trouvé les finances épuiſées, & qu'il dépenſoit exceſſivement pour le Paganiſme, ne ſachant comment fournir aux frais de la guerre, il avoit mis une taxe ſur ceux qui refuſeroient de ſacrifier. Son deſſein étoit d'emploïer l'argent des Chrétiens à conquérir la Perſe, & le loiſir que lui procureroit ſa conquête, à détruire les Chrétiens. Pluſieurs

AN. 363.

Amm. l. XVII. *c.* 5. XXIII. *c.* 2. XIV. *c.* 4. XX. *c.* 10. *Liban. Or.* VIII. 244. 245. *Or.* X. 255. *Socr. l.* III. *c.* 19. *c.* 13. *Jul. Ep.* XXVII. *Sozom. l.* VI. *c.* 1.

(a) *Rex Regum Sapor, particeps ſiderum, frater ſolis & lunæ.* Amm.

AN 361. nations lui envoïoient offrir du ſecours. Il traitoit civilement leurs Ambaſſadeurs, mais il refuſoit leurs offres. *Les Romains n'ont pas beſoin de ſecours*, diſoit-il, *c'eſt à eux d'en donner aux autres.* Les Sarazins, peuple errant dans les déſerts d'Arabie, guerriers & intéreſſés (*a*), ennemis dangereux, & amis fort à charge, vinrent ſe plaindre du retranchement de leurs penſions. Accoutumés à vendre leurs ſervices au plus offrant, à ſe donner tantôt aux Perſes, tantôt aux Romains, & le plus ſouvent à ſe partager entre ces deux Puiſſances, ils ſe croïoient néceſſaires, & comptoient ſe faire acheter. Julien les rebuta, & leur dit, qu'*un Empereur belliqueux n'avoit point d'or, mais*

(a) *Nec amici nobis unquam nec hoſtes optandi*, Amm.

du fer. Cette réponſe leur fit prendre parti contre les Romains. Il y en eut cependant qui ſervirent dans l'armée de Julien, ce Prince leur aïant écrit qu'ils pouvoient venir le joindre, s'ils le jugeoient à propos. AN. 363.

Arſace Roi d'Arménie, ſeul entre tous les alliés, étoit averti d'armer puiſſamment pour agir ſuivant les ordres qui lui ſeroient ſignifiés. Ce Roi tenoit à l'Empire & par la protection qu'il en recevoit, & par l'honneur ſingulier qu'il avoit eu d'épouſer Olympias veuve de l'Empereur Conſtant, frere de Conſtance. Julien qui le haïſſoit, parce qu'il étoit Chrétien, lui écrivit une lettre très-haute & très-dure, où il traitoit Conſtance de lâche & d'impie, ſe relevant lui-même comme un

AN. 363. Prince chéri des Dieux & digne de commander. Il s'échappoit en cette rencontre : car pour l'ordinaire, il affectoit de parler avec décence de ſon prédéceſſeur, & de rejetter ſur les Miniſtres & les favoris le mal qu'il en vouloit dire. Mais il avoit deſſein de mortifier Arſace, en l'outrageant dans la perſonne de ſon bienfaicteur. Julien l'inſultoit encore ſur ſa Religion, lui déclarant, que ſi les ordres qu'on lui donnoit, n'étoient ponctuellement exécutés, le Dieu prétendu qu'il adoroit ne ſeroit pas capable de le garantir du châtiment.

Fin du cinquiéme Livre.

VIE
DE L'EMPEREUR
JULIEN.

LIVRE SIXIE'ME.

DEjà les troupes Romaines filoient vers l'Eufrate. Elles paſſoient ce fleuve, & ſe diſperſoient en différentes places, d'où elles pouvoient ſe réunir, dès que l'Empereur ſeroit arrivé. Pour lui, gardant un ſecret impénétrable, il ne laiſſoit rien tranſpirer, ni de ſon plan, ni de ſa route, ni de l'or- AN. 363. *Amm. XXIII. c. 2. Liban. Or. X. 311. De vitâ ſuâ.* 44. *Jul. Ep. XXVII.*

AN. 363. dre de ſa marche, ni du jour de ſon départ. Sur le point de quitter Antioche, Julien nomma au gouvernement de Sirie Alexandre d'Héliopolis, homme étourdi & cruel. *Je ſais bien*, diſoit-il, *qu'il ne mérite pas de commander : mais Antioche mérite de lui obéïr.* Il partit dès le cinquiéme de Mars, reconduit par le Sénat & par le peuple, qui le prioient de leur pardonner le paſſé, lui ſouhaitant un voïage heureux, & un retour triomphant. Julien leur dit avec aigreur, qu'ils ne le reverroient jamais, & que, ſi Dieu lui conſervoit la vie, il iroit paſſer à Tarſe l'hiver ſuivant. *Je vois*, ajouta-t'il, en montrant Libanius, *que ſon crédit vous raſſure. Vous comptez me le députer : mais je vous l'enleverai.* A ces mots aïant embraſſé d'un œil ſec le

ſophiſte qui fondoit en larmes, Julien prit la route de Litarbe, bourgade du territoire de Calcis, à quatorze ou quinze lieuës d'Antioche. Il arriva le lendemain à Bérée, dont il eſſaïa de pervertir le Sénat, qui étoit preſque tout Chrétien : mais ſon zéle & ſon éloquence y échoüerent. AN. 363.

Le chef de cette Compagnie dont l'Hiſtoire auroit dû conſerver le nom, venoit de chaſſer de chez lui & de deshériter ſon fils, qui avoit embraſſé la Religion du Souverain. Ce fils étoit allé au-devant de Julien, lui porter ſes plaintes, & Julien lui avoit promis de faire ſa paix. L'Empereur donna donc un repas à tout ce qu'il y avoit de diſtingué dans la ville, affectant de placer à ſes deux côtés le pere & le fils, ſur le lit où il étoit lui- *Theodort. l. III. c. 22. Jul. Ep. XXVII.*

AN. 363. même. Au milieu du feſtin, il adreſſa la parole au pere, & lui dit : *Il me paroît injuſte de vouloir gêner les conſciences. Ne contraignez point votre fils à ſuivre votre Religion, comme je ne vous force point à ſuivre la miéne. Quoi, Seigneur*, répondit le pere, *vous me parlez en faveur de ce ſcélérat, de cet ennemi de Dieu, qui a préferé le m ſonge à la verité! Mon cher , reprit Julien avec un air de douceur, laiſſons-là les invectives* : & ſe penchant du côté du fils : *Vous voïez*, lui dit-il, *que je n'y peux rien : mais puiſque vous n'avez plus de pere, je prétens vous en tenir lieu.*

De Bérée l'Empereur ſe rendit à Batnes, ſejour charmant & comparable à Daphné, où il reſpira avec plaiſir l'odeur de l'encens, & trouva grand nombre de victimes préparées. La dévo-

tion des habitans lui parut trop empreſſée & trop bruïante. Il ſentit apparemment qu'il y avoit plus de part que leurs Dieux tutélaires Jupiter & Apollon. A Hiéraple, capitale de la province Eufratéſiéne, il logea chez un Païen nommé Sopatre, diſciple & allié du philoſophe Iamblique. Sopatre avoit montré pour le Paganiſme un attachement propre à confondre bien des Catholiques ſous Conſtance, & des Chrétiens de toutes les communions ſous Julien. Car aïant eu plus d'une fois l'honneur de recevoir dans ſa maiſon Conſtance & Gallus, il réſiſta toujours aux preſſantes ſollicitations qu'ils lui faiſoient de changer de Religion. On ne doit pas s'étonner, ſi Julien l'aimoit tendrement, ſans l'avoir peut-être jamais vû. AN. 363.

Ce Prince passa l'Eufrate proche d'Hiéraple, & parut en Mésopotamie avant que les ennemis le crussent parti d'Antioche. Laissant à gauche la ville d'Edesse, trop Chrétiéne pour ne lui pas être odieuse, il aima mieux aller à Carres, ville célébre par un temple dédié à la Lune, & plus encore par la défaite de Crassus. Ce fut dans ce temple, que Julien offrit, à ce qu'on prétend, l'affreux sacrifice dont j'ai parlé. Selon Ammien, il sacrifia seulement à la maniére du païs. On disoit que s'étant enfermé dans le temple avec Procope un de ses parens, il lui avoit donné à la face des autels un habit de pourpre, & l'avoit exhorté à se saisir de l'Empire, s'il apprenoit la nouvelle de sa mort. Procope, qui sous le regne de Valens se fit proclamer Empereur,

7. Theodort. l. III. c. 26. Sozom. l. IV. c. 1. Zosim. l. III. Lib. Or. X. 312.

Empereur & périt miſérable- An. 363.
ment, inventa peut-être cette particularité, pour ſe donner quelque eſpéce de droit à l'Empire.

Deux grands chemins conduiſoient de Méſopotamie en Perſe ; l'un à droite par l'Adiabène en paſſant le Tigre ; l'autre par l'Aſſirie le long de l'Eufrate. Julien pour ſurprendre les Perſes avoit fait préparer des étapes ſur les deux routes, quoique ſon projet fût d'entrer en Aſſirie. Mais depeur que la Méſopotamie ne demeurât expoſée aux incurſions de l'ennemi, il y laiſſa Procope & Sebaſtien avec trente mille hommes d'élite. Ces deux Généraux avoient ordre de demeurer en deçà du Tigre, juſqu'à ce qu'ils puſſent ſe joindre au Roi Arſace, pour courir avec lui les frontiéres de

édie, y faire le dégât, & ve-
par cette route trouver l'Em-
reur en Aſſirie. Julien après
e monté ſur une éminence,
n de voir ſon armée, la plus
mbreuſe qu'aucun Empereur
t conduite contre les Perſes
: étoit compoſée de ſoi-
cinq mille hommes) fit
ne fauſſe marche du côté du
re, & rabattit vers l'Eufra-
Le lit de ce fleuve étoit cou-
t, & comme retréci par la
tte, qui devoit accompagner
armée juſqu'au cœur de l'Aſſi-
rie, & qu'Ammien ne craint
point de comparer à la flotte de
Xerxès. On y comptoit plus de
mille bâtimens chargés de vi-
vres & de machines pour les
ſièges, cinquante vaiſſeaux de
guerre, & autant de barques
deſtinées à faire des ponts. Par-
mi la quantité incroïable de pro-

visions que Julien avoit embarquées, il n'y avoit rien pour le plaisir, ni pour la délicatesse : tout y étoit pour la plus étroite nécessité. Il vit un jour à la suite de l'armée plusieurs chameaux chargés de liqueurs & de vins exquis. Il défendit aux chaméliers de passer outre. *Emportez*, leur dit-il, *ces sources empoisonnées de volupté & de débauche. Un soldat ne doit point boire de vin* (a) *s'il ne l'a pris sur l'ennemi, & je veux moi-même vivre en soldat.* AN. 363.

Au commencement d'Avril Julien entra dans Cercuse ou Circèse, place forte & réguliere, située dans une presqu'île que forme la jonction de l'Abore & de l'Eufrate. Il y reçut des lettres de son ancien ami Salluste, Préfet du Prétoire des *Amm. l. XXIII. c. 5.* *Zosim. l. III.*

(b) Οἶνον ὃν αὐτοῖς κτᾶται τὸ δόρυ.

aules, qui le conjuroit de ne
oint ſe mettre en campagne,
vant qu'on eût appaiſé les
ieux, qui ſembloient par di-
rs prodiges ſe déclarer con-
tre la guerre de Perſe. Mais le ſort en étoit jetté. L'Empereur paſſa l'Abore avec toute ſon armée ſur un pont de batteaux, qu'il fit rompre incontinent, de-peur de laiſſer derriére lui une reſſource à la poltronnerie & à la déſertion. Il vit bientôt ſur ſa route le tombeau du jeune Gordien, qui, au retour d'une expédition glorieuſe, avoit perdu l'Empire & la vie par la trahiſon de Philippe qui lui ſucceda. Julien toujours religieux à ſa mode, fit des libations & des ſacrifices à ce Prince infortuné, que l'Idolatrie Romaine avoit mis au nombre des Dieux.

Tandis qu'il continuoit ſa

marche, une troupe de ſoldats lui préſenta un lion d'une grandeur démeſurée, qui, s'étant avancé à la rencontre de l'armée, avoit été tué à coups de traits. La confiance & la joïe s'emparérent du cœur de Julien ; & comme s'il eût vu le Roi de Perſe étendu mort à ſes piés, il ne douta plus de la victoire. Les haruſpices Toſcans n'en jugérent pas ainſi. Ils ſoutinrent, que puiſque la guerre étoit offenſive, & que le lion étoit venu au-devant de l'armée, le préſage menaçoit la vie de l'Empereur. Mais les philoſophes les contredirent avec leur hauteur ordinaire. Ces deux eſpéces de gens, dont Julien ne pouvoit ſe paſſer, eurent dès le commencement des idées toutes différentes ſur le ſuccès de la guerre. Chaque jour quelque acci- AN. 363.

nt naturel les mettoit aux ains. Les haruſpices trouvoient par tout des pronoſtics & des pronoſtics fâcheux. Les philoſophes les dépaïſoient en ſe jettant dans la Phiſique. Les premiers alléguoient leurs livres, les régles de leur art & les exemples du paſſé. Les ſeconds n'oſant attaquer les régles, diſputoient ſur l'application, oppoſoient expériences à expériences, & ſe ſauvoient enfin par des explications favorables. Julien décidoit en faveur des philoſophes, qui flatoient ſa paſſion avec adreſſe, ſans heurter de front ſa ſuperſtition.

Amm. Zoſim. lib. ſ. Les troupes animées par leur propre courage, & pleines d'eſtime pour leur Général, n'avoient pas beſoin d'être haranguées. Mais Julien ne perdoit non plus l'occaſion de haran-

guer, que de combattre. Aïant donc aſſemblé toute l'armée au ſon des clairons & des trompettes, élevé ſelon la coutume ſur une eſpéce de platte-forme de gazon, & entouré des principaux Officiers, il commença par attaquer un préjugé ridicule, que répandoient ſourdement quelques mal-intentionés. Ils affectoient de dire, que jamais les armes Romaines n'avoient pénétré dans la Perſe, & tâchoient ainſi de décourager la multitude, ſujette à regarder comme impoſſible tout ce qui eſt ſans exemple. C'étoit une fauſſeté ſi groſſiére, que je ſoupçonnerois preſque Julien d'avoir ſuppoſé qu'on la débitoit, pour montrer, en la réfutant, qu'il ſavoit l'Hiſtoire. Après avoir prouvé qu'il ne faiſoit que marcher ſur les traces AN. 361.

AN. 363. de ſes plus illuſtres prédéceſſeurs, il ajouta : » Ces grands » hommes n'étoient excités que » par l'amour de la gloire : nous » le ſommes encore par le deſir » de le vengeance. La défaite » de nos armées, la ruine de nos » villes, la grandeur de nos pertes, tout nous la doit inſpirer. L'univers a les ïeux ſur » nous. Répondons à ſon attente. Tïrons raiſon du paſſé, prévenons l'avenir, & travaillant » au bonheur de la République, » aſſurons-nous l'immortalité. » Vous me verrez par tout remplir, avec le ſecours de Dieu, » les devoirs de Général, de » ſubalterne, de ſoldat. Je crois » marcher ſous d'heureux auſpices : mais ſi la fortune me » prépare des revers, je mourrai content de m'être dévoüé » pour la patrie, comme les Cur-

» tius,

» tius, les Mutius & les Déces.
» Il faut exterminer enfin cette AN. 361.
» nation opiniâtre & dangereu-
» ſe, dont les épées ſont encore
» teintes de notre ſang. Nos an-
» cêtres ne ſe rebutoient jamais.
» Quand une Puiſſance leur fai-
» ſoit ombrage, ils ne ceſſoient
» de l'attaquer, qu'ils ne l'euſſent
» anéantie. Ils emploïerent à
» dompter Carthage des ſiécles
« entiers : & Carthage, quoique
» vaincuë, les allarma juſqu'à ce
» qu'ils l'euſſent détruite. Nu-
» mance fut traitée avec la mê-
» me rigueur. Et pour remon-
» ter à des tems plus reculés,
» que dirai-je de Fidènes & de
» Véjes ? Ces rivales de Rome
» naiſſante ont été tellement
» ruinées, qu'on a peine à croire
» ſur la foi de nos annales, qu'-
» elles aïent pu s'oppoſer à ſa
» grandeur. Voilà les exemples

AN. 363. » que l'étude de l'antiquité me
» rend familiers. C'eſt à nous
» de les imiter. Mais je dois
» vous précautionner contre un
» écüeil, trop ſouvent fatal à
» nos armées : je veux dire l'a-
» mour du pillage. Que chacun
» marche avec ſa troupe prêt à
» ſuivre ſon drapeau au premier
» ſignal du combat. Quiconque
» oſera s'écarter, on lui coupera
» les jarrets, & on le laiſſera ſur
» la place. Je ne crains, à dire
» vrai, que la ruſe & l'artifice
» de l'ennemi. Au reſte, quand
» nous aurons terminé heureu-
» ſement la guerre, je n'uſerai
» point du privilége des Prin-
» ces, qui ſe prétendent au-
» deſſus des loix. Je promets de
» rendre compte de ma con-
» duite à qui voudra me le de-
» mander. Rempliſſez-vous
» donc, s'il ſe peut, d'un nou-

» veau courage ; concevez les
» plus hautes eſpérances ; aprê- AN. 363.
» tez-vous à partager les fatigues
» & les dangers avec moi. Sur-
» tout n'oubliez jamais, que la
» juſtice de notre cauſe eſt un
» grand préjugé pour la vic-
» toire.

A ces mots les ſoldats éle- *Amm. l.* XXIII. c. 5. XXVI. c. 1. *Zoſim. l.* III. vant leurs boucliers s'écrient, que Julien eſt invincible, & qu'ils ne connoiſſent ni fatigues ni dangers ſous un Empereur, qui donne lui-même l'exemple de ce qu'il commande. Perſonne ne montroit plus d'ardeur que les Gaulois. Ils ſe ſouvenoient de l'avoir vu tailler en piéces les nations Germaniques, ou les forcer à lui demander la paix. Julien confirma ces heureuſes diſpoſitions en diſtribuant à chaque ſoldat cent trente piéces d'argent, & le lendemain à

la pointe du jour, il fit avancer ſon armée dans l'Aſſirie ſur trois colonnes, celle du bagage au milieu. Il avoit détaché quinze cens coureurs ſur le front & ſur les côtés, pour prévenir les ſurpriſes, toujours à craindre dans un païs peu connu, & de la part d'un ennemi, dont les ſtratagèmes avoient ſouvent triomphé de la valeur des Romains. L'aîle droite commandée par Névitta côtoïoit l'Eufrate, & étoit encore couverte de la flotte qui ne devançoit point l'armée, & malgré les fréquens détours du fleuve ne reſtoit jamais en arriére. La gauche marchoit ſerrée dans la plaine avec la cavalerie ſous la conduite d'Arinthée & d'Hormiſdas. Dagalaïphe, Victor & Secondin étoient à l'arriere-garde. Pour Julien, il étoit par tout; au centre de l'armée

qu'il commandoit en perſonne ; à la tête des drapeaux ; à l'arriére-garde, empêchant de s'écarter les plus licentieux avec un air de bonté & des maniéres careſſantes : mais prenant, lorſqu'il le falloit, un viſage ſévére & le ton d'autorité. Il alloit ſuivi d'une troupe armée à la légére reconnoître les endroits couverts, foüiller les vallons & les brouſſailles, ne s'en rapportant qu'à ſes ïeux, & riſquant trop ſa perſonne : mais admiré & chéri du ſoldat, qui aime à trouver dans ſes Généraux l'eſpéce de courage qui lui eſt propre. AN. 363.

Entre les Officiers, à qui Julien avoit donné le commandement de ſes troupes, le plus remarquable eſt le Comte Hormiſdas, frere aîné du Roi Sapor. C'eſt une choſe ſi ſinguliére de voir ſervir dans l'armée Zoſim. l. 11. Zonar. Amm. XVI. c. 10. Paſſio SS. Bonoſi & M. inter Acta ſinc.

Romaine celui qui auroit dû remplir le trône de Perſe, qu'on me pardonnera de faire en deux mots le récit de ſes avantures. Le Roi Hormiſdas II. ſolemniſant ſelon la coutume le jour de ſa naiſſance, avoit invité tous les Seigneurs. Le Prince ſon fils, pour honorer la fête, apporta quantité de gibier: car il étoit grand chaſſeur, & le premier homme du monde à manier un javelot. Les Seigneurs ne ſe levérent point à ſon arrivée. L'hiſtoire n'en dit pas la raiſon. Mais le jeune Prince en fut ſi irrité, qu'il les menaça du ſort de Marſyas. Cette menace étoit trop ſavante pour être entenduë d'abord à la Cour de Perſe. Quelqu'un au fait de la fable Gréque leur apprit, qu'Apollon avoit écorché tout vif le Satire Marſyas. Ils diſſimu-

lérent pour lors. Mais auſſitôt que le Roi eut les ïeux fermés, ils ſe ſaiſiſſent d'Hormiſdas, & l'enferment dans une fortereſſe, les fers aux piés ſous bonne garde. J'ai déja rapporté comment, & ſur quelle aſſurance, ils couronnérent ſon frere Sapor qui n'étoit pas encore né. AN. 363.

Après pluſieurs années d'une priſon tres-étroite, la femme d'Hormiſdas trouve le ſecret de lui faire tenir une lime cachée dans un poiſſon. Il ſe délivre de ſes fers, prend l'habit d'un eunuque, paſſe au travers de ſes gardes que la Princeſſe avoit enivrés, & ſe ſauve à la Cour d'Armenie, d'où il ſe rend auprès de l'Empereur Conſtantin. Ce Prince le combla de biens & d'honneurs; foibles dédommagemens de la perte d'une couronne. Mais ſans doute les

AN. 363. réflexions qu'Hormiſdas avoit faites durant ſa captivité, & la Religion Chrétiéne qu'il embraſſa depuis, étoufférent dans ſon cœur l'ambition & la vengeance. On ne voit pas ni qu'il ait ſollicité les Romains de le mettre ſur le trône, ni que ceux-ci dans la guerre qu'ils eurent avec Sapor aïent fait valoir comme un prétexte les droits d'Hormiſdas. Sapor lui aïant renvoïé ſa femme avec honneur, il ſe fixa chez les Romains pour toujours, & mérita ſucceſſivement l'eſtime de trois Empereurs, Conſtantin, Conſtance & Julien, par ſon courage, ſon eſprit, ſa fidélité, ſa force extraordinaire & ſon adreſſe. Il ſuivit Conſtance dans le voïage de Rome. Cet Empereur diſant un jour, qu'il avoit deſſein de faire faire un cheval ſemblable

à celui qu'on voïoit dans la place de Trajan : *Commencez donc* (a), *Seigneur*, dit Hormiſdas, *par lui bâtir, ſi vous pouvez, une auſſi belle écurie.* Le même Empereur, qui n'étoit jamais venu à Rome, ne ſe laſſoit point d'en admirer la magnificence & la beauté. On demanda à Hormiſdas ce quil penſoit de cette ſuperbe ville. *Je n'y trouve* (b), répondit-il, *qu'une choſe qui me plaiſe : c'eſt qu'on y meurt comme ail-* AN. 363.

(a) *Ante, Imperator, ſtabulum tale condi jubeto, ſi vales. Equus quem fabricare diſponis, ita latè ſuccedat, ut iſte quem videmus.* Amm.

(b) *Interrogatus, quid de Româ ſentiret, id tantùm ſibi placuiſſe aiebat, quòd didiciſſet ibi quoque homines mori.* M. Henri de Valois rapporte ſur cet endroit d'Ammien la conjecture qu'il a luë à la marge d'un manuſcrit. Suivant cette conjecture, on devroit lire *diſplicuiſſe* au lieu de *placuiſſe*. Il faudroit alors traduire ainſi : „ Je n'y trouve qu'une „ choſe à redire : c'eſt qu'on y meurt com„ me ailleurs.

AN. 363. *leurs :* réponſe bien chagrine ou bien Chrétiéne. Il vaut mieux croire le dernier. La converſion d'Hormiſdas étoit ſincère, puiſqu'il oſa être Chrétien ſous un Empereur Apoſtat. Il pénétroit dans les priſons (*a*) pour viſiter les Confeſſeurs, & ſe recommandoit à leurs prieres. Tel étoit Hormiſdas, qui ſervit utilement Julien, & l'auroit ſervi plus utilement, comme je dirai dans la ſuite, ſi Julien avoit voulu préferer une paix glorieuſe à des conquêtes incertaines.

Ce fut ſur la parole d'Hor-

(a) *Hormiſda Comes qui credidit* * *& ipſe ad carcerem ſuâ præſentiâ juſſit clauſtra patefieri. Et cùm aperuiſſent carcerem, & univerſos ſalvos vidiſſet & hilares, & Deo & Chriſto gratias agentes, ait ad illos Hormiſda Comes : Rogate Dominum pro me peccatore, ut ſalvus ſim.* Paſſio SS. Bonoſi, &c.

* Il y avoit ſans doute dans le Grec ὁ πιστεύσας ; ce qui peut marquer une converſion déja anciéne.

miſdas, que les habitans du château d'Anathan, ſitué dans une île de l'Eufrate, ouvrirent leurs portes à l'Empereur qui les traita humainement, & les envoïa en Sirie avec leurs familles & leurs effets. Il brûla la place, s'étant fait une loi de ruiner celles dont il devenoit maître, de peur de s'affoiblir en y laiſſant garniſon. Deux autres châteaux ſitués pareillement au milieu du fleuve, mais plus forts que celui d'Anathan, furent ſommés de ſe rendre. Ceux qui les gardoient promirent de le faire, dès que l'intérieur du Roïaume ſe ſeroit déclaré pour les Romains, s'engageant du reſte à ſuſpendre tout acte d'hoſtilité. L'Empereur aima mieux ſe contenter de cette réponſe que de perdre ſon tems, & de riſquer ſa réputation devant des places,

AN. 363.

Amm. l. XXIV. *c.* 1. 2. *Zoſim. l.* III. *Lib. Or.* X. 313. *Sozom. l.* VI. *c.* 1.

An. 353. dont la priſe ne décidoit rien. Ce n'étoit que dans les iſles qu'il pouvoit trouver de la réſiſtance. Le bruit de ſa marche avoit jetté l'épouvante dans le plat païs. La campagne & les villes étoient abandonnées. Comme il vouloit, autant qu'il étoit poſſible, fournir aux frais de la guerre par la guerre même, ſans toucher aux magaſins de la flotte, il ne permit de faire le dégât, qu'apres que chaque ſoldat ſe fut pourvu abondamment. Des qu'il leur eut laiſché la bride: ils brûloient les moiſſons, arrachoient les vignes, répandoient les vins, & gâtoient tout ce qu'ils ne pouvoient emporter. Les malheureux Allemans, réfugiés ſur les montagnes éloignées, voyoient leurs campagnes en feu, & la contrée du monde la plus riche & la plus fertile

changée tout à coup en un dé- AN. 363.
sert affreux, impraticable même
aux auteurs du ravage, s'ils avoient besoin d'y repasser. Mais Julien s'imaginoit sans doute, que les facilités pour revenir sur ses pas ne sont bonnes qu'à faire des lâches, que les chemins sont toujours ouverts au vainqueur, & que le vaincu ne mérite pas d'en trouver. Il passa l'Eufrate en un lieu nommé Baraxmalcha. L'aîle gauche commença pour lors à marcher le long du fleuve, & la cavalerie à couvrir la droite. Après avoir brûlé les villes de Diacire & d'Ozogardane, dont les habitans avoient pris la fuite, excepté quelques femmes que le soldat massacra, l'Empereur donna deux jours de repos à son armée. *Zosim. l. III.*

Il y en avoit près de quinze qu'il ravageoit impunément *Amm. l. XXIV. c. 2. Greg. Or. IV. 114.*

moins une armée pou
rer bien avant, qu'un e
dinaire de leur mauvai
tique, Ils n'entretenoien
de troupes réglées. Tan
leur Roi convoquoit
bleſſe, & que la Nobleſ
toit ſur pié ſes vaſſaux
perdoit un tems conſid
dont un ennemi tant ſi
alerte ne manquoit pas
fiter. Ils n'avoient plus
Conſtance, dont les allû
tes & timides aboutiſſoie
nir ſe montrer après cou
frontiére, & voir de loin
les qu'il avoit laiſſé prend
par effraïé de l'activité

poſer, il n'avoit pu mettre en campagne qu'un corps de cavalerie commandé par le Suréna (on nommoit ainſi le Généraliſſime des troupes Perſiénes) plûtôt pour chicanner Julien & l'inquiéter dans ſa marche, que pour tenter rien de déciſif. Une nuit l'Empereur envoïa le Prince Hormiſdas à la découverte. Le Suréna, qui en eut vent, s'embuſqua ſur ſa route avec le Saraſin Podoſaces, chef de la tribu des Aſſanites, fameux partiſan, trop connu des Romains par ſes brigandages. Hormiſdas & ſa troupe donnoient dans l'embuſcade ſans un petit canal de l'Eufrate qu'il ne put paſſer à gué, parce que la fonte des neiges d'Armenie avoit enflé la riviere. Les Perſes, voïant Hormiſdas ſe retirer, le voulurent pourſuivre, & furent arrêtés à AN. 363

leur tour. Mais aïant ſans doute
AN. 363. trouvé quelque endroit guéable, ils l'atteignirent ſur le matin. Le Prince fait volte-face, & les charge vigoureuſement. Il en tuë quelques-uns, met le reſte en fuite, & vient rejoindre le gros de l'armée.

Amm. Zoſim. ibid. Lib. Or. x. 315.

Les Romains encouragés par ce premier exploit, qu'ils regardent comme l'augure & les prémices de la victoire, arrivent au bourg de Macépracta. C'eſt-là que l'Eufrate ſe partage en deux grands canaux, dont le plus conſiderable, qui eſt ſon lit naturel, arroſe la Babilonie; le ſecond creuſé de main d'homme communique au Tigre, & conduiſoit à Ctéſiphon, ſéjour ordinaire des Rois pendant l'hiver. Julien entreprit de paſſer le ſecond bras. Les Perſes faiſoient bonne contenance ſur l'autre bord,

bord, & s'apprêtoient à le charger à coups de frondes & de traits. L'Empereur fécond en reſſources détache avec quelques troupes le Général Victor. Celui-ci dérobe ſon paſſage à la faveur de la nuit, fond ſur les derriéres de l'ennemi, le met en piéces & le diſſipe. L'armée paſſe ſans obſtacle ſur des batteaux; & aïant à ſa gauche le canal qui mene au Tigre, va camper devant Piriſabore, la plus grande ville & la plus peuplée de l'Aſſirie après Ctéſiphon. Elle étoit dans une île, & revétuë d'une double enceinte de murailles flanquées de tours. Audeſſus s'élevoit la citadelle placée ſur le ſommet d'une montagne. Ses fortifications de briques cimentées de bitume décrivoient un cercle, hormis à l'endroit que la nature avoit for- AN. 363.

AN. 363. tifié elle-même par des roches eſcarpées, dont l'Eufrate baignoit le pié. Julien aïant environné la ville de toute ſon armée ſur trois lignes, on commença de part & d'autre à tirer. Les Aſſiegés avoient tendu audeſſus de leurs parapets des réſeaux tiſſus de poil de chévre, qui paroient aux fléches & aux pierres, & pouvoient en cas de beſoin amortir quelques-uns des traits lancés par les machines. Ils portoient des boucliers d'ozier couverts de peaux : & toutes les piéces de leur armure étoient ſi bien jointes, & tellement ajuſtées ſur leurs corps, qu'on les auroit pris pour des hommes de fer. Quelquefois ils demandoient à parler au Prince Hormiſdas ; mais lorſqu'Hormiſdas s'approchoit, ils l'accabloient d'injures, le traitant de

déſerteur, de banni, de traître à la patrie & d'eſclave des Romains. AN. 363.

Julien, qui s'étoit inutilement flaté de les réduire par ſa ſeule préſence, commanda ſur le ſoir qu'on avançât les machines, & qu'on travaillât à combler les foſſés. A la petite pointe du jour les Perſes épouvantés de l'ouvrage des Romains & du ſuccès de leurs batteries (car le bélier avoit déja fait bréche à la tour d'un angle) abandonnérent leur double muraille pour ſe retirer dans la citadelle. On les y attaque vivement. On fait joüer les catapultes & les baliſtes. Les aſſiegés ſe défendent avec une pareille vigueur. Les fléches & les quartiers de roche pleuvent des remparts. Julien au travers de cette grêle effroïable, couvert des boucliers Idem. ibid.

de ſa garde, & ſuivi des plus
AN. 363. déterminés, court à la porte de la citadelle, qui étoit revétuë de fer. Il anime de ſes regards & de ſes cris ceux qui travaillent à la forcer, & ne quitte ce poſte ſi dangereux, que lorſqu'il ſe voit prêt d'être accablé. Il revint ſans avoir perdu un ſeul homme, ni reçu la moindre bleſſure, l'air un peu déconcerté de n'avoir pas réuſſi: mais il ne devoit ſe reprocher que ſa témérité. L'Empereur fait élever auſſi-tôt une hélépole. C'étoit la machine la plus formidable & la plus déciſive de l'artillerie des anciens. Elle avoit procuré le ſurnom de Poliorcéte, c'eſt-à-dire de preneur de villes, au Roi Demétrius ſon inventeur. A la vuë de cette tour mobile, qui alloit dominer & foudroïer leurs remparts, les

assiegés reclamérent sincèrement la médiation d'Hormisdas, & la clémence de l'Empereur. On leur permit d'aller où ils voudroient avec leurs habits & quelque argent. Le vainqueur trouva dans la place quantité d'armes & de grains. Il la ruina, & fit brûler tout ce qui n'étoit pas à son usage. AN. 363.

La joïe de cette conquête fut troublée le lendemain par un échec que reçurent les coureurs. Le Général des Perses les surprit, en tua quelques-uns, parmi lesquels étoit un Tribun, & leur enleva un drapeau. On vint le dire à Julien pendant le repas. Il vole outré de colère vers l'ennemi, le met en déroute & recouvre le drapeau. Il cassa sur le lieu même deux Tribuns, qui préférant leur vie à la gloire du nom Romain, avoient pris la fuite. *Amm. l. XXIV. c. 3. Liban. Or. x. 315. Zosim. l. III.*

Pour les ſoldats, quoiqu'il fût
AN. 363. preſque ſeul (*a*) au milieu de tant de coupables tous les armes à la main, il ordonna qu'on les décimât, & fut obéï.

Amm. Zoſim. ibid. Au reſte, la priſe de Piriſabore emporté en moins de trois jours eût exigé une harangue, même d'un Général moins orateur que Julien. Il monta ſur ſon tribunal pour remercier l'armée, & promit cent piéces d'argent par tête. La ſomme parut modique. On entendit de tous côtés des murmures & des plaintes ſéditieuſes. » Voilà les » Perſes, dit Julien, ave cun air majeſtueux, mais courroucé, » voilà les Perſes dans le ſein de » l'opulence : c'eſt à eux de vous » enrichir. La République eſt » abîmée, depuis que d'indignes » Miniſtres ont perſuadé aux

(a) Αὐτὸς ἔχων δορυφόρους οὐδὲ τρεῖς. *Ne tres quidem ſtipatores ſecum habens.* Liban.

» Princes d'acheter des Barbares
» une paix honteuſe, & la liberté AN. 363
» de retourner à leurs plaiſirs.
» Les finances ſont en déſor-
» dre, les provinces déſertes, &
» les villes épuiſées. Pour moi,
» de tous les biens de ma mai-
» ſon il ne me reſte qu'un cœur
» intrépide. Un Empereur (*a*)
» qui n'eſtime que la vertu, ne
» rougit point d'avoüer ſa pau-
» vreté. Il eſt beau de reſſem-
» bler aux Fabrices, & de regar-
» der la gloire comme ſon uni-

(a) *Nec pudebit Imperatorem cuncta bona in animi cultu ponentem, profiteri paupertatem honeſtam. Nam & Fabricii familiari re pauperes rexêre bella graviſſima, gloriâ locupletes. Hæc vobis cuncta poterunt abundare, ſi imperterriti Deo, méque, quantùm humanâ ratio patitur, cautè ductante mitiùs egeritis. Sin reſiſtitis ad ſeditionum revoluti dedecora priſtinarum, pergite. Ut Imperatorem decet, ego ſolus, confecto tantorum munerum curſu, moriar ſtando, contempturus animam quam mihi febricula eripiet una. Aut certè diſcedam : nec enim ita vixi, ut non poſſim aliquando eſſe privatus, &c.* Amm.

» que tréſor. Ici la gloire & les
AN. 363. » richeſſes ſe préſentent à l'envi,
» pourvu que vous abandonnant
» à la conduite de Dieu, & vous
» fiant à mes ſoins, vous mon-
» triez plus de douceur & de
» ſoumiſſion. Mais ſi livrés à
» l'eſprit de mutinerie, vous pré-
» tendez me donner la loi; allez,
» renouvellez l'infamie de vos
» anciénes ſéditions. Moi ſeul,
» après avoir fourni une carriére
» brillante, je mourrai debout
» en Empereur, & plein de mé-
» pris pour une vie périſſable,
» qu'un accès de fiévre me peut
» ravir. Ou du moins, je vous
» quitterai. Car j'ai vécu de ma-
» niére à pouvoir encore être
» particulier. Nous avons ici, &
» je m'en fais un honneur, plu-
» ſieurs Généraux d'un mérite
» ſingulier, profonds dans toutes
» les parties de la guerre, capa-
» bles

» bles de commander & de ſe AN. 363.
» faire obéir.

Ce diſcours, où regnoit une noble indifférence mélée de fierté & de modeſtie, changea les murmures en proteſtations d'obéiſſance, & les plaintes en éloges. Les ſoldats frappoient doucement leurs boucliers de leurs piques en ſigne d'applaudiſſement, & tout d'une voix ils élevoient juſqu'au Ciel l'autorité de Julien & la nobleſſe de ſes ſentimens. En effet, jamais guerrier n'en montra de plus héroïques. On eût dit qu'il ne vivoit, qu'il ne reſpiroit que pour la patrie & pour la gloire. *Ainſi* (a) *puiſſé-je domter les Perſes; ainſi puiſſé-je affermir l'Empire ébranlé de toutes parts:* c'étoient-là ſes ſermens ordinaires

(a) *Sic ſub jugum mitteret Perſas, ſic quaſſatum recrearet orbem Romanum.* Amm.

qui tenoient les ſoldats en ha-
An. 363. leine, & leur donnoient de l'ardeur. Survenoit-il quelque mécontentement ? ſon éloquence avoit bientôt diſſipé ces nuages paſſagers : & les fautes de cette eſpéce ne manquoient pas de tourner à profit, parce que chacun rentrant en ſoi-même s'efforçoit de mieux faire que jamais, afin de les effacer.

Zoſim. l. III. Amm. lib. ſ. Liban. 316. L'armée aïant marché l'eſpace de quatre milles trouva le païs inondé. Les Barbares avoient ouvert les écluſes qui retenoient les eaux de l'Eufrate, & qui ſervoient à les répandre ſelon le beſoin pour arroſer les campagnes. Ils croïoient arrêter les Romains en leur oppoſant un vaſte marais, d'autant plus dangereux, qu'il étoit coupé par divers canaux. Quelques-uns, ſelon Libanius, parlérent

à Julien d'une autre route dans laquelle il n'y avoit pas une goutte d'eau. A quoi aïant répondu, qu'il aimoit mieux ſe moüiller, que de périr par la ſoif, il prit les devans avec quelques troupes & des ouvriers pour ſonder le terrain & le rendre praticable. Il combloit les foſſés, il élargiſſoit les chemins, il abattoit les palmiers, dont le païs étoit couvert. Avec ces arbres, des outres & des barques de cuir, il établiſſoit grand nombre de ponts, afin que marchant ſur plus de colonnes, ceux qui viendroient les derniers ne trouvaſſent pas le terrain trop enfoncé & trop rompu. Il revint enſuite chercher l'armée, qui malgré ſes précautions eut aſſez de peine à paſſer. Mais l'exemple de l'Empereur, qu'on voïoit au milieu de l'eau & de AN. 363

AN. 363. la bouë, diminuoit la fatigue, & ne permettoit pas de s'en plaindre. Il me ſemble que ſi le Général des Perſes avoit attendu les Romains au débouché du marais, il eût pû les empêcher de ſortir : mais il ne ſe précautionna point contre ce qu'il ne jugea pas faiſable. Il en fut de cette entrepriſe comme de bien d'autres : ſon impoſſibilité apparente la fit réuſſir.

Amm. XXIV. c. 4. *Zoſim. l.* III. Bientôt après l'Empereur alla dans une île reconnoître la ville de Maogamalque. Il étoit à pié ſans autre ſuite que quelques ſoldats armés à la légére. Dix Perſes ſortis de la place par une fauſſe porte, s'étant gliſſés le long des côteaux, aſſaillirent Julien, & ſon eſcorte. Comme il ſe faiſoit remarquer par ſes habits, deux vont ſur lui le ſabre haut, & lui déchargent deux

coups qu'il pare à la fois en élevant ſon bouclier : & tout d'un tems avec une préſence d'eſprit admirable il enfonce à l'un ſon épée dans le flanc, tandis que ſa ſuite perce l'autre de mille coups. Il revint au camp chargé de dépoüilles, & fut reçu comme en triomphe parmi les acclamations. La ville, très-forte en elle-même, étoit gardée par de braves gens, réſolus de la défendre juſqu'au dernier ſoupir, & de s'enterrer ſous ſes ruines. Mais comment laiſſer derriére ſoi une place de cette importance ? Cet inconvénient acheva de déterminer Julien, irrité d'ailleurs du danger qu'il avoit couru. Redoutant avec raiſon la cavalerie Perſiéne, très-formidable dans un païs ras & découvert, il fit paſſer l'armée de l'autre côté AN. 363

AN. 363. de l'Eufrate, pour camper en un lieu plus commode & hors d'inſulte. Enſuite aïant conſtruit un pont, pour joindre l'île à la terre ferme, il fait inveſtir la ville, combler les foſſés, élever des platte-formes, dreſſer des batteries, creuſer des mines. Différens Officiers avoient l'intendance de ces travaux. Il ſe réſervoit les attaques, & le ſoin de défendre les machines contre le feu & les ſorties.

Amm. Leſſm. ib. Pendant que l'infanterie étoit emploïée au ſiége, la cavalerie gardoit les avenuës, couroit la campagne par pelotons, prenoit des priſonniers, & faiſoit ſubſiſter l'armée aux dépens de l'ennemi. Tout étoit prêt pour l'attaque & les ſoldats impatiens demandoient le ſignal. L'arrivée du Général Victor, qui venoit de reconnoître les che-

mins, & les avoit trouvé libres jusqu'à Ctéſiphon, les tranſporte de joïe, & redouble leur impatience. Les Perſes, revétus de lames de fer à l'épreuve du trait, ſe diſpoſent à les recevoir. Les Romains unis & ſerrés, couverts de leurs boucliers, & formant ce qu'on appelloit la tortuë, s'avancent malgré la décharge continuelle des archers & des frondeurs. Mais lorſqu'à l'abri des claies d'ozier qu'ils portent devant eux, ils ont gagné le comblement du foſſé, & qu'ils commencent à battre la muraille; alors on roule ſur eux des maſſes énormes de pierre, on tire des fléches brulantes: on jette des mottes de bitume tout en feu. Ils ſont contraints de reculer; mais l'artillerie les ſoutient & nettoïe les remparts en lançant des boulets AN. 363

de pierre, qui emportent trois
An. 363. ou quatre hommes à la fois. Ils regagnent le terrain qu'ils ont perdu. Les aſſiégés reparoiſſent aux défenſes, & chaſſent encore les Romains, qui ne ceſſent point de retourner à la charge, que la chaleur exceſſive ne les force vers midi d'aller chercher du repos. On recommence le lendemain, ſans que la victoire ſe déclare. Dans un moment où l'attaque & la défenſe étoient rallenties & ſembloient prêtes de finir, un bélier nouvellement placé, qu'on eſſaïoit, fait par un coup de hazard ſauter la plus haute des tours, qui tombant avec fracas entraîne une partie de la muraille. Ce fut un nouveau ſignal. Les Perſes & les Romains courent à la brêche. On y voit tous les prodiges d'adreſſe & de valeur, que

peuvent produire d'une part le désir & l'espérance de vaincre, AN. 36
& de l'autre le mépris de la vie & l'amour de la liberté. Enfin, après beaucoup de sang répandu, la nuit & la lassitude séparérent les combattans.

On étoit venu dire à Julien durant l'action, que ses mineurs avoient poussé leurs galeries souterraines au-delà des remparts, & qu'ils n'attendoient que l'ordre pour se faire jour dans la ville. Il laissa passer la plus grande partie de la nuit, & sur le matin il donna l'assaut, faisant faire en même tems une autre attaque, afin que l'ennemi occupé en deux endroits ne pût entendre le bruit des mineurs, ni s'opposer à leur sortie. Pendant que les Barbares se défendent, qu'ils chantent, selon la coutume, les *Idem. ibi Liban.* 31

An. 363. loüanges de leur Roi, & bravent l'Empereur, en diſant qu'il eſcaladera plûtôt le Ciel, qu'il ne prendra Maogamalque, les légionaires entrent par l'ouverture de la mine, les ſurprennent, les maſſacrent, ou leur font ſauter les remparts.

L'armée victorieuſe, ſemblable à un torrent qui vient de rompre ſes digues, inonde la place. Tout ce qui ſe rencontre paſſe par le tranchant de l'épée, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. En vain l'Empereur crie qu'on épargne le ſang : qu'on prenne des priſonniers : on eſt ſourd à ſa voix, & inſenſible à l'intérêt même : on n'écoute que la vengeance & la fureur. Quand Julien ſe vit maître de la ville, ſa vanité, qui juſqu'alors avoit paru peu ſatisfaite, jugea que cet exploit étoit digne d'exercer

l'éloquence de Libanius. *Enfin,* dit-il avec complaiſance, *voilà de l'ouvrage pour le ſophiſte de Sirie.* Il diſtribua des couronnes, ſuivant l'ancien uſage, à ceux qui s'étoient diſtingués, & fit leur éloge en préſence de l'armée. Il partagea le butin à proportion du mérite & du travail. Pour lui il ſe contenta de trois piéces d'or qu'il garda précieuſement, & d'un petit muet fort ſpirituel & très-bien inſtruit, qui s'exprimoit par ſignes avec beaucoup de facilité & de grace. On voulut lui préſenter des captives d'une beauté rare, comme ſont en Perſe la plûpart des femmes; mais ſagement en garde contre une paſſion, qui a ſouvent AN. 363

(a) Ἐφθέγξατο γῦν ὅπερ οὐ πρόσθεν, ὡς οὐ τῷ Σύρῳ δεδωκὼς ἀφορμὴν εἰς λόγον, ἐμὲ δὲ λόγων. *Dixit id quod nuſquam antea dixerat, ſe dediſſe Syro orationis argumentum, me vero delicet intelligens.* Liban.

triomphé des conquerans & quelquefois des philoſophes, il refuſa même de les voir.

Les Romains continuant leur route à la gauche de l'Euphrate forcérent après quelques pertes un château, au pié duquel Julien, s'expoſant à ſon ordinaire, avoit penſé perdre la vie. Ils étoient déſormais peu éloignés de la capitale aſſiſe ſur le Tigre, & en face du canal de l'Euphrate, que Julien avoit ſuivi. A l'endroit de la jonction, ſur les ruines, ou plûtôt auprès des ruines de la fameuſe Séleucie (a), on trouvoit une ville nommée Coqué. Il n'y avoit que le Tigre, qui la ſéparât de Ctéſiphon. La flotte Romaine

(a) Voiez la note d'Henri de Valois ſur l'endroit d'Ammien, & M. de Tillemont, Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccleſiaſt. au ſujet de S. Simeon de Perſe, tome VII, art. 10.

ne pouvoit tomber dans ce fleuve, qu'elle ne s'engageât entre les deux villes, & ne perdît toute communication avec l'armée de terre, Julien ne voulant pas s'arrêter à faire le ſiége de Coqué. Il avoit lu dans les Hiſtoriens, que Trajan & Sévére avoient autrefois tiré au-deſſus de Séleucie un autre canal appelle *Naharmalcha*, c'eſt-à-dire, en Siriaque le fleuve du Roi, ou de l'Empereur. Il n'en reſtoit aucun veſtige: tant les Perſes avoient eu ſoin de le combler. Julien, à force de confronter la tradition du païs avec ſes lectures, le découvrit enfin, & aïant creuſé de nouveau cet ancien lit, qui avoit trente ſtades de longueur, il y fit entrer l'Eufrate. Le bras qui paſſoit à Séleucie fut mis à ſec, & la flotte deſcendit heureuſement dans le AN. 363.

Tigre. C'étoit peu d'être arrivé juſqu'à ce fleuve, il le falloit traverſer. La hauteur des rives, & la multitude ennemie qui les bordoit, rendoient le paſſage ſi difficile, qu'il ſembloit abſurde de le tenter. Julien accoutumé à montrer une contenance ferme dans les ſituations épineuſes, affectoit une tranquillité parfaite. Il amuſoit & ſon armée & l'ennemi par des jeux militaires & des courſes de chevaux, voulant tromper l'un & l'autre à la fois, & méditant une des manœuvres les plus hardies de l'antiquité. Il avoit ordonné qu'on déchargeât pluſieurs vaiſſeaux, ſous prétexte de viſiter les magaſins ; mais dans le vrai pour faire un embarquement ſubit, ſans donner le tems de la réflexion.

Un ſoir après ſoupé il tient

conſeil de guerre, & déclare qu'il veut forcer le paſſage cette nuit-là même. Les Officiers, allarmés de la propoſition, n'omettent rien pour le diſſuader. *Que gagnerons-nous à différer?* leur dit Julien? *Ces bords qui vous effraïent ne baiſſeront pas, & le nombre des Barbares groſſira toujours. Il y a des coups à eſſuïer; mais je répons du ſuccès.* Il fait embarquer précipitamment autant de troupes que la flotte en peut contenir. Cinq bâtimens ont ordre de partir les premiers. On les perd bien-tôt de vuë. Mais lorſqu'ils approchent du bord, ils ſont accüeillis d'une grêle de traits enflammés, qui les mettent en feu. La flamme, qu'on voit s'élever, jette la conſternation dans l'armée Romaine, quoique l'éloignement & la nuit ne permette pas de bien démêler les objets. *Ils ſont* AN. 363.

An. 363. *arrivés à bon port*, s'écria Julien d'un ton d'aſſurance qui le fit croire. *Ce feu eſt un ſignal concerté entr'eux & moi. Il s'agit de les ſoutenir.* Auſſi-tôt la flotte force de rames, & vogue avec une vîteſſe incroïable. Les Romains ſurviennent à tems pour ſauver leurs camarades & éteindre le feu. Trop engagés pour reculer, ils affrontent les pierres & les traits de toute eſpéce, que l'ennemi lance d'enhaut. Après une attaque opiniatre, ils viennent enfin à bout de gagner les bords & de s'y former. Les Barbares chaſſés de leur poſte, vont ſe ranger en bataille à quelque diſtance. Julien marche à eux, les défait, & les méne battant *juſ*qu'aux portes de Ctéſiphon. Ils perdirent environ deux mille cinq cens hommes, ou même ſix mille, ſelon Libanius; & les Romains

Romains ſeulement ſoixante-dix ou ſoixante-quinze. AN. 363.

En action de graces de la victoire, l'Empereur voulut offrir à Mars vengeur un ſacrifice de dix taureaux. Mais neuf de ces victimes tombérent d'elles-mêmes, avant que d'arriver aux autels. La dixiéme rompit ſes liens, & s'échappa. Elle fut ramenée avec peine, & l'on ne vit dans ſes entrailles que des ſignes menaçans. Julien jetta un grand cri: & comme c'étoit un des travers du Paganiſme de paſſer quelquefois de la ſuperſtition la plus baſſe à l'impiété la plus audacieuſe, ce Prince, qui raſſembloit tous les ridicules de ſa Religion, s'emporta furieuſement contre Mars (a), & pro- *Amm. l. XXIV. c. 6*

(a) *Quibus viſis exclamavit indignatus acriter Julianus, Jovemque teſtatus eſt, nulla Marti jam ſacra facturum: nec reſecravit, celeri morte præventus.* Ammian.

teſta devant Jupiter, qu'il ne ſa-
AN. 363. crifieroit jamais à cette ingrate Divinité.

Idem. ibid. c. 7. Ainſi réſolu d'achever ſa con-
Liban. Or. p. 301. quête en dépit du Dieu de la guerre, il délibéra s'il formeroit le ſiége de Ctéſiphon. La ville paſſoit pour imprenable, & attendoit de jour en jour le Roi Sapor avec toutes les forces de ſon Roïaume. D'ailleurs on ne voïoit paroître ni le Roi d'Arménie, ni les deux Généraux, à qui Julien avoit donné rendez-vous en Aſſirie. Arſace occupé de ſes propres intérêts, & mécontent de Julien, n'avoit pas voulu s'éloigner de ſes frontiéres. Pour Sébaſtien & Procope, la méſintelligence, preſque inévitable entre des chefs indépendans l'un de l'autre, les avoit retenus dans la Méſopotamie. Julien ſe ſentoit trop foible

pour rien tenter ſur Ctéſiphon : & craignant d'être enfermé entre cette capitale & l'armée ennemie, il ſe contenta de faire le dégât dans les contrées voiſines. Il défia les Ctéſiphontins au combat. Mais il eût beau les traiter de poltrons, pour les attirer en raſe campagne : ils lui répondirent toujours à l'abri de leurs murailles, que s'il avoit envie de ſe battre, il pouvoit aller chercher le grand Roi. AN. 363.

Ce Monarque n'avoit gueres plus d'envie de ſe méſurer avec Julien que les habitans de Ctéſiphon. Il le redoutoit au point de vouloir ceder une partie de ſon Roïaume, pour ſauver l'autre. Un envoïé de Sapor vint trouver Hormiſdas, lui embraſſa les genoux, & le conjura de la maniére la plus touchante d'avoir pitié du Roi ſon frere, de lui Liban. Or. X. 322. 301. Amm. lib. ſ.

servir de médiateur, & de négocier un traité de paix à quelque prix que ce fût. Hormisdas courut vers l'Empereur, croïant lui porter une agréable nouvelle; mais Julien étoit décidé, & vouloit joüer le rôle d'Alexandre jusqu'au bout. Il refusa d'écouter aucune proposition. Néanmoins comme il appréhenda, que, si ce refus venoit à transpirer, l'armée ne se refroidît pour une guerre, qu'elle sauroit n'avoir plus d'autre cause que l'ambition du Souverain; il demanda le sécret à Hormisdas, & le pria de congedier à petit bruit l'envoïé de Sapor, en le faisant passer pour un ami, qui lui étoit venu rendre visite. Dans l'impuissance de reduire Ctésiphon (a), l'Empe-

(a) Il y a ici une lacune dans Ammien, dont le texte eût bien éclairci cet endroit

reur prit le parti de remonter le Tigre, & d'aller à la rencontre du ſecours qu'il attendoit, & dont l'arrivée l'eût mis en état de tout entreprendre. C'étoit auſſi un objet digne de ſa curioſité de voir les plaines d'Arbelles, où le vainqueur de Darius avoit porté le dernier coup à la premiére Monarchie des Perſes. Que n'eût pas donné Julien, pour combattre Sapor au même endroit, & pour mêler ſes trophées à ceux du Héros avec lequel ſes flateurs vouloient le confondre ! Mais le Tigre étoit ſi rapide, qu'il falloit emploïer plus de la moitié des troupes à tirer la flotte : encore n'avançoit-elle qu'avec une extrême lenteur. L'armée de Méſopota- AN. 363.

important de la vie de Julien. J'ai concilié comme j'ai pu ce que j'ai trouvé dans les autres Auteurs.

An. 362. mie n'arrivant point, cette route longue & pénible n'aboutiſſoit qu'à regagner les frontiéres de l'Empire, ſans avoir acquis un pouce de terre. Rien n'étoit moins du goût de Julien. Il exhaloit inutilement ſa colère contre ceux qui lui manquoient au beſoin, & ne comptoit plus que ſur ſoi-même. Mais à quoi ſe déterminer ?

Greg. Naz. Or. IV. 115. 116. *Sozom. l.* V. c. 1. *Philoſtorg. l.* VII. c. 15.

Tandis qu'il eſt dans l'irréſolution, un Perſe d'une naiſſance diſtinguée, aïant formé le deſſein de périr, s'il le falloit, pour le ſalut de ſa patrie, ſe vient livrer entre ſes mains. C'étoit un vieillard adroit & délié, qui amenoit avec lui d'autres transfuges, propres à faire les rôles ſubalternes dans la fourberie qu'il méditoit. (*a*) Il feignoit

(*a*) On a ſujet d'être ſurpris que ni Libanius ni Zoſime ne faſſent mention de ce

d'être tombé dans la diſgrace de ſon Roi, & de chercher un aſile chez les Romains. Après s'être inſinué dans l'eſprit de Julien par le récit pathétique de ſes malheurs prétendus, & par des proteſtations d'un zèle ſincére pour l'Empereur, auſſi-bien que d'une haine irréconciliable contre Sapor, il déclara, qu'il s'étoit adreſſé aux Romains avec d'autant plus de confiance, qu'il pouvoit les rendre maîtres de la Perſe, s'ils vouloient ſuivre ſes conſeils. » Seigneur, dit- AN. 363.

---

transfuge. Ammien-Marcellin en avoit certainement parlé dans l'endroit que nous n'avons plus. On en verra la preuve ci deſſous. Aurelius-Victor & Rufus-Feſtus en parlent formellement dans leurs Abrégés de l'Hiſtoire Romaine. Il eſt plus que vrai-ſemblable que Libanius & Zoſime ont voulu tirer le rideau ſur un événement qui ne fait pas honneur à Julien. Ils auroient rougi d'avoüer que leur Héros avoit donné téte baiſſée dans un piége aſſez groſſiérement tendu.

AN. 363. » il, (*a*) vous avez mis le Roïau-
» me à deux doigts de ſa ruïne.
» Vos exploits ont répandu dans
» les eſprits cet effroi & cet ab-
» batement, qui préſagent la chu-
» te des Empires. Le Monar-
» que eſt dans la conſternation.
» Non qu'il ait rien à craindre,
» tandis qu'eſclave de votre flot-
» te, vous vous bornerez à co-
» toïer les riviéres. Il aura ſoin
» de les éviter. Mais il n'i-
» gnore pas qu'un conquérant
» tel que vous ſaura bien ſe dé-
» gager de ces entraves, qui
» vous empêchent de donner
» l'eſſor à votre valeur. Que fai-
» tes-vous en effet de cet atti-
» rail incommode, & de ces

(*a*) Une partie de cette harangue eſt traduite de S. Grégoire de Nazianze. J'ai cru pouvoir ſans ſcrupule mettre dans la bouche du fourbe les autres raiſons, qui, ſelon Libanius, déterminérent Julien à brûler ſa flotte.

magaſins

» magaſins ſuperflus, qui amol- AN. 363.
» liſſent les courages? Des gue-
» riers ne doivent s'attendre qu'à
» eux-mêmes, & à leur épée. A
» la vuë de ces vaiſſeaux, refu-
» ge de la nonchalance & de
» l'oiſiveté, le ſoldat s'écoute &
» réaliſe la plus légére indiſpoſi-
» tion. Depuis qu'une moitié de
» votre armée s'épuiſe à traîner
» l'autre, & à lutter contre le
» Tigre, vous auriez joint l'en-
» nemi; Sapor ſeroit détrôné. Je
» ſai les chemins mieux que
» perſonne. Je vous ſervirai de
» guide. Nous avons beſoin de
» porter des vivres pour quatre
» jours, parce qu'il faut paſſer
» un déſert. Hâtez-vous, Sei-
» gneur: la victoire eſt infailli-
» ble. Ma tête répond de la vé-
» rité de mes paroles: & je n'at-
» tens de récompenſe de mon

AN. 363. » zèle, que quand je l'aurai » prouvé.

Iidem. ibid. Tels furent les diſcours de

Amm. lib. ſ. cet homme artificieux, & Ju-

Liban. Or. x. ub. ſ. lien eut la légéreté de les croire.

Zoſim. l. III. Un extrême embarras diſpoſe à ſaiſir le premier expédient qui ſe préſente. Celui-ci étoit brillant, hardi, ſingulier. Il donnoit à Julien vingt mille ſoldats de plus : car ce nombre avoit toujours été emploïé à la flotte. Ce nouveau renfort le dédommageoit en quelque façon de l'abſence de ſes Généraux. Déjà ſon imagination parcourt toutes les provinces de Perſe, & pénétre juſqu'aux Indes. Dans cette ivreſſe fatale, il ne ſe ſouvint plus, lui qui avoit tant lu Hérodote & Plutarque, ni de la fameuſe tromperie de Zopire, ni de celle des transfuges qui firent périr Craſſus. Hormiſdas

représenta, qu'il ne falloit pas aisément prendre confiance dans les gens de sa nation : qu'un Perse étoit capable de tout, & croioit tout légitime pour sauver sa patrie & son Roi. Mais on ne l'écouta point. Julien ordonne de prendre des vivres, non pour quatre jours, mais pour vingt, & fait mettre le feu à la flotte. L'exécution de cet ordre excite un murmure général. On se demande l'un à l'autre, si l'Empereur est d'intelligence avec les Perses. Lui-même entrouvre les ïeux. Il commande qu'on éteigne le feu, & qu'on applique les transfuges à la question. Le principal acteur avoit disparu. Les autres avouérent (a) un complot formé pour

(a) *Tortique perfugæ apertè faterentur se fefellisse.* Amm. Preuve qu'il avoit parlé de la tromperie dans l'endroit que nous n'avons plus.

e les Romains. Quant à la
, on n'en put rien con-
r, ſinon une douzaine de
ies qu'on avoit ſéparées d'a-
, & qu'on devoit tranſpor-
ur des chariots pour s'en
au beſoin.

en ſoutint avec une fer-
ébranlable ce malheur ſi
lant, & ſi humiliant pour
mour propre. Comme il
pris beaucoup plus de pro-
s que le perfide vieillard
it conſeillé, il ne déſeſpéra
ns doute de joindre Sapor,
& de ſe rendre maître de ſon Roïaume par le gain d'une bataille, avant qu'elles fuſſent conſumées. Ce fut à ce deſſein qu'il quitta le Tigre (*a*), faiſant gran-

(*a*) Il n'a plus été poſſible de marquer ſur la carte la route de Julien depuis qu'il eut quitté le Tigre. Ammien ne marque pas aſſez en détail quel chemin il prit : *claſſe cùm non*

de diligence au travers d'un païs riche & fertile. Mais les Perſes mirent le feu aux fourages & aux blés qui étoient déja murs. L'embraſement des campagnes arrêta les Romains durant quelques jours. Il étoit difficile d'avancer, dangereux de reculer, impoſſible de trouver des vivres. Ceux qu'on avoit portés diminuoient à chaque inſtant. On ne pouvoit faire un pas ſans être inſulté. L'armée tomboit dans le découragement. Julien cachoit une inquiétude mortelle ſous un air de ſécurité. An. 363.

Pour relever un peu les courages & inſpirer le mépris de l'ennemi, il donna les priſon- *Amm. l. XXIV. c. 8. XXIII. c. 6. XXV. c. 3. Greg. N. Or. IV. 116.*

oporteret abolitâ, dit cet Auteur, *Julianus conſociato fretus exercitu, cùm armatorum nulli per diverſa diſtringerentur, numero potior, ad interiora tendebat, alimenta affatim opulentis ſuggerentibus locis. Quo cognito, hoſtes ut inediâ nos cruciarent, &c.*

AN. 363. niers en ſpectacle. Les Perſes en général avoient la taille menuë, le corps décharné, le regard de travers, le teint noirâtre ou pâle & livide. Ceux-ci étoient de vrais ſquellètes (*a*), préparés peut-être à cette cérémonie par une abſtinence forcée. *Voilà*, dit l'Empereur en les montrant (*b*), *l'eſpéce d'animaux auxquels nos guerriers font l'honneur de les prendre pour des hommes. Ce ſont des miſérables, qui dès que nous marchons à eux, jettent leurs armes pour ſe ſauver à toutes jambes.* Mais ni la mau-

(a) *Graciles pœnè ſunt omnes, ſubnigri, vel livido colore pallentes, caprinis oculis torvi, &c. Captivos graciles ſuapte naturâ, ut pœnè ſunt Perſæ, & mœrie jam confectos.* Amm.

(b) *En quos martia iſta pectora viros exiſtimant, deformes illuvie capellas & tætras, atque, ut crebri docuerunt eventus, antequam manus conferant, abjectis armis vertentes ſemet in fugam.* Amm.

[illegible] des Perses, ni même leur lâcheté, quand elle n'auroit pas été exagérée, ne rassuroit point contre les horreurs de la famine, dont les Romains se voioient menacés. Les prisonniers retirés, on délibéra sur le parti qu'il falloit prendre. La multitude croit étourdiment qu'il n'y avoit qu'à retourner par où l'on étoit venu. Mais Julien s'y opposoit de toute sa force, & les plus sensés faisoient observer, que quand même on viendroit à bout de passer le Tigre, l'armée ne pourroit jamais subsister dans un païs saccagé, brûlé, à demi inondé par la cruë des riviéres & le débordement des torrens, sans parler des moucherons ni des autres insectes que la chaleur fait éclore dans ces contrées marécageuse. Leur piquure est insup-

An. 363. portable, & leur nombre ſi prodigieux que l'air en paroît obſcurci. Il étoit plus aiſé de décider quelle route il ne falloit pas tenir, que d'en trouver une aſſez ſûre pour réunir les ſuffrages. On conſultoit les Dieux au défaut de la prudence humaine; & les Dieux ſembloient condamner tout ce qu'on leur propoſoit. Enfin, après bien des délibérations & des ſacrifices, il fut arrêté qu'on s'efforceroit de gagner la Corduène, petite province dépendante des Romains au midi de l'Arménie.

On étoit à peine en marche de ce côté-là, que les troupes du Roi commencérent à paroître. Leur préſence, loin d'abattre l'armée Romaine, ne fit que la ranimer. Si les Barbares la harceloient par de vives eſcarmouches, cette audace leur coû-

toit cher. En toute rencontre les Romains avoient le deſſus. Le vingt-deuxiéme de Juin, les Perſes, las de ſe faire battre en détail, attendirent Julien dans un lieu nommé Marange. Leur armée innombrable étoit commandée par les deux fils du Roi & pluſieurs Seigneurs. Julien rangea la ſiéne en forme de croiſſant; & depeur que la décharge de leurs archers ne mît en deſordre ſes deux aîles ſur qui devoit rouler toute la bataille, dès qu'il fut à la portée du trait, il fit avancer bruſquement, & charger le front de l'armée ennemie. Les Perſes ſoutinrent quelque tems le choc de l'infanterie Romaine: mais peu accoutumés à combattre de pié ferme, ils prirent enfin la fuite. De leur côté la perte fut conſidérable, & très-légére de ce- AN. 363.

AN. 363. lui des Romains. Malheureuſement Julien avoit dans ſon camp un ennemi plus redoutable que les Perſes.

Amm. l. XXV. c. 11.

La famine commençoit à devenir inſupportable ; en ſorte qu'on étoit obligé de diſtribuer les vivres que les Tribuns & les Comtes avoient fait porter pour eux. L'Empereur donnoit l'exemple. Pendant qu'on lui apprêtoit pour ſon ſoupé un peu de bouillie (*a*) dont un ſimple ſoldat n'auroit pas voulu ; ſenſible à la miſére d'autrui, & s'oubliant lui-même, il répandoit dans les tentes, où la diſette ſe faiſoit le plus ſentir, les proviſions qui étoient deſtinées pour ſa bouche. La nuit du vingt-cinq au vingt-ſix de Juin, après quelques momens d'un ſommeil leger & inquiet, il s'éveilla ſe-

(a) *Portio pultis exigua etiam munifici faſtidienda gregario.* Amm.

lon la coutume pour compoſer : AN. 363.
car même dans ces conjonctures fâcheuſes il étoit encore Auteur. Tandis qu'il méditoit profondément ſur quelque idée abſtraite de philoſophie (*a*), dit Ammien-Marcellin, le Génie de l'Empire qu'il avoit déja vu à Paris, avant que d'être proclamé Auguſte, ſe montra à lui une ſeconde fois, mais pâle & défiguré, comme Julien l'avoüa lui-même à ſes amis. Ce fantôme parut ſortir de la tente avec un air triſte, couvrant d'un voile ſa tête & ſa corne-d'abondance. L'Empereur eſt effraïé un inſ-

(a) *Cùm ſomno, ut ſolebat, depulſo ad æmulationem Cæſaris Julii quædam ſub pellibus ſcribens, obſcuro noctis altitudine ſenſûs cujuſdam philoſophi teneretur, vidit ſqualidius, ut confeſſus eſt proximis, ſpeciem illam Genii publici, quam cùm ad Auguſtum ſurgeret culmen conſpexit in Gallis, velatâ cum capite cornucopiâ per aulæa triſtiùs diſcedentem.* Amm.

An. 363. tant ; mais il ſe raſſure : il quitte ſon lit qui étoit par terre, & offre des ſacrifices aux Dieux pour détourner leur courroux. En même tems il apperçut une de ces exhalaiſons enflammées, que le vulgaire prend pour des étoiles qui tombent. Celle-ci étoit très-brillante : elle parcourut avant que de s'évanoüir une partie de l'horiſon. Julien en fut beaucoup plus frappé que de l'apparition du Génie. C'eſt apparemment qu'il étoit plus ſûr d'être tout-à-fait éveillé. Il frémit à l'aſpect de ce phénomene : il tremble que ce ne ſoit Mars lui-même qui ſe montre ſous cette forme menaçante. Sur le champ, & avant l'aurore, il appelle les haruſpices Toſcans. Ceux-ci lui font voir dans leurs livres au titre *des choſes divines* la déciſion de Tarquitius : qu'on

ne devoit ni combattre ni rien entreprendre, lorſqu'on avoit vu un brandon céleſte. Julien ne voulut ſe rendre ni à cette autorité, ni à la priére qu'ils lui faiſoient, de différer ſon départ de quelques heures. Il leva le camp dès qu'il fut jour. La faim l'emporta ſans doute ſur la ſuperſtition. AN. 363.

Les Perſes avoient ſi bien éprouvé à leurs dépens, que la partie n'étoit pas égale entre leur cavalerie & l'infanterie des Romains, qu'ils n'oſoient plus ni les attendre, ni les attaquer de pié ferme. Réduits à ruſer & à dreſſer des embuſcades, ils ſuivoient & côtoïoient l'armée, ſe tenant hors de vuë, & l'épiant du haut des collines. Les Romains marchoient par colonnes, peu ſerrés, parce que le terrain ne permettoit pas de ſe ſerrer davan- Amm. l. XXV. c. 3.

age ; mais les flancs bien cou-erts. L'Empereur avoit pris les levans pour reconnoître le païs. Il étoit ſans armes, ſoit à cauſe de la chaleur, ſoit par une confiance préſomptueuſe, ou par une folle oſtentation de courage. Tout à coup on vient lui dire que ſon arrieregarde eſt attaquée. Il y court prenant à la hâte un bouclier ; mais il oublie ſa cuiraſſe. Auſſitôt un nouvel avis le rappelle à l'avantgarde. D'un autre côté, un gros de cavalerie Perſéne avec quelques éléphans tombe ſur l'aîle gauche, & la fait plier. Tandis que Julien donne ordre à tout, & qu'il vole de toutes parts, ſon infanterie légére, qui s'avance pour ſoutenir l'aîle gauche, force les Perſes de tourner le dos. L'Empereur les voïant fuïr ſe livre à ſon ardeur avec auſſi

peu de précaution que s'il étoit AN. 363.
invulnérable. Des mains & de la voix il anime les ſiens à la pourſuite. On lui crie de ſe retirer. Dans ce moment un dard pouſſé par un cavalier lui effleure le bras, & perçant les côtes lui entre dans le foïe. Il veut arracher le dard; mais il ſe coupe les doigts, & ſe laiſſe tomber de cheval. On vient à ſon ſecours. On l'emporte ſur un bouclier. Les médecins, & en particulier ſon ami, le fidèle Oribaſe, emploïent les reſſources de leur art. Dès qu'on eut mis l'appareil, ſe ſentant un peu ſoulagé, il demandoit ſon cheval & ſes armes (*a*) pour retourner à l'ennemi; mais ſa foibleſſe, & le ſang qu'il perdoit, l'obligérent de s'arrêter.

(a) *Magno ſpiritu contra exitium certans arma poſcebat & equum, ut reviſo prælio ſuorum fiduciam repararet.* Amm.

AN. 363. Ni ſa bleſſure ni ſa retraite n'avoient point rallenti le courage de ſes ſoldats. Au contraire, quoique la pouſſiére les aveuglât, & que la chaleur fût inſupportable, on ne peut exprimer la fureur avec laquelle ils couroient à la vengeance, comme des forcenés, ſans ménagement, ſans autre régle que la douleur & le deſeſpoir. Les Perſes de leur côté faiſoient de continuelles décharges, précédés de leurs élephans, qui épouvantoient les chevaux & les hommes. On entendoit au loin le bruit du fer, le choc & les cris des combattans, le ſouffle des chevaux, les gémiſſemens des bleſſés. L'acharnement étoit tel de part & d'autre, qu'on ne ceſſa de ſe battre, que lorſque la nuit empêcha de ſe voir. Il reſta ſur la place un très-grand nombre de Perſes

Perſes, entre leſquels on compta cinquante Satrapes ou Seigneurs, avec les deux chefs principaux, Méréna & Nohodare: avantage bien approchant d'une victoire complette, & peut-être déciſif, ſi Julien eût aſſez vêcu pour en profiter. AN. 363.

Ce Prince n'avoit pas d'abord regardé ſa plaïe comme mortelle. Un Oracle lui avoit autrefois prédit, qu'il finiroit ſes jours en Phrigie: ce que Julien entendoit de la province de l'Aſie mineure qui portoit ce nom. Mais aïant demandé le nom du lieu où il étoit, dès qu'il ſut qu'on l'appelloit (a) Phrigie, il ſe crut frappé à mort. Ceux qui avoient coutume de l'approcher s'étoient aſſemblés autour de lui *Amm. ibid. Liban. Or. f. 323.*

(a) Philoſtorge appelle Rhadie le lieu où mourut Julien. Il y a peut être faute dans le Grec de Philoſtorge.

s ſa tente, la triſteſſe dans le
ır & ſur le viſage, Tout ver-
des larmes juſqu'aux philo-
ıes. Julien étendu ſur une
e couverte d'une peau de
(c'étoit ſon lit ordinaire)
ıtroit ſeul de la fermeté.
» ers mpagnons, leur dit-
» nature me redemande
ou le m'a prêté. Je le lui
avec la joïe d'un débi-
» qui s'acquitte, & non point
» :c la douleur ni les regrets
» que la plûpart des hommes

(*a*) Il eſt certain que Julien harangua longuement avant ſa mort : *cunctantem animam multa ſuos adlocutus effudit.* Ce ſont les termes de Rufus-Feſtus. Dans l'état où il étoit, les efforts qu'il fit lui abrégerent ſans doute la vie de quelques heures. Un homme auſſi vain que lui, réſolu de repréſenter juſqu'au dernier ſoupir, perſuadé qu'il mourroit de mort violente, & faiſant tout ce qu'il falloit pour remplir ſa deſtinée, eſt légitimement ſuſpect d'avoir préparé de longue main ſa harangue.

» croïent inſéparables de l'état AN. 363.
» où je ſuis. La Philoſophie m'a
» convaincu, que l'ame n'eſt
» vraiment heureuſe, que lorſ-
» qu'elle eſt affranchie des liens
» du corps, & qu'on doit plû-
» tôt ſe réjoüir que s'affliger,
» lorſque la plus noble partie de
» nous-mêmes ſe dégage de celle
» qui la dégrade & l'avilit. Je
» fais auſſi réflexion, que les Dieux
» ont ſouvent envoïé la mort
» aux gens de bien, comme
» la plus grande récompenſe,
» dont ils puſſent couronner leur
» vertu. Je la reçois à titre de
» grace. Ils veulent m'épargner
» des difficultés qui m'auroient
» fait ſuccomber ſans doute ou
» commettre quelque action in-
» digne de moi. Je meurs ſans
» remors (a), parce que j'ai vêcu

(a) *Nec me geſtorum pœnitet aut gravis flagitii recordatio ſtringit.*

ans crime, ſoit dans le tems
le ma diſgrace, lorſqu'on m'é-
oignoit de la Cour, & que
on me confinoit dans des re-
raites obſcures & écartées,
oit depuis que j'ai été élevé
u pouvoir ſuprême. J'ai reſ-
a puiſ.. nce dont j'étois
tu, co e une émanation
a puiſſance divine. Je crois
oir conſer ée pure & ſans
ache, en ouvernant avec
douceur les peuples confiés à
» mes ſoins, & ne déclarant ni
» ne ſoutenant la guerre, que
» pour de bonnes raiſons. Si je
» n'ai pas réuſſi, c'eſt que le ſuccès
» ne dépend en dernier reſſort,
» que du bon plaiſir des Dieux.
» Perſuadé que le bonheur des
» ſujets eſt la fin unique de tout
» gouvernement équitable, j'ai
» déteſté le pouvoir arbitraire,
» ſource fatale de la corruption

» des mœurs & de la ruine des » Etats. J'ai toujours eu des vuës » pacifiques (*a*), vous le ſavez : » mais auſſitôt que la patrie m'a » fait entendre ſa voix, & m'a » commandé de courir aux dan- » gers, j'ai obéi avec la ſoumiſ- » ſion d'un fils aux ordres abſo- » lus d'une mere. J'ai conſidéré » le péril d'un œil fixe ; je l'ai » affronté avec plaiſir. Je ne » vous diſſimulerai point qu'on » m'avoit prédit il y a long- » tems que je mourrois d'une » mort violente. Ainſi je remer- » cie le Dieu éternel (*b*), de » n'avoir pas permis que je pé- AN. 363.

(*a*) On peut juger par ce trait de la ſincérité de Julien.

(b) *Sempiternum veneror numen, quòd non clandeſtinis inſidiis, nec longâ morborum aſperitate vel damnatorum fine decedo, ſed in medio curſu florentium gloriarum hunc meum clarum è mundo digreſſum. Æquo enim judicio juxtà timidus eſt & ignavus, qui, cùm non oportet, mori deſiderat ; & qui refugiat cùm ſit opportunum.*

» riſſe, ni par une conſpiration,
» ni par les douleurs d'une lon-
» gue maladie, ni par la cruauté
» d'un tiran. J'adore ſa bonté
» ſur moi de ce qu'il m'en-
» léve du monde par un glo-
» rieux trépas au milieu d'une
» courſe glorieuſe; puiſqu'à juger
» ſainement des choſes, c'eſt une
» lâcheté égale de ſouhaiter la
» mort, lorſqu'il ſeroit à pro-
» pos de vivre, & de regretter
» la vie lorſqu'il eſt tems de
» mourir. Mes forces m'aban-
» donnent: je ne puis plus vous
» parler. Quant à l'élection d'un
» Empereur, je n'ai garde de
» prévenir votre choix. Le mien
» pourroit mal tomber, & per-
» droit peut-être, ſi on ne le ſui-
» voit pas, celui que j'aurois dé-
» ſigné. Mais en bon citoïen,
» je ſouhaite d'être remplacé par
» un digne ſucceſſeur.

Aïant parlé de la ſorte avec beaucoup de tranquillité, il ordonna que ſon corps fût porté à Tarſe en Cilicie, & diſtribua ce qui lui appartenoit en propre à ſes plus intimes amis. Anatolius, Maître des Offices étoit de ce nombre. Il ne le vit point, & le demanda. Le Préfet Salluſte répondit qu'Anatolius étoit heureux. Julien comprit qu'il avoit été tué, & s'attendrit vivement ſur la mort de ſon ami, lui qui paroiſſoit inſenſible à la ſienne propre, & trouvoit mauvais qu'on s'en affligeât. Car voïant ceux qui l'environnoient dans la déſolation & dans les pleurs, il les reprenoit d'un ton d'autorité, principalement les philoſophes. *Quelle baſſeſſe*, diſoit-il, *de pleurer un Prince qui va être réuni au Ciel & aux aſtres!* Chacun ſe faiſant violence pour

AN. 363.

Amm. ibid.

Chryſoſt. contr. Gent.

Liban. ibid.

Ann. 363. retenir ſes ſanglots ; il s'engagea dans une diſpute aſſez épineuſe (a) ſur l'excellence de l'ame avec Priſcus & Maxime. Sa plaie ſe rouvrit, & ſa reſpiration s'embaraſſa. Il demanda de l'eau fraiche, & dès qu'il l'eut buë, il expira ſans effort un peu avant le milieu de la nuit, qui précédoit le vingt-ſept de Juin 363. Ainſi mourut ce malheureux Prince, s'enveloppant de ſes fauſſes vertus, après avoir fait lui-même ſon Oraiſon funébre. Julien étoit âgé de trente-un an, huit mois & vingt jours. Il avoit regné un peu plus de ſept ans & demi, à compter du jour qu'il fut déclaré Céſar ; envi-

(a) *Ipſe cum Maximo & Priſco philoſophis ſuper animorum ſublimitate perplexius diſputans, hiante latius ſuſſoſſi lateris vulnere, & ſpiritum tumore cohibente venarum, epotâ gelidâ aquâ quam petiit, medio noctis horrore vitâ facilius eſt abſolutus.* Amm.

ron

ron trois ans depuis qu'il avoit pris le titre d'Auguſte, & ſeulement un an, huit mois & vingt-trois jours depuis qu'il étoit paiſible poſſeſſeur de l'Empire. La Maiſon de Conſtance-Chlore finit avec lui. AN. 363.

Sa mort eſt viſiblement une copie de celle de Socrate; mais copie moins aiſée & moins naturelle que l'original. Quoiqu'elle puiſſe paroître brillante aux ïeux de la Philoſophie Païéne, elle n'en eſt pas moins terrible aux ïeux de la Foi, indépendemment même de certaines circonſtances, que je crois avoir été inventées pour la rendre plus affreuſe. On prétend que ſe ſentant bleſſé, il crut voir Jeſus-Chriſt; qu'il remplit ſes mains de ſon ſang, & qu'il le jetta contre le ciel en vomiſſant ces blaſphèmes: *Tu as vaincu, Ga-*

Theodort. l. III. c. 25.
Sozom. l. VI. c. 2.
Paſſio. S. Theodorit. Presbyt.
Greg. N. Or. IV. 116. 117.
Philoſt. l. VII. c. 15.

An. 363. *liléen. Quoi tu me pourſuis juſqu'ici ! Eh bien ! je t'y renoncerai encore. Raſſaſie-toi de mon ſang : car tu m'as vaincu.* On ajoute, qu'à l'aide de quelques confidens, il voulut ſe précipiter dans une riviére voiſine, pour dérober la connoiſſance de ſa mort & ſe faire paſſer pour un Dieu. Un de ſes eunuques, à ce qu'on dit, s'apperçut de cet horrible deſſein, & en empêcha l'exécution.

Je n'ai dû ni omettre ces particularités, parce qu'elles ſont généralement répanduës, ſurtout la premiére, ni les adopter, parce que je les regarde comme des productions de ce zèle mal-entendu, qui ne peut ſouffrir que les perſécuteurs de la Vérité meurent d'une maniere ordinaire. S. Grégoire de Nazianze, que perſonne n'accuſera

de trop épargner Julien, ne dit point qu'il ait blaſphémé, ni qu'il ait jetté ſon ſang contre le ciel. Il eſt vrai qu'on trouve ce fait dans trois Auteurs anciens, Sozoméne, Théodoret & l'Ecrivain anonime, qui a recüeilli les actes du martire de Saint Théodoret Prêtre d'Antioche. Mais les deux premiers en parlent comme d'une choſe peu aſſurée, & Sozoméne a ſoin de remarquer que c'eſt un diſcours de peu de perſonnes. Les actes de Saint Théodoret contiennent quelques particularités originales, que je n'ai pas fait ſcrupule d'emploïer, parce qu'elles ſont conformes à ce qu'on lit dans les meilleurs Ecrivains. Cependant l'Auteur inconnu de ces actes montre un excès prodigieux de crédulité dans ce qu'il raconte de la mort de Julien. AN. 363.

Il a beau se donner pour avoir servi dans le Palais à Antioche & suivi l'Empereur dans son expédition : on ne croira pas, je pense, sur sa parole, que l'armée qui attaqua Julien étoit une armée d'Anges (a) sous la figure des Perses. Quand on débute le récit d'un fait par de pareilles rêveries, on dispense de croire le reste. D'autres disoient, selon Sozoméne (& Philostorge est de ce nombre) que Julien en jettant son sang en l'air ne s'adressa point à Jesus-Christ, mais au Soleil ; & qu'il lui reprocha de l'avoir trahi en faveur des Perses, après avoir présidé à sa naissance, & reçu de lui un culte si

(a) *Et cum [illegible] se obstinuisse putasset, [illegible] exercitus Angelorum [illegible] perterritus suum exercitum [illegible] recepit, nescient [illegible] quod [illegible] apparuerat [illegible] & subito vemens [illegible]* Passio S. Theodor. Presbyt.

religieux. Pour moi je penſe, que ſi ce Prince eût apoſtrophé quelqu'un de ſes Dieux, ç'eût été Mars contre lequel il s'étoit emporté quelques jours auparavant, & qu'il regarda depuis comme ſon ennemi perſonnel. Mais je doute qu'Ammien, qui étoit dans le camp, lui eût fait grace de cette ſeconde extravagance, après avoir rapporté la premiére. AN. 363

Le deſſein de faire diſparoître ſon corps, afin de paſſer pour un autre Romulus, quoiqu'il ſoit aſſez dans le goût de Julien, n'eſt pas ſuffiſamment atteſté (*a*).

(*a*) Julien n'avoit point d'eunuques avec lui; cependant comme le mot d'eunuque pourroit ne ſignifier ici qu'un valet de chambre, je n'inſiſte point ſur cette raiſon. J'aime mieux obſerver que Saint Grégoire, qui rapporte ce bruit à la ſuite de pluſieurs autres auſſi peu fondés, avouë que ce qu'on débitoit touchant les circonſtances de la mort

AN. 363. Quant à d'autres circonſtances encore moins avérées, ou même incompatibles avec l'Hiſtoire, je ne m'arrêterai pas à les diſcuter. Je n'examinerai point non plus, ſi Julien fut tué par un Perſe, ce qui paroît d'abord le plus vrai-ſemblable; ou par un Romain, comme les Perſes le prétendirent. De quelque main que ſoit parti le trait qui lui ôta la vie, elle fut l'inſtrument de la vengeance divine ſur cet Apoſtat, & d'une providence

de Julien étoit l'incertitude même. J'ajouterois encore que l'hiſtoire que je réfute eſt incompatible avec le récit d'Ammien, témoin oculaire, qui ſervoit dans les Gardes-du-corps, homme ſenſé & attentif, admirateur tant que l'on voudra des bonnes qualités de Julien, mais cenſeur équitable de ſes défauts. Quoique Païen, il parle des Chrétiens avec tant de modération, & quelquefois même ſi avantageuſement, que quelques ſavans [M P. Pithou & le P. Chifflet Jéſuite] ont penſé qu'il étoit lui-même Chrétien.

particuliére ſur l'Egliſe, qu'il perſécutoit avec la haine la plus profonde, la plus rafinée, &, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, la plus ſiſtématique qui fût jamais. AN. 363.

Ce que Julien avoit fait juſqu'alors n'étoit qu'un foible eſſai de la perſécution qu'il méditoit. Ses préparatifs contre les Perſes l'avoient partagé, diſtrait, obligé à des ménagemens. On prétend qu'il diſoit lui-même ſans ceſſe, qu'aïant deux ſortes d'ennemis à réduire, les Perſes & les Chrétiens, il vouloit ſe débarraſſer des moins conſidérables pour revenir attaquer les autres. On s'attendoit à voir éclore à ſon retour les plus terribles édits. C'étoit, dit-on, ſon deſſein de fermer les tribunaux aux Chrétiens, de leur interdire les places publiques & les marchés. Offrir de l'encens aux

Greg. N. Or. III. 79. 80. 94. *Hieron. in Habac.* III. 14. *Theodort. l.* III. *c.* 23. *Sozom. l.* VI. *c.* 1.

AN. 363. Idoles alloit devenir un préalable néceſſaire pour faire la moindre fonction civile, pour ſe défendre en juſtice, pour acheter du pain, pour joüir des droits les plus communs de l'humanité.

Si Julien eût regné quelques années, & tenu la main à l'exécution de pareils édits, c'en étoit fait du nom Chrétien dans l'étenduë de l'Empire. Quiconque ſeroit demeuré fidèle à la Religion, eût infailliblement péri, ou ſeroit allé chercher un aſile chez les Barbares. Telle étoit l'idée qu'on ſe formoit de la tempête qui menaçoit l'Egliſe : & cette idée n'avoit rien d'outré à conſidérer uniquement la haine de Julien contre les Chrétiens. Mais n'eût-il écouté que ſa haine ? eût-il été aſſez mauvais politique pour expoſer l'Empire aux

ſuites inévitables d'une perſécution ſi violente ? l'événement ſeul pouvoit nous l'apprendre. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Dieu l'enleva du monde au milieu de ſes funeſtes projets : & que l'Idolatrie, frappée du même coup que ſon reſtaurateur, tomba pour ne plus ſe relever. *Que les Chrétiens*, dit alors un Païen, *ne nous vantent plus la longue patience de leur Dieu. Rien n'eſt ſi prompt, ni ſi furieux que ſa colère.* On peut lire dans les hiſtoriens Eccléſiaſtiques diverſes révélations, qui annoncérent à de ſaints perſonnages la mort de leur implacable ennemi. On ne la ſavoit pas encore à Antioche, lorſqu'un Chrétien de cette ville dit une parole, que l'évenement fit paſſer pour une eſpéce de prédiction. C'étoit un ſimple grammairien, que ſa ſcience & AN. 363.

AN. 363. ſon mérite perſonnel élevoient au-deſſus de ſa condition ; en ſorte que Libanius ne dédaignoit pas de s'humaniſer avec lui. Ce ſophiſte lui dit un jour en riant : *Que fait à cette heure le fils du charpentier ? Un cercüeil pour votre Héros*, répondit le grammairien.

Au reſte, on auroit dû regarder la mort de Julien comme un malheur pour l'Etat, s'il eût été poſſible de ſe raſſurer contre la crainte d'une perſécution qui pouvoit être funeſte à l'Etat même. On perdoit un Prince capable de retarder la chute de l'Empire, que les Barbares attaquoient de toutes parts avant ſon regne, & qu'ils recommencérent d'attaquer ſous ſes ſucceſſeurs, juſqu'à ce qu'ils l'euſſent ruiné. On le perdoit dans des circonſtances, où il étoit vrai de dire,

qu'il mourroit trop tôt ou trop tard. Trop tard, parce qu'il eut l'imprudence de brûler ſa flotte, & d'engager ſon armée dans le païs ennemi : trop tôt, parce que ſa valeur pouvoit le tirer du mauvais pas où ſon imprudence l'avoit jetté. Sapor ne ceſſa de trembler pour ſa couronne tant qu'il le crut en vie. En apprenant qu'il avoit été tué, il ſe livra aux tranſports de la joïe la plus vive & la plus honorable pour Julien. Il voulut récompenſer celui qui l'en avoit délivré ; mais perſonne ne ſe préſenta. AN. 363. *Lib. Or.* x. 303. 323. *Amm. l.* XXV. c. 5.

Le vingt-cinquiéme de Juin l'armée Romaine proclama Empereur ce même Jovien, qui avoit généreuſement confeſſé la foi. Celui-ci ſe prêta à une négociation que les Perſes tirérent exprès en longueur, pour *Amm. l.* XXV. c. 5. 7. 10. *Zoſim. l.* III. *Zonar. &c.*

faire conſumer aux Romains ce
AN. 363. qu'il leur reſtoit de vivres. Alors le nouvel Empereur, preſſé de la faim, & dans la crainte aſſez bien fondée, que quelque autre profitant de ſon abſence ne prît auſſi le diadème, conclut avec Sapor un traité apparemment néceſſaire, certainement honteux. Il céda par ce traité les cinq provinces ſituées entre le Tigre & l'Eufrate, avec la ville de Niſibe, qui étoit le boulevart de l'Empire en Orient. Procope fut chargé de conduire à Tarſe le corps de Julien ſon parent. On y célébra les funérailles à la maniére des Païens, mais avec peu de cérémonie. Julien fut enterré aſſez près de la ville, vis-à-vis de Maximien-Daïa; en ſorte qu'il n'y avoit que le grand chemin qui ſéparât les tombeaux des deux derniers perſécuteurs.

Jovien étant venu à Tarſe donna ordre qu'on fit quelques ornemens à celui de Julien. Les Païens le regardérent comme un temple. Ils y gravérent deux vers Grecs, dont voici le ſens (*a*). CI GIT JULIEN QUI PERDIT LA VIE SUR LES BORDS DU TIGRE. IL FUT A LA FOIS UN EXCELLENT EMPEREUR, ET UN VAILLANT GUERRIER. Le Lecteur eſt en état de juger avec quelles reſtrictions on doit entendre cet éloge.

AN. 363.

(a) Ἰουλιανὸς μετὰ τίγριν ἀγαθρόον ἔνθαδε κεῖται,

Ἀμφότερον Βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τ' αἰχμητής.

FIN.

TABLE
DES MATIERES.

A.

Aetius, [Evêque Arien,] envoié à Julien par Gallus, 53. Appellé à la cour par Julien, 237. Présent que lui fait Julien, ibid.

Agens [de l'Empereur, ou Curieux,] ce que c'étoit, 121, 122. Julien les casse, 177

Alexandre [d'Héliopolis,] fait gouverneur de Sicile par Julien, 396. Ce que ce prince dit à son sujet, ibid.

Alexandrie, [la ville d'] la plus séditieuse de l'Empire, 272. Caractère de ses habitans. Julien leur écrit, 279, 280.

Allemans, battent Barbation, 88. Réunissent leurs forces contre Julien, ibid. Sent de leurs Rois collent la Rhétie, 187. Tuent l'officier envoié contre eux, ibid.

Alypius [ami de Julien,] a la surintendance du rétablissement du temple de Jérusalem, 179. Va sur les deux pour en presser l'exécution, ibid.

Ammien [Marcellin, historien païen,] conduit la conduite de Julien, 246. Son témoignage sur le feu qui consuma les ouvriers qui

vouloient rebâtir le temple de Jéruſalem, 381
Anathan, [château] ouvre ſes portes à Julien, 419. Ses habitans envoiés en Sirie, *ibid.*
Anatolius, [maître des offices] intime ami de Julien, 479. Julien mourant, s'attendrit à la nouvelle de ſa mort, *ibid.*
Anices [la maiſon des] 5. *Voïez la note.*
Antioche, [la ville d'] Idée que Julien s'en étoit formée, 316. Caractère de ſes habitans, *ibid.* 317, 318. Julien fait fermer la grande égliſe, & porter les richeſſes au tréſor impérial, 347. Le comte Julien ſon oncle, chargé de cette commiſſion, *ibid.* Fait fermer toutes les égliſes, *ibid.* Déchaînement des habitans contre l'Empereur Julien, 356. Ils l'accablent de chanſons, de ſatires & de railleries, 358. Julien nomme un gouverneur en Sirie, 396. Ce qu'il dit à ce ſujet au peuple d'Antioche, *ibid.* Part d'Antioche, *ibid.* Menace qu'il fait, *ibid.* Réponſe d'un grammairien d'Antioche, à Libanius, 490
Apollon. Voïez *Daphné.*
Aprunculus, [orateur Gaulois] profond dans la ſcience des haruſpices, raſſûre Julien, 181.
Aquilée [la ville d'] deux légions s'en emparent pour Conſtance, 183. Sa ſituation, ſon importance, *ibid.*
Argée, mont de Cappadoce, 13
Arinthée, un des généraux de la cavalerie de Julien, 412
Arſace, [Roi d'Arménie,] Julien lui ordonne d'armer puiſſamment, 393. Julien le hait,

Barbation, général Romain, 84. Sa conduite, 85, 86. S'oppoſe aux progrès de Julien, 87. Eſt battu, 88. Se retire auprès de Conſtance, *ibid.*

Berée [la ville de] Julien y arrive, 397. Eſſaïe de pervertir le Sénat, mais en vain, *ibid.* Fermeté du chef du Sénat, 398

Bibliothéque d'Auteurs grecs, qu'Enſébie donne à Julien, 75

Bonoſe, [officier, martir.] Voïez *le Comte Julien.*

C.

Capitation. En quoi elle conſiſtoit, 119. *Voïez la Note.* Voïez *Tribut.*

Carres en Meſopotamie. Ce que Julien y fait dans le temple de la Lune, 334

Celſus, (Gouverneur de Cilicie.) Reçoit Julien, 308. Prononce ſon panégirique, 309. Honneur que lui fait Julien, 309.

Céſar, ce que c'étoit que cette dignité, 19. *Voïez la notte.*

Céſarius, ſon caractère, 221. Diſpute avec Julien, 222, 223. S'éxile de la Cour, 224

Chnodomaire, Roi Allemand, 88, 89. Fait ſommer Julien de ſortir de ſon pays, *ibid.* Julien le bat, 91, 92, 93. Le fait priſonnier, 94. Comment Julien le traite, 95

Chamaves, peuple François, 125. Ce qui ſe paſſe entre leur Roi & Julien, 125, 126, 127, 128, 129.

Chrétiens, Julien les appelle Galiléens, 270

Chriſoſtome (ſaint Jean) Portrait qu'il fait de Julien, 351, *voyez la note.* Atteſté le

miracle arrivé au rétabliſſement du temple de Jéruſalem, 382
Cirille, (ſaint) Evêque d'Alexandrie, répond aux écrits de Julien, contre la religion, 370
Cirille, [ſaint] Evêque de Jéruſalem, expoſé aux aſſauts des infideles & des foibles Chrétiens, 379. Sa foi aux oracles de Jeſus-Chriſt, 380
Conſtance Chlore, Empereur, de qui pere, 4. de qui fils, *ibid.* *voïez la note.* Son déſintéreſſement le fait ſurnommer le Pauvre, 288. *voïez la note.*
Conſtance (Jule,) ſon éloge, 4. Epouſe Galla, *ibid.* Ses enfans, *ibid*, 5. Se remarie avec Baſiline, *ibid*, de laquelle il a Julien. 6
Conſtance, Empereur, fils du grand Conſtantin. Fait perir ſes oncles & ſes couſins, 8. Exile Julien & Gallus, 8. Reſte ſeul Auguſte, 18. Fait la guerre à Magnence, *ibid.* Crée Gallus Ceſar, 19. Lui donne ſa ſœur en mariage, 20. Se laiſſe tromper par Julien, 53. Conçoit de la jalouſie contre Gallus, 54, 55. Le fait mourir, 55. Fait conduire Julien à Milan, lui donne audience, *ibid* 57. Lui permet d'aller en Gréce, 60. Le rappelle à la Cour, 65. Propoſe de le faire Ceſar, 67. *voïez* Julien, &c. Lui donne des inſtructions, 74. Lui fait épouſer ſa ſœur. Le deſigne Conſul, 75. Son projet contre les Allemans, 84. S'approprie les ſuccès de Julien, 96, 97. Envoïe Decentius pour emmener les troupes de Julien, 141, 142. Reçoit une ambaſſade & deux lettres de Julien

Chaſſe les Ambaſſadeurs, 158. Lui dépêche Léonas, *ibid*, 159. Prédiction de ſa mort, 163 Suſcite Vadomaire, contre Julien 167. envoïe Epictète à Julien, 169. Sa mort, Son portrait, 192. Julien l'a t'il fait empoiſonner ? *voïez la notte.* Déclare Julien ſon ſucceſſeur, 193
Conſtantine, ſœur de Conſtance, femme de Gallus, 20. Aigrit Gallus, 55
Conſtantinople (la Ville de.) Ses écoles. Julien égale ſes Sénateurs à ceux de Rome 303
Croix, (le ſigne de la.) Julien éprouve deux fois ſa puiſſance, 50. Croix trouvée dans les entrailles d'une Victime, 180. Explication qu'en donne le Sacrificateur, *ibid.*
Chriſanthe, Philoſophe, prévenu en faveur de la Théurgie, 45. *& ſuiv.* Refuſe d'aller à la Cour, 233, 234, 235. eſt fait Souverain Pontife de Lidie. Sa ſage conduite, 236
Cteſiphon (la ville de,) Julien délibère s'il l'attaquera. 450
Curiales, Officiers municipaux. Leurs emplois, 289, *voïez la notte.*

D

Dagalaïphe, un des généraux de Julien; 412
Danſe pirrhique, on l'apprend à Julien. Ce qu'il dit à ce ſujet, 107
Daphné, fauxbourg d'Antioche, deſcription du Temple, 319, 320, 321. Julien y va à la fête d'Apollon, 323. Fontaine nom-

mée Caſtalie. Adrien la fait boucher. Julien la fait déboucher, 337. Julien fait élever un periſtile au tour du temple, 345. Le temple eſt brûlé.
Decentius, Secretaire d'Etat, envoïé à Julien, 141, 142. Prend l'allarme 145. Remontrances qu'il fait à Julien, *ibid.* 146
Delphidius, Avocat, plaide devant Julien, 109
Diodore, Comte, maſſacré avec George, 277
Diodore, Evêque de Tarſe, compoſe un ouvrage en faveur de la Religion, 258
Dracontius, maître de la monnoïe, maſſacré par les Païens d'Alexandrie, 277

E.

Edicius, (Préfet d'Egipte) chargé par Julien de ramaſſer la bibliothéque de George, 280
Ecebole, (Sophiſte) ſon caractère, 21, 22. Fait promettre à Julien par ſerment de n'être jamais diſciple de Libanius, 24
Edeſius, (chef des Platoniciens,) 43. Julien va le voir. *Ibid.* Diſcours qu'il tient à Julien, 44. Le renvoïe à ſes diſciples, *Ibid.*
Eleuſine, (le pontife d') attire Julien à Athènes, 64
Elpidius, Tréforier du domaine) 349
Epictete, (Evêque des Gaules) envoïé par Conſtance à Julien, 169
Evémerus, (bibliothécaire de Julien) confident de ſon apoſtaſie, 73
Euſébe, (Evêque de Nicomédie) parent de Julien. Julien lui eſt envoïé, 7. 9
Euſébe, (eunuque, grand chambellan,) 57.

Ennemi de Julien, *Ibid.* Lui fait refuſer une deuxieme audience de Conſtance, 50. Sa mort, 109

Euſebe, (diſciple d'Edéſius) paroit mépriſer la Théurgie, 45, 46, 47

Euſebie, (Impératrice,) femme de Conſtance, 57. Protége Julien, *Ibid.* Son caractère, *Ibid.* Fait Julien Céſar, 67 Julien fait ſon éloge, 75. Elle donne un breuvage à Hélène, 164, 165. Sa mort, 193. voïez *la note*.

Euzoïus, (Evêque Arien d'Antioche) reçoit un ſoufflet, 350

F.

Famine, (elle ſuit Julien à Antioche,) 358, *&c.* Cruelle famine qu'il ſouffre en Perſe, 466, *&c.*

Fauſtine, (deuxiéme femme de Conſtance,) 193

Felix, (Surintendant des Finances,) ſes paroles impies, 249. Sa mort funeſte, 355

Florentius, (préfet du prétoire des Gaules,) propoſe à Julien une ſubvention pour remplacer les non valeurs de la Capitation, 112. Accuſe Julien auprès de Conſtance, 118. Eſt appellé par Julien, & n'obéit pas, 143. Condamné à mort, 197

G.

Galla, (premiere femme de Jule-Conſtance, 4. Mere de Gallus, 5

Gallus, (de qui fils. 4, 5. Court riſque de

périr, 8. Son éxil, 9, 15. D'où provenoit ce qu'il y avoit de dur & de sauvage dans son humeur, 15. Education Chrétiéne qu'il reçoit, *ibid.* Il est ordonné Lecteur, *ibid.* Il en fait les fonctions, 16

Gallus, (est fait César,) 19. Epouse Constantine & gouverne l'Orient, 20. Son caractère, 53. Ecrit à Julien, *ibid.* Perd la pourpre & la vie, 56

Gaudentius, (Secretaire d'Etat,) Julien le fait mourir & pourquoi, 315

Gaza, (Ville de Paleſtine) cruauté de ſes habitans contre les Chrétiens, 269. Le Gouverneur maltraite ſes habitans, 270. Caractère de celui-ci, *ibid.* Il eſt banni, *ibid.*

Génie, (de l'Empire,) Julien croit le voir à Paris avant que d'être proclamé Auguſte, 148, 149. Il croit le voir en Perſe, peu de tems avant ſa mort, 467

George, (Evêque Arien d'Alexandrie) ſon hiſtoire, ſon caractère, ſa mort tragique, 273, 274, 275, 276, 277, 278

Gordien, (le jeune,) Julien fait des Libations ſur ſon tombeau. 404

Gregoire, (de Nazianze Saint,) connoît Julien à Athénes, 61. Trop favorable à Conſtance. Atteſte le miracle arrivé au rétabliſſement du Temple de Jéruſalem, 382

H

Hariobaud Ambaſſadeur de Julien au RoiHortaire, 135 137

Helene, Impératrice, ſœur de Conſtance,

& femme de Julien, 75. Sa mort, 164
Helépole, (machine) par qui inventée, 428. A la vûe de cette machine, les habitans de Piriſabore ſe rendent, 429
Heliopolis, (ville au pié du mont Liban) les Idolatres y commettent des cruautés, 268 269
Helléniſme, ce que c'étoit, 225
Hierapie, (capitale de la province Euphratéſiéne,) 399
Hiſtoire, cas qu'en faiſoit Julien, 103
Hormiſdas, frere aîné de Sapor, conduit la cavalerie de Julien, 412. Hiſtoire de ce Prince, 414, 415, 416, 417. Bon chrétien, 418. Fait rendre le château d'Anathan, 419. Avantage qu'il remporte ſur le Suréna, 424. Reproches que lui font les Aſſiriens, 427. Sapor a recours à ſa médiation, 453. Repréſente qu'il ne faut pas ſe fier aux Perſes, 459

I

Jeruſalem, (le temple de) Julien veut le rebâtir, 372. *& ſuiv.*
Impoſitions, Julien les diminue très-conſidérablement dans les Gaules, 219
Jovien, (tribun) quitte le ſervice, 219. Proclamé Empereur, 491. Fait un traité honteux avec Sapor, 492. Fait orner le tombeau de Julien, 495
Juifs, (les) ſont une preuve ſubſiſtante de

notre religion, 372, 373, 374. Julien les rappelle, à quel deſſein, 375. Leur écrit une lettre, 366. Ce qu'elle contient, *ibid.* 367. Mande leurs chefs, ce qu'il leur dit, 378. Quelques-uns font faire des hoïaux, des pelles, & des hottes d'argent, 380. Leurs femmes ſervent de manœuvres pour la conſtruction du temple, *ibid.* Sacrifient leurs bijoux & leurs pierreries, *ibid.* Pluſieurs ſe convertiſſent, d'autres ſe font païens, *ibid.*

Julien, (prefet) donne ſa fille en mariage à Jule Conſtance, 5. Son éloge; de quelle famille étoit-il? *ibid. voïez la note.* Ses emplois, ſes honneurs, 6

Julien, (comte d'Orient,) oncle de l'Empereur Julien, apoſtat comme lui, obtient la grace des Alexandrins, 279. Sa haine contre le chriſtianiſme, 347. Chargé de faire fermer la grande égliſe d'Antioche, *ibid.* Ferme les autres, 349. Fait mourir ſaint Théodoret, *ibid.* Profane les vaſes ſacrés, 350. Reproches que lui fait l'Empereur Julien, *ibid.* Frappé d'une plaïe incurable, *ibid.* Deſcription de ſa maladie, *ibid.* Livré à ſes fureurs & à ſes remords, 352. Maltraité par l'Empereur, *ibid.* Condamne à mort pluſieurs officiers Chrétiens, 353. Preſſe ſa femme d'aller à l'aſſemblée des Chrétiens prier pour lui, *ibid.* Eloge de cette femme, *ibid.* Mort de Julien, jugement qu'on en porte.

Julien, (Flavius Claudius Julianus) idée qu'on doit ſe former de ce Prince 2. Perd ſa mere au berceau, eſt en danger de perir,

sir, 6. Caché dans une égliſe, 8. *voïez la note.* Envoïé en éxil par Conſtance, 9. deſtiné à l'état eccléſiaſtique, *ibid.* Education que lui donne Mardonius, 10. Ses progrès dans les ſciences; 11, 12. Environné de Grecs, il prend leurs défauts, *ibid.* Aime la muſique; 13. Devient un ſçavant univerſel, *ibid.* Confiné dans un château, *ibid.* A toutes ſortes de maîtres Chrétiens, 15, 16. Ordonné Lecteur, va à Conſtantinople, 20. Sa conduite dans cette ville, 22, 22. Exilé à Nicomédie; 23. On lui défend d'écouter Libanius, 24. Achete ſes écrits, imite ſon ſtile, *ibid.* Ses libéralités, ſes voïages, 25. Origine de ſon oppoſition au Chriſtianiſme, 29. Sa foi s'éteint inſenſiblement, 38. Conſulte un devin, 39. Va voir Edéſius, 43, 44 Va à Epheſe, 47. Maxime le pervertit, 49. Hiſtoire de ſon initiation. *ibid.* 50. On lui prédit qu'il ſera Empereur, *ibid.* Maxime lui inſpire de détruire la religion chrétiéne, *ibid.* Il ſe regarde comme inſpiré des Dieux pour rétablir leurs autels, 51. Son hipocriſie, 52. Embraſſe la vie monaſtique, *ibid.* Eſt conduit à Milan, 57. Sa triſte ſituation, *ibid.* A une audience de Conſtance, 59. Euſébe lui en fait refuſer une ſeconde, *ibid.* A la permiſſion de retourner en Aſie, *ibid.* Va à Côme, *ibid.* A permiſſion d'aller en Grece, ſe rend à Athenes, 60. Son portrait, 62, 63. Rappellé à la Cour, 65. Arrive à Milan. Conſtance propoſe de le faire Céſar. Oppoſitions, 67. Euſebie les

lève, *ibid.* Ses irréſolutions, 68. Sa ſoumiſſion aux Dieux, & ſes réflexions, 68, 69, 70.

Julien, eſt fait Céſar, on lui ôte ſon habit de philoſophe, 70. Son embarras, 71. Cérémonies de ſa proclamation, ſon âge, 71, 72. Comment il regarde ſa dignité, 73. Ordre donné à ſes gardes, 73. Conſtance écrit des inſtructions pour ſa conduite, 74. Epouſe Héléne, eſt déſigné Conſul, 75. Fait deux panégiriques de Conſtance. *Voïez la note.* Fait l'Eloge d'Euſebie, *ibid.* Paſſe les Alpes, 76. Ce qui lui arrive dans une des villes des Gaules, 77. Etat des Gaules à ſon arrivée, 78, 79. Va chercher les Allemans, 80. Ses premiers ſuccès, *ibid.* Pénétre juſques à Cologne, 83. Rétablit cette ville, *ibid.* Paſſe l'hiver à Sens, eſt aſſiégé par les barbares, *ibid.* A le commandement des armées, 83. Défait les Lètes, 85, 86. Rebâtit le fort de Saverne, *ibid.* Fiére ſommation d'un Roi Allemand, 89. Réponſe de Julien, *ibid.* 90. Bataille de Strasbourg, 91, 92, 93. Sa conduite avec un Roi priſonnier, 94, 95. Les courtiſans le déchirent, 95. Paſſe le Rhin à Maïence, 97. Ses avantages ſur les barbares, 98. Bâtit un fort, accorde une trêve, *ibid.* Attaque les François dans un château, les prend, 99. Paſſe l'hiver à Paris, *ibid.* Y bâtit le palais des Thermes, aime cette ville, 100. Sa vie dure, 101. Cas qu'il fait de l'hiſtoire, 103. Ce qui lui arrive à Paris, 104, 105,

186, 187. De quelle maniere il rend la juſtice, 187, 188. Comment il ſatisfait ſa douceur, *ibid.* Examine les états des dépenſes & de recette du tresor public, 112. Reſpecte Salluſte, 117. Lui adreſſe un diſcours. Eſt ennemi des nouvelles taxes & des remises, 119, 120. Eſt touché de l'état où ſe trouvoit la ſeconde Belgique, 121. Fait la Guerre aux Saliens, les ſurprend, les ſoumet, 124. Subjugue les Chamaves, 129. Mécontentement de l'armée, 130. Il appaiſe les ſoldats, 131. Delivre grand nombre de priſonniers, 135. Surprend ſix Rois qui lui diſputoient le paſſage du Rhin, 137. Les bat & les ſoumet, 138, 139 Envoie Lupicin dans la grande Bretagne, 139, 140. Triſte ſituation de Julien, 142, 141. Il conſent au départ des troupes, 146. L'armée le proclame Auguſte, 148. Il croit voir le Génie de l'Empire, 149. Eſt aſſiegé dans le Palais par les Soldats, *ibid.* Soutient le ſiége toute la nuit. Il accepte l'empire, 149

Julien, eſt fait Empereur, 150 Un enſeigne s'arrache ſon collier pour ſervir de diadème, 151. Julien promet une récompenſe aux ſoldats, *ibid.* On veut corrompre les ſoldats, 152, 153. Quelle eſt leur conduite, *ibid.* Il pardonne à ſes ennemis, 154. Paroit ſur ſon Tribunal pour la premiere fois en qualité d'Empereur, *ibid.* Envoie une Ambaſſade à Conſtance & lui écrit, 155, 156, 157. Reçoit Leonas, lui donne audience, 159. Envoie une ſe-

conde Ambassade, passe le Rhin pour la quatriéme fois, 160, 161. Domte les Attuariens, 161. Reprend & visite les places frontieres, jusques aux Rauraques, ibid. Va à Besançon, delà à Vienne, ibid. Solemnise la cinquiéme année de son regne, ibid. Ses agitations, 162. Sa conduite, 163. Son hipocrisie, 164. Perd sa femme, ibid. Les Paiens relevent sa chasteté, 165, 166. Reçoit un échec en Rhetie, 167. Intercepte une lettre de Vadomaire contre lui, ibid. Fait courir des lettres écrites contre Magnence & contre lui-même, ibid. Passe le Rhin pour la cinquiéme fois, 169. Soûmet les Barbares, ibid. Constance lui envoie Epictéte. Sa réponse, 170. Il se déclare Paien, ibid. Veut se rendre maître de l'Illirie, ibid. Réponse des soldats, 171. L'armée lui prête serment, ibid. Il sauve la vie à Nébridius, ibid. N'a que 20000 hommes qu'il partage en trois corps, 172. Donne le rendez-vous à Sirmium ibid. Prend le chemin du Danube, ibid. Fait une extreme diligence, ibid. Surprend le Comte Lucillien, ibid. Est reçu à Sirmium, 174. S'empare du pas de Succoes, 175. Va à Nasse, ibid. Leve des troupes, écrit aux villes de Gréce, ibid. Grande idée qu'il a des Grecs, 176. Fait ouvrir les temples de la Grece, 177. Offre publiquement des sacrifices, ibid. Veut effacer en lui le caractere de Chretien, ibid. De quelle maniere, 178. 179. Prodige arrivé dans un Sacrifice, 180. Explication qu'en donne le Sacrificateur, ibid.

L'Illirie, la Macédoine, la Gréce, l'Italie & la Sicile ſe ſoumettent à lui, 180, 181. Il adreſſe au Sénat de Rome une invective contre Conſtance, *ibid.* Déchire la mémoire de Conſtantin, 182. Envoïe des troupes contre Aquilée, 184. Au milieu des allarmes juge des procès, 185. Pourvoit à la diette de Rome, *ibid.* Obſerve le vol des oiſeaux, & les entrailles des victimes, 186. Les préſages ambigus le jettent dans de grandes perplexités, 187. Il n'oſe pas ſortir de l'Illirie, 188. Eſt accuſé d'avoir fait empoiſonner Conſtance 190. *voïez la Note.* Sa reception à Conſtantinople, 194. Aſſiſte aux funérailles de Conſtance, 195. Sa réponſe à ceux qui vouloient lui découvrir le lieu de la retraite de Florentius, 198. Caſſe les Officiers de Conſtance, 200, 201, 202. Plan de la perſécution que Julien fait à l'Egliſe, 203. *& ſuivantes.* Comment il tâche de pervertir les Chrétiens, 209, 210. Fait un édit général pour rétablir le Paganiſme, 212. Accorde des revenus & des privileges pour les temples & pour les Prêtres, *ibid.* Dédie un temple au Soleil, 213. Prend le titre de ſouverain Pontife, 214. Sacrifie, mais ne force perſonne à ſacrifier, 215. 216. Il exclut les Chrétiens des gouvernemens & des emplois militaires, *ibid.* Rappelle les exilés, 225. Regarde les diſputes & les diviſions des Chrétiens comme la reſſource du Paganiſme, 228. Honneurs qu'il fait aux Conſuls, 230.

Maximin prononce ſon panégyrique, *ibid.* Sa conduite avec le Senat, 231. Les harangues qu'il y prononce, 232. Reception qu'il fait à Rome, 233. Defend aux Chrétiens d'enſeigner & d'étudier les Sciences des Grecs, 244, 246, 247. Veut reformer le Paganiſme ſur le modèle du Chriſtianiſme, 248. Conduite qu'il tient à ſes Pontifes, 249, 250, 251, 252. Suſpend un de ſes Prêtres pour trois mois, 253. Veut introduire la police des Egliſes dans les Temples, *ibid.* 254. Veut ſonder des Hôpitaux, *ibid.* Piege qu'il tend aux Chrétiens, 258, 260. Comment il trompe les Soldats, 262. Prive les Eccleſiaſtiques des immunités que leur avoit accordé Conſtantin, 264. Dépouille les Egliſes de leur revenus, *ibid.* Condamne les Eccleſiaſtiques à reſtituer ce qu'ils avoient reçû, *ibid.* Fait rebâtir les Temples par ceux qui les avoient détruits, *ibid.* Perſecute ceux qui ne veulent ni ne peuvent les rebâtir, *ibid.* Protége les brouillons, les Schiſmatiques, &c. 284. Hait les Evêques pacifiques, *ibid.* Fait des loix nouvelles, corrige les anciennes, 285. Modere les preſens, 287. Son déſintéreſſement, 288. Retablit les Villes, 289. Abolit les privileges, 290. Rend la juſtice à tout le monde, 291, 292, 293. Fautes que ſa légereté lui fait commettre, 294, 295. Comment il les repare, *ibid.* Eſt ennemi des Delateurs, 299. Rétablit la diſcipline militaire, *ibid.* Fortifie les Villes, Reçoit des Ambaſſadeurs de l'Ile de Ceil-

lan, 300. *v. la note.* Mépriſe les Gots, 302. Croit avoir l'ame d'Alexandre le Grand, 303. Part pour Antioche, *ibid.* Fait conſtruire un port à C. P. 304. Bâtit un portique pour placer ſa Bibliothéque, *ibid.* Aime C. P. *ibid.* Arrive à Nicomedie, 305. 306. Va à Peſſinonte, pourquoi, 307. Compoſe un Diſcours à l'honneur de Cibéle, *ibid.* Défend Diogéne contre un Cinique, 308. Va en Cilicie, *ibid.* Celſus prononce ſon Panegirique, 309. Arrive à Antioche, *ibid.* Sa conduite envers Thalaſſius, 311. Sacrifie à Jupiter ſur le mont Caſius, *ibid.* Pardonne à Théodote, 312. 313. Fait d'autres actions de clémence, 314. Fauſſe idée qu'il s'étoit formée d'Antioche, 316. *Voïez* Antioche & Daphné. Son zèle fanatique & ſes dépenſes exceſſives pour les Sacrifices, 328, 329. Celebre la Fête de Venus, 330, *&c. Voïez* Venus. Ce qu'il fait dans le temple de la Lune, 334. *Voïez* Carres. A-t'il ſacrifié des Victimes humaines? *ibid.* Fait déboucher la fontaine Caſtalie, 337. Envoïe des Députés à Dodone, à Delphes & à Délos, 338. Fait arroſer d'eau luſtrale les viandes du marché, & jetter dans les fontaines les reſtes des Sacrifices, 340. Déſapprouve le Martire de S. Théodoret, 350. Eſt Conſul pour la quatriéme fois, ſe repent d'être venu à Antioche, *ibid.* La famine le ſuit, 358. Il y contribuë, & comment, *ibid.* 359. Fait mettre le Sénat d'Antioche en priſon, révoque l'ordre à la priére de Libanius, 360. Son entêtement, 361. Compoſe le Mi-

ſopagon, 362. Ce que c'eſt, *ibid.* Compoſe ſes Livres contre la Religion, 367. Ce qu'en faiſoient les Païens, 368. On y répond, 369, 370. Aveux qu'il fait, *ibid.* 371. *Voïez* ſes autres. Veut rebâtir le Temple de Jeruſalem, 372. *Voïez* Jéruſalem & Juifs. Refuſe la paix que lui offre Sapor, 391. Taxe ceux qui refuſent de ſacrifier, *ibid.* Refuſe les ſecours de pluſieurs nations, 392. Réponſe qu'il fait à leurs Ambaſſadeurs, *ibid.* Refuſe les ſervices des Sarraſins, *ibid.* Ce qu'il leur répond, ſa confiance envers Arſace, Roi d'Armenie. *Voïez* Arſace. Garde un ſecret impénétrable, 395. Nomme un Gouverneur de Sirie, 396. Part d'Antioche, *ibid.* Sa modération envers le Chef du Sénat de Beroë, 398. Paſſe l'Euphrate, 400. Va à Carres, *ibid.* Ce qui s'y paſſe entre lui & Procope, *ibid.* Monte ſur une éminence pour voir ſon Armée, 402. Fait une fauſſe marche, *ibid.* Etat de ſon Armée & de ſa Flotte, *ibid.* Reçoit des lettres de Sallufte. Preſet des Gaules, 404. Paſſe l'Abore, *ibid.* Fait rompre le pont, *ibid.* On lui preſente un lion mort, 405. Divers augures qu'on en tire, *ibid.* Harangue ſon Armée, *ibid.* 408, 411. Les Soldats applaudiſſent, *ibid.* Gratification qu'il leur fait. Avance dans l'Aſſirie, eſt preſenté par tout, 413. Degat que fait ſon Armée, 420. Paſſe l'Euphrate, 421. Aſſiege Piriſabore, 428. Bat le Surena, 429. Caſſe deux Tribuns & décime les Soldats qui ont pris la fuite, *ibid.*

Remercie l'Armée de la priſe de Piriſabore, 430. Murmures des Soldats, *ibid.* Il les harangue, 431, 432. Effets de ſa harangue, 433. Ses ſermens ordinaires, *ibid.* Il tuë un Perſe & retourne au camp avec ſes dépouilles, 435. Aſſiege Maogamalque. *Voïez* Maogamalque. Ce qu'il dit au ſujet de ſa priſe, 443. Son déſintéreſſement & ſa continence, *ibid.* Découvre un ancien Canal, le fait creuſer, & fait entrer ſa Flotte dans le Tigre, 445. Offre un Sacrifice au Dieu Mars, 449. S'emporte contre ce Dieu, *ibid.* 450. Il n'oſe attaquer Ctéſiphon, 451. Rejette des propoſitions de paix, 452. Remonte le Tigre, 453. Se laiſſe tromper par un Perſe, 454. *& ſuivantes.* Brûle ſa Flotte, 459. Murmures de l'Armée, *ibid.* Quitte les bords du Tigre, avance dans le païs, 461. Les Perſes brûlent leurs moiſſons, *ibid.* Mépris qu'il fait des Perſes, 462. Extrémité où il ſe trouve, 463, 464. Il bat les Perſes, 465. Croit voir le Génie de l'Empire. Eſt effrayé d'un préſage. 467, 468. Mande les Haruſpices, *ibid.* Eſt bleſſé à mort, 471. Circonſtances & ſuites, 470, 471, 472, 473. Il fait une longue harangue, 474. Ordonne que ſon corps ſoit porté à Tarſe; 479. Sa fermeté, *ibid.* S'engage dans une diſpute ſur l'excellence de l'ame, 480. Meurt, *ibid.* ſon âge, la durée de ſon Regne, *ibid.* 481. Fauſſetés débitées au ſujet de ſa mort, 482. Leur réfutation, 483, 484, 485,

voïez la note. 486. Ses deſſeins contre les Chrétiens 487, &c. Paroles d'un Païen 489. Ses Funérailles, 492. Situation de ſon Tombeau, *ibid.* Jovien y fait faire des ornemens, 495. Epitaphe que les Païens y mirent, *ibid.*

Juſtice (Chambre de) Julien en établit une contre ceux qui avoient abuſé de leur crédit, 195.

Juventin & Maximin, (Ecuïers de la garde) dénoncés à Julien, 340, 341. Leur conſtance, leur martire, *ibid.*

L.

Labarum, Julien rétablit ce drapeau dans ſon anciéne forme, 26. *voïez la note.*

Latin (le) eſt encore la langue de l'Empire du tems de Conſtance, 11. Julien le ſçait moins que le Grec, 12

Léonas, (Queſteur) envoïé par Conſtance à Julien & pourquoi, 159. Julien lui donne une audience publique, *ibid.* Détail de cette Audience, 160

Lètes, (Peuples) 84. *voïez la note.* Penſent ſurprendre Lion. 85, 86

Libanius, (Sophiſte) ſa patrie; pourquoi il n'eſt pas choiſi pour maître de Julien, 21. Se retire à Nicomédie. Conſtance défend à Julien d'aller prendre ſes leçons, 24. Julien ſe fait apporter en ſecret ſes ouvrages, *ibid.* Ce que dit Libanius ſur ceux qui veulent forcer les conſciences, 204, 205. Parle en faveur du Sénat d'Antioche,

[illegible], (Martir.) *voïez* le Comte Ju-[illegible]

[illegible], (interdite aux Chrétiens) par [illegible] Empereur, 245. *voïez la note.*
[illegible] (femme de Chriſanthe.) Julien lui [illegible] 235. Il la fait grande Prêtreſſe de [illegible], 235
[illegible], (Préfet d'Illirie.) Julien le dé-[illegible] Conſul, 186. Prononce le Panégyrique de ce Prince, 230
[illegible], (Satire.) Julien la compoſe [illegible] les habitans d'Antioche, 362. Jugement ſur cet ouvrage, *ibid.*

N.

[illegible], (Julien y va, 175. Ce qu'il y [illegible] fait, *ibid.*
[illegible], (Préfet du Prétoire) eſt fidéle [illegible] Conſtance, 171. eſt ſauvé par Julien [illegible]. Veut baiſer la main de Julien, 172. [illegible] que lui dit ce Prince. *ibid.*
[illegible], (Barbare) Julien le fait Conſul, [illegible]. Commande l'aile droite de l'Armée [illegible] Julien, 412
[illegible], accuſé devant Julien par Del-[illegible], abſous par Julien, 109

O.

[illegible] *Oracles*, fauſſeté de leurs réponſes à Julien, 338. Ce que diſoient les railleurs de leur mauvaiſe verſification. *ibid.* L'Oracle de Daphné muet, *ibid.* Rompt le ſilence, ce qu'il dit, *ibid.* Parle de nou-

, (Evêque d'Arethuse) sauve la vie à
ien, 8. Persécution qu'il souffre, 282,
e que dit de lui le Préfet d'Orient à Ju-
n, 283
rcellus, (Généralissime de la Cavalerie)
çoit avis de se défier de Julien, l'aban-
onne à Sens, 82. Il est rapellé par Cons-
ce, 83. Son fils veut usurper l'empire,
lien fait mourir le fils & comble le pere
honneurs, 314
ien, (le Comte , s'avance à la tête de
armée de Constance vers le Pas de Suc-
ques, 184
Mardonius (Eunuq) sa Patrie, son édu-
cation, son premi emploi, 10. Est gou-
verneur de Julien, *ibid.* Soin qu'il prend
de son éducation, *ibid.* Accompagne Ju-
lien aux écoles, 12
Maris, (Evêque Arien de Calcédoine,) ce
qui se passe entre lui & Julien, 224, 225
Maurus, (Enseigne,) s'arrache son colier
pour servir de Diadème à Julien, 151
Maxime, (Senateur) va trouver Julien à
Naisse, 185. Julien lui donne la Préfectu-
re de Rome, 186
Maxime (d'Ephèse) Prestiges qu'on rapporte
de lui, 46, 47. Son portrait, 48. Perver-
tit Julien, *ibid.* 49. Appelle auprès de lui
Chrisanthe, pourquoi, *ibid.* Sa réponse sur
le signe de la Croix, 50. Prédit à Julien
qu'il sera Empereur, *ibid.* Lui inspire de
détruire la Religion, *ibid.* Julien lui écrit,
233. Sa faveur, 238. Son histoire & sa
fin tragique, 239, 240. Avanture de sa
femme, *ibid.*

Maximilien, (Martir.) *voïez* le Comte Julien.
Médécine, (interdite aux Chrériens) par Julien Empereur, 245. *voïez la note.*
Melite, (femme de Chriſanthe.) Julien lui écrit, 235. Il la fait grande Prêtreſſe de Lidie, 235
Mamertin, (Préfet d'Illirie.) Julien le déſigne Conſul, 186. Prononce le Panégirique de ce Prince, 230
Miſopogon, (Satire.) Julien la compoſe contre les habitans d'Antioche, 362. Jugement ſur cet ouvrage, *ibid.*

N.

Naiſſe, (Julien y va, 175. Ce qu'il y fait, *ibid.*
Nébridius, (Préfet du Prétoire) eſt fidéle à Conſtance, 171. eſt ſauvé par Julien *ibid.* Veut baiſer la main de Julien, 172. Ce que lui dit ce Prince. *ibid.*
Nevitta, (Barbare) Julien le fait Conſul, 250. Commande l'aile droite de l'Armée de Julien, 413
Numerius, accuſé devant Julien par Delphidius, abſous par Julien, 109

O.

Oracles, fauſſeté de leurs réponſes à Julien, 338. Ce que diſoient les railleurs de leur mauvaiſe verſification. *ibid.* L'Oracle de Daphné muet, *ibid.* Rompt le ſilence, ce qu'il dit, *ibid.* Parle de nou-

[illegible] l'exhumation des corps de [illegible] Julien, 245. Oracle qui prédit que Julien mourra en Phrygie, 476. Comment accomplit, ibid.

Orthaire, (Médecin de Julien) est un des quatre Domestiques, qui restent auprès de Julien César, 73. Confident de son Apostasie, ibid. Emploie toutes les ressources de son art pour guérir Julien, 471

P

Paganisme, en quel état il étoit, 28. Ses protecteurs, 30. Quelles armes on emploioit pour le soutenir, ibid. 31, 32, 33, 34. Réfutation du paganisme mitigé & déguisé, voiez la note, 35

Palestine & Phenicie, cruautés que les Idolâtres y exercent, 268

Paris, (la ville de) Julien y passe au moins deux hivers, 99. Etat de cette ville, ibid. 100. Julien l'aime, & y bâtit le palais des Thermes, ibid.

Persécution, de Julien, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265.

Petulans, (Soldats) un d'eux laisse tomber un billet, ce qu'il contenoit, 145. Demandent des gouvernemens pour les Intendans des vivres, sont refusés, 154

Philosophes, appellés par Julien Empereur, 242. Comment traités, 242

Pirisabore, (ville d'Assirie) Julien campe devant cette place, 425. Sa situation, ses fortifications, ibid. Armes des habitans,

426. Siége de la ville & de la citadelle, 427. 428. Réclame la médiation d'Hormisdas, 429. Julien la ruine, *ibid.*

Platonisme, ce que c'étoit du tems de Julien, 39, 40

Podosaces, (Sarrazin) fameux partisan, connu par ses brigandages, 423. battu par Hormisdas. 424

Priscus (philosophe) son caractère, 238, 239. Dispute avec Julien sur l'excellence de l'ame, 480. Inquiété par Valens, 239

Prohæresius (sophiste) sa réputation, 255. A le titre honoraire de General d'armée. 256. Est estimé de Julien, *ibid.* Ferme son école à Athènes, pourquoi, 256.

Procope (parent de Julien) ce qui se passe entr'eux dans le temple de Carres, 400. Julien le laisse avec Sebastien en Mésopotamie, 401. Sa mésintelligence avec Sebastien, 450. Accompagne le corps de Julien à Tarse, 492. Usurpe l'Empire, sur quel fondement, 400. Périt misérablement, 401.

Publie (Sainte) son histoire, 144, 145.

R

Rauraques (Peuples) quels, 161. *voïez la Note.*

Rhin (Fleuve) changement qui lui arrive & quand, 129. *voïez la Note.* Julien bâtit plusieurs Forts sur ses bords, 135.

Rome (le Senat de) Julien lui adresse une invective contre Constance, 181. Ter-

nullus en fait la lecture, *ibid.* Ce que disent les Sénateurs, *ibid.*

Romain (Capitaine des Ecuyers de la Garde) veut se faire Empereur, 314. Julien le bannit, 315.

S

Salluste (Officier Gaulois) son éloge, 116. Devient Préfet des Gaules, 118. 117. Est rappellé, *ibid.* Ecrit à Julien, 403.

Salluste-second (Préfet d'Orient) ce qu'il dit à Julien en faveur de Marc d'Aréthuse, 283. Fait étendre Théodore sur le chevalet, 341. Fait des remontrances à Julien, 342. Parallèle de Salluste & du Comte Julien, 347. *voïez la Note.* 348. Eloge du premier. Est fait Consul avec Julien, 355. Accompagne Julien en Perse, 479.

Sapor II. (Roi de Perse) de qui fils, 386. Commencement de son regne, *ibid.* Son caractere, 387, 388. Différence de Sapor & de Julien, 389. Durée de son regne, 390. Son âge, quand Julien l'attaqua, *ibid.* Offre la paix à Julien, *ibid.* Titres qu'il prend, 391. Rassemble ses forces, 422. Oppose un corps de Cavalerie à Julien, 423. Envoie un de ses sujets à Hormisdas, pourquoi, 452. Sa joie à la mort de Julien, *ibid.* Paix avantageuse qu'il fait avec l'Empereur Jovien, 492

Sarrazins (Peuple d'Arabie) leur caractère, 392. Offrent leurs services à Julien, *ibid.*

ibid. Réponſe qu'il leur fait, *ibid.* Prennent parti contre lui, 395.
Saverne, rebâti par Julien, 86
Savans (du xvj ſiécle) Paiens par pédanterie, 28.
Sécondin, un des Généraux de Julien, 412.
Séleucie (la ville de) Julien met à ſec le bras de l'Euphrate, qui paſſe auprès des ruines de cette Ville, 445.
Severe, Généraliſſime de la Cavalerie, 83. Son caractère, *ibid.*
Sopatre (Philoſophe) reçoit Julien dans ſa maiſon, 399. Son grand attachement au Paganiſme. *ibid.* Julien l'aime tendrement, *ibid.*
Sophiſtes. Ce que c'étoit. Idée de leur éloquence, 20.
Strasbourg, Julien remporte auprès de cette ville une grande victoire ſur les Allemans, 93.
Sucques (le pas de) ſa ſituation, 175. Julien s'en empare, *ibid.*
Surena (le) ce que c'étoit, 423. Battu par Hormiſdas, 424. Remporte un petit avantage, 429. Battu par Julien, *ibid.*
Suomaire, Roi Allemand, 133
Symmachus (Lucius Aurelius) va trouver Julien, 185.

T

Taurobole, *ou Criobole*. Ce que c'étoit, 178. Julien s'en ſert pour effacer ſon Baptême, *ibid.*
Taurus, (Conſul) on lui fait ſon procès ſous

son propre Conſulat, 196
Terentie, (Préfet) lit au Senat de Rome, une invective de Julien contre Conſtance, 181.
Théodore, (Oeconome d'une Egliſe Catholique d'Antioche) ſouffre le Martire, 344. Julien le trouve mauvais, 350.
Théodore, étendu ſur le chevalet, pourquoi, ſa conſtance, 341. Sa délivrance, 342.
Théodote, (Chef du Conſeil d'Hieraple) éprouve la clemence de Julien, 312, 313.
Tigre, (fleuve) Julien y fait entrer ſa flotte, 441. Il en force le paſſage, 447. Difficulté qu'il trouve à le remonter, 453
Tillemont, (Sebaſtien le Nain de) ſon exactitude & ſon amour pour la vérité, 6. *voïez la note*. Refute ceux qui prétendent que Julien n'a point défendu aux Chrétiens d'étudier les ſciences profanes, 245. *voïez la note*. Sa remarque ſur deux paſſages d'Ammien, 240. *voïez la note*.
Tixandrie, ſa ſituation, 124. *voïez la note*.
Tribut, ce que c'étoit que le tribut appellé *ingeratio*, & celui qu'on appelloit *capitatio*, 112, 113. *voïez la note*.

V

Vadomaire, (Roi Allemand,) s'entend avec Conſtance pour arreter Julien dans les Gaules, 167. Caractère de ce Roi, *ibid*. Julien ſurprend une de ſes lettres, *ibid*. Comment Julien s'en venge, 168
Valentinien, (Capitaine des gardes,) Ce qui

lui arrive ſous Julien, 219, 220
Venus, (Fêtes de) deſcription de la maniére dont Julien les célébre, 330, 331, 332
Victor, conduit l'arriere-garde de l'armée de Julien, 412. Surprend les Perſes, 425
Vienne (la ville de) reçoit Julien avec de grandes démonſtrations de joïe, 77, 143. Julien y ſolemniſe la cinquiéme année de ſon regne, 161
Vincent, Capitaine des Ecuïers de la garde, veut uſurper l'Empire, 314. Julien le bannit, 313
Urſulus, grand Tréſorier, ſa mort, 198

Z

Zonaras, Grec moderne, rapporte un ſonge qu'eut Baſiline avant que de mettre Julien au monde, 6. *voïez la note.*

Fin de la Table des Matieres.

MAY 12 1915

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit, intitulé, *Vie de l'Empereur Julien*. Il m'a paru que ce morceau d'Hiſtoire eſt ſolidement traité que bien écrit, n'étoit pas moins avantageux à la Religion, qu'honorable aux Lettres. Fait à Paris ce 17. Juin 1734.

Signé, DUVAL.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : Salut. Notre bien amé le ſieur * * * * * Nous ayant fait repréſenter qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public, un Ouvrage de ſa compoſition, intitulé, *la Vie de l'Empereur Julien*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires : offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feüille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des preſentes. A ces cauſes, voulant traiter favorablement ledit ſieur Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes, de faire imprimer *la Vie de l'Empereur Julien*, en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſéparement & autant de foiſque bon lui ſemblera, ſur papier & caracteres conformes à lad.

feüille imprimée & attachée pour modele ſous notre Contre-ſcel, & de la faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes : Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance ; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit ſieur Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intereſts ; à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'Impreſſion en ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion, ſera remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le ſieur Chauvelin, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un en celle de notre très-cher & féal Chevalier

Garde des Sceaux de France, le Sieur Chauvelin, le tout à peine de nullité des Preſentes ; Du contenu deſquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit ſieur Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, Voulons que la Copie des Preſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée ; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles le vingt-cinquiéme jour de Septembre, l'an de grace mil ſept cent trente-quatre, & de notre Regne le vingtiéme. Par le Roy en ſon Conſeil.

Signé, BOUCHER.

Regiſtré ſur le Regiſtre IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 14. *fol.* 13. *conformément au Reglement de* 1723. *qui fait défenſes Art. IV. à toutes perſonnes de quelque qualité qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs de vendre, debiter, & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs, ou autrement, & à la charge de fournir les Exemplaires preſcrits par l'Article* CVIII. *du même Reglement. A Paris ce* 7. *Decembre* 1734. Signé, G. MARTIN, Syndic.